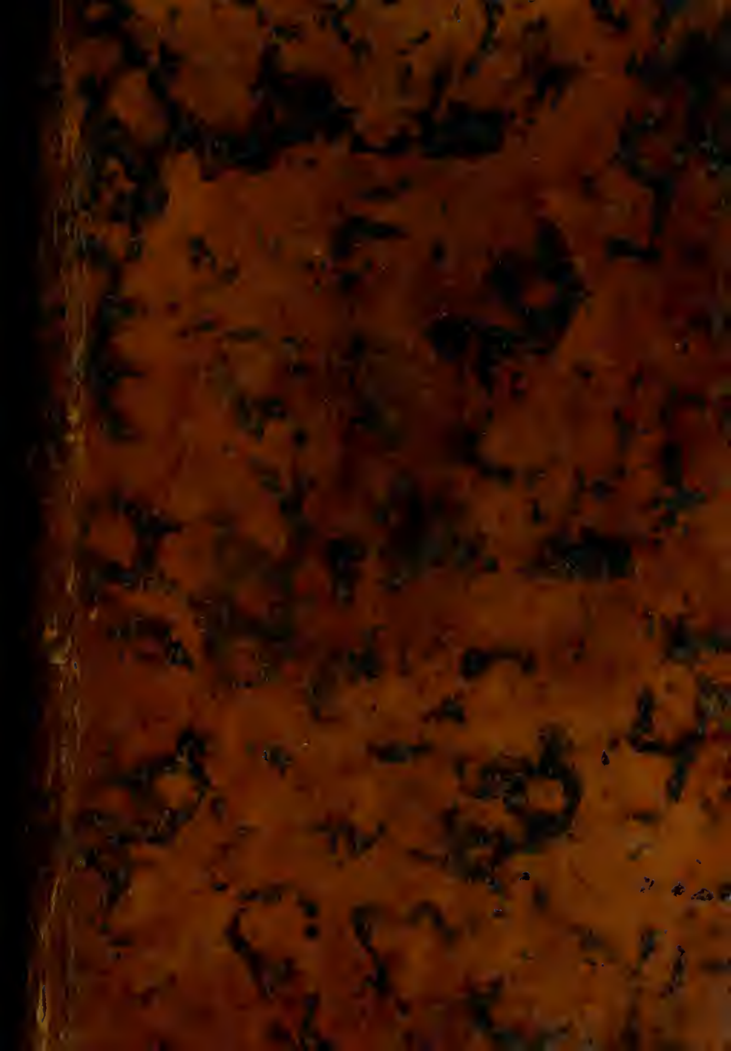


HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES.

TOME TRENTIE'ME.

HISTOIRE GENÉRALE DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE' :

AVEC LES MŒURS DES HABITANS, *LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.*

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET *d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente l'état actuel de toutes les Nations :*

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME TRENTIE'ME.

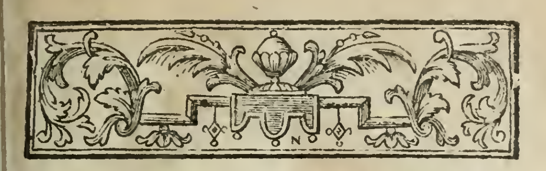


A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. L.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES,

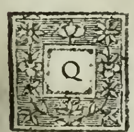
Depuis le commencement du XV[e] Siecle,

SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

VOYAGES DES HOLLANDOIS AUX INDES ORIENTALES.

VOYAGE DE PAUL VAN CAERDEN, Aux Indes Orientales.



Quoique ce Voyage aux Indes Orientales ne dût tenir que le quatriéme rang dans l'ordre des années (1), les Editeurs lui donnent le troisiéme, par

VAN CAERDEN. 1599. Introduction.

(1) Le voyage de Van Hagen devoit précéder naturellement celui-ci, puisque cet Amiral partit du Texel le 6 d'Avril 1599.

VAN CAERDEN. 1600.

la double raison, qu'il fut la premiere entreprise d'une nouvelle Compagnie dont on a rapporté l'origine dans l'Introduction, sous le nom de *Compagnie de Brabançons*, & que la Flotte de Van Caerden n'ayant été arrêtée par aucun obstacle, n'arriva guères plus tard aux Indes que celle du troisiéme Voyage, qui étoit partie sept mois plutôt. L'objet de la Compagnie des Brabançons n'étant que de s'enrichir par le Commerce, à l'exemple de la premiere, elle mit en mer quatre Vaisseaux, dont on ne nous apprend pas les forces, mais qui se nommoient les *Pays-Bas*, les *Provinces-Unies*, le *Nassau* & la *Cour-de-Hollande*, sous la conduite de Paul *Van Caerden*, & qui partirent du Texel le 21 de Décembre 1599. Huit mois d'une heureuse navigation, dans le cours de laquelle le *Nassau* & la *Cour-de-Hollande* se séparerent volontairement des deux autres (2), rendirent les *Provinces-Unies* & la *Cour-de-Hollande* à Bantam le 6 d'Août 1600. Van Caer-

Départ de Van Caerden & son arrivée aux Indes.

1600.

(2) Ce fut avec la participation des autres, qui leur donnerent une partie de leur eau & de leurs vivres, & qui prirent trois hommes de leurs équipages qui étoient malades, afin qu'ils pussent se rendre promptement à Bantam sans relâcher en aucun lieu. Ils vouloient précéder quatre Vaisseaux de l'ancienne Compagnie, qui étoient partis en même tems.

den montoit les *Provinces-Unies*, avec le titre de Genéral.

VAN CAERDEN. 1601.

Il prit à Bantam un Pilote & deux Interprêtes, pour aller charger du poivre à *Priaman.* Mais n'y ayant pas trouvé l'abondance qu'on lui avoit fait eſperer, il ſe rendit à *Tikou.* Le Commerce n'y fut guères plus avantageux, parce qu'on y eut à ſe défendre de la mauvaiſe foi des habitans. Ils mêloient du ſable & des pierres avec le poivre. Ils le faiſoient tremper dans l'eau pour le rendre plus peſant. D'ailleurs on étoit obligé de tenir les chaloupes dans des lieux dangereux, où elles demeuroient à ſec pendant la baſſe marée. Van Caerden propoſa aux Indiens de venir trafiquer dans une petite Iſle qui eſt à demi-lieue du Port, en offrant de leur payer le poivre plus cher, à proportion de leur dépenſe. Non ſeulement ils rejetterent cette propoſition, mais ils mirent chaque jour de nouveaux impôts ſur les marchandiſes. La tromperie fut pouſſée ſi loin, qu'un des principaux Négocians Indiens ayant trafiqué du poivre pour des toiles, les rapporta, ſous prétexte qu'il aimoit mieux être payé en argent; mais après l'avoir ſatisfait, on s'apperçut, en examinant les toiles, qu'il avoit coupé une ou deux

Les Hollandois ſont trompés par les Indiens de Tikou.

VAN CAERDEN. 1600.

aunes de chaque piéce (3).

Autres malheurs à Passaman.

Ces infidélités, qui méritent d'être publiées pour l'instruction du Commerce, obligerent les Hollandois de s'avancer à *Passaman*, autre Ville située à trois lieues de *Tikou*, sous la Ligne équinoxiale. Mais ils y eurent d'autres dangers à courir, de la part des pluyes & des vents. Deux de leurs barques coulerent à fond en sortant de la riviere. Ils prirent la resolution de se rendre au Port d'Achin, quoiqu'ils fussent déja informés de la barbarie avec laquelle plusieurs Vaisseaux de Zélande y avoient été traités (4). Comme ils avoient appris en même tems que le poivre y étoit en abondance, & qu'il n'y avoit pas d'endroit plus avantageux pour le Commerce, ils ne purent résister à des images si flatteuses (5).

Ils se font des amis pour la Cour d'Achin.

Ils avoient à bord trois habitans d'Achin, qu'ils comblerent de caresses, dans l'espérance de tirer quelqu'utilité de leur secours. En effet, ces trois Indiens, sensibles à l'amitié, leur promirent de rendre à leur Roi un témoignage favorable de leur caractere & de leurs intentions. Ils s'engagerent à lui

(3) Recueil de la Compagnie Hollandoise, Tome II, p. 119 & suiv.

(4) Voyez l'Introduction.

(5) Voyage de Van Caerden, *ubi suprà*, page 121.

VAN CAERDEN. 1600.

dire qu'à Bantam, d'où ils venoient, les Hollandois exerçoient le Commerce avec autant de tranquillité que de bonne foi, & qu'ils y avoient détruit les fausses impressions que les Portugais avoient données d'eux dans toutes les Cours des Indes, où ils s'efforçoient de les faire passer pour de misérables pirates (6).

Ils se rendent à la rade de cette Ville.

En arrivant dans la rade d'Achin (7), le 21 de Novembre, Van Caerden y trouva neuf Vaisseaux de Guzarate, de Bengale & d'autre pays, entre lesquels il n'eut pas de peine à reconnoître un petit bâtiment Portugais de Malaca. A peine eut-il jetté l'ancre, que le Capitaine Portugais, nommé *Badriga De-Coste*, l'envoya féliciter de son arrivée par un Hambourgois qui étoit à son service, & qui se nommoit Matthieu *Mew.* Les Hollandois remercierent cet homme de sa civilité, mais sans lui marquer autrement qu'ils y attachassent beaucoup de prix.

Adresse de Van Caerden dans ses réponses.

La nuit suivante, un Interprete du Roi d'Achin, qui feignit de ne pas entendre le Portugais, apporta des fruits au Général, de la part de son Maître,

(6) *Ibid.*

(7) A cinq degrés & demie de latitude du Nord. D'autres écrivent *Achem*; mais on suit ici la Relation.

VAN CAERDEN. 1603.

& lui demanda quel dessein l'amenoit dans sa rade. Van Caerden sentant l'importance d'une premiere explication, répondit dans des termes fort mesurés. Il remercia vivement le Roi de son présent. Il témoigna une extrême ardeur de mériter par son respect & ses services, une faveur qu'il ne devoit encore qu'à la bonté d'un si grand Monarque. Ensuite il pria l'Interprete de demander pour lui la liberté de parler aux Prisonniers Zélandois, qui étoient ses compatriotes & les Sujets des mêmes Maîtres. Il ajouta qu'il n'ignoroit pas le malheur des Vaisseaux de Zélande, mais qu'il sçavoit aussi que cette disgrace n'étoit venue d'aucune mauvaise intention du Roi, & qu'ils ne devoient l'attribuer qu'aux mauvais offices des Portugais : que dans cette confiance il n'avoit pas fait difficulté de venir trafiquer au Port d'Achin, & qu'il se flattoit que le Roi avoit été désabusé (8). Le lendemain, sans attendre la réponse de ce Prince, il fit descendre au rivage les trois Habitans d'Achin, accompagnés d'un des deux Interpretes qu'il avoit amenés de Bantam, pour aller saluer le Roi de la part des Hollandois. Il leur avoit fait présent à cha-

(8) Page 122.

VAN CAERDEN. 1600.

cun d'une bague d'or, avec promesse d'y joindre une robbe d'écarlate & d'autres bienfaits, s'il étoit content de leurs services.

Il marque de la défiance aux Portugais.

Le même jour, *Mew* revint à bord avec deux Portugais, qui apporterent au Général un présent de soie, de toile fine & de fruits. Van Caerden n'accepta que les fruits, à condition qu'ils en feroient sur le champ l'épreuve. C'étoit leur déclarer, avec peu de ménagement, qu'on croyoit leur Nation suspecte. Aussi-tôt qu'ils en eurent gouté, le présent fut distribué à l'équipage; mais le Général n'y toucha pas, ce qui leur causa un dépit qu'ils s'efforcerent néanmoins de dissimuler (9).

Caerden envoie ses Députés à la Cour.

L'Interprete des Hollandois & les trois Habitans d'Achin étant revenus le 24, présenterent au Général quelques Eunuques du Roi, qui lui apportoient de la part de ce Prince, un saufconduit (10), avec ordre d'envoyer quelques-uns de ses gens à terre. *Vogelaar* & *Meyer* furent chargés de descendre. Ils revinrent le soir du même jour. Le Roi les avoit reçus avec bonté. Il leur avoit fait présent d'une robbe à chacun. *Hansdeker*, un des prisonniers Zélan-

(9) Page 123.

(10) C'est une certaine marque que l'Auteur appelle un *Schappa*.

VAN CAERDEN. 1600.

dois avoit été nommé pour leur servir d'Interprete. Ils avoient déclaré qu'ils étoient venus pour leur Commerce, & le Roi s'étoit laissé engager sans peine à faire examiner les montres de leurs marchandises. Pendant cet examen, ils avoient eu quelqu'entretien avec Hansdeker, & leur curiosité les avoit portés d'abord à lui demander comment les prisonniers Zélandois étoient traités. Mais l'Ambassadeur Portugais, qui étoit un homme d'Eglise, & qui avoit beaucoup de crédit dans cette Cour, avoit voulu s'opposer à leur conversation. Il avoit averti Hansdeker de s'observer dans ses discours, & de ne pas donner lieu, par son imprudence, au départ de la Flotte Hollandoise. L'Auteur rapporte ses termes : » Prens » garde à ce que tu fais. Conduis-toi » prudemment ; & si tu ne veux pas » prolonger ta captivité, fais que ces » Vaisseaux demeurent dans la rade. « Hansdeker n'en avoit pas avoué moins naturellement aux deux Envoyés, que quatre Vaisseaux de l'ancienne Compagnie étant venus mouiller dans la rade, il avoit cru leur devoir conseiller de lever l'ancre, & qu'étant partis en effet, leur retraite lui avoit attiré (11)

Ambassadeur Portugais qui annonce malheur aux Hollandois.

(11) Pages 123 & 124.

de fort mauvais traitemens.

Ce récit chagrina Van Caerden & lui fit naître une juste défiance. Il craignit que le Roi, de concert avec l'Ambassadeur Portugais, ne formât quelque dessein contre la Flotte, & cette pensée lui fit déliberer si l'interêt de sa sûreté ne l'obligeoit pas de partir. D'un autre côté, il se rappella les dangers & les peines qu'il avoit essuyés dans un si long voyage; & se fiant à la fortune qui l'en avoit délivré, il comprit que dans les entreprises de cette nature il falloit donner quelque chose (12) au hazard. Ainsi, banissant toutes les apparences de crainte, il prit le parti de descendre à terre le lendemain avec un cortége honorable, pour aller lui-même offrir des présens au Roi & lui demander la permission du Commerce.

VAN CAERDEN. 1600. Déliberation de Caerden.

Aussi-tôt qu'il parut au rivage, on lui envoya des éléphans pour le porter jusqu'au Palais. Hansdeker vint au-devant de lui & le conduisit dans l'appartement du Roi. Ce Prince l'embrassa, reçut ses présens avec de grands témoignages de satisfaction, & lui fit présenter des rafraîchissemens. Mais il ne voulut ni recevoir, ni se faire lire, la Lettre que Van Caerden lui présen-

Il se rend lui-même au Palais.

(12) *Ibid.*

VAN CAERDEN. 1600.

Plaisante raison qui fait rejetter une Lettre du Prince d'Orange.

ta de la part du Prince de Nassau. Les Hollandois se figurerent, & ne font pas difficulté d'assurer que l'Ambassadeur Portugais avoit averti le Roi de refuser cette Lettre ; *parce qu'elle étoit écrite sur un parchemin fait de peau de pourceau.* Van Caerden se réduisit à faire dire par son Interprete qu'il étoit venu pour acheter du poivre, & le payer en argent ou en marchandises. Ensuite ayant déclaré qu'il étoit instruit du malheur des Zélandois, mais qu'il n'en accusoit que les Portugais, il pria ce Prince de ne plus prêter l'oreille aux artifices de ces ennemis de sa Nation. Le Roi répondit qu'il étoit résolu de ne les plus écouter ; qu'il traiteroit les Hollandois comme ses propres enfans (13), & que pour ne leur en laisser aucun doute il les déchargeoit, à l'heure même, des droits d'entrée & de sortie, avec défenses à tous les habitans du pays, naturels ou étrangers, de recevoir & de charger du poivre avant que les Hollandois en fussent pourvûs (14).

Mélange de caresses & d'infidélités de la part des Indiens.

Caerden gueri de ses défiances, ne balança point à louer une maison dans la Ville, pour y faire transporter ses marchandises & commencer le com-

(13) Page 125. (14) *Ibid.*

merce. Sa faveur fut confirmée par un habit more & un poignard doré dont le Roi lui fit présent. L'Ambassadeur Portugais se contraignit jusqu'à faire beaucoup de civilités aux Hollandois; mais ils lui firent entendre par leur réponse que l'experience leur avoit appris à n'attendre aucune sincérité des Espagnols. Le principal Marchand de la Flotte, nommé Adam *Ulaming*, qui fut envoyé à terre avec des marchandises, reçut aussi du Roi un habit, un poignard & quelque monnoie d'argent. Enfin il ne restoit plus qu'à convenir de prix pour le poivre, lorsque de nouvelles difficultés replongerent les Hollandois dans tous leurs doutes. Elles roulerent non seulement sur le prix du poivre, mais sur la nature du payement & sur la qualité des marchandises qu'ils offroient. Caerden irrité parla de se retirer. On lui proposa des conditions plus raisonnables, qui furent mises par écrit en langue Malaie. Mais Ulaming n'ayant voulu les signer qu'après les avoir fait traduire en Portugais, fut surpris d'entendre, à la lecture, qu'on l'engageoit à differer jusqu'à la récolte & à payer d'avance tout le prix. Cette clause fut lûe avec tant de rapidité qu'elle auroit

VAN CAERDEN. 1600.

pû échapper à des gens moins attentifs. Caerden & Ulaming refuserent de signer. Les contestations devinrent si vives, que les Commissaires Indiens déchirerent le contrat. Cependant Ulaming en ayant porté ses plaintes au Roi, ce Prince releva les esperances des Hollandois. Ils avoient d'autant plus de confiance à ses promesses, qu'il avoit accordé la liberté, en leur faveur, à quelques prisonniers des Vaisseaux de Zelande, & qu'il promettoit même de leur laisser celle de s'embarquer pour demeurer désormais à bord. Ensuite toutes les apparences marquoient effectivement que ses intentions étoient sinceres. Mais il étoit obsedé par l'Ambassadeur, qui ne cessoit pas de lui représenter ces nouveaux marchands comme des Pirates, & sollicité contr'eux par ses propres Officiers, dont la plûpart étoient vendus aux Portugais (15).

Le Roi d'Achin se laisse prévenir contre les Hollandois.

Quelques pyrogues, que les Hollandois virent mettre en mer, ayant commencé à leur inspirer des soupçons, le Sabandar, sans en paroître informé, leur fit donner avis d'entretenir nuit & jour une bonne garde dans leur loge, & d'y faire même apporter quel-

Rapports qui leur donnent des défiances.

(15) Voyage de Van Caerden, page 126 & suivantes.

ques armes à feu, parce que la Ville étoit remplie de voleurs & de gens mal intentionnés. Ce conseil fut suivi avec reconnoissance. Cependant le Sabandar même, de qui il étoit venu, alla dire au Roi que les Hollandois lui faisoient injure; qu'ils s'étoient munis d'armes & qu'ils devoient avoir formé quelque mauvais dessein. Caerden eut besoin de plus d'une explication pour se justifier à la Cour.

Peu de tems après, cinq des Zelandois, qui étoient encore prisonniers à *Pedir*, s'échapperent de leur prison & se rendirent heureusement à bord de la Flotte. Ils rapporterent que depuis son arrivée ils avoient été reserrés plus étroitement que jamais; qu'il s'étoit rendu à Pedir onze pyrogues, sous prétexte d'y chercher du poivre pour la cargaison de la Flotte; mais qu'au lieu d'en charger, elles avoient été équipées en guerre, & que s'étant avancées à *Pasange*, où leur nombre s'étoit augmenté, elles avoient pris leur route vers la côte de *Lumarlanga*, qui est à quinze lieues de Pedir, pour y faire de l'eau & se joindre à la Flotte royale d'Achin, qui devoit venir tomber sur les Vaisseaux Hollandois. Le Commandant des pyrogues n'avoit pas craint de vanter

VAN CAERDEN. 1600.

ce futur exploit devant les prisonniers. Il avoit ajoûté qu'on n'ignoroit plus que les Hollandois étoient venus pour exercer la piraterie & pour violer les privileges des rades du Roi (16).

Les cinq fugitifs déclarerent encore que pendant le séjour que les quatre Vaisseaux de l'ancienne Compagnie avoient fait dans la rade, l'Armée navale d'Achin s'étoit tenue à l'ancre derriere un Cap voisin, dans le dessein de les surprendre, ou même de les attaquer à force ouverte, parce que les Indiens n'ignoroient pas que les équipages étoient fort affoiblis par les maladies. Ce recit augmenta beaucoup les allarmes de Caerden. Il assembla le Conseil. Quelques-uns représenterent que le Roi du moins avoit marqué jusqu'àlors de la bonne foi, & que cette considération obligeoit encore à prendre un parti moderé. On résolut que le Général iroit lui-même avertir ce Prince de l'évasion des prisonniers, mais sans lui faire connoître ce qu'on avoit appris d'eux; & qu'on se tiendroit d'ailleurs sur ses gardes, c'est-à-dire, prêts à se retirer suivant les circonstances, ou à se vanger par de justes représailles (17).

Modération des Hollandois.

(16) Page 132 & suivant. (17) Page 134.

Caerden alla déclarer au Roi que cinq des prisonniers Zelandois s'étoient réfugiés sur la Flotte. Il le pria de lui accorder leur liberté ; & faisant valoir la bonne foi des Hollandois, il protesta qu'ils agiroient toûjours avec aussi peu de dissimulation. Le Roi parut fort satisfait de ce procédé. Il consentit à la liberté des prisonniers. Il ajoûta qu'il regardoit le Général, non seulement comme son ami, mais comme son propre fils. Enfin, dans l'effusion de son cœur, il lui fit présent d'une petite coupe, dont la matiere étoit plus estimée que l'or. Mais d'autres vûes lui firent bientôt changer de disposition. Malgré les stipulations du Traité, il fit demander de l'argent d'avance aux Hollandois, qui furent obligés de le satisfaire. Après avoir accordé la liberté aux cinq prisonniers, & à quelques autres qui se sauverent à leur exemple, il en fit reprendre plusieurs, qui furent conduits dans une nouvelle prison. D'un autre côté, on apprit des équipages, que les Portugais les avoient fait exciter à la revolte par leur Hambourgois, & qu'on leur avoit proposé de massacrer leurs officiers, & de conduire leurs Vaisseaux à Malaca, où cette perfidie devoit être récompensée. Le Conseil effrayé jugea

VAN CAERDEN. 1600.

Ils reçoivent de nouvelles caresses du Roi.

Les circonstances changent.

VAN CAERDEN. 1600.

que ſans le conſentement du Roi d'Achin, les Portugais n'auroient oſé former un projet ſi déteſtable, ni propoſer une retraite à ceux qui auroient violé l'hoſpitalité dans ſon Port. Il conclut que tant de conférences tenues à la Cour avec l'Ambaſſadeur de cette Nation, tendoient à la deſtruction entiere de la Flotte Hollandoiſe (18).

Autres raiſons qui les portent à la vengeance.

Cette idée ne fit que ſe confirmer par d'autres évenemens. Le Roi demanda de nouvelles avances aux Marchands Hollandois, & leur fit craindre qu'il n'exigeât d'eux le payement du poivre que les Vaiſſeaux Zelandois avoient emporté (19). Enſuite, ſous prétexte qu'on avoit vû paroître quelques Pyrogues de *Johor* qui le menaçoient de la guerrre, il les preſſa d'armer leurs chaloupes pour les aller combattre. En vain Caerden repréſenta que ſa commiſſion ne l'autoriſoit pas à faire la guerre; que ſes Vaiſſeaux étoient marchands, & que s'ils étoient armés c'étoit uniquement pour leur propre défenſe; ſon refus & d'autres mécontentemens affectés lui attirerent des reproches injurieux (20). Il

(18) Page 138.

(19) Il paroît ici que les Zélandois avoient donné des ſujets de plainte, à moins que ce ne fût une vengeance pour ceux qu'ils avoient reçus.

(20) On l'appella *Buffle*. page 144.

fut même averti que le dessein de la Cour avoit été de lui faire couper les pieds & les mains, & qu'il ne devoit sa conservation qu'à des interêts plus pressans, qui obligeoient le Roi de garder des mesures avec les étrangers. Un jour que l'Ambassadeur & tous les Capitaines qui étoient dans la rade avoient été reçus à l'audience, elle fut refusée aux Hollandois. Ils apprirent en même tems que l'Ambassadeur avoit défendu aux Portugais toute communication avec eux, & leur avoit ordonné de se tenir prêts à partir dans quatre jours. Le Roi fit publier aussi par toute la Ville, un ordre à ses gens de mer, de se rendre à bord pour le même tems. Enfin quelques amis secrets conseillerent à Caerden de se retirer avec ses effets, parce que tant de mouvemens ne pouvoient menacer que la Flotte Hollandoise (21).

VAN CAERDEN. 1600.

Il se rendit sur son Vaisseau, où l'on conclut dans un Conseil général qu'il étoit tems de penser à la retraite. Mais comme on avoit fait des avances considerables pour quantité de poivre qui n'étoit pas livré, on prit la résolution de s'assurer des bâtimens qui se trouvoient dans la rade, pour forcer le Roi

(21) Page 140 & suiv.

VAN CAERDEN. 1600.

Comment les Hollandois du Comptoir font ramenés fur la Flotte.

& fes fujets de remplir ce qu'ils devoient à la juftice. La feule difficulté qui parut s'oppofer à ce deffein, regardoit les gens qui étoient à terre. Ulaming y étoit demeuré avec les malades. On n'ofoit le rappeller ouvertement, dans la crainte qu'il ne fût arrêté prifonnier ; d'autant plus que d'un moment à l'autre on recevoit de nouveaux avis de la confpiration, & qu'il étoit dangereux de fe laiffer prévenir. Nicolas *Gerritfz*, maître du Vaiffeau *Les Provinces-Unies*, leva cet embarras, en s'offrant volontairement pour favorifer la retraite de Ulaming & des malades. Il fe rendit à terre avec de nouvelles marchandifes, qui éloignerent le foupçon de fon entreprife. Pendant fon abfence, on communiqua aux équipages la réfolution qui avoit été prife au Confeil, & l'ordre fut donné de tenir les armes prêtes pour fe faifir des bâtimens (22).

A l'entrée de la nuit, la chaloupe de Gerritfz qui étoit demeurée au rivage, s'avança, fuivant fes ordres, près d'une petite Ifle de la riviere, où elle devoit le recevoir avec ceux qu'il avoit efperé d'y mener. Il falloit faire le trajet à la nage. Auffi Gerritfz, qui nageoit par-

(22) Page 145.

faitement, s'étoit-il fait accompagner de quatre autres nageurs. Il divisa les gens du comptoir en deux troupes, & se réserva pour servir de guide à la derniere ; ce qui ne l'empêcha pas d'arriver avant l'autre, qui étoit partie une demi-heure avant lui. L'inquiétude qu'il ressentit de ne la pas trouver déja dans la chaloupe, lui fit rappeller qu'à son départ il avoit entendu quelque bruit dans la Ville. Il commençoit à craindre qu'elle n'eût été découverte, lorsqu'il eut la joie de la voir paroître dans un canot. Elle avoit été retardée par l'infortune d'un des quatre nageurs, qui s'étoit noyé, quoiqu'on eût fait beaucoup de fond sur son habileté ; & la fortune avoit favorisé les autres en leur faisant rencontrer un canot dans lequel ils s'étoient mis. Deux malades que Gerritsz avoit entrepris de conduire, & qui sembloient n'avoir pas la force de marcher, en avoient retrouvé assez pour se rendre au bord de l'eau avec son secours & pour passer à la nage (23). Les marchandises qu'on laissoit dans la loge causoient peu d'embarras, parce qu'après avoir délivré les gens on ne manquoit pas de moyens pour se faire restituer tout le reste.

VAN CAERDEN, 1600.

(23) *Ibid.* & p. 146.

VAN CAERDEN. 1600.

Van Caerden se saisit de tous les bâtimens de la rade d'Achin.

Au retour de la chaloupe, Caerden ne perdit pas un moment pour se rendre maître de tout ce qu'il y avoit de bâtimens dans la rade. Il s'y en trouvoit neuf; trois Romisses, trois Guzarates, un Portugais & deux de Bengale, sur lesquels il fit environ cent prisonniers, avec si peu de résistance qu'il n'y eut pas de sang répandu. Trois de ces Vaisseaux, qui étoient chargés de poivre, furent conduits au large & soigneusement gardés. Avant la fin de la même nuit, le Général Hollandois écrivit au Roi, pour lui expliquer les motifs de sa conduite & lui redemander les sommes qui avoient été exigées sous son nom. Cette Lettre fut portée le matin par un des prisonniers. Mais le jour s'étant écoulé sans réponse, on ne vit paroître que le lendemain un Interprete qui apportoit une Lettre du Roi, où sans toucher aux articles dont on lui avoit demandé l'explication, ce Prince affectoit de se réduire à d'inutiles complimens. On prit droit de l'adresse, qui étoit à *Van Caerden* & à *Ulaming* Capitaines *Anglois*, pour n'y pas répondre. Cette Lettre, dit-on à l'Interprete, ne regardoit pas les Hollandois, qui étoient d'une nation differente. Cependant on lui déclara qu'on ne deman-

Négociations infructueuses.

doit que l'éxecution du Traité ; & pour lui faire connoître qu'il n'étoit pas question de piraterie, on le mena, lui & deux hommes qui l'accompagnoient, dans la chambre générale ; on ouvrit les coffres, & les facs d'argent qu'on destinoit au commerce furent exposés à leurs yeux. Caerden offrit encore de recevoir le poivre dont on avoit reglé le prix, & de payer le reste de la somme en argent ; mais il ne dissimula pas que si les Hollandois n'obtenoient pas cette justice, ils étoient résolus de prendre leur charge dans les Vaisseaux dont ils s'étoient saisis (24).

VAN CAERDEN. 1600.

Après le départ de l'Interprete, on fit le dénombrement de tout ce qui étoit contenu dans les bâtimens enlevés, pour se mettre en état d'en rendre un compte exact si cette querelle se terminoit par un accommodement. Pendant qu'on étoit occupé de ce soin, on vit paroître trois Fustes de guerre (25). Caerden fit promptement armer une chaloupe, qui leur donna la chasse. Les hostilités commencerent aussi du côté de la Ville, d'où les habitans firent quelques décharges sur la Flotte. A cette

(24) Page 147 & suivantes.

(25) Ces petits bâtimens se nomment *Pa[illegible]es* dans toutes ces mers, & le nom de *Fuste* n'y est guéres connu.

VAN CAERDEN. 1601.

Les Hollandois brûlent plusieurs Vaisseaux.

hardiesse, on ne répondit encore que par une Lettre, qui contenoit la menace de brûler tous les bâtimens qu'on avoit pris. En effet, les décharges ayant continué, on commença par brûler le Vaisseau Portugais. Le lendemain, qui étoit le 17 Janvier 1601, on mit le feu à deux autres Vaisseaux, & l'on n'auroit pas cessé jusqu'au dernier si cette méthode n'eut pas mieux réussi. On reçut le lendemain des Lettres du Roi & des prisonniers Zelandois, qui demandoient une composition. Caerden voyoit planter du canon sur les remparts de la Ville. Il ne pouvoit douter par conséquent que le dessein du Roi ne fût de l'amuser. Cependant, en insistant sur ses premiers demandes, il offrit un dédommagement pour les Vaisseaux qu'il avoit brûlés. Il n'attendit pas même que cette proposition fût acceptée, pour faire payer quelques barres de poivre à un Romisse, qui vint se plaindre de les avoir perdues sur un de ces bâtimens. Mais la réponse du Roi, & d'autres Lettres qu'on reçut de ce Prince, n'entrant dans aucune explication sur les demandes & sur le fond du differend, on demeura persuadé qu'il ne pensoit qu'à gagner du tems pour rassembler ses forces. Un de ces messa-

VAN CAERDEN, 1601.

gers, qui souhaita de demeurer au service des Hollandois, & dont ils accepterent volontiers les offres, parce qu'il parloit fort bien diverses langues, leur déclara qu'on équipoit actuellement dans la riviere quatre pyrogues en brulots, qui devoient être liées l'une à l'autre pour les faire dériver sur les Vaisseaux Hollandois à la faveur du flot, & qu'elles devoient être suivies de toutes les forces maritimes de l'Etat (26).

Pétil dont ils étoient menacés.

Le jour suivant, il n'en put rester aucun doute lorsque du haut des mats on vit la riviere couverte de Galiotes, de Pyrogues, de Fustes & de Jonques, avec une grande Galere qui étoit sous la forteresse. On prit enfin le parti de sortir de la rade, & dès la nuit suivante on profita d'un bon vent de terre pour mettre à la voile. Cependant la fin du jour avoit été employée à mettre tous les prisonniers dans une des prises. Ils furent agréablement surpris de se voir accorder la liberté. Une lettre dont ils furent chargés pour le Roi, contenoit un nouveau détail de ce qui s'étoit passé, avec un inventaire des effets qu'on avoit été contraint d'abandonner & des sommes d'atgent qu'on avoit avancées;

Ils l'évitent en quittant la rade d'Achin.

Comment ils payent leur charge de poivre.

(26) Pages 149, 150 & 151.

VAN CAERDEN. 1601.

Caerden y trouvoit une compensation fort juste pour le poivre dont il s'étoit saisi, & qui joint avec celui qu'il avoit acheté faisoit à-peu-près la moitié de sa charge. D'ailleurs il promettoit de demeurer deux jours à l'ancre sous une petite Isle voisine (27), dans l'esperance que le Roi prenant de meilleurs conseils exécuteroit de bonne foi les articles du Traité.

Tel étoit apparemment son dessein; mais n'ayant pas trouvé de fond près de cette Isle, il continua sa route pour aller chercher un autre rade (28). Toute la flotte s'engagea dans un canal entre des Isles & des rochers, où le courant étoit fort rapide. Le soir s'étant mise heureusement au large, elle se rapprocha bien-tôt de la côte, pour aborder successivement à *Pasane*, à *Ticou* & à *Priaman*. Mais n'y voyant pas plus d'apparence à charger du poivre qu'à recevoir des avis favorables d'Achin, elle gouverna droit à Bantam, où elle mouilla le 19 de Mars.

Ils se rendent à Bantam.

Caerden avoit deux objets en reprenant cette route; l'un, d'acheter sa car-

(27) Elle se nomme *Putovvay*.

(28) On n'entreprend pas de démêler de quel côté étoit l'injustice; sur-tout lorsque l'Auteur du Journal accuse moins les Indiens que les Portugais.

gaison,

gaison; l'autre, de raconter lui-même au Gouverneur Hollandois de Bantam toutes les disgraces qu'il venoit d'essuyer, dans la crainte qu'un rapport infidele n'exposât les autres agens de sa nation à quelque désagrément. Après avoir fait un recit exact au Gouverneur, il n'eut besoin que d'environ trois semaines pour se mettre en état de partir avec une charge complete. Pendant son séjour à Bantam, il y vit arriver trois Vaisseaux de l'ancienne Compagnie, reste de six qui s'étoient dispersés dans un voyage moins heureux que (29) le sien. Enfin la nuit du 12 d'Avril il mit à la voile pour retourner en Hollande.

VAN CAERDEN, 1601.

Retour de Van Caerden.

Son retour lui couta sept mois d'une pénible navigation. Dès le 18, la mort lui enleva Ulaming. Ensuite il fut battu par des furieuses tempêtes jusqu'à la hauteur d'environ trente huit dégrés, où dans un grain terrible qu'il essuya pendant la nuit, la grêle fut aussi grosse que des balles de mousquet. Le triste état d'un de ses Vaisseaux, qui faisoit eau par divers endroits & dont la plus grande partie du doublage avoit été emportée par les coups de mer,

(29) Page 153. Cette mention qu'on fait ici de Van Nek, lie naturellement son voyage avec celui de Van Caerden.

VAN CAERDEN. 1601.

Diverses Baies d'Afrique auxquelles il donne des noms.

l'obligea le 8 de Juillet d'entrer dans une Baie d'Afrique, par les trente quatre dégrés & demie. Pendant qu'on se radouboit, étant descendu à terre avec vingt hommes, pour chercher des rafraîchissemens, il rencontra sept Negres & une femme qui lui promirent des bestiaux par leurs signes. Le pays lui parut beau, quoiqu'il y eût peu d'arbres. Il vit des cerfs & des éléphans. Cependant il ne put se procurer que de l'eau & des moules; ce qui fit donner par ses gens le nom de *Baie des moules* à cette Baie. Ils eurent deux fois le spectacle de plusieurs chevaux marins, qui sortirent de l'eau, & dont la grandeur leur causa de l'étonnement (30).

Le 14, on se mit à cotoier la terre sans avancer beaucoup, jusqu'au 17, qu'on fut obligé par la force du vent d'entrer dans un autre Baie, où l'on fit quelque trafic de bestiaux avec les habitans. Ils donnoient un bœuf pour un morceau de fer d'un demi-pied de longueur, & le reste à proportion. Cette Baie, qui est par les trente quatre dégrés trois quarts à l'Est du Cap des Aiguilles, fut nommé *Baie de la viande* (31). On sortit le 22; mais dès

(30) Page 154.

(31) Page 155.

VAN CAERDEN. 1601.

le jour suivant, de nouvelles voyes d'eau forcerent les deux Navires de mouiller dans une troisieme Baie, à trente quatre dégrés deux tiers, & de s'y arrêter jusqu'au 30. Le 2 d'Août il fallut entrer encore dans une riviere, où l'on vit de prodigieux chevaux marins, & quantité de beaux poissons qui lui firent donner le nom de *Baie des Poissons*. Les habitans amenerent cinq brebis, & se crurent bien payés par quelques petits morceaux de fer (32). On leva l'ancre le soir; & le 27, on reconnut avec une joie extrême qu'on avoit doublé pendant la nuit le Cap de Bonne-Esperance, à l'Est duquel on se croyoit menacé d'hiverner, parce que l'un des deux Vaisseaux continuoit de perdre son doublage. On vit un monstre effoyable à la hauteur de trente neuf dégrés. L'Isle de Ste-Helene, où l'on fit de l'eau le 17 Septembre, celle de l'Ascension dont on eut la vûe le 25, & celle de St-Michel, qu'on côtoya de si près, le 8 d'Octobre, qu'il fut aisé aux Matelots de compter les Vaisseaux qui se trouvoient dans la rade, n'offrirent rien qui soit capable de plaire ou d'instruire. Un bon vent d'Ouest, qui n'aban-

Il double le Cap de Bonne-Espérance sans s'en appercevoir.

(32) Ibid. & p. 156.

VAN CAERDEN. 1601.

Il arrive en Hollande.

donna plus les deux Vaiſſeaux, fit arriver Caerden en Hollande avec une riche cargaiſon. Il avoit perdu vingt ſept hommes de ſes deux bords ; mais il en ramenoit dix, qu'il avoit délivrés des priſons d'Achin (33).

(33) *Ibid.* On verra reparoître Van Caerden dans un autre voyage, en qualité d'Amiral d'une flotte de huit Vaiſſeaux. Il s'attache plus aux mœurs & aux uſages dans la ſeconde Rélation que dans celle-ci.



VAN NEK. II Voyage. 1600.

SECOND VOYAGE DE JACQUES VAN NEK

aux Indes Orientales.

Capacité de Van Nek.

LA confiance augmentant par le succès, il étoit naturel que le choix de la Compagnie tombât sur ceux dont elle avoit éprouvé le courage & la prudence. Van Nek qui avoit déja fait éclater ces deux qualités à son service, fut nommée en 1600 pour commander, avec le titre d'Amiral & de Capitaine général, une flotte de six Vaisseaux, destinés au commerce des Indes Orientales. Celui qu'il monta se nommoit l'*Amsterdam*, & le nom du Vice-Amiral étoit le *Dordreck*. Les autres étoient le *Harlem*, le *Leyde*, le *Delft*, & le *Goude*; noms capables d'animer les Hollandois, par l'image continuelle des principales Villes de leur patrie (34).

Son départ.

Cette flotte partit du Texel le 28 de Juin. Pendant près de dix mois qu'elle mit à se rendre au détroit de la Sonde,

(34) On apprend dans le cours de ce Journal, que l'Auteur, qui étoit du voyage, se nommoit *Roelof Roelofsz*.

VAN NEK II Voyage. 1600.

elle n'eut à se plaindre que des vents, qui la jetterent comme au hazard dans l'Isle d'Annobon, & qui lui firent voir successivement les côtes de l'Afrique & de l'Amérique. Mais elle trouva, dans le Gouverneur Portugais d'Annobon, plus de civilité qu'il n'en avoit eu pour d'autres Hollandois; & les six Vaisseaux en obtinrent des rafraîchissemens qui commençoient à leur devenir nécessaires (35). On admira, comme un évenement fort singulier, qu'ayant pris une dorade longue de cinq pieds & demie, on trouva dans son corps un compas de fer, qu'un matelot avoit laissé tomber dans la mer quatre jours auparavant. Un autre poisson, qui fut pris le 17 de Septembre, ne causa pas moins d'admiration par sa figure. Il avoit une demi-aune de long, le bec fort aigu, & la chair aussi molle que de la boue. On eut la curiosité de le conserver long-tems vif. Mais il tomba de lui-même en pieces (36).

Evenement singulier.

Navigation jusqu'à Bantam.

Après avoir quitté l'Isle d'Annobon, le Conseil crut devoir diviser la flotte, & faire prendre le devant à l'*Amsterdam*, au *Delft*, & au *Goude*, qu'on avoit reconnus pour les meilleurs voi-

(35) *Ubi sup.* p. 159 & suivantes.
(36) *Ibid.* p. 258.

liers, dans la vûe de pousser le commerce & de faire les premiers marchés. On nettoya l'*Amsterdam*, qui étoit comme revêtu d'une croute de coquillages & de filandres vertes. Comme ces trois Vaisseaux ne devoient pas s'arrêter dans leur navigation, Van Nek instruit par l'experience y établit d'abord une sage œconomie. Le biscuit y fut distribué en rations, d'une demi-livre par chaque jour. Mais il n'avoit pas prévû que cette distribution ne se faisant qu'une fois chaque semaine, quantité de matelots mangeroient leur portion de sept jours en un jour ou deux, & seroient réduits à jeûner pendant le reste du tems. Sa loi n'en fut pas executée avec moins de rigueur, & quelques poissons qu'on prenoit par intervalles, tels qu'une lamproie de quatorze pieds de long, que vingt cinq hommes eurent assez de peine à tirer (37), furent l'unique ressource des estomacs trop avides. Cette disette de vivres, joint à celle de l'eau qu'on fut obligé de réduire, le 17 de Janvier 1601, à une pinte par jour pour la portion de chaque homme, rendit le voyage extrêmement pénible. Les tempêtes s'en mêlerent aussi, jusqu'à mettre le *Delft* dans la nécessité

VAN NEK. II Voyage. 1601.

(37) Page 263.

VAN'NEK. II Voyage. 1601.

de couper son mât, à dix sept dégrés de latitude du Sud (38). Cependant les Matelóts, qui n'appellent malheur que ce qui les empêche d'arriver au terme, s'applaudirent du succès de leur voyage, le 22 de Février, en découvrant la terre qu'ils n'avoient pas vûe depuis quatre mois & demie. Ils furent encore retardés par le calme jusqu'au 27 de Mars, qu'ils entrerent dans le détroit de la Sonde, & le 30 ils mouillerent devant Bantam. *Van Caerden*, dont la relation a précedé celle-ci, étoit alors dans cette rade avec ses deux Vaisseaux.

Ardeur des Indiens pour le Commerce.

A l'arrivée de Van Nek, quantité de Chinois & de Javanois lui apporterent à bord des marchandises & des rafraîchissemens. Ils étaloient, sur leur pirogue, avec autant d'ordre qu'on en voit à la foire d'Amsterdam (39). Mais leur attention se partageoit aussi sur ce qui leur étoit présenté. Tout ce qu'ils voioient entre les mains des Hollandois sembloit leur convenir. Ils ne laissoient rien échapper, quoique leurs yeux parussent fort éclairés, & qu'ils sçussent donner à-peu-près leur valeur aux moindres marchandises (40).

Il se trouvoit alors peu de poivre à Bantam. *Van Nek* n'en pouvant espe-

(38) Page 264. (39) Page 266. (40) *Ibid.*

ter, que la charge d'un ſeul Vaiſſeau, prit le parti de la mettre ſur le Delft, & de renvoyer ce Navire en Europe; enſuite, dans l'eſperance de ſe rendre aux Moluques avant la fin de la mouſſon, il remit à la voile le 2 d'Avril, avec ſa proviſion de riz & d'arrack. Après avoir repaſſé la Ligne, le 4 de Mai, il ſe trouva dès le 10 à vingt cinq minutes de latitude du Nord, d'où il découvrit le Cap de Celebes. Il rangea le côte de cette Iſle juſqu'au 20, qu'il vit celle de Gilolo; & le 31, il reconnut celle de Ternate.

VAN NEK. II Voyage. 1601.

L'Amiral ſe rend aux Moluques avec deux Vaiſſeaux.

Sa joie fut partagée par les habitans de cette Iſle, qui le reconnurent à ſon arrivée. Le Roi même & ſes courtiſans s'empreſſoient de venir le féliciter à bord, accompagnés de Vanderdoes & de trois autres Hollandois, qu'il avoit laiſſés dans cette Iſle pour fondateurs du comptoir. Tout ce jour eut l'éclat d'une fête. Le Roi parut ſi ſatisfait, qu'étant venu le lendemain, qui étoit un Dimanche, pendant qu'on étoit occupé au ſervice Divin, il voulut que la Religion de ſes Hôtes fût reſpectée; & pour en donner l'exemple aux Seigneurs de ſa ſuite, il demeura ſur le pont. Le Prévôt du Vaiſſeau ſe plaça près de lui, ſon bâton de juſtice à

Avec quelle joie il y eſt reconnu.

Reſpect du Roi pour le Chriſtianiſme.

VAN NEK. II Voyage. 1601.

la main, dans la vûe d'empêcher qu'aucun Insulaire ne descendît dans le bas du Vaisseau. Comme il se tenoit debout, le Roi, qui voioit tous les autres Hollandois à genoux, lui fit signe de s'y mettre aussi. Il répondit que son devoir l'obligeoit d'être debout, pour contenir ceux qui ne connoissoient pas la sainteté du culte Chrétien. Alors le Roi prenant le bâton de justice, lui dit qu'il pouvoit donner toute son attention à son culte, & qu'il lui promettoit de contenir ses gens dans le respect. En effet, l'Officier Hollandois s'étant mis à genoux, ce Prince fit l'office de Prévôt pendant toute la durée du Service, qui fut bien d'une heure & demie (41).

L'Amiral & tous les Officiers de la flotte se crurent obligés de récompenser sa piété par un grand festin. Il leur dit qu'il étoit fort édifié de l'ordre qu'ils observoient dans leurs exercices de religion, & que tout ce qu'il avoit vû ne ressembloit gueres à la peinture qu'il en avoit entendu faire aux Portugais (42).

Les Portugais veulent attaquer l'Amiral, qui veut les prévenir.

Quelques jours après, l'Amiral ayant appris que les Portugais de l'Isle de Tidor pensoient à le venir attaquer

(41) Page 168. (42) Page 169.

VAN NEK. II Voyage. 1601.

avec quatre Vaiſſeaux, dont l'un étoit un Hollandois qu'ils avoient pris (43), reſolut de demander au Roi la permiſſion de les prévenir. Il envoya au Palais de ce Prince quelques Officiers de la flotte, qui le trouverent aſſis à la maniere du pays, vêtu d'un caleçon d'étoffe de ſoie, avec une chaîne d'or au col. Son fils qui étoit aſſis près de lui, portoit un caleçon d'étoffe d'or, & une chaîne auſſi riche que celle de ſon pere. Les Députés préſenterent leurs Patentes avec une commiſſion du Prince Maurice écrite en Portugais & en Arabe. Enſuite ils demanderent la permiſſion que l'Amiral brûloit d'obtenir. Le Roi leur répondit qu'il délibereroit ſur cette demande avec ſes Miniſtres, & qu'il expliqueroit ſes intentions dans l'eſpace de trois jours (44).

Portrait qu'ils font des Hollandois.

Les Portugais, avertis de cette démarche, écrivirent une Lettre à ce Prince, dans laquelle ils peignoient la Nation Hollandoiſe ſous les plus noires couleurs. Ces ennemis de l'autorité, diſoient-ils, ne cherchoient qu'à dépouiller les Rois de leur Empire & qu'à les chaſſer du Thrône. Ils n'avoient ni loix ni religion. Le fils vivoit dans

(43) Il étoit de Rotterdam, deſtiné pour le Détroit de Magellan.

(44) *Ibid.*

VAN NEK. II Voyage. 1601.

un commerce impur avec sa mere, le frere avec sa sœur, & les hommes se souilloient entr'eux par des actions abominables. En un mot, cette Lettre étoit un horrible tissu de calomnies. Le Roi la fit lire aux Hollandois. Elle étoit écrite en langue Portugaise. Dans l'horreur qu'il en eut lui-même, il permit à l'Amiral d'attaquer de si cruels ennemis; mais il déclara qu'il vouloit être spectateur du combat (45).

Combat dont le Roi de Ternate est spectateur.

Le 8 de Juin, les deux Vaisseaux mirent à la voile; & le 11, jour de la Pentecôte, à sept heures du matin, ils joignirent les Portugais, sur lesquels en même tems ils gagnerent l'avantage du vent. Les Portugais tirerent le premier coup, & les Hollandois répondirent de leurs pieces de chasse de l'avant qui n'étoient que de demi-calibre. Ce fut alors que le feu devint terrible. Les Portugais avoient élevé des batteries en trois endroits du rivage, & leurs Vaisseaux envoyoient sans cesse des bordées. L'*Amsterdam* alla prolonger l'Amiral Portugais & lui lâcha toute la sienne. Le *Goude* prêta aussi le côté au Vaisseau Portugais qui étoit le plus avancé. Cette furieuse attaque fut renouvellée plusieurs fois & duroit de-

(45) Page 170.

VAN NEK. II Voyage. 1601.

puis plus d'une heure, lorſqu'un boulet de canon emporta la main droite de l'Amiral, dans le tems qu'il la tenoit étendue pour donner ſes ordres. Trois hommes furent tués preſqu'auſſi-tôt ſur ſon Vaiſſeau, & le Maître du *Goude* eut la jambe droite emportée (46).

Les Hollandois ſe retirent.

Le Roi de Ternate, qui obſervoit le combat dans ſa pirogue, envoya dire aux Hollandois qu'il étoit tems de ſe retirer, & que cet eſſai lui faiſoit aſſez connoître de quoi leur courage étoit capable. Ses ordres ne furent point écoutés. On continua de tirer, juſqu'à ce qu'envoyant une ſeconde fois, il fit preſſer l'Amiral de ſe retirer par conſideration pour lui, & de revenir à Ternate, parce qu'il avoit reçu avis qu'on voyoit paroître deux autres Vaiſſeaux ſur ſes côtes. Cette nouvelle obligea les Hollandois d'abandonner le combat, où l'*Amſterdam* ſeul avoit tiré plus de trois cens volées de canon (47).

A leur retour, ils trouverent que les deux Bâtimens dont on leur avoit annoncé l'apparition, étoient deux Jonques Portugaiſes. Le Roi les ſollicita de ſe rendre à Telingamme, quoique leurs Vaiſſeaux euſſent beaucoup ſouffert de

(46) Page 170 & 171. (47) *Ibidem*.

VAN NEK. II Voyage. 1601.

l'artillerie des Portugais. Là ils remirent sur le chantier une chaloupe qu'ils avoient entrepris de construire à Ternate, & que la grande chaleur ne leur permit pas d'achever en moins de six ou sept semaines.

L'Amiral veut se rendre à Patane.

La blessure de Van Nek ayant été guérie dans cet intervalle, il demanda au Roi la permission de faire voile à Patane, parce qu'il y avoit alors peu de commerce à faire dans son Isle. Ce Prince auroit souhaité que les Hollandois eussent attendu l'arrivée de quelqu'autre flotte de leur Nation, pour se trouver en état de chasser les Portugais. Cependant il ne put s'opposer au dessein qu'ils avoient de partir. Le Maître du *Goude* mourut de sa blessure le 15 de Juillet, & fut enterré avec décence près du comptoir Hollandois (48).

Fête dont il est témoin.

Van Nek eut avant son départ le spectacle d'une cérémonie extraordinaire, qui se fit pour le mariage d'une fille du Sabandar avec un des Prêtres de l'Isle; race fort estimée du Roi & & de toute la Nation. Ce Prince accompagné de toute sa Cour, se rendit d'abord à la maison du Sabandar, où l'Amiral pour contribuer à cette fête

(48) Page 172.

publique, le fit ſuivre d'une Compagnie de Hollandois ſous les armes, avec leurs tambours & leurs fifres. On avoit préparé dans la maiſon une grande ſalle, garnie de tapis, au-tour de laquelle les Hollandois ſe placerent. Auſſi-tôt que le Roi & les Seigneurs furent aſſis, on vit paroître un ouvrage rare, dont le mari faiſoit préſent à ſa femme. C'étoit un compoſé de cinq tours, de diverſes couleurs, travaillé avec beaucoup d'art & ſoutenu par quatre roues, qui étoient tirées par plus de ſoixante (49) perſonnes. Enſuite vinrent huit hommes, chacun avec ſon étendard & ſa banderolle; & quatre autres, qui portoient une boëte d'or, ou du moins bien dorée, dans laquelle étoient les pierreries nuptiales. Cent cinquante femmes, qui entrerent après eux, portoient chacune ſon préſent dans un vaiſſeau de cuivre, qu'elles tenoient élevé des deux mains. Elles furent ſuivies de ſoixante dix hommes, avec de grands vaſes de porcelaine remplis de fleurs & de bétel, qu'ils mirent à terre devant les Hollandois, en les invitant à mâcher du bétel. La ſcene fut terminée par une ſorte de gladiateurs,

(49) On ne comprend pas trop la compoſition & l'uſage de cette machine.

VAN NEK. II Voyage. 1601.

qui firent avec beaucoup d'adresse, divers exercices du sabre & du bouclier (50).

Grand festin que le Roi donne aux Hollandois.

Le Roi pria l'Amiral de ne pas mettre à la voile sans avoir reçu de nouvelles marques de son estime, dans un festin qu'il vouloit donner à tous les Hollandois des deux Vaisseaux. En acceptant cette invitation, Van Nek consentit seulement à mener au festin la moitié des équipages des deux Vaisseaux. Le Dimanche, 29, fut choisi pour cette fête. Les Hollandois y trouverent tout ce qu'il étoit possible de présenter à la maniere du pays. Presque tout le peuple de l'Isle avoit été employé à faire la cuisine (51), & le Roi avoit fait faire des tables de roseaux pour les Matelots. Celle des Officiers étoit de bois & bien dressée. La Noblesse donna le divertissement d'un feint combat.

Les Hollandois levent l'ancre.

Enfin les deux Vaisseaux ayant levé l'ancre, traverserent jusqu'à la côte de Celebes, d'où ils firent route pour Patane jusqu'au 14 du mois suivant. Mais étant arrêtés par des vents du Sud-Sud-Ouest, ils resolurent de gouverner vers la Chine, pour tenter quelque commerce dans la riviere de Canton. Le 19,

(50) Pages 172 & 173. (51) Ibid.

ils mouillerent ſur la côte de l'Iſle, de Coyo, qui eſt une des Philippines. Une chaloupe qui fut envoyée à terre, reconnut que les habitans étoient des Sauvages, qui payoient tribut aux Eſpagnols. Le 22, on mouilla ſur la côte d'une autre grande Iſle, dont le nom ne ſe trouve pas dans les Cartes. On lui donna celui de *Lang-hairs-Eyland*, l'Iſle aux longs cheveux, parce que les Inſulaires avoient les cheveux pendans jusqu'au-deſſous des épaules (52).

Iſle qu'ils nomment Lang-hairs Eyland.

Le 20 de Septembre, on ſe trouva près des Iſles du grand Empire de la Chine. Van Nek, ayant fait jetter l'ancre, envoya la chaloupe aux obſervations. Elle rencontra quelques pêcheurs à qui le Pilote demanda où étoit l'Iſle de *St-Juan*. Ils leverent ſept de leurs doigts, en montrant le côté de l'Eſt; d'où l'on conclut qu'ils vouloient dire ſept lieues à l'Eſt. Le 27, en gouvernant au-tour des Iſles, on découvrit une grande Ville, bâtie à-peu-près dans le goût des Villes d'Eſpagne. Les Hollandois, fort ſurpris, jetterent l'ancre à une demi-lieue de cette Ville. Une heure après ils virent venir à bord deux barques Chinoiſes, dont chacune portoit une famille entiere; c'eſt-à-dire

Ils s'approchent de la Chine.

(52) Page 174.

VAN NEK. II Voyage. 1601.

un homme, une femme & quelques petits enfans. Van Nek apprit d'eux que la Ville se nommoit *Macao ;* ce qui redoubla sa surprise, parce qu'il avoit peine à s'imaginer comment il avoit pû tant avancer dans la riviere de Canton. Il envoya aussi-tôt dans un canot deux hommes, dont l'un parloit le Malay & l'autre l'Espagnol, avec ordre de prendre des informations dans la Ville même (53).

Perte qu'ils font de vingt hommes à la vûe de Macao.

Le canot n'étant pas revenu à bord de tout le jour, on découvrit le lendemain de dessus les ponts une foule de peuple assemblé sur une montagne. Les matelots des deux Vaisseaux en conçurent de fâcheux soupçons. Ils craignirent que ce ne fût pour mener leurs compagnons au supplice, parce qu'ils avoient appris du célebre Jean-Hugues *Linschoot* que la Ville de Macao étoit habitée par des Portugais, sous le commandement d'un Gouverneur & d'un Evêque. On résolut d'aller mouiller plus près de la Ville ; mais on fut repoussé par un vent furieux. Les habitans, qui avoient vû paroître la chaloupe & qui reconnurent bien-tôt que les deux Vaisseaux ne pouvoient s'avancer pour la défendre, détacherent sur elle cinq

(53) Page 175.

Jonques, qui l'enleverent à la vûe des deux équipages. Cette funeste avanture couta aux Hollandois leur premier Pilote, nommé Jean *Dircksz*, d'Enchuyse ; un Quartier-Maître de l'Amiral, & dix huit Matelots du *Goude*. Ils s'efforcerent en vain de prendre quelques Jonques, pour envoyer du moins des Lettres à Macao & redemander les prisonniers. Les vents continuerent de souffler avec tant d'impétuosité, qu'après avoir couru plusieurs fois le danger de perir & d'échouer au rivage, on prit le parti de retourner vers Patane, & de remettre à chercher dans ce lieu quelque moyen de retirer les prisonniers (54).

VAN NEK, II Voyage, 1601.

Ils retournent vers Patane.

Les deux Vaisseaux reprirent leur route entre les Isles & le Continent de la Chine. Après avoir passé avec beaucoup de peine & presque toujours la sonde à la main, entre des bancs & bas-fonds, sans pouvoir demander la moindre instruction aux habitans du pays, ils se trouverent au même endroit où ils avoient jetté l'ancre en arrivant dans cette Mer. Leur joie fut extrême de se revoir dans un parage dont ils avoient du moins quelque connoissance. Van Nek fit assembler les équipa-

(54) *Ibid.* & p. 176.

VAN NEK. II Voyage. 1601.

ges, & demanda triſtement ſi quelqu'un pouvoit lui inſpirer quelque moyen de délivrer les priſonniers. Cette entrepriſe paroiſſant impoſſible, on réſolut de continuer le voyage, & le Général prit tous ſes gens à témoins de la néceſſité où il étoit d'abandonner leurs compagnons (55).

Route embarraſſante.

Le 5 d'Octobre on ſe trouva par les dix huit dégrés quinze minutes, où la vûe de quelques oiſeaux blancs annonça, ſuivant la remarque de *Pedro Taydo*, Voyageur Portugais, qu'on n'étoit pas éloigné du grand Banc. Sa ſituation eſt à dix ſept dégrés. Batochine (56) ſe préſenta le lendemain à huit lieues vers l'Oueſt, & le jour d'après on y jetta l'ancre entre deux petites Iſles, ſur neuf braſſes, fond de ſable, à l'abri de tous les vents. Quelques Matelots deſcendirent à terre pour chercher des rafraîchiſſemens; mais trois ou quatre hommes qu'ils avoient vûs ſur le rivage, prirent la fuite en les voyant approcher. On fut obligé de remettre à la voile; & dans le beſoin d'eau, qui étoit devenu fort preſſant, on ſuivit la côte juſqu'à onze dégrés quarante cinq minutes, où l'on trouva une ex-

(55) Pages 176 & 177. Cette Iſle eſt à 15 dégrés 47 minutes.
(56) Autrement *Gilolo*.

VAN NEK. II Voyage. 1601.

cellente rade, à couvert de tous les vents, & si spacieuse que mille Vaisseaux y pourroient mouiller à l'aise. Les Hollandois la nommerent *Baie de La-Folie*, parce qu'ils y trouverent une sorte de prunes à gros noyau, qui faisoient perdre la mémoire à ceux qui en mangeoient avec un peu d'excès ; sur-tout l'amande qui étoit dans le noyau. Cette maladie ne duroit que deux ou trois jours ; mais elle causoit aux malades une sorte de folie que l'Auteur traite d'incroyable (57).

Baye de La-Folie. Origine de ce nom.

La vûe des terres de Patane, à laquelle on arriva le 24, consola les Hollandois de toutes leurs disgraces (58). Le 27, ils découvrirent entre deux montagnes un grand golfe, dans lequel est située l'Isle de *Tikos*, ou *Pulo-Tikos*. Une Jonque chargée de riz, qu'ils eurent le bonheur de rencontrer, soulagea heureusement leur faim. Le Gouverneur de la Ville de Tikos leur ayant envoyé aussi quelques rafraîchissemens, ils firent éclater leur reconnoissance par

Isle & Ville de Tikos.

(57) Page 178.

(58) Le 25, à la hauteur de sept dégrés quarante minutes, la terre leur demeuroit au Sud-Ouest-quart-d'Ouest ; d'où ils conclurent que la situation n'en étoit pas bien marquée dans les Cartes. Ils reconnurent qu'elle couroit du Sud à l'Est, & du Nord à l'Ouest, sans aucun golfe ; au lieu qu'on y trouve un grand golfe dans les Cartes.

VAN NEK. II Voyage. 1601.

des présens proportionnés au bienfait. Cette Isle est à sept dégrés un tiers de latitude septentrionale. À huit lieues de là, vers le Nord, est une grande Ville nommée *Ligor*, où les Chinois envoient tous les ans quatre grandes Jonques pour y charger du poivre (59). Le Commis de l'Amiral s'étant rendu à Tikos pour y prendre des informations, ramena trois busles, qui étoient un nouveau présent du Gouverneur. Cet Officier Indien étoit un vieillard à cheveux gris, vêtu fort proprement, & dont l'air inspiroit du respect. Il offrit aux Hollandois de leur livrer, dans l'espace de huit jours, un assez grande quantité de poivre. Mais ils refuserent civilement cette faveur, parce que la rade ne leur parut pas trop bonne.

Les Hollandois arrivent à Patane où ils prennent du poivre.

Ils se rendirent enfin, le 27 de Novembre, devant la ville de Patane, où ils reçurent d'abord toutes les civilités dont les Indiens ne sont point avares dans les Villes de commerce. Ils y convinrent d'un prix raisonnable pour le poivre, & Van Nek se proposa d'y laisser quelques-uns de ses gens pour com-

(59) Les Hollandois reconnurent ici que la hauteur de Patane n'est pas de sept dégrés & demie, puisque la pointe où cette Ville est située étoit d'un demi-dégré plus au Sud que l'Isle de Tikos, à huit dégrés cinquante six minutes du Nord.

mencer l'établissement d'un Comptoir. Ce ne fut pas néanmoins sans avoir quelque chose à souffrir, & beaucoup à redouter, de la jalousie des Portugais & des Siamois. Mais la prudence & le courage de Van Nek, soutenus par ses présens, lui firent surmonter toutes les difficultés (60).

VAN NEK. II Voyage. 1601.

Fête à laquelle Van Nek est invité.

Ses peines furent mêlées d'ailleurs de quelque plaisir. Le 14 de Juin fut un jour de triomphe à Patane, & la Reine fit inviter l'Amiral Hollandois à cette fête avec les gens de sa suite. Il y alla suivi de ses Commis, que les Indiens nommoient ses (61) Gentilshommes, de *Roelof Roelofsz* Auteur du Journal, & de cinquante Mousquetaires, autant pour sa sûreté que pour faire honneur à la Reine. Près de quatre mille habitans vinrent au-devant de lui, armés à leur maniere, avec cent cinquante six grands éléphans dont quelques-uns étoient magnifiquement équipés. La Reine étoit elle-même à la tête de cette troupe, avec la Princesse sa fille, montées toutes deux sur le même élephant. Lorsque les Hollandois se furent approchés, douze de leurs trompettes, fort galamment vêtus, avec des banderolles couleur d'o-

(60) Page 180 & suiv. (61) Page 182.

VAN NEK. II Voyage. 1602.

range à leurs inſtrumens, commencerent à ſonner ſur l'air de la chanſon *Guillaume de Naſſau*. Cette fanfare ſurprit agréablement la Reine. Elle fit paſſer les Hollandois proche de ſon élephant, pour ſe donner le plaiſir de les conſiderer. Mais l'Auteur ne donne pas plus d'étendue à cette deſcription (62).

Deſcription de Patane.

Il obſerve que le Fauxbourg de Patane eſt auſſi long que l'étoit, dit-il, l'ancienne Amſterdam, mais qu'il eſt fort étroit; & que de même, la Ville eſt étoite & longue. Du côté de la terre elle eſt environnée d'un marais, & deffendue à la maniere du pays par une paliſſade de grandes poutres quarrées, un peu dégroſſies ſeulement par les côtés, fort enfoncées en terre, & ſi proches qu'elles ſe touchent. Elles ne s'élevent pas moins, au-deſſus du rez-de-chauſſée, que le grand mât d'un Vaiſſeau depuis le haut-pont juſqu'à la hune. Du côté de la mer, la Ville eſt fermée par une petite riviere, qui coule le long des maiſons. Elle ne manque pas d'artillerie; & l'Auteur la met au rang, non ſeulement des plus belles, mais des plus fortes places des Indes. Les Siamois y ont trois Temples, qu'ils nom-

(62) Page 187.

ment

VAN NEK II Voyage. 1602.

Temples & Idoles des Siamois dans cette Ville.

ment Pagodes, & dans l'un desquels on voioit une statue dorée, de la hauteur d'un cheval, quoiqu'en figure d'homme assis, qui tenoit une main baissée & l'autre levée. De chaque côté, il avoit un grand dragon doré, & près de chaque dragon une statue de pierre, dont l'une représentoit un homme & l'autre une femme, toutes deux les mains jointes. Dans le second Temple, on voioit une autre Idole de la même figure, mais moitié dorée & moitié peinte en rouge. Celle du troisieme Temple n'avoit qu'une raie dorée sur la poitrine. Derriere l'autel de la derniere, on découvroit une autre petite Idole de figure humaine, avec une grosse tresse de cheveux sur la tête, qui avoit assez l'air d'une corne. Un Prêtre Siamois, qui invita quelques Hollandois à manger chez lui & qui leur fit beaucoup de caresses, leur dit que ces statues étoient le grand Dieu. Il avoit aussi dans sa maison, sur un petit autel, trois petites Idoles de metal, avec un rideau qui les couvroit. Son nom étoit Brabala. Mais comme il ignoroit le Portugais & le Malais, on ne put tirer de lui d'autres lumieres. La mosquée des habitans du pays, qui sont Mahométans, étoit dorée avec

Van Nek. II Voyage. 1602.

beaucoup d'art (63).

Observations sur le Royaume de Patana.

Le Royaume de Patane est d'une grande étendue, & si peuplé (64) qu'il peut mettre sous les armes cent quatre vingt mille hommes ; mais la nation n'est pas naturellement guerriere. Patane & sa banlieue ne contiennent pas néanmoins plus de dix mille habitans, dont un tiers est composé de Malais ou de Mores, un tiers de Chinois ou de Metifs, c'est-à-dire, d'un mêlange de diverses nations, & l'autre de Siamois, dont la plupart habitent les champs & les cultivent. Les Patanois ont plus de Vaisseaux sur mer que Bantam, Jahor, Pahan, & leurs autres voisins. Ils entendent fort bien la navigation ; & leurs rivieres, qui sont belles & en grand nombre, leur donnent continuellement l'occasion de l'exercer. Cependant ils ont un fond de paresse, qui leur donne de l'éloignement pour le travail ; sur-tout les Malais, qui ne vivent que de leurs fruits & de leur pêche. Ils épousent deux ou trois femmes, ausquelles ils joignent autant de concubines qu'ils en peuvent nourrir.

(63) Page 488.

(64) Victor *Sprinckel*, premier Commis Hollandois à Patane, fut appellé à l'Assemblée des Etats, où les listes des Villes, des Bourgs & des Villages formoient ce nombre.

Les biens des personnes riches consistent en domaines, & en Esclaves. Tous les arts & les métiers sont exercés par les Chinois, qui ont aussi le commerce entre leurs mains. Leurs Facteurs sont toujours en voyage, & portent, dans toutes les parties des Indes, des porcelaines, des *Poeles*, des chaudrons, toutes sortes de ferrures, des viandes seches & fumées, du poisson sec & salé, diverses sortes de toiles, &c. En retour ils apporterent plusieurs especes de bois, pour la construction des édifices, des rattangs, des cordages, du riz, des petits-pois verds, de l'huile de noix de coco, des fruits, des peaux de bufles, de vaches, de boucs, de cerfs, de lapins, de lievres, &c. Ils vendent aussi le poivre qui croît à Patane & dans quelques autres lieux voisins; mais il y est toujours un peu plus cher qu'à Bantam (65). Ils vendent des saroy-bouras. C'est le nom qu'ils donnent à certains nids d'oiseaux, que les paysans vont chercher dans le creux des rochers, le long des côtes de la mer; marchandise si recherchée des Seigneurs & des personnes riches, qu'elle se vend à la Chine jusqu'à trois ou quatre piastres la livre (66).

VAN NEK II Voyage. 1602.

Nids d'oiseaux qui se mangent.

(65) Page 189 & suiv. (66) Page 191.

VAN NEK. II Voyage. 1602.

Le terroir de Patane eſt d'ailleurs très fertile. Il abonde en riz, en beſtiaux & en volailles. Les paons y ſont communs, & les plumes de leur queue s'emploient, pour ornement, au-tour des viandes qu'on ſert aux tables des Grands. Les cerfs, les lievres & les lapins n'y ſont pas plus rares, non plus que les fruits, & les oiſeaux ſauvages & privés. On compte, entre les principaux fruits, les durions, les mongaſtons, les ananas, les lanciats, les ramboutans, les piſſans, les grenades, lés oranges, les *limons gibol*, qui ſont un autre eſpece d'orange venue de la Chine, les mamplans, les batians, & les centuls (67).

Tribut que Patane paye au Roi de Siam.

Les Rois de Patane payent au Roi de Siam le tribut annuel d'une fleur d'or, & de quelques habits de velours ou d'écarlate. La Reine qui gouvernoit l'Etat depuis la mort de ſon mari,

Caractere de la Reine de Patane.

étoit âgée d'environ cinquante ans. Elle paſſoit preſque tout le jour dans ſon Palais avec ſes femmes d'honneur, à qui cette qualité ôtoit le pouvoir de ſe marier. Lorſqu'elle ſortoit du Palais, ſa ſuite étoit toujours fort nombreuſe. Si elle s'arrêtoit dans quelqu'autre lieu, elle y traitoit avec profuſion tous ceux

(67) Page 192.

VAN NEK, II Voyage, 1602.

qui l'avoient accompagnée. Lorsque les Hollandois allerent prendre congé d'elle, & qu'ils lui recommanderent les Facteurs qu'ils laissoient dans ses Etats, elle leur promit une protection constante, mais à condition que leur conduite répondît à ses esperances, & surtout qu'ils ne tombassent jamais dans l'yvresse. Elle leur fit des excuses de ne les avoir pas traité assez souvent. C'étoit, dit-elle, un devoir de civilité qui convenoit à une femme. Elle les pria de revenir à Patane, chaque fois qu'ils feroient le voyage des Indes. En disant le dernier adieu à l'Amiral, elle lui fit present d'un poignard doré; elle lui recommanda de secourir les Vaisseaux de Patane, dans les occasions qui pourroient s'offrir. Enfin, il ne manqua rien aux témoignages de sa bonté & de sa politesse (68).

1603. Retour de Van Nek en Hollande.

Van Nek quitta la rade de Patane le 23 d'Août 1602, avec deux Vaisseaux de Zélande qui y étoient arrivés pendant son séjour, & qui devoient revenir de conserve avec lui. Mais s'étant séparé d'eux à Bantam, il continua sa route jusqu'au 23 Janvier 1603, que se trouvant à la hauteur de trente trois dégrés, il crut, suivant l'estime, être

(68) Page 194 & suiv.

VAN NEK. II Voyage. 1603.

Sud & Nord avec la pointe occidentale de Madagascar. Le 13 du mois de Février, il découvrit deux voiles, qu'il prit pour les deux Vaisseaux Zélandois, dont il s'étoit séparé à Bantam. Mais ayant reconnu que c'étoit un (69) François & un Anglois, il apprit d'eux qu'ils venoient d'Achin. L'Anglois avoit sa charge de poivre, & le François n'avoit pu s'en procurer plus de quinze lastes. Mais ils étoient tous deux en fort bon état ; au lieu que le Vaisseau de Van Nek étoit en proie aux maladies, à la faim, à la soif & presqu'au desespoir. De cent vingt deux hommes, on en comptoit vingt au plus qui fussent capables de travailler. L'Isle de Ste-Hélene, où l'on relâcha le 2 de Mars apporta du soulagement aux malades. Mais après avoir passé la Ligne, les deux Vaisseaux retomberent dans la même infortune. L'équipage du Gou-de se vit rédit à mettre la girouette pour signal de péril, parce que tout le monde étoit si foible qu'il n'y avoit plus personne en état de gouverner. L'*Amsterdam* y envoya quatre hommes quoiqu'il ne fût gueres lui-même dans une situation plus heureuse. Ils n'y trouve-

(69) C'étoit le second Vaisseau du voyage de *Pyrard*. Voyez ci-dessous.

rent que des objets de douleur & de compassion. On avoit perdu quantité d'hommes ; & le nombre de ceux qui résistoient encore aux maladies n'étoit que de douze, en y comprenant le Pilote & les Commis. Wernaer Vanderdoes, premier facteur de Ternate dans l'origine du comptoir, & fils du Seigneur de *Noertwick*, mourut sur l'*Amsterdam* (70). Après avoir été long-tems dans une si miserable extrêmité, les deux Vaisseaux relâcherent enfin à Portland en Angleterre, d'où ils allerent mouiller le 15 de Juillet 1604, devant *Rammekens* en Zélande (71).

VAN NEK. II Voyage. 1603.

Voyage & retour des trois autres Vaisseaux de Van Nek.

Six semaines après, on vit arriver au Texel, avec une pleine cargaison, les trois autres Vaisseaux qui étoient partis depuis quatre ans sous les ordres de Van Nek, & qu'il avoit laissés derriere lui vers l'Isle d'Annobon. Ils avoient fait le voyage avec plus de bonheur que de conduite. S'étant présentés sur la côte de Sumatra, dans un tems où le souvenir de Van Caerden y rendoit encore les Hollandois fort odieux, il avoient été repoussés avec une violence qui leur avoit couté trois de leurs gens. De-là diverses agitations les avoient conduits jusqu'au Royaume de

(70) Pages 211 & 212. (71) Page 213.

VAN NEK. II Voyage. 1603.

Camboya, où loin d'être traités plus favorablement ils avoient eu vingt trois hommes massacrés par leur imprudence. Leur Amiral même ayant été retenu prisonnier par les Indiens, n'avoit obtenu la liberté qu'à des conditions humiliantes. Ils s'étoient rendus à *Kayhan*, où ils avoient couru les mêmes dangers. Enfin ils n'avoient trouvé de faveur que sur la côte de Patane, après avoir appris que Van Nek s'y étoit arrêté long-tems & qu'il y avoit laissé quelques Hollandois pour l'établissement du commerce. Les trois Navires y avoient pris leur charge de poivre; mais le *Harlem* ne s'étant pas trouvé en état de finir le voyage, on avoit été contraint de le décharger & de le livrer aux flammes. Cependant ayant remis à la voile, avec deux autres Vaisseaux Hollandois qui revenoient de la Chine & qui avoient enlevé une Caraque Portugaise richement chargée, ils apporterent à la Compagnie une heureuse augmentation de joie & de (72) richesses.

(72) Page 220 & précédentes.



1600. INTRODUCTION.

§ II.

VOYAGE DE DEUX VAISSEAUX *Hollandois au Royaume d'Achin, lié avec ceux de VAN CAERDEN & de VAN NEK.*

DAns le dessein qu'on s'est proposé, de mettre, autant qu'il est possible, entre des Relations qui n'ont gueres d'autre rapport ensemble que par le fond du sujet, une espece d'ordre historique qui puisse servir du moins à faire connoître les progrès de chaque nation dans leurs établissemens & dans leur commerce, c'est ici que doit se présenter le voyage de deux Vaisseaux Brabançons (73), partis en 1600 de conserve avec la flotte de l'Amiral Van Nek, & destinés pour Achin. Les disgraces qu'on a vûes essuyer dans ce Port, à Van Caerden & à quelqu'autres Hollandois, doivent donner de la curiosité pour les suites de leurs differends; & l'interêt en doit même augmenter pour le sort de deux Vaisseaux, qui, sans

(73) C'est-à-dire, de la nouvelle Compagnie, qui étoit composée de Marchands la plupart Brabançons. Ces deux Vaisseaux se nommoient l'*Aigle-blanc* & l'*Aigle-noir*.

Voyage au Royaume d'Achin. 1600.

être informés de ces événemens, alloient s'exposer aux mêmes périls dans les lieux où la nation Hollandoise étoit devenue fort odieuse.

Triste & longue navigation.

Leur navigation n'a de remarquable qu'un excès de misere, causée par la faim & la soif, qui donna lieu à quelques séditions d'un dangereux exemple.

Trois révoltes extraordinaires.

Dès le 5 de Juillet, c'est-à-dire, environ trois semaines après leur départ, la crainte du mauvais tems, qui leur avoit déja causé de l'embarras dans la route, ayant porté le Conseil à regler les rations, vingt cinq ou vingt six Matelots conspirerent de déserter. Ils se saisirent des piques, & quelques-uns monterent dans la galerie, pour aller démarrer le canot, qui étoit à la touë derriere le Vaisseau. Cependant leur dessein fut prévenu, & le Capitaine leur proposa des rations plus fortes. Plusieurs se laisserent vaincre. Mais les autres se défiant de cette offre & craignant que dans la suite on n'arrêtât leurs gages pour leur faire payer ce qui étoit au-dessus du premier reglement, demeurerent fermes dans leur résolution. Un d'entr'eux se jetta dans la mer pour gagner la côte d'Angleterre à la nage, & son exemple entraîna onze de ses compagnons. Le Capitaine les suivit

dans la chaloupe. Quoiqu'ils fussent déja au rivage, ils se rendirent enfin à la promesse d'un pardon général & d'une plus forte ration. Le Chirurgien, qui étoit yvre, fut le seul qui s'obstina ; mais il fut jetté malgré lui dans la chaloupe & reconduit (74) à bord. On apprend dans ce récit combien l'obéissance est contrainte, sur mer, & par conséquent ce qu'il en coute aux Officiers pour contenir les Matelots dans la soumission. Le mal est encore plus dangereux lorsqu'il vient de ceux mêmes qui sont établis pour le reprimer, & l'Auteur veut nous apprendre par le second exemple qu'on n'y peut apporter un remede trop sévere & trop prompt. Les deux Vaisseaux Brabançons s'étant séparés de la flotte de Van Nek, *Jansz*, Prévôt d'un des deux bords, obligé par son office à faire regner l'ordre, fut le premier qui se plaignit outrageusement de la mauvaise qualité des nourritures. Cette violence le fit mettre aux fers, avec la résolution de lui faire son procès. Quelques jours après, les deux Vaisseaux ayant relâché dans l'isle d'Annobon, il fut condamné par le Conseil à être de-

(74) Voyage de deux Vaisseaux à Achin, *ubi sup.* Tome II, p. 280.

Voyage au Royaume d'Achin. 1600.

ferté (75). On le conduisit au rivage vers le soir ; mais le Gouverneur Portugais n'ayant pas voulu permettre qu'on le fît descendre, il fut mené vers une autre pointe de l'Isle, où les habitans s'opposerent encore à l'approche de la chaloupe. On ne voulut point employer la violence dans un lieu d'où les Hollandois vouloient tirer des rafraîchissemens, & l'éxecution de la Sentence fut suspendue jusqu'au départ. Alors on donna quelques hardes au criminel, avec un sac remplie de pain ; & sans autres secours il fut abandonné sur une pointe où l'on n'avoit vû paroître personne (76).

Courage brutal de trois Matelots Hollandois.

La troisieme révolte fait prendre une étrange idée du caractere des matelots Hollandois. Trois d'entr'eux, nommés *Hendritsz*, *Jacobsz* & *Woutersz* ayant été mis aux fers pour quelque mutinerie, les deux premiers trouverent le moyen de s'en délivrer, & se rendirent audacieusement à la chambre du Capitaine, pour demander qu'on leur fît justice & qu'on prononçât leur Sentence. Le Conseil assemblé leur ordonna d'attendre & de retourner à leur prison. Ils refuserent d'obéir, en protestant que la nécessité d'attendre leur pa-

(75) *Ibid.* p. 291 & 292. (76) *Ibid.*

toiſſoit plus inſupportable que la mort, & qu'ils vouloient être jugés. Cette réponſe n'ayant paſſé que pour une ridicule bravade, ils allerent tirer des fers leur troiſieme compagnon, & s'étant emparés tous trois fort adroitement de la chambre aux poudres, ils s'y mirent en défenſe, avec menace de mettre le feu aux poudres ſi le Conſeil ne leur faiſoit pas une compoſition avantageuſe (77). Ils chaſſerent deux canoniers, qui étoient de garde & tirerent un baril de poudre. Mais dans la chaleur d'une ſi furieuſe entrepriſe ils n'avoient pas eû la précaution de prendre du feu. Un d'entr'eux, qui ſortit pour en faire, fut ſaiſi & lié pieds & mains à un canon. Les deux autres n'en parurent pas moins diſpoſés à ſe défendre; mais ils perdirent courage contre le nombre, & leur Sentence fut prononcée le 20 d'Avril. On condamna les deux plus mutins à paſſer par les armes, & le troiſieme à ſouffrir trois fois la grande calle par-deſſous la quille; ce qui fut éxecuté le 23 (78).

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1600.

1602. Arrivée des Vaiſſeaux dans l'Iſle de Sumatra.

Après avoir tenu la mer pendant plus d'un an, & perdu quarante un hommes par les maladies, les Hollandois arriverent dans un Port de l'Iſle de Su-

(77) Page 294. (78) *Ibid.* & p. 295.

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1602.

matra, que l'Auteur n'a pas (79) nommé, mais qui leur parut un lieu de délices à la fin d'un si pénible voyage. Quelques pyrogues Indiennes leur apporterent d'abord diverses sortes de rafraîchissemens, qui furent troqués pour de viles marchandises. Mais un Capitaine du pays étant venu à bord, avec un Interprete qui parloit un peu le Portugais, leur fit demander qui ils étoient & quel étoit leur déssein. Comme ils ignoroient encore la fâcheuse avanture des Zelandois & de Van Caerden, ils répondirent qu'ils étoient des marchands Hollandois, partis de leur pays pour apporter des marchandises aux Indes & pour y acheter du poivre. On leur répondit qu'ils trouveroient facilement de quoi charger les deux Vaisseaux.

Trahison des Insulaires.

Ils commencerent à traiter dans cette esperance. Le prix du poivre fut reglé. Plusieurs Marchands & quantité de Matelots des deux bords furent invités à descendre sous divers prétextes. On les fit même consentir à prendre une loge dans la Ville. Mais les Officiers Indiens ne pensoient qu'à les trahir. Un jour que les trois Marchands,

(79) Page 299. On verra dans la suite que c'est *Tikou*.

nommés *Pieterſz, Loſt & Seneſcal* revenoient des Vaiſſeaux à la loge, ils y furent arrêtés tumultueuſement, avec le chagrin d'apprendre que pluſieurs de leurs compagnons avoient été maſſacrés, & que le reſte étoit dans les fers. Ils furent liés eux-mêmes; & les habitans ſe diſputoient entr'eux le droit de les mener, dans l'eſperance d'en tirer une groſſe rançon. Cependant quelques-uns paroiſſoient les plaindre; tandis que d'autres employoient toutes ſortes de ruſes pour ſçavoir d'eux combien il reſtoit de gens ſur les deux (80) Vaiſſeaux.

Voyage au Royaume d'Achin. 1602.

On leur ôta juſqu'à la liberté d'informer leurs Officiers du malheur qui leur étoit arrivé, & cette contrainte auroit duré plus long-tems ſi leurs bleſſures n'euſſent fait craindre aux Indiens de perdre par leur mort le prix qu'ils eſperoient pour leur liberté. On leur permit enfin d'écrire à bord que cinq de leurs compagnons avoient été tués, & qu'on mettoit la rançon des autres à trois mille pieces de huit; ſur quoi l'on offroit néanmoins de rabattre le prix des marchandiſes, qui montoit à ſeize cens. A cette condition, on offroit aux

Pluſieurs Hollandois tués ou priſonniers.

(80) Page 301. & ſuivantes.

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1602.

Hollandois des deux Vaisseaux la liberté du commerce.

Ressentiment du Roi d'Achin contre les Hollandois.

Cependant les prisonniers furent transferés dans la maison du Gouverneur, pour y demeurer jusqu'au payement de leur rançon, ou pour être conduits à la Cour d'Achin. Quelques Indiens crurent les consoler beaucoup en leur apprenant la cause de leur malheur. Ils leur raconterent que deux Vaisseaux de leur nation avoient emporté mille barres de poivre sans les avoir payées, & que pour se dédommager de cette perte le Roi étoit résolu de faire arrêter tous les Hollandois.

Le Conseil des deux Vaisseaux chargea un Marchand, nommé *Ravinck*, d'aller représenter au Gouverneur, qu'après avoir fait perir cinq hommes & s'être saisi d'un grand nombre de marchandises, il n'y avoit pas de justice à demander une si grosse somme pour la rançon des prisonniers; que c'étoit de bonne foi & sur la confiance qu'on avoit cru devoir aux habitans qu'on avoit entrepris de négocier avec eux; qu'on ne leur avoit donné aucun sujet de reproche, & qu'à l'égard du poivre que d'autres Marchands leur avoient enlevé sans payer, on étoit très persuadé que cette accusation ne

regardoit que les Anglois (81).

Loin de se rendre, le Gouverneur soûtint avec fermeté que c'étoit la même nation, la même langue, les mêmes vêtemens, & que des Marchands du même pays ne devoient pas ignorer ce qui appartenoit à leurs interêts communs. Ravinck fut renvoyé avec cette réponse, accompagné d'un Interprete pour la confirmer. Le Conseil des deux Vaisseaux envisageant les difficultés d'un œil tout different, consentit au payement de la rançon, & fit offrir d'envoyer ce qui restoit à payer. Mais il s'éleva un autre obstacle de la part du Conseil de la Ville, qui se plaignit de n'avoir eu aucune connoissance de ces propositions, & qui prétendit que les marchandises des Hollandois ayant déja été confisquées & distribuées ne devoient pas être comprises dans le Traité. Il demanda que sans égard aux marchandises, les Hollandois laissassent le plus grand de leurs deux Vaisseaux pour la rançon des prisonniers, ou qu'ils payassent quatre mille pieces de huit. Ravinck étant

Loix tyranniques qu'on veut leur imposer.

(81) Voyez ci-dessus la Relation de Van Caerden, où les mêmes Hollandois dont le Roi d'Achin se croyoit offensé avoient paru choqués d'être pris pour des Anglois. Ces deux Relations demandent d'être lûes successivement.

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1602.

tombé malade à bord, la navigation fut interrompue pendant quelques jours, d'autant plus qu'aucun des habitans ne vouloit porter ces nouvelles demandes aux Hollandois, dans la crainte d'être arrêté sur les Vaisseaux. Un des prisonniers obtint enfin la permission de s'y rendre. Il étoit chargé par les habitans d'expliquer leurs prétentions; & par ses compagnons, de prier leurs Officiers d'enlever des Indiens & des Jonques, ou d'effrayer la Ville par le bruit du canon. Le Conseil des Vaisseaux ne fit qu'une réponse vague aux habitans; mais exhortant les prisonniers à ne rien épargner pour leur délivrance, il les fit avertir qu'on envérroit la nuit une chaloupe & un canot à l'embouchure de la riviere, soit pour recevoir ceux d'entr'eux qui pourroient s'échapper, soit pour enlever quelques habitans. Cette résolution fut éxecutée; mais les Indiens ayant remarqué que l'entrée de leur riviere étoit gardée pendant la nuit, il arriva non seulement qu'ils eurent plus d'éloignement pour se rendre à bord, mais qu'ils refuserent aussi à leurs captifs la permission d'y envoyer, & que toutes les communications furent interrompues (82).

(82) Pages 304 & 305.

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1602.

Les prisonniers Hollandois sont abandonés de leurs Vaisseaux.

On étoit au 21 du mois d'Août. Les deux Vaisseaux ne recevant plus de lettres des prisonniers prirent le parti de lever l'ancre, triste nouvelle pour des malheureux qui languissoient dans un dur esclavage (83). Cependant ils se flatterent que les Vaisseaux n'avoient fait voile que pour prendre des Jonques ou des Indiens & qu'ils reviendroient après s'être mis en état de les délivrer. Mais ils furent trompés dans cette attente. Leur désespoir fut qu'en partant, le Conseil n'eût pas donné du moins quelque signal. Ils auroient entrepris de se sauver à la nage. Leur respect pour la négociation avoit eu la force de les arrêter, dans la crainte, qu'on ne leur reprochât de l'avoir troublée par des tentatives indiscrettes. Ils s'accuserent amerement d'avoir fait la sacrifice de leur liberté à l'esperance d'obtenir celle du commerce.

Leur situation.

Ils étoient au nombre de douze, six de chaque Vaisseau, dépourvus de toutes les commodités de la vie, & même de vêtemens, dont quelques uns n'avoient pas assez pour couvrir leur nudité. Le lieu dans lequel il se voioient abandonnés étoit un canton détourné & sans commerce. Il n'y passoit point

(83) Page 306.

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1602.

Complot qu'ils forment pour leur fuite.

d'étrangers, dont ils puſſent eſperer du ſecours ou de la conſolation. Dans une ſituation ſi triſte, où ils ne pouvoient plus rien attendre que d'eux mêmes, ils délibererent enſemble ſur les moïens de ſe dérober à l'eſclavage. Depuis le départ des deux Vaiſſeaux ils étoient moins obſervés, & leurs Maîtres ne leur refuſoient pas la liberté de ſe voir entr'eux. Quelques - uns s'étant communiqué leurs idées reſolurent de ſaiſir l'occaſion d'une Jonque Malabare, qui étoit arrivée dans la rade & dont le Patron les traitoit civilement. Ils s'imaginerent qu'en ſe rendant quelque jour ſur la Jonque, ſous prétexte de la viſiter, ils pourroient s'emparer de quelque barque ou de quelque canot qui ſerviroit à leur fuite (84).

Sages repreſentations d'un Malabare.

Deux d'entr'eux ſe chargerent d'aller d'abord à la Jonque. Ils s'ouvrirent au Patron Malabare & lui demanderent conſeil. Loin de condamner leur deſſein, il admira le courage qui leur faiſoit tout entreprendre pour ſortir de leurs chaînes & pour éviter de tomber entre les mains des Portugais, qui vivoient dans une grande correſpondance avec le Roi d'Achin. Il leur repre-

(84) Page 307 & ſuiv.

senta seulement que dans une entreprise dont leur vie paroissoit dépendre, ils ils ne pouvoient observer trop de mesures, & qu'ils devoient regarder comme un grand obstacle de ne pas sçavoir la route de Bantam, qui étoit d'environ cent lieues, sur une côte dangereuse, où l'on rencontroit souvent des Pirates, qui passoient pour Anthropophages, & dont on ne pouvoit attendre de plus grande faveur qu'une rigoureuse servitude. Cette affreuse peinture ne fut pas capable de les refroidir. Ils promirent au Patron que si la fortune leur étoit favorable ils le rembourseroient avantageusement de tous ses frais ; & sur cette assurance les Malabares leur promirent tout le secours qui dépendoit d'eux, tel que de faire force de voiles, de leur fournir de l'eau, des vivres, des rames, des fusils, des javelines & des (85) boucliers.

Après de si heureuses conventions, les deux captifs assemblerent leurs compagnons pendant la nuit. Ce recit les combla de joie. Ils résolurent ensemble de se saisir de leur propre chaloupe, qui étoit demeurée dans la riviere, ou de quelques unes des barques In-

(85) Pages 307 & 308.

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1602.

diennes, qui y étoient en assez grand nombre. Ils élurent pour Capitaine, à la pluralité des voix, Guillaume *Senescal*, auquel ils préterent serment d'obéissance & de fidélité. Ils convinrent aussi que si quelqu'un d'entr'eux prenoit la fuite, il seroit permis aux autres de le tuer. Le Malabare à qui toutes leurs résolutions furent communiquées dès le lendemain, paroissant ferme dans le dessein de les servir, l'éxecution fut reglée pour le jour suivant. Cependant, comme leur chaloupe étoit sans agrets & qu'il falloit employer la force pour se rendre maîtres d'une autre barque, ils se munirent au defaut d'armes, chacun d'un gros levier. Le Patron leur recommanda de prendre le tems de la nuit suivante, quoiqu'il parût étonné de leur hardiesse, & qu'il ne cessât pas d'admirer ce qu'ils osoient entreprendre avec si peu de forces & sans armes (86).

Pourquoi leur complot est sans effet.

Ce fut parmi ces témoignages d'étonnement qu'il lui vint à l'esprit de leur demander si *Pietersz*, leur premier Commis, étoit dans le projet de leur fuite. Ils lui répondirent qu'il n'en avoit aucune connoissance. En effet, ils avoient compris qu'il seroit trop

(86) *Ibidem.*

difficile de le ſauver, parce qu'il étoit plus étroitement gardé que les autres & qu'ils craignoient qu'on n'apportât plus de diligence à le reprendre. D'ailleurs ils n'étoient pas bien diſpoſés pour lui, depuis qu'ils croyoient avoir une partie de leur infortune à lui reprocher. Cependant le Patron leur ayant déclaré qu'il ne les aſſiſteroit pas ſi Pieterſz n'étoit avec eux, & qu'il vouloit ſe faire honneur à Bantam d'avoir délivré un Officier de conſidération, ils furent obligés de s'ouvrir au Commis qui apprit leur réſolution avec beaucoup de joie. Mais une autre difficulté fit changer abſolument les diſpoſitions des Malabares. Ils s'apperçurent que les habitans de la Ville avoient mis une garde ſur le rivage, pour obſerver leurs priſonniers. Cet obſtacle leur parut ſi invincible, qu'ils renoncerent entiérement à ſe mêler d'une affaire ſi délicate (87).

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1602.

Les Hollandois, retombés dans le déſeſpoir, eſſuyerent pendant quelques mois tout ce que le chagrin & la miſere ont de plus inſupportable. Nuit & jour ils formoient de nouveaux projets, avec la douleur de les voir toujours manquer par quelque fâcheuſe

Leur déſeſpoir.

(87) Page 309 & ſuiv.

Voyage au Royaume d'Achin. 1602.

circonſtance. S'il leur reſtoit quelque reſſource, elle n'étoit que dans l'eſperance de voir repaſſer leurs Vaiſſeaux pour les racheter, lorſqu'ils auroient achevé leur cargaiſon. Quelquefois les habitans leur diſoient que le Roi d'Achin étoit réſolu de faire la paix avec les Hollandois & de leur accorder la liberté du Commerce. Mais c'étoit inſulter à leur peines ; car d'autres venoient les aſſurer auſſi-tôt qu'ils devoient être transferés à Achin, où ils ſeroient obligés de renier leur foi, s'ils n'aimoient mieux être expoſés aux éléphans ou vendus aux Portugais pour l'eſclavage. Ces diſcours à la verité n'étoient que des bruits populaires. Le Gouverneur, à qui ils en faiſoient des des plaintes, menaçoit de punir ceux qui les entretenoient de ces fables. Il les aſſuroit même que le Roi aimoit peu les Portugais, & que malgré la liberté qu'il leur accordoit d'exercer le Commerce dans ſes Etats, il n'avoit jamais ceſſé de ſe défier d'eux. L'opinion qu'il en avoit fut bientôt juſtifiée. Vers le même tems, une flotte Portugaiſe de plus de ſoixante voiles parut ſur les côtes d'Achin, pour exiger du Roi la ceſſion d'un Iſle où ils vouloient bâtir un Fort, ſous prétexte d'aſ-

Le Roi d'Achin ſe défie des Portugais avec raiſon.

ſurer

ſurer leur Commerce contre les prétentions des Hollandois (88). Le Roi leur refuſa ce qu'ils oſoient demander avec tant de hauteur, & ne leur permit pas même de faire de l'eau dans ſes rivieres. Mais il conçut que s'il n'avoit toujours les yeux ouverts pour ſa deffenſe, il ne devoit s'attendre de leur part à rien moins qu'une invaſion. Cependant la flotte Portugaiſe ſe retira ſans avoir rien entrepris (89).

Autre complot des priſonniers Hollandois.

Les priſonniers Hollandois ſe reſſentirent de cet évenement, par l'ordre que le Roi donna de les mieux traiter. Mais il fut ſi mal exécuté, qu'un de leurs compagnons mourut d'un flux de ſang. Au milieu de tant d'inquiétude & d'ennui, le 6 d'Octobre apporta de nouvelles eſperances. Quelques-uns d'entr'eux ayant obſervé une petite barque qui étoit prête à mettre à la voile, ils prirent tous la réſolution de s'en ſaiſir. Le tems leur parut favorable, parce que la lune étant nouvelle & les nuits fort pluvieuſes, la garde étoit devenue moins exacte (90).

Ils convinrent de ſe raſſembler ſur le rivage à minuit. Tous s'y trouverent à l'exception de deux, qui avoient été

(88) Page 312. (89) *Ibidem.* (90) *Ibid.*

Voyage au Royaume d'Achin. 1602.

nommés pour faire l'arriere - garde. On les attendit l'efpace d'une heure. Mais un bruit qui fe fit entendre alors dans la Ville, jetta ces malheureux fugitifs dans un extrême embarras. Ils regrettoient mortellement d'abandonner leurs deux compagnons. Cependant comme le bruit croiffoit, ils s'encouragerent à pouffer leur entreprife. Les barques étoient à quelque diftance du rivage. Ils fe mirent dans l'eau jufqu'à la ceinture, pour fe rendre à celle où ils avoient attaché leurs efperances. Un d'entr'eux fe mit dans un petit canot avec le bagage, pour aller attendre fes compagnons à l'embouchure de la riviere, & un autre fe chargea de lever l'ancre. Les fept qui demeuroient, armés chacun d'un gros levier, attaquerent la barque, d'où ils chafferent fept ou huit hommes, les forcerent de fe jetter dans l'eau. Il ne leur reftoit qu'à s'avancer promptement à l'embouchure de la riviere (91).

Comment il manque encore.

Mais on s'étoit apperçu dans la Ville que les prifonniers avoient difparu, & chacun cherchoit le fien. On étoit allé d'abord au marché, où l'on tenoit ordinairement quelques pirogues, dont on les foupçonnoit de s'être faifis. De-

(91) Page 312 & fuiv.

là on avoit couru vers le rivage, où l'on sçavoit qu'il y avoit quelques barques prêtes à faire voile. Les matelots Indiens qui arriverent à terre ayant bien-tôt levé tous les doutes, il s'éleva de grands cris, & le Patron Malabare fut sollicité de prêter du secours pour arrêter les fugitifs. Cependant ils étoient au moment de se voir libres, puisque leur barque avançoit. Mais quelques-uns manquerent de courage & se jetterent dans l'eau pour s'enfuir à terre. Les autres demeurant trop foibles suivirent cet exemple, dans la crainte d'être massacrés par le peuple en furie. Ils se jetterent dans un bois, où ils se rejoignirent presque tous. Ceux qui sçavoient nager prirent le parti de repasser la riviere, & de profiter de l'obscurité pour retourner volontairement dans la Ville. Un des autres, se trouvant dans le danger de se noyer, poussa de si grands cris qu'il attira les habitans de son côté avec des feux. Ils se mirent à chercher de toutes parts, moins poussés par la haine que par leur compassion pour des malheureux, qui pouvoient être déchirés par les bêtes sauvages ou massacrés par les voleurs. On leur crioit qu'ils pouvoient revenir sans crainte; mais se fiant peu à

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1602.

Ils sont traités avec bonté par les habitans.

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1602.

cette promesse, ils se tenoient cachés dans les buissons, d'où ils voyoient passer près d'eux ceux qui les cherchoient sans les appercevoir, & qui ne cessoient pas de crier; *revenez, Anglois insensés* (92). Cette chasse ayant duré jusqu'au jour, il leur fut impossible de se cacher plus long-tems. les Indiens coururent à eux les armes à la main; & voyant que la crainte les faisoit fuir encore, ils jetterent leurs armes pour les rassurer. En effet, loin de leur faire aucun mauvais traitemens, ils leur dirent qu'ils n'étoient pas surpris de leur voir chercher la liberté; mais qu'ils trouvoient leur entreprise legere & téméraire, dans un pays & sur une mer qu'ils ne connoissoient pas (93).

Eclaircissement sur leur sort.

Leur captivité ayant duré peut-être autant que leur vie, on n'a jamais eu d'éclaircissement sur leur sort que par un Extrait du Journal de *Renier Cornelisz*, Pilote de l'Amiral *Heemskerk*, qui parle d'eux dans ces termes: » Au » côté occidental de l'isle de Sumatra » est une petite Ville nommée *Tihou*, » par les quarante minutes de latitude meridional, où le Vice-Amiral » de la flotte se rendit pour le Com» merce. Ce fut immediatement après

(92) Page 313. (93) Page 314.

VOYAGE AU ROYAUME D'ACHIN. 1602.

» un grand incendie de la Ville d'A-
» chin, qui consuma dans l'espace de
» deux heures plus de deux cens mai-
» sons, au nombre desquelles fut la
» loge des Hollandois, qui y perdirent
» plus de quatre cens mille livres. Le
» Vice-Amiral apprit à *Tikou* qu'il y
» avoit des Hollandois prisonniers,
» & qu'ils étoient des équipages de
» l'*Aigle-blanc* & de l'*Aigle-noir.* Ces
» deux Vaisseaux ayant relâché dans
» ce Port, ceux qui descendirent à
» terre furent attaqués par trahison.
» Quelques-uns furent tués, & d'au-
» tres retenus prisonniers. Les habi-
» tans n'en userent pas de meilleure
» foi avec le Vice-Amiral. Ils s'effor-
» cerent de le surprendre. L'exemple
» des Hollandois qui l'avoient précé-
» dé, le tint également en garde con-
» tre la ruse & la violence. Il y char-
» gea même trente deux barres de poi-
» vre. Mais tous ses efforts ne purent
» lui faire obtenir la liberté des pri-
» sonniers (94).

(94) *Ibid.* & 315.



VANDER HAGEN. 1599.

TROIS VOYAGES
AUX INDES ORIENTALES,
depuis 1599 jusqu'en 1601.

§ I.

ETIENNE VANDER HAGEN.

INTRODUCTION.

L'AMIRAL Van Nek n'étoit pas encore revenu de son premier voyage, lorsque les Directeurs de la Compagnie, qui lui avoient confié huit Vaisseaux en 1598, en équiperent trois autres en marchandises & en guerre, autant pour hâter le succès des précédens, que pour s'ouvrir de nouvelles voies de gloire & de commerce. Ils leur donnerent des noms éclatans ; le *Soleil*, la *Lune*, & l'*Etoile-du-matin* ; & quoiqu'ils ne portassent les armes que pour leur propre deffense, les évenemens firent connoître dans ce voyage & dans les deux suivans, qu'ils avoient déja formé le dessein de réprimer l'orgueil & l'avidité des Portugais. Etienne *Vander Hagen*, homme de courage & d'experience dans la marine, fut choisi pour commander cette petite flotte. Il par-

rit du Texel le 6 d'Avril 1599 (95).

VANDER HAGEN. 1599. Départ.

Le premier exercice qu'il fit de sa générosité fut en faveur des ennemis mêmes de son entreprise ; c'est-à-dire, d'un petit bâtiment Portugais, qui ayant été pillé par un Corsaire François, étoit demeuré à l'ancre sans vivres & sans ressource. Il fit donner fort noblement aux gens de l'équipage tous les secours nécessaires pour se conduire (96). Mais cette action fut mal récompensée dans l'Isle de May, où il fut obligé de relâcher pour faire de l'eau. Ses gens faisant trop de fond sur l'innocence de leurs vûes, s'occuperent de ce travail avec aussi peu de précaution que s'ils eussent été dans le sein de leur Patrie. Quoiqu'il y eût peu de Portugais dans l'Isle, & que la plupart ne fussent que des bannis, cette négligence leur inspira l'audace de massacrer pendant la nuit un Hollandois sur le rivage. Les cris de cet infortuné ayant été entendus à bord, on arma promptement une chaloupe qui se rendit au même lieu. Mais l'équipage fut aussitôt attaqué & dispersé, parce que la brune empêchoit de voir les ennemis,

Bonté des Hollandois mal récompensée.

Les Portugais massacrent un homme de leurs équipages.

(95) Journal du Voyage de Vander Hagen, *ubi sup.* page 260.
(96) *Ibid.* page 261.

VANDER HAGEN. 1599.

qui s'étoient postés, avec leurs fusils & leurs mousquets, entre des arbres & dans d'autres lieux avantageux. L'*Etoile-du-matin* reçut ordre de faire le tour de l'Isle, pour observer s'il n'étoit pas arrivé, dans quelques barques, d'autres Portugais de l'Isle de St-Jago ; car on ne pouvoit s'imaginer que ceux de May, qui n'étoient qu'au nombre de huit où dix, eussent osé braver les forces de trois Vaisseaux. De trente hommes qui avoient été envoyés contr'eux, il en étoit revenu vingt trois ; mais sept étoient restés prisonniers. Outre le Vaisseau qui devoit visiter les côtes de l'Isle, on détacha des deux autres, cent fusiliers, avec ordre de la traverser pour délivrer leurs compagnons. Ils trouverent le corps de celui qui avoit été assassiné, & sur lequel la barbarie de ses meurtriers s'étoit exercée même après sa mort. On lui avoit coupé le nez & les oreilles ; on lui avoit arraché les yeux, le nombril & les parties naturelles. Ce spectacle inspira de l'horreur aux cent Hollandois ; mais quoiqu'animés à la vengeance, ils parcoururent l'Isle presqu'entiere sans y rencontrer un seul Portugais. Dans cette recherche, ils découvrirent sur la côte deux voiles étrangeres, qui furent re-

Recherche inutile des habitans de l'Isle de Mai.

connues pour des Vaiſſeaux Anglois. Le jour ſuivant, la même troupe recommença la viſite de l'Iſle avec auſſi peu de ſuccès. On eut peine à s'imaginer quelle pouvoit être la retraite de ſes habitans. Mais dans la néceſſité où l'on étoit de profiter du tems après avoir fait de l'eau, on fut obligé d'abandonner les ſept priſonniers, dans une dure captivité, entre les mains des Portugais (97).

VANDER HAGEN. 1599.

Route incertaine juſqu'à Sumatra.

L'Iſle du Prince, diverſes parties de la côte d'Afrique juſqu'au Cap Lopez & l'Iſle d'Annobon, furent d'autres lieux où les trois Vaiſſeaux tenterent de ſe procurer des rafraîchiſſemens. Ils y trouverent preſque par-tout le même obſtacle de la part des Negres & des Portugais. Mais ils en furent dédommagés par le bonheur extraordinaire de doubler le Cap de Bonne-Eſperance ſans être maltraités des tempêtes, & de trouver dans l'Iſle de Madagaſcar, où ils viſiterent quelques Bayes dont ils ignoroient les noms, des Negres d'un caractere humain (98). Ces courſes incertaines durerent juſqu'au 22 de Décembre, qu'ils gouvernerent vers Sumatra, où ils arriverent au mois de

(97) Page 262.

(98) Page 264 & ſuiv.

VANDER HAGEN. 1600.

Février de l'année ſuivante. *Lampon*, Port de cette Iſle, mais de la domination du Roi de Bantam, leur fournit des rafraîchiſſemens. Ils y prirent auſſi un Pilote, pour ſe faire conduire à Bantam, quoique n'étant point encore informés de la réconconciliation de Van Nek avec les habitans de cette Ville, ils ignoraſſent comment ils ſeroient reçus (99). Mais les derniers démêlés d'Achin, dont ils avoient eu quelque connoiſſance à Lampon, leur firent eſperer plus de faveur à Bantam où la querelle étoit moins recente.

Les Hollandois font bien reçus à Bantam.

En arrivant dans la rade ils furent raſſurés, par une multitude de pirogues qui leur apporterent officieuſement des vivres. Il paroît qu'indépendamment de la reconciliation de Van Nek, les habitans de cette Ville étoient toujours diſpoſés à profiter des occaſions qui ſe préſentoient pour le Commerce; ce qui doit faire juger, ou que les premiers Hollandois avoient manqué de conduite, ou qu'ils avoient eu raiſon d'attribuer toutes leurs diſgraces à la jalouſie des Portugais. Cependant un Interprete, qui ſe rendit à bord de l'Amiral, le pria de la part du Sabandar, ou plutôt lui commanda dans des ter-

(99) Page 276.

VANDER HAGEN. 1600.

mes honnêtes (1), d'envoyer quelques-uns de ses gens à la Ville pour déclarer quel étoit leur dessein ; & joignant à cet ordre tous les témoignages d'une honnête franchise, il offrit de laisser des ôtages.

Description du Palais.

Quelques Commis, vêtus fort galamment, descendirent au rivage avec des trompettes & un cortege honorable. En approchant du Palais ils en trouverent les bâtimens fort bas, mais d'une propreté qu'ils admirerent. Chaque côté de la porte avoit son corps-de-garde, rempli de soldats bien armés, qui étoient des Esclaves du (2) Gouverneur & qui s'occupoient de divers ouvrages de main. Les Hollandois firent quelques fanfares à cette premiere entrée. Ensuite passant à la seconde, dont le portail leur parut fort beau, ils recommencerent à faire entendre le son de leurs trompettes. La cour est bordée, entre ces deux portes, par des maisons fort basses, qui servent de logement aux gardes du Palais.

De-là ils passerent par une grande place, qui contient la Mosquée à droite, & de l'autre côté un corps-de-garde composé de Noblesse. C'étoit-là que

(1) Page 277.

(2) On a vû dans la Relation d'Houtman que le Roi étoit mineur.

VANDER HAGEN. 1600.

le Sabandar, accompagné d'un grand nombre de Nobles, attendoit les Hollandois pour les introduire dans l'appartement du Gouverneur. De cette place il les fit passer par une autre porte, qui n'étoit pas moins belle que la précédente ; après laquelle ayant traversé un petit ruisseau, ils entrerent dans la salle d'audience. Ce lieu étoit ouvert de tous côtés, & formoit une sorte de grand dôme, soutenu sur des piliers, avec de très belles nattes étendues pour servir de sieges.

Favorable audience du Gouverneur.

Le Gouverneur, sans paroître mécontent d'apprendre qu'il parloit à des Hollandois, leur dit que s'ils venoient pour acheter du poivre ils étoient arrivés dans un tems fâcheux, que la récolte avoit été peu abondante, & que les Vaisseaux Chinois qui étoient actuellement en charge avoient achevé d'en faire hausser le prix. Ensuite il leur demanda s'ils étoient de la même Compagnie que deux autres flottes de leur Nation qu'on avoit vûes à Bantam, & si leur dessein étoit de payer le poivre en argent ou en marchandises. La réponse des Hollandois lui causa tant de satisfaction, qu'après leur avoir promis sa protection pour leur flotte & pour leur commerce, il leur offrit une mai-

VANDER HAGEN. 1600.

ſon bâtie de pierre, où leurs marchandiſes ſeroient en ſureté contre le feu & les voleurs. Ils le remercierent de ſes offres, mais en ſe réſervant la liberté d'en uſer ſuivant leurs interêts. A leur retour, l'Amiral charmé de l'accueil qu'ils avoient reçu, envoya des preſens au Gouverneur qui conſiſtoient dans des miroirs dorés, du velours, & diverſes curioſités de l'Europe. Le Sabandar ſe rendit le même jour à bord, ſans aucune marque de défiance. Il y fut reçu au bruit des trompettes, & fort bien traité (3).

Changement qui oblige les Hollandois de quitter Bantam.

Cependant lorſqu'il fut queſtion de regler le prix des marchandiſes & des impôts, on s'apperçut non ſeulement que le Gouverneur vouloit ſe prévaloir de la rareté du poivre, mais que dans le deſſein de charger extraordinairement les Hollandois, il demandoit des droits exceſſifs pour l'ancrage; ſans compter le cinquieme & le huitieme denier de toutes les marchandiſes qu'ils apportoient. On ſe fit donner dans le même tems, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, une lettre que les derniers Vaiſſeaux Hollandois avoient laiſſée dans la Ville. Elle marquoit que *Wybrand Van Warwick*, Vice-Amiral

(3) Page 278 & 279.

VANDER HAGEN. 1600.

de Van Nek, ayant paſſé par Madure & les Moluques, avoit laiſſé des Facteurs dans ces Iſles. L'Amiral encouragé par cette eſperance & rebuté des tributs de Bantam, ſe crut appellé plus loin par la fortune. Il prit la réſolution de ſe rendre à Amboine ou à Ternate. Ce deſſein fut communiqué au Gouverneur, qui, fort mécontent à ſon tour, regretta de voir échaper les profits qu'il avoit eſperés, & n'épargna rien pour arrêter les Hollandois par d'autres offres. Mais ils s'excuſerent ſur la néceſſité où ils étoient de ſe conformer à la lettre qu'ils avoient reçue ; & leur départ ſe fit avec tant de civilité, que le Gouverneur ne leur refuſa ni des vivres, ni la permiſſion de prendre dans la Ville un Interprete & un Pilote.

Ils n'avoient point d'établiſſement en 1600.

Obſervons que le 28 de Mars 1600, jour auquel ils mirent à la voile, la Compagnie des Indes Occidentales n'avoit encore aucune eſpece d'établiſſement dans l'Iſle de Java (4).

Les calmes fréquens rendirent leur voyage ennuyeux, juſqu'au 2 de Mai, qu'ils arriverent devant l'Iſle d'Amboi-

(4) C'eſt le but qu'on s'eſt propoſé en donnant plus d'étendue à cet Extrait qu'il n'en mérite d'ailleurs. On veut auſſi faire remarquer la guerre d'Amboine & l'érection du Fort Hollandois.

ne. Le *Soleil* y jetta l'ancre ; mais la *Lune* & l'*Etoile* entraînés par la force des courans, furent portés ſur la côte de Banda, où l'Amiral n'apprit que douze jours après, par une de leurs chaloupes, qu'ils étoient tous deux en ſûreté, & qu'ils eſperoient y trouver leur cargaiſon. Les apparences étoient moins heureuſes à Amboine. La plus grande partie du girofle étoit vendue & déja tranſportée. Il falloit attendre la nouvelle récolte. Ce délai, qui devoit être de ſix mois, auroit cauſé de l'impatience à l'Amiral, s'il n'avoit eu vraiſemblablement d'autres ordres & l'occaſion de les exécuter. Les *Orancaies*, ou la Nobleſſe du pays, étoient en guerre contre les Portugais. Ils implorerent ſon ſecours. Quel prétexte plus favorable pour vanger tant d'outrages que les Hollandois avoient reçus de ces cruels ennemis, & pour les chaſſer, s'il étoit poſſible, d'une Iſle où la Compagnie avoit tant d'interêt à s'établir ? Cependant l'Auteur du Journal ajoûte modeſtement que l'Amiral refuſa d'abord, *avec beaucoup de civilité* (5), le ſecours qu'on lui demandoit, mais qu'*ayant été preſſé* il réſolut enfin d'aſſiſter les Inſulaires de ſix cha-

VANDER HAGEN. 1600.

L'Amiral entreprend de faire la guerre aux Portugais d'Amboine.

(5) Page 282.

VANDER HAGEN. 1600.

loupes armées (6). Dans cette vûe les chaloupes de la *Lune* & de l'*Etoile* furent appellées de Banda avec les plus braves gens de ces deux Vaisseaux.

Elle tourne mal pour les Hollandois.

Le 25 du même mois, l'Amiral descendit dans l'Isle, pour se joindre aux Insulaires. Il devoit former par terre le siege du Fort Portugais; tandis que les chaloupes, suivies de plusieurs galeres Indiennes, l'attaqueroient du côté de la mer. Mais les Portugais avoient élevé, sur le bord de l'eau, des batteries qui rendirent l'approche des chaloupes impossible. Elles tenterent, dans la Baie du Fort, une descente dont le succès ne fut pas plus heureux. On crut pouvoir laver cet affront en faisant avancer le Vaisseau même, & l'on se flatta de prendre du moins une carraque chargée de girofle, qui étoit sous le Fort. Mais cette entreprise fut tentée inutilement. Après un siege de deux mois, les Hollandois ne voyant pas la dixieme partie des troupes que les Insulaires avoient promises, furent obligés de se retirer. Ce ne fut pas sans avoir fait tirer encore quelques boulets sur le fort & sur la carraque, & sans les avoir sommés de se rendre. Mais les Portugais se moquerent tranquille-

(6) *Ibidem.*

VANDER HAGEN. 1600.

ment de ces bravades (7), & les virent même punies par un évenement dont ils furent redevables au hazard. Un de leurs boulets donna dans la chaloupe de l'Amiral, mit le feu aux poudres & blessa seize hommes, dont l'un mourut & les autres ne guerirent qu'après avoir souffert de longues douleurs. L'attaque d'ailleurs n'avoit pas dû être fort animée, puisque les Hollandois n'y firent pas d'autre perte (8).

Adroit & heureux parti que l'Amiral tire des Insulaires.

Ils se réduisirent d'abord à charger leur Vaisseau de tout ce qui restoit de vieux girofle. Mais lorsque la *Lune* & l'*Etoile* furent arrivés de Banda avec leur charge, leurs idées s'étendirent jusqu'à former la résolution de construire un Fort dans l'Isle d'Amboine, & d'y laisser une garnison. Ils commencerent une alliance avec les Insulaires, sous le prétexte d'unir leurs forces pour résister conjointement aux Portugais. Les conditions portoient que les Insulaires travailleroient à bâtir un Fort sur le modele, qui leur seroit tracé; que les Hollandois y mettroient des hommes, du canon, des munitions & des vivres; & que pour reconnoître un si important service tout le girofle de l'Isle leur seroit livré à un prix constant, sans

Il fait un Traité avantageux à la Compagnie & bâtit un Fort.

(7) Page 283. (8) *Ibid.*

VANDER HAGEN, 1600.

qu'aucune autre Nation pût y prétendre. Un traité de cette nature méritoit bien qu'on n'apportât point de lenteur à l'éxécution. Les Insulaires furent pressés de travailler à la construction du Fort. Il fut achevé en moins de six semaines. On y mit une assez bonne artillerie, dont cinq pieces étoient de fonte. On y laissa du plomb, de la poudre, & tout ce qui étoit nécessaire aux besoins d'une garnison de vingt sept Hollandois, dont Jean Dirks Sanneberg fut nommé Gouverneur (9).

Vander Hagen partit d'Amboine le 6 d'Octobre, plus satisfait sans doute du service qu'il venoit de rendre à la Compagnie, que de tout autre fruit de son voyage. Il acheva la charge de son Vaisseau à Bantam; d'où ayant remis à la voile, le 14 de Janvier 1601, avec cinq autres Vaisseaux Hollandois qui retournoient aussi en Europe, ils arriverent tous heureusement au Texel dans le cours de la même année (10).

(9) Pages 284 & 285. (10) Page 287.

HARMANSEN. 1601.

§ II.

WOLPHART HARMANSEN.

INTRODUCTION.

L'Auteur de ce Journal fait obſerver (11) qu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, la navigation aux Indes Orientales devint une entrepriſe ſi commune en Hollande, qu'on ne ceſſa plus de voir partir tous les ans un grand nombre de Vaiſſeaux. Il ne faut pas s'attendre que tous ces voyages ayent été ſignalés par des évenemens d'importance. Leur plus grand mérite eſt d'avoir ſuivi par dégrés à former la puiſſance de la Compagnie Hollandoiſe dans les Indes, les uns par les ſimples voies du Commerce, d'autres par celles de la ruſe & de la négociation, & d'autres par celles des armes. Le tems de la décadence étoit arrivé pour les Portugais, & *Wolphart Harmanſen* eut la gloire d'être appellé par la fortune à leur porter les premiers coups. C'eſt ce qui diſtingue cette relation de celles qui n'ont offert juſqu'à préſent que des avantures de mer & des entrepriſes de commerce, ou du

(11) Journal du Voyage de Wolphart Harmanſen, *ubi ſup.* p. 316.

HARMANSEN. 1601.

moins, que de legers essais du courage & des grandes vûes de la Nation Hollandoise.

Départ & nombre des Vaisseaux.

La flotte qui partit du Texel le 22 d'Avril 1601, sous le commandement de l'Amiral *Harmansen*, étoit composée de cinq Vaisseaux dont le principal nommé le *Gueldre*, n'étoit que de 520 tonneaux; mais ils étoient tous fort bien armés. Ils firent voile de conserve avec une flotte, qui partoit, pour l'ancienne Compagnie, sous l'Amiral *Van Heemskerk*: l'Auteur du Journal ajoûte, & sous Jean *Grenier* pour la nouvelle (12); ce qui laisse en doute pour laquelle des deux *Harmansen* entreprenoit le voyage; à moins qu'on ne veuille conclure de la premiere observation, qu'il étoit employé par divers Marchands particuliers.

Signaux soigneusement reglés.

Les signaux qui furent reglés avec un soin dont on n'avoit pas encore vû d'exemple sur les flottes de la Compagnie, & les autres résolutions du Conseil, semblerent annoncer des projets extraordinaires. *Harmansen* s'étant séparé de Heemskerk & de Grenier le 8 de Mai, continua heureusement sa route jusqu'à la hauteur de cinq dégrés

(12) Plus bas il le nomme Vice-Amiral de la flotte de Heemskerk.

cinquante minutes. Il n'avoit fait aucune rencontre jusqu'au six de Juin, qu'un bâtiment s'étant fait voir, on détacha deux chaloupes qui l'amenerent à la flotte. C'étoit une caravelle, qui venoit de *Villa-nova*. Elle étoit chargée de vins & d'amandes pour Fernambuc. Les gens de l'équipage déclarerent qu'on avoit fait partir de Lisbonne sept carraques, avec quantité de soldats qui étoient menés par force aux Indes Orientales, & que deux autres étoient prêtes à les suivre. Ils ajoûterent que cinq jours auparavant ils avoient découvert une flotte Hollandoise. Ce Bâtiment ayant fait route avec l'Amiral jusqu'au lendemain, n'en fut séparé que par un grain de vent qui rompit son artimon & qui le força de demeurer en arriere. Mais loin de lui faire aucune insulte, on lui donna ce qui convenoit à ses besoins, & l'Amiral lui fit quelques présens de pure civilité; faveurs qu'une barque Hollandoise n'auroit pas reçues des Portugais. Le même jour à la hauteur de cinq dégrés, *Grenier*, Vice-Amiral de Heemskerk, rejoignit Harmansen avec son Vaisseau. Il raconta que le 19 de Mai, à la hauteur de vingt quatre dégrés, sa flotte avoit rencontré douze ou treize

HARMANSEN. 1601.

Bonté Hollandoise.

Heemskerk rencontre des Portugais.

HARMANSEN. 1601.

Vaisseaux Portugais, dont le Vice-Amiral, qui étoit de six cens tonneaux, avoit percé au milieu des Hollandois & leur avoit accroché un yacht, avec de furieuses décharges de mousqueterie qui y avoient causé beaucoup de désordre; que les Portugais auroient enlevé ce Bâtiment, sans le secours qu'il avoit reçu; que lui-même, il s'étoit trouvé au milieu d'onze Vaisseaux de la flotte Portugaise, & que dans ce danger il n'avoit pas eu d'autre ressource que la légereté de ses voiles; que les ennemis avoient chassé sur lui tout le jour, & qu'enfin sur le soir il les avoit perdu de vûe; qu'il ignoroit ce qui étoit arrivé aux autres Vaisseaux Hollandois, mais qu'il ne doutoit pas que le yacht n'eut beaucoup souffert, & que l'Amiral avoit perdu un Trompette, sans compter cinq hommes blessés (13).

Harmansen comprit qu'il y avoit peu de ménagemens à garder avec les Portugais, & que si la générosité étoit une vertu, elle devoit toujours marcher à la suite de la prudence. Ses réglemens furent renouvellés sur chaque bord avec de nouvelles précautions. Le 12 d'Août, il prit la résolution de relâcher à l'Isle

(13) Page 321 & 322.

HARMANSEN. 1601.

Avantures étranges d'un François.

Maurice, pour y prendre de l'eau & des vivres qui commençoient à lui manquer. Il s'y étoit fait précéder apparemment du yacht le *Pigeoneau*, puisque l'Auteur raconte qu'un mois après on vit revenir ce Bâtiment, avec un François qu'il amenoit de cette Isle. Ce François s'étoit embarqué en Angleterre, quelques années auparavant, sur un Vaisseau qui en étoit parti avec deux autres, pour faire le voyage des Indes. Il raconta que les Anglois, après avoir perdu un de ces Bâtimens près du Cap de Bonne-Esperance, avoient été contraints par la mort d'une grande partie de leurs gens de brûler leur Vice-Amiral & de n'en faire qu'un, des deux qui leur restoient; que les maladies ayant continué de les affoiblir, & ne laissant plus assez de bras pour la manœuvre, ils avoient échoué sur la côte de *Pulo-Bontan*, proche de Malaca, où tout le reste de l'équipage étoit mort, à la réserve de sept hommes; lui, quatre Anglois & deux Negres. Ces malheureux, suivant le même recit, ne pouvant suffire à la conduite de leur Vaisseau, s'étoient emparés d'une Jonque Indienne, dans le dessein de retourner en Angleterre. Ils avoient navigué long-tems avec beaucoup de bon-

HARMANSEN. 1601.

heur. Mais les Negres dans le regret apparemment de s'éloigner de leur pays, avoient formé le dessein d'une trahison qui avoit été découverte, & la crainte du châtiment les avoit portés à se jetter dans la mer. Diverses agitations avoient conduit les cinq Européens à l'Isle Maurice, mais leur bonne intelligence n'y avoit pas duré plus de huit jours. Le François vouloit y demeurer, pour attendre ce qu'il plairoit au Ciel d'ordonner de leur sort, & pour rendre leur Jonque plus capable de résister aux flots. Les Anglois s'étoient obstinés à n'y pas faire un long séjour, & s'étoient remis tous quatre en mer, dans l'esperance de retourner en Angleterre. Ainsi le François étoit demeuré seul dans une Isle absolument deserte. Il y avoit passé dix huit ou vingt mois, vivant de dattes & de chair de tortues. Cependant il paroissoit aussi vigoureux qu'aucun Hollandois de la flotte. Mais on reconnut qu'il avoit la tête legere & le cerveau alteré. La présence d'esprit lui manquoit lorsqu'on le faisoit parler trop long-tems, ou qu'on lui faisoit un trop grand nombre de questions. L'Auteur observe que cette foiblesse n'avoit rien de surprenant, après la solitude & la misere où

il

il avoit vêcu, & ſur-tout après une grande maladie qu'il avoit eſſuyée, pendant laquelle ſes habits étoient tombés en lambeaux & l'avoient laiſſé preſque nud (14).

HARMANSEN. 1601.

Route des Hollandois juſqu'à Palimbau.

On gouverna juſqu'au 26 de Septembre vers l'Iſle Maurice, qu'on eut beaucoup de peine à découvrir, & qu'on manqua même après l'avoir apperçue ; mais y étant enfin revenu, on employa juſqu'au 20 d'Octobre à s'y rafraîchir. Le premier de Novembre, à quinze dégrés trente minutes de latitude, on ſe trouva le ſoir ſur trente braſſes d'un fond de coquillages blancs & quelquefois de pierres ſemblables à des pois. On étoit, ſuivant l'eſtime des Pilotes, proche du banc de *Garreſans*, qu'on s'efforça d'éviter en gouvernant au Nord pour ſe rendre au-deſſous (15). Le 19, à la hauteur de ſept dégrés trente trois minutes, on découvrit une Iſle inconnue, dont on n'étoit éloigné que de deux lieues, Nord-quart-de-Nord-Oueſt. Le terrain en étoit bas, & ſa longueur paroiſſoit de l'Eſt à l'Oueſt. Quelques-uns la prirent pour l'Iſle de Saint-Roch. Les jours précédens, depuis le 9, on n'avoit pas ceſſé

(14) Page 325 & ſuiv. (15) Page 334.

HARMANSEN. 1601.

de voir de si grandes houles, d'un vent qui étoit le plus souvent Ouest, qu'on s'étoit imaginé que la mer brisoit contre quelque rocher (16).

Le 17 de Décembre, à la hauteur de trois dégrés cinquante quatre minutes, ont crut reconnoître que les courans portoient vers le golfe de Bengale, dont on étoit fort proche, & l'on jugea qu'ils y faisoient entrer la flotte. Quelques jours après, on vit flotter des morceaux de terre & des roseaux. On apperçut plusieurs serpens, & un arbre entier qui suivoit le mouvement des vagues; tous signes de terre, qui furent confirmés le 23 par la vûe de l'Isle d'*Enganno*, & le 25 par celle de *Bonne-fortune.* On s'engagea dans le détroit de Bantam, où l'Auteur observe (17) que ceux qui arrivent sur la brune doivent prendre leur cours à l'Est-Sud-Est jusqu'à l'Isle-Blanche, qui est à droite, & qui est éloignée de cette partie d'environ douze lieues. La variation y est d'un demi-rhumb (18). Enfin l'on arriva devant la Ville de Palimbam.

(16) Page 335 & 336.

(17) Le Lecteur doit s'appercevoir qu'on supprime les parties inutiles de ces détails, pour ne laisser que ce qui peut servir à la navigation.

(18) Page 338.

HARMANS-N. 1601.

Le dessein de l'Amiral étoit de prendre des informations sur l'état des Indes, pour regler sa course par ces lumieres. Une pirogue de Chinois qui vint d'elle-même à bord, lui en apporta de fort étranges. On lui apprit qu'il y avoit actuellement devant Bantam une armée navale de Portugais, composée de trente voiles, qui consistoient en huit gros gallions de six à huit cens tonneaux, douze fustes & huit fregates; que tous ces Vaisseaux étoient bien armés, & qu'ils avoient été rassemblés de Goa, de Cochin & de Malaca, sous l'Amiral Don André Furtado De-Mendoza, pour assieger cette Place par mer & par terre, dans l'unique dessein d'empêcher qu'on n'y accordât la liberté du Commerce aux Hollandois (19).

Facheuse nouvelle pour les Hollandois.

Cette nouvelle fut regardée d'abord comme un sujet de terreur. On laissa tomber l'ancre devant Palimbam, & l'Amiral fit le signal du Conseil. Les délibérations furent longues & convenables à l'importance des conjonctures. Ici l'Auteur du Journal reprend toute l'histoire du Commerce moderne, comme un prélude nécessaire pour justifier les résolutions du Conseil Hollandois. Il seroit inutile de le suivre dans une

Conseil qu'ils tiennent près d'une flotte Portugaise.

(19) *Ibidem.*

HARMANSEN. 1601.

excursion qui n'ajouteroit rien à l'idée qu'on a dû prendre, au premier Tome de ce Recueil, des conquêtes, des établissemens & du Commerce des Portugais (20). Sans remonter si loin sur nos traces, il suffit de remarquer que dans la possession de tant d'avantages, les Portugais avoient fort bien compris que pour s'y conserver il falloit interdire la navigation des Indes aux Etrangers, & y demeurer seuls maîtres du Commerce. Dans cette vûe ils s'étoient emparés d'un grand nombre de Places, de Villes & de Royaumes entiers, la plupart subjugués par la force des armes, où ils avoient élevé des Forteresses & mis des Garnisons pour tenir les Peuples en bride. A l'égard des Princes & des Etats qu'ils n'avoient pû mettre sous le joug, ils avoient fait avec eux des ligues & des alliances dont ils ne tiroient pas moins d'utilité que de leurs garnisons & de leurs Forts, parce qu'ils avoient l'adresse de persuader à toutes ces puissances qu'ils ne se proposoient que leur interêt commun.

Remarques sur la haine des Portugais pour les Hollandois.

Cependant la connoissance de ces difficultés n'avoit pas empêché d'autres

(20) Voyez l'Introduction qui est à la tête du premier Tome, & toutes les Relations de ce Recueil.

Nations de l'Europe d'entreprendre le voyage des Indes. Elles avoient conçu à leur tour que les mers étant ouvertes, on pouvoit prendre la même route que les Portugais ; qu'il ne falloit pas les en croire lorfqu'ils s'attribuoient l'empire exclufif de toutes ces grandes régions ; qu'il y avoit fans doute quantité de pays dont ils n'avoient pû fe rendre maîtres ; que ces pays devoient produire auffi des épiceries & d'autres marchandifes précieufes ; enfin, que fans contefter aux premiers Conquerans les biens dont ils étoient en poffeffion, il étoit permis de tirer des autres parties des Indes les richeffes qu'elles accorderoient volontairement. C'étoit fur ces principes que les Hollandois avoient commencé leurs navigations. Ils avoient trouvé dans divers ports Indiens, où le vent les avoit conduits, de la difpofition à les recevoir, & fur-tout une haine mortelle pour les Portugais. Ils avoient profité de cette heureufe ouverture ; & fans aucun deffein de troubler les anciens Maîtres, ils continuoient, en paifibles Marchands, un Commerce dont les fruits juftifioient toutes leurs efperances. De quel droit les Portugais vouloient-ils s'oppofer au progrès de leur travail & de leur induftrie ?

HARMANSEN. 1601.

Les Hollandois prennent le parti d'attaquer la flotte Portugaise.

Tels furent les raiſonnemens du Conſeil Hollandois. Il ne faut pas douter que le reſſentiment de quantité d'outrages, eſſuyés par les Vaiſſeaux de la Compagnie dans toutes les occaſions où les Portugais s'étoient crûs les plus forts, n'eût autant d'effet pour animer les réſolutions. Mais on conclut, avec une ardeur unanime, que ne devant s'attendre qu'à de nouvelles inſultes, de la part d'une flotte qui n'étoit armée que pour la ruine du Commerce Hollandois, il falloit l'attaquer, malgré l'inegalité des forces, avec le triple motif d'acquerir de l'honneur à la Patrie, d'aſſurer la liberté du Commerce, & de remplir le ſerment par lequel on s'étoit engagé au ſervice des Intéreſſés (21).

Grandeur de cette entrepriſe.

L'Auteur du Journal nomme cette entrepriſe *Un événement des plus conſiderables & digne de la valeur des anciens Romains* (22). Il fait admirer, comme une diſpoſition de la Providence, que les Portugais ayant eu deſſein de ſe préſenter devant Bantam dès le mois d'Août, euſſent été retenus par les vents & qu'ils ne fuſſent arrivés que le 24 de Décembre ; c'eſt-à-dire, le jour même auquel cinq Vaiſſeaux Hollandois ar-

(21) Page 338. (22) Page 343.

rivoient dans le même pays (23). Il observe encore que suivant l'usage établi, cette petite flotte avoit démonté son canon, comme inutile jusqu'au Détroit de la Sonde. Elle auroit été surprise dans cet état, qui l'auroit fait tomber infailliblement entre les mains des Portugais, *si Dieu, dont la protection n'abandonne jamais les siens*, ne l'eût fait avertir du péril par un messager, dont le zele officieux *doit passer pour un vrai miracle* (24). Ce messager fut un Chinois, qui crut rendre un service signalé à des Marchands étrangers. En effet, il étoit tems encore d'éviter la rencontre de l'ennemi. Mais on prit un parti bien different. *Dieu*, suivant le langage du même Ecrivain, *fortifia ses Serviteurs & leur inspira du courage* (25). Les Hollandois firent entrer aussi, dans leurs motifs, l'esperance de faire lever le siege de Bantam, & de sauver une Ville amie de leur Nation, dont la ruine ne pouvoit être que funeste au Commerce des Provinces-Unies.

HARMANSEN. 1601.

Préparatifs des Hollandois.

Harmansen ayant fait déclarer aux cinq Vaisseaux la résolution du Conseil, on travailla aussi-tôt à mettre bas les branles & à démolir les cabanes qui étoient sous les hauts-ponts. On jetta

(23) Page 347. (24) *Ibidem.* (25) *Ibid.*

HARMANSEN. 1601.

dans les flots tout ce qui ne put être mis à l'écart, pour faciliter la manœuvre & tous les mouvemens du combat. L'artillerie, les armes, tout ce qui devoit servir à l'action fut preparé dans l'espace d'une nuit; & le lendemain, avant le jour, la flotte leva l'ancre au signal d'un feu dont on étoit convenu.

Le 27 Décembre, vers le coucher du soleil, on découvrit l'armée Portugaise, qui avoit posté deux galions, pour garde avancée, sous la pointe occidentale de l'Isle *Pensano*. A la vûe des Hollandois, plusieurs bâtimens ennemis ne soupçonnant pas que des Marchands qui arrivoient de l'Europe fussent disposés à les recevoir, s'avancerent brusquement pour tomber sur eux & s'en saisir les premiers. Ils ne firent point attention qu'ils s'éloignoient trop les uns des autres, & qu'il leur seroit difficile de se dégager dans le besoin. Aussi furent-ils si maltraités du premier feu, qu'ils n'eurent l'obligation de leur retraite qu'au malheur de l'Amiral Hollandois. Un de ses canons, qui vint à crever, incommoda le gouvernail & rompit la barre. Le Vice-Amiral *Hans Brower*, qui ne put être informé de cet accident, continua de combattre, & lâcha tant de bordées sur une cara-

Combats réiterés.

HARMANSEN. 1601.

que de Malaca qu'il lui enfonça les deux côtés. Cette intrepidité de cinq Vaisseaux parut étonner les Portugais. Ils se retirerent, pour aller mouiller sous l'Isle de *Pensano*. L'accident qui étoit arrivé à l'Amiral Hollandois obligea aussi le reste de sa flotte d'aller jetter l'ancre avec lui sous un autre Isle. Le 28 amena un si gros tems, qu'il fut impossible de manœuvrer les voiles & de manier le canon. Les Hollandois regarderent cet obstacle comme une nouvelle faveur du Ciel, qui donnoit du tems à l'Amiral pour rétablir parfaitement son gouvernail (26).

Le même jour au soir, ils prirent la résolution d'envoyer pendant la brune un canot, avec une lettre, au Roi de Bantam, pour lui donner avis de ce qu'ils avoient entrepris à son service. Le canot revint à bord, sans avoir pû avancer contre la marée. On n'étoit qu'à une lieue & demie des Portugais; mais sous le vent. La terreur qu'on avoit remarquée parmi eux ne permettoit pas de craindre qu'ils profitassent de cet avantage pour recommencer l'action. Cependant les Hollandois auroient trop eu de regret de voir échapper leur proie. Ils apperçurent quatre

(26) Pages 348 & 349.

HARMANSEN. 1601.

Galeres ennemies, qui étoient auſſi ſous le vent du gros de l'armade, & qu'ils ſe flatterent de pouvoir joindre. Le 29, ayant remis à la voile, ils s'en approcherent aſſez pour leur lâcher toutes leurs bordées. Le feu devint terrible de part & d'autre. Les Galeres combattoient en ſe retirant; mais comme elles avoient auſſi le vent en proue, deux Vaiſſeaux Hollandois, l'*Utrecht* & le *Gardien*, en aborderent chacun une.

Les Portugais perdent deux galeres.

Circonſtances de cette perte.

Celle où l'*Utrecht* avoit jetté le grapin, étoit déja ſi percée de coups, que l'équipage, au lieu de penſer à ſe deffendre, s'efforça de monter dans le Navire Hollandois pour y trouver un azyle contre les flots. La crainte qu'il n'y devînt le plus fort, obligea les Hollandois d'en précipiter la plus grande partie dans les flots. Ces malheureux y perirent, & l'on ne ſauva que le Capitaine & quelques Portugais. L'équipage étoit de quatre vingt trois hommes; vingt trois Portugais & ſoixante Indiens. Le Capitaine ſe nommoit *Dom Franciſco De-Souza*, fils de *Dom Juan De Teves*, Contador-major de Liſbonne (27).

La ſeconde Galere, que le *Gardien* avoit accrochée, fit acheter la victoire plus cher. Le Capitaine étoit un hom-

(27) Pages 351 & 352.

me âgé, qui ſe nommoit *Dom André Rodrigues Paliota*, & qui ſervoit depuis trente deux ans dans les Indes. Son obſtination lui couta la vie, d'un coup de demi-pique qui lui traverſa le corps, & fit faire main-baſſe ſur tout l'équipage, dont il ne ſe ſauva que trois Portugais. On enleva le canon & les pierriers des deux Galeres; & quoiqu'elles fuſſent chargées de riz & d'autres vivres, on prit le parti de les brûler toutes deux (28).

HARMANSEN. 1601.

Eclairciſſemens tirés des priſonniers.

L'Amiral Hollandois apprit alors, des priſonniers, le détail des forces Portugaiſes. On comptoit dans ce grand armement cinq galions de Goa, dont l'un étoit monté par Dom André Furtado De-Mendoza, leur Amiral, un autre, par le Vice-Amiral *Thomé De-Juza De-Reucha*, & trois par des Capitaines d'une naiſſance diſtinguée; deux caraques de Malaca & une de Cochin; deux fuſtes & deux galeres de *Minar* & de Ceylan; deux galions de Malaca; deux jonques & ſept *Bantines* ou yachts à rames. Tous ces Bâtimens portoient huit cens ſoldats Portugais, ſans y comprendre les équipages, qui étoient tous compoſés de Negres ou d'Indiens. On ne parle point d'une autre caraque de Ma-

(28) *Ibidem.*

HARMANSEN. 1601.

laca, qui avoit été détachée avec dix huit fuftes pour fe rendre à Ceylan ; voyage non moins funefte, dont il ne revint qu'une feule fufte, qui fut prife auffi par les Hollandois. Les prifonniers ajouterent qu'il y avoit quatre autres Vaiffeaux Portugais & un yacht dans le Port d'Achin, & que leur armée n'attendoit pas d'autre renfort que celui qui devoit partir de Goa au commencement d'Avril (29).

La flotte Portugaife fe conduit mal.

La flotte Portugaife avoit été témoin de l'infortune de fes deux Galeres, fans faire aucun mouvement pour les fecourir, quoiqu'elle n'eût pas ceffé d'avoir l'avantage du vent & que les Hollandois euffent à combattre cet ennemi de plus. Cependant, pour ne pas demeurer tout-à-fait dans l'inaction, elle mit le feu à deux de fes propres Bâtimens, dont elle efpera que les flammes pourroient être funeftes à fes ennemis. Mais le vent, qui les pouffoit avec beaucoup de rapidité, ne fervit qu'à les faire entiérement confumer avant qu'ils fuffent parvenus aux Vaiffeaux Hollandois (30).

Elle eft bravée par les Hollandois.

Harmanfen, animé par fa victoire, mit à la voile le 31, dans la réfolution d'aller braver fes ennemis fur leurs an-

(29) *Ibid.* & p. 353. (30) *Ibidem.*

tres. Ils se mirent aussi sous les voiles, & les Hollandois crurent l'action prête à s'engager. Cependant un calme qui survint ayant rendu l'approche difficile, ce fut en vain que les Hollandois recommencerent le lendemain leur manœuvre & porterent droit sur la flotte Portugaise. Après avoir paru disposée à les recevoir, elle dériva, malgré le pavillon rouge que Furtado avoit arboré, & qui ne put donner à ses gens une envie de combattre qu'ils n'avoient pas. Ainsi les Hollandois passerent sans opposition, & porterent eux-mêmes à Bantam la nouvelle de leur triomphe (31). Ils y furent reçus comme les Libérateurs de la Ville, & l'on verra dans la suite combien cette heureuse témérité devint avantageuse à leur Commerce. Elle ne leur avoit couté qu'un homme ; mais leurs blessés étoient en grand nombre. Ils prirent quelque-tems pour réparer leurs Vaisseaux ; & quoique dans la disposition où des services de cette importance avoit mis la Ville de Bantam il dépendît d'eux d'y prendre leur charge, ils résolurent de continuer leur voyage aux Moluques (32).

HARMANSEN. 1601.

Harmansen arrive triomphant à Bantam.

A leur retour, ils obtinrent facile-

(31) Page 354. (32) Page 355.

HARMANSEN. 1601.

Il y établit un Comptoir.

Son retour en Hollande.

ment du Gouverneur de Bantam & des Habitans la permiſſion d'y établir un Comptoir, dont les premiers Commis furent Nicolas *Gaeff*, & Jean *Lodowickſen* (33). Dans le reſte de la route, ces Vainqueurs des Portugais reprirent la qualité de Marchands, pour ne s'occuper que d'obſervations utiles à leur Commerce (34), & pour ſe rendre paiſiblement dans leur Patrie, où ils ar-

(33) Page 361.

(34) Le 2 de Novembre 1602 on jetta la ſonde, & l'on trouva cent quinze braſſes d'eau, fond de coquillage. Sur le midi on la jetta encore, & l'on trouva cent quarante cinq braſſes. Sur le ſoir on ne trouva plus de fond, quoique la ligne fût de deux cens trente braſſes. Cette manœuvre fit connoître avec certitude qu'on étoit par la hauteur de trente cinq dégrés de latitude du Sud, puiſqu'on ne trouvoit plus de fond. *Page* 361. Il faut tenir pour certain que ceux qui veulent aller à l'Iſle de Sainte-Hélene & s'éloigner du Cap de Bonne-Eſperance, lorſqu'ils ſont à la hauteur de le pouvoir découvrir, prenant leur cours droit au Nord-Oueſt ſur la bouſſole tenue directement Sud & Nord, ne manqueront pas de décheoir environ cent lieues à l'Eſt de cette Iſle; & en ce cas, il faut continuer de porter au Nord-Oueſt, juſqu'à ce que l'on ſoit par la hauteur de ſeize dégrés de latitude du Sud. C'eſt auſſi une eſtime certaine pour ceux qui trouvent fond par les trente ſix dégrés de conclure qu'ils ſont Sud & Nord avec le Cap des Aiguilles. Il faut alors prendre ſon cours à l'Oueſt-Nord-Oueſt, juſqu'à ce qu'on ait le Cap de Bonne-eſperance devant ſoi au Nord-Oueſt, ſuivant l'eſtime. Enſuite il faut courir au Nord-Oueſt ſur la bouſſole tenue directement Sud & Nord, & naviguer toujours ſur le même rhumb, juſqu'à ce que l'on ſoit par la hauteur des ſeize dégrés. Alors on n'eſt plus éloigné que d'environ onze lieues Eſt de l'Iſle de Sainte Hélene. C'eſt l'expérience qu'on a faite dans le

riverent au mois d'Avril 1603 (35).

Navire le *Gueldres*, au mois de Novembre 1602.

Dans le même mois, le Vice - Amiral de la flotte approcha si près du Cap, qu'il n'en fut quà la portée du petit canon ; & quand il l'eut doublé, il courut la bande du Nord-Ouest, sur la boussole tenue directement Sud & Nord, jusques par la hauteur des seize dégrés, croyant que par cette route il gagneroit l'Isle de Sainte-Hélene. Mais il eut le chagrin de se trouver à plus de cent lieues à l'Est de cette Isle.

Une flotte de quatre Vaisseaux sous le commandement de l'Amiral *Schuermansz*, a fait la même experience. Après avoir passé le Cap, ils ne virent point de terres. Mais ils avoient aussi trouvé fond sur quatre vingt dix brasses, par la hauteur de trente six dégrés, par le travers du Cap des Aiguilles. Ensuite ils naviguerent jusqu'à la distance de quatorze lieues du Cap, suivant leur estime ; d'où ils coururent au Nord - Ouest jusques par la hauteur de seize dégrés, où ils étoient bien encore éloignés de l'Isle de quatre vingt dix lieues à l'Est, suivant l'indication de ce qu'ils avoient couru à l'Ouest. *Pages 362 & 363.*

Le 9 de Janvier 1603, on eut dès le matin la vûe de l'Isle *Fernando - Laurentio*, qui demeuroit environ quatre lieues Ouest de la flotte. La rade où l'on jetta l'ancre est au côté occidental de l'Isle, sur dix huit, dix sept & seize brasses, fond de corail. En y venant on laisse les terres à bord comme on doit faire aussi à celles de Sainte-Hélene ; sans quoi on n'y sçauroit entrer. Ainsi il est bon d'avertir, quand on y vient par l'Est, de faire le tour du bout septentrional de ces Isles, pour gagner la rade. *Page 365.*

(35) Page 365. Un Yacht de la flotte, qui avoit été détaché près du Cap de Bonne - Esperance, pour chercher quelques Vaisseaux écartés, étoit déja arrivé à Middelbourg, & Harmansen l'apprit devant Plymouth, où il s'arrêta quinze ou seize jours.

WEEN. 1602.

§ III.

CORNEILLE DE-WEEN.

Ce que cette Relation a d'utile.

CETTE Relation ne mériteroit place ici qu'en faveur de son existence, & pour accorder à celui dont elle porte le nom un rang entre les Voyageurs, si deux actions éclatantes dont elle est presqu'uniquement composée n'appartenoient à l'Histoire des Voyages par la facilité qu'elles apporterent à d'autres entreprises. Harmansen avoit commencé à faire redouter le nom Hollandois dans les Indes. *Ween*, qui suivit immédiatement ses traces, parut persuadé, comme lui, qu'il étoit tems de renoncer à tous les ménagemens qu'on avoit gardés jusqu'alors avec les Portugais. Etant parti du Texel le 17 de Juin 1602, avec neuf Vaisseaux d'Amsterdam & d'Enchuyse, il s'arrêta le 22 d'Octobre dans la rade d'Annobon, où il ne trouva pas, dans le Gouverneur, plus de civilité que la plupart des autres Commandans Hollandois ; mais résolu de venger une fois sa Nation de tous les outrages qu'elle avoit reçus dans cette Isle, il y fit une descente, qui fit prendre aux Portu-

Actions vigoureuses des Hollandois.

gais, après s'être inutilement deffendus, le parti de se retirer dans les montagnes, & d'abandonner, à la discrétion du Vainqueur, des rafraîchissemens qu'il ne leur avoit demandés qu'avec le dessein d'en payer le (36) prix. WEEN. 1602.

Ensuite ayant pénétré jusqu'à Macao, où il arriva le 30 de Juillet 1603, il s'y rendit maître d'une caraque Portugaise richement chargée pour le Japon, qu'il fit brûler jusqu'à fleur-d'eau, après en avoir enlevé toutes les richesses (37). Dans son retour vers Bantam, il découvrit le 18 de Septembre une grande Jonque dans laquelle il soupçonna, dit l'Auteur, qu'il y avoit ou des Portugais, ou des effets qui appartenoient à cette nation. Il l'attaqua, sur le refus qu'elle fit de se rendre. Les Hollandois en vinrent à l'abordage & tuerent tout ce qui eut le malheur de tomber sous leurs armes ; c'est-à-dire, près de quatre vingt Indiens. Ils apprirent de ceux qui furent épargnés, que la Jonque étoit Siamoise. Leur regret fut extrême, d'avoir massacré leurs amis & leurs alliés, des gens avec lesquels ils trafiquoient tous les jours (38).

(36) *Ubi sup.* p. 366.
(37) *Ibid.* p. 367.
(38) Page 368.

WEEN. 1602.

Mais le mal étant sans remede, ils se contenterent de relâcher le reste de ces malheureux avec leur Jonque. On peut se persuader néanmoins qu'ils garderent la cargaison, qui étoit de soies & d'étoffes précieuses ; car loin de leur faire honneur de cette restitution, le Journal ajoute qu'après avoir achevé leur charge à Bantam, ils retournerent en Hollande avec leur riche butin (39).

Ween est pirate autant que voyageur.

Il peut naître un embarras de ce recit : Ween n'a-t-il pas droit à la qualité de Pirate autant qu'à celle de Voyageur ?

(39) *Ibidem.*

N^a. *On trouvera la suite de l'établissement des Hollandois, après la Relation suivante.*



VOYAGE

DE FRANÇOIS PYRARD,

qui est le premier des François aux Indes Orientales (40).

§ I.

Route & Avantures de l'Auteur jusqu'aux Isles Maldives.

L'ÉMULATION, source de tant de vertus & de grandes entreprises, paroît avoir été le premier sentiment qui porta les Marchands de Bretagne à marcher sur les traces des Portugais & des Espagnols. Depuis près d'un siecle, l'Europe avoit retenti des exploits de ces deux Nations. Les Indes Orientales étoient devenues comme leur proie, & l'on ne parloit qu'avec admiration des richesses qu'elles tiroient continuelle-de ce fonds inépuisable sans que les

Motifs de ce voyage.

(40) C'est cette raison qui fait interrompre les progrès des Hollandois, pour mettre ce Voyage dans l'ordre du tems qui lui convient. *Voyez* à la fin du Journal de Pyrard, ce qui peut lui disputer le titre qu'on lui donne ici.

PYRARD. 1601.

François leurs plus proches voisins, aspirassent encore à les partager. Une Compagnie, formée à Saint-Malo, à Laval & à Vitré, entreprit, suivant les termes de l'Auteur, *de sonder le gué & de chercher le chemin des Indes pour aller puiser à la source.* Elle équipa, dans cette vûe, deux Navires, l'un de quatre cens tonneaux, nommé le *Croissant*, sous la conduite de *La-Bardeliere*; l'autre, nommé *Le-Corbin*, de deux cens, sous celle de François *Grout Du-Closneuf. Pyrard*, qui s'embarqua sur le second, ne s'attribue pas d'autre motif que le desir de voir des choses nouvelles & d'acquerir du bien.

Dans le recit d'un Voyageur fidele & judicieux, les circonstances d'une longue & malheureuse navigation deviennent autant de leçons utiles, qui méritent d'être soigneusement (41) recueillies. On partit de Saint-Malo le 18 de Mai 1601. La fortune n'avoit pas pris les deux Navires sous sa protection. A peine eût-on fait quelques lieues en mer, que le mât de misene s'étant rompu sur le *Corbin*, il fallut employer les Charpentiers de l'un & de l'autre Vaisseau pour le réparer. Un effet plus

Départ des deux Vaisseaux.

Mauvais augure pour la route.

(41) C'est la distinction qu'on met toujours entre les mauvaises Relations.

fâcheux de cette premiere diſgrace, fut le découragement de la plupart des Voyageurs & des Matelots, qui la prirent pour un mauvais augure, & qui menacerent hautement d'abandonner le voyage ſi l'on relâchoit dans quelque Port de France. Pyrard ne déſavoue pas que depuis l'embarquement, il avoit mal auguré du ſuccès de ſa navigation ; mais il en apporte une cauſe plus juſte. L'ordre & l'obéiſſance n'étoient pas connus dans les deux équipages. On n'y entendoit que des juremens & des blaſphêmes. Il s'y élevoit continuellement des querelles, que les deux Chefs n'avoient pas le pouvoir d'appaiſer. Enfin l'on y voyoit regner tous les vices.

PYRARD. 1601.

On reconnut, le 21, neuf gros navires Hollandois, de ceux qui ſe nomment *Hourques*, qui ſe diſpoſerent d'abord à faire honneur aux navires de France. Ils paſſerent même ſous le vent, marque de ſoumiſſion la plus grande qu'on puiſſe donner en mer, & tirerent chacun leur coup. Mais leur Vice-Amiral ayant tiré à balle & percé les voiles du *Corbin*, La-Bardeliere, qui commandoit en chef les deux François, crut la guerre annoncée par cette inſulte. Il ſe hâta de tout diſpoſer pour

Apparence de querelle avec pluſieurs Vaiſſeaux Hollandois.

PYRARD. 1621.

une vigoureuse deffense ; & sans autre explication, il fit tirer deux coups de canon à balle au travers des voiles du Vice-Amiral Hollandois, pour le mettre lui même dans la nécessité de s'expliquer. Surpris de le voir tranquille, il prit un autre parti, qui fut de profiter du vent pour aller à toutes voiles vers l'Amiral, & de lui tirer un coup à balle, en lui commandant d'amener les voiles. Il ne fut pas moins étonné de voir exécuter promptement son ordre, & de trouver l'Amiral fort allarmé d'une si vive expédition. On s'expliqua. Le canonier du Vice-Amiral étoit yvre ; & toute la faute paroissant tomber sur lui, les Hollandois offrirent de le livrer sur le champ, ou de le faire pendre eux-mêmes à la vergue. Le Général François demanda grace au contraire pour lui, & partit content de cette satisfaction.

Après avoir passé les Isles Canaries le 3 de Juin, & celles du Cap-Verd le 12 & le 13, on se trouva le 29 du même mois à cinq dégrés de hauteur, où l'Etoile du Nord parut fort basse. On apperçut en même tems celle du Sud, que les Matelots nomment *La-Croisade*, parce qu'elle est composée de quatre Etoiles en forme de croix. Quoi-

qu'elle ne soit pas à moins de vingt sept dégrés du Pole *Antarctique*, c'est sur elle, comme la plus proche, que les Pilotes se reglent & prennent la hauteur. Pyrard & ses compagnons virent ici un étrange quantité de poissons-volans, dont les aîles ressemblent à celles des chauves-souris. Il en tomboit beaucoup sur les deux Navires, où il étoit très facile de les prendre, parce que leurs aîles s'étant sechées dans leur vol, ils ne pouvoient se relever. L'Auteur trouva leur chair délicate. Les *Albacores*, les *Bonites* & les marsouins, donnerent aux deux équipages le plaisir d'une pêche continuelle, & leur servirent de rafraîchissemens. On voit en approchant de la Ligne du côté du Sud comme de celui du Nord, la même abondance de poissons-volans.

PYRARD. 1601.

Témoignage de Pyrard sur la multitude de poissons-volans.

Les courans, par lesquels on fut emporté jusqu'à la vûe de la côte de Guinée, contre l'opinion des Pilotes, retarderent beaucoup la navigation. On n'arriva sous la Ligne que le 24 d'Août. » Ce jour, dit l'Auteur, ayant pris » la hauteur du Soleil à l'heure ac- » coutumée, qui est le point de midi, » il ne fut trouvé aucune hauteur; de » sorte qu'on reconnut par là que nous

Courans dont l'effet est insensible.

PYRARD. 1601.

» étions ſous la Ligne «. Il ne fait pas une deſcription moins naïve des incommodités du paſſage. Comme il n'y a pas de Voyageurs où l'on en trouve tant de circonſtances réunies, elle mérite d'être rapportée dans ſes propres termes :

Deſcription remarquable du paſſage de la Ligne.

» Depuis les ſept ou huit dégrés ap-» prochant de la Ligne, du côté du » Nord & autant du côté Sud, on eſt » fort incommodé de l'inconſtance du » tems & des injures de l'air. La cha-» leur eſt ſi violente & ſi étouffante » que rien plus ; ce qui corrompt la » plupart des vivres. L'eau devient » puante & pleine de gros vers. Tou-» tes ſortes de chairs & de poiſſons » ſe corrompent, même les mieux ſa-» lés. Le beurre que nous avions ap-» porté étoit tout liquefié en huile ; » la chandelle de ſuif fondue. Les Na-» vires s'ouvroient aux endroits où ils » ne trempoient point dans la mer. La » poix & le goudron ſe fondoient » par-tout, & il étoit preſque auſſi im-» poſſible de demeurer dans le bas du » Navire que dans un four. Il n'y a » rien de ſi inconſtant que l'air ; mais » là c'eſt l'inconſtance même. En un » inſtant il fait ſi calme que c'eſt mer-» veille, & à demi-heure de-là on ne voit

PYRARD. 1601.

» voit & on n'entend de tous côtés qu'é-
» clairs, que tonnerres & foudres les
» plus épouvantables qu'on puisse s'i-
» maginer, principalement quand le
» Soleil est près de l'Equinoxe ; car
» alors on les remarque plus véhé-
» mens & plus impétueux. Incontinent
» le calme revient, puis l'orage re-
» commence, & ainsi continuellement.
» Il se leve tout d'un coup un vent si
» impétueux, que c'est tout ce qu'on
» peut faire d'amener & mettre bas en
» diligence toutes les voiles, & on
» diroit que les mâts & vergues vont
» se briser & le Navire se perdre. Sou-
» vent on voit venir de loin de gros
» tourbillons, que les mariniers appel-
» lent *Dragons* ; s'ils passoient par-
» dessus les Navires, cela les briseroit
» & les couleroit à fond. Quand on les
» voit venir, les mariniers prennent
» des épées nues & les battent les unes
» contre les autres en croix sur la proue,
» ou vers le côté où ils voient cet ora-
» ge, & tiennent que cela l'empêche
» de passer par-dessus le Navire, se
» détournant à côté. Au reste, sous
» cet air les pluies y sont fort dange-
» reuses ; car si une personne en est
» mouillée & ne change promptement
» d'habits, elle est bien-tôt après tou-

PYRARD. 1601.

» te couverte de bubes & de puſtules
» ſur ſon corps, & des vers s'engen-
» gendrent dans les habits. Nous étions
» contraints de couvrir nos Navires
» de toile-cirée, & nous ſervir de
» tentes & de pavillons, pour nous
» garantir tant de la pluie que du ſo-
» leil. Il me ſeroit impoſſible de ra-
» conter par le menu toutes les extré-
» mités & les travaux que nous endu-
» rames à cauſe de ces calmes & *Tra-*
» *vades*, (car ainſi s'appellent ces bou-
» raſques) bien plus que ſi c'eût été
» en grand vent & même en tourmen-
» te, & même les Navires s'en uſent
» auſſi-tôt. Le Navire branle & va
» chancellant, tantôt d'un côté, tan-
» tôt de l'autre, à cauſe de la vio-
» lence du grand *Loueſme*, qui eſt en
» ces mers là; mais lors du vent en
» pouppe, les voiles tiennent le Navire
» ferme; & s'il eſt à la bouline, il ne
» panche que d'un côté. Ces calmes
» ébranlent fort un Vaiſſeau & lui don-
» nent bien des efforts, principalement
» à ceux qui ſont grands & chargés, &
» le plus ſouvent le font tellement en-
» tr'ouvrir, que par après s'il ſur-
» vient quelque tourmente (42) il

(42) Remarquez qu'on paſſe quelquefois la ligne ſans ſe reſſentir de ces incommodités.

» ne peut pas résister long-tems.

Le 29 d'Août, on découvrit la terre à dix lieues, & la joie fût extrême dans les deux Navires, parce qu'ayant été rabbatus plusieurs fois par les courans vers la côte de Guinée, ils commençoient à manquer d'eau. On reconnut bientôt l'Isle d'*Annobon*. Le lendemain ayant pris terre, sur la foi des Portugais, qui étoient maîtres de l'Isle, on se repentit trop tard d'avoir eu cet excès de confiance à leurs promesses. Il en couta la vie au Lieutenant du *Corbin*, & la liberté à plusieurs Matelots, qui furent rachetés à prix d'argent. On ne laissa pas de séjourner six semaines dans la même rade, mais sans communication avec les habitans, dont on avoit éprouvé la perfidie, & dans la nécessité de prendre le tems de la nuit pour s'approcher de quelques sources d'eau fraîche, au risque d'essuyer des coups de pierres & d'arquebuses.

PYRARD. 1601. Les deux Vaisseaux tombent à l'Isle d'Annobon.

L'Isle d'Annobon appartenoit alors à un Seigneur Portugais, & tout ce qu'il y avoit d'habitans de sa Nation n'étoient que ses Facteurs ou ses Commis. Des naturels, qu'il regardoit comme ses Esclaves, il faisoit tous les ans un Commerce considerable, suivant

Description de cette Isle.

PYRARD. 1601.

leur multiplication. C'étoit des Negres, qui alloient nuds, hommes & femmes, à l'exception des parties naturelles qu'ils couvroient de coton. Les femmes portoient leurs enfans ſur le dos, & leurs mammelles étoient aſſez longues pour les allaiter par-deſſus l'épaule. La hauteur de l'Iſle eſt d'un dégré & demie du Sud. Elle n'a que cinq ou ſix lieues de circuit; mais elle eſt haute, montagneuſe, & toujours couverte de verdure. Les oranges & les ananas y croiſſent en abondance. Les bananes y ſervent de pain aux habitans. Les cocos leur fourniſſent du vin. Ils ne manquent pas de riz & de millet. Le coton fait leur principal revenu, & la mer qui les environne eſt remplie d'excellent poiſſon. Une petite Iſle, qui n'en eſt éloignée que d'une lieue & demie, mais ſans aucune ſorte de verdure, ſert de retraite à une prodigieuſe quantité de pengouins (43), oiſeaux un peu plus gros que nos pigeons & qui leur reſſemblent beaucoup par le plumage. Leur chair, quoique noire, eſt nourriſſante & d'aſſez bon goût. C'étoit une reſſource pour les deux équipages, qui en prenoient tous les jours un fort grand nombre.

(43) L'Auteur les nomme *Pingui*.

La néceſſité de trouver d'autres rafraîchiſſemens pour le ſcorbut, dont on commençoit à ſentir les atteintes, détermina le Général à lever l'ancre. Le 16 d'Octobre on prit la route de Ste-Helene, malgré les incertitudes du Pilote, qui ne ſe promettoit pas de la rencontrer avec les vents qui regnoient dans cette ſaiſon. On y arriva néanmoins le 17 de Novembre. Cette Iſle eſt au ſeizieme dégré du Sud, à ſix cens lieues du Cap de Bonne-Eſperance. On s'étoit flatté d'y trouver du bois propre à reparer le mât de miſaine du Corbin; mais elle n'en produit pas de convenable à cet uſage. Son air & ſes eaux, qui ſont d'une pureté admirable, ſes fruits & la chair de ſes animaux, rétablirent la ſanté de tous les malades. On partit le 16 de Novembre, pour s'avancer vers le Cap de Bonne-Eſperance. Trois jours après on doubla les *Abrolhos*, qui ſont des bancs & des écueils, vers la côte du Breſil, auſquels les Portugais ont donné ce nom pour tenir les Voyageurs en garde contre le danger. Ce nom ſignifie *Ouvre les yeux*; conſeil néceſſaire à ceux qui ſeroient tentés de s'y engager, parce qu'il leur ſeroit difficile d'en ſortir. Comme il n'eſt pas moins dan-

Le ſcorbut oblige de gagner Sainte-Hélene.

Abrolhos, écueils dangereux.

PYRARD. 1601.

gereux de s'approcher trop de la côte de Guinée, où l'air est fort mal sain, & où les calmes & les courans ont causé tant d'infortunes, l'Auteur exhorte les Navigateurs à se garantir également de ces deux périls, & leur représente, pour les rassurer, que l'espace ne manque à personne, puisqu'on ne compte pas moins de mille lieues de la côte d'Afrique à celles du Bresil. Il observe qu'après avoir doublé les *Abrolhos*, l'usage de la mer est de célébrer une fête qui dure un jour entier, & dans laquelle on élit un Roi pour y présider. Cette cérémonie vient des Portugais. Mais l'Auteur la condamne, parce que les réjouissances de cette nature consistant en festins, ne servent qu'à diminuer les liqueurs & les vivres, qui ne peuvent être trop ménagés dans le cours d'une longue navigation.

Fête des Abrolhos.

On croioit s'arrêter vers le Cap de Bonne-Esperance, & l'on voioit déja sur les flots cette espece de Roseaux qu'on appelle *Trombes*, qui sont joints dix ou douze ensemble par le pied; sans compter une multitude d'oiseaux blancs tachetés de noir, que les Portugais ont nommés *Manches de velours* & qui commencent à se montrer à cinquante ou soixante lieues du

Cap ; lorſque dans une nuit obſcure, dont l'horreur étoit redoublée par la pluie & par un grand vent, le *Corbin* ſe trouva fort près de terre & n'auroit pas évité de ſe briſer contre des rochers qui s'avançoient dans la mer, ſi quelques Matelots ne s'étoient apperçus du danger. On ſe hâta de reprendre le large, & d'avertir le Général par un coup de canon. Le jour ſuivant fit remarquer qu'on avoit paſſé le Cap de Bonne-Eſperance ; & qu'on avoit devant les yeux le Cap des *Aïguilles*. Pyrard obſerve qu'il porte ce nom parce que vis-à-vis le Cap, les aiguilles ou compas de mer demeurent fixes & & regardent directement le Nord, ſans décliner vers l'Eſt ni l'Oueſt, & qu'après l'avoir doublé elles commencent à décliner au Nord-Oueſt.

PYRARD. 1601.

Cap des Aiguilles. Origine de ſon nom.

L'intention du Général étoit de prendre ſa route par le dehors de l'Iſle de *Madagaſcar*, & dans cette vûe il avoit quitté deux Vaiſſeaux Hollandois, qui allant aux Indes comme lui, devoient rejoindre leur Flotte dans la Baie *Formoſe* ſur la côte de Melinde. Mais l'ignorance de ſon Pilote lui fit ſuivre d'abord la terre de Natal, qu'il eut le bonheur à la verité de paſſer ſans tempêtes, quoiqu'elles y ſoient très fré-

1602.

Tempête qui jette les deux Vaiſſeaux dans l'Iſle de St-Laurent.

PYRARD. 1602.

quentes depuis les trente trois dégrés jusqu'à vingt huit ; mais le 7 de Février, s'étant apperçu qu'il s'étoit trompé, & s'obstinant à vouloir repasser la même côte pour retourner sur ses traces, il exposa ses deux Vaisseaux à tout ce que les flots ont de plus redoutable dans cette mer. Une tempête, qui dura quatre jours, présenta mille fois à Pyrard toutes les horreurs de la mort. Elle ne cessa que pour jetter les gens du *Corbin* dans un autre inquietude. Non seulement ils avoient perdu de vûe le Général ; mais appercevant un grand mât qui flottoit au-tour d'eux, ils ne douterent pas que ce ne fût celui du *Croissant*, & que ce malheureux Vaisseau n'eût été submergé. Ils étoient épuisés de fatigues, & la plupart accablés de maladies. Grout Du-Clos-neuf, leur Capitaine, proposa de prendre terre, parce que son Pilote, qui étoit Anglois, n'avoit jamais fait le voyage des Indes. On le supplia d'aller au plus près. C'étoit apparemment l'Isle de Madagascar. Mais cette entreprise même n'étoit pas sans danger, parce que dans tout l'équipage il n'y avoit qu'un Canonier Flamand qui eût quelque connoissance des côtes, & qu'on avoit peu de confiance à ses lumieres. A trente

ou quarante lieues de l'Isle, la mer parut changée. Elle étoit jaunâtre & fort écumeuse, couverte de châtaignes de mer, de cannes, de roseaux, & d'autres herbes flotantes. Ce spectacle ne cessa point jusqu'au rivage. Enfin l'on découvrit la terre le 18 de Février ; & le 19 au matin on jetta l'ancre dans la baie de Saint-Augustin. Pyrard met sa situation à vingt trois dégrés & demie au Sud, sous le tropique du Capricorne.

PYRARD. 1602.

On entre dans la Baie de St-Augustin.

Vers le milieu du même jour, on vit paroître un grand Vaisseau, qui fut bien-tôt reconnu pour le *Croissant*. Il avoit été beaucoup plus maltraité que le *Corbin*, & la plus grande partie de son équipage étoit malade. Le soir, un des deux Navires Hollandois qu'on avoit rencontrés au Cap des Aiguilles entra aussi dans la Baie, & ne vint mouiller près des François qu'après les avoir reconnus. Son Capitaine qui se nommoit *Le-Fort*, étoit né en Hollande, d'un François de *Vitré*. Il avoit déja fait le Voyage des Indes, & s'étoit acquis une faveur extraordinaire à la Cour d'*Achin*, dans l'Isle de Sumatra. Les trois Vaisseaux ayant presqu'également besoin de réparation, le résultat du Conseil, qui se tint en commun,

Précautions pour la sûreté des malades.

PYRARD. 1602.

fut de choisir d'abord un lieu commode pour y placer les malades. Le nombre en étoit grand sur les deux Vaisseaux François. On prit, au pied d'une haute montagne, sur le bord de la riviere qui tombe dans la baie, un endroit qu'on ferma d'une palissade de gros pieux, plantés l'un fort près de l'autre & entrelassés de grosses branches. On le couvrit de voiles ; & pour deffendre cette petite forteresse, on y mit quelques pieces de canon, avec une garde d'hommes sains, armés de mousquets & d'arquebuses.

Secours qu'ils reçoivent dans la Baie.

Pendant qu'on travailloit à réparer les Vaisseaux, il ne fut pas difficile de lier commerce avec les habitans de l'Isle, & de se procurer des vivres. Après quelques incertitudes, qui venoient de leur défiance, ils convinrent par divers signes, de fournir toutes sortes de provisions pour de petits cizeaux, des couteaux, & d'autres bagatelles dont ils paroissoient faire beaucoup de cas. Ainsi l'on se trouva bien-tôt dans une grande abondance de bestiaux, de volailles, de lait, de miel & de fruit. Pour deux jettons, ou pour une cuilliere de cuivre ou d'étain, on obtenoit d'eux une vache ou un taureau. Mais leur industrie n'allant pas jusqu'à châtrer les

animaux, il ne falloit esperer d'eux ni bœufs ni moutons. Un grand bois, qui bordoit la riviere, servoit de promenade pendant le jour à ceux qui avoient la force de marcher. Ils y trouvoient quantité de petits singes, un nombre surprenant de toutes sortes d'oiseaux, sur-tout des perroquets de divers plumages, & diverses especes de fruits, dont quelques-uns étoient fort bons à manger. Malgré tous ces secours, on avoit à combattre une chaleur si ardente, qu'avec des bas & des souliers on ne laissoit pas d'avoir les jambes & les pieds brûlés; ce qui non seulement empèchoit de marcher, mais causoit souvent des ulceres difficiles à guerir. Les mouches, & d'autres insectes volans, étoient une incommodité dont il falloit se deffendre nuit & jour. D'un autre côté, les Matelots, après avoir jeûné sur la mer, se livroient à leur appetit sans discrétion, & se remplissoient de viandes dont l'excès de la chaleur rendoit la digestion difficile. Aussi, loin de se rétablir, la plupart furent attaqués d'une fievre chaude, qui les emportoit dans l'espace de deux ou trois jours. Quarante un François moururent de leur intemperance ou du scorbut. On avoit employé six semaines au tra-

Triste situation des François.

PYRARD. 1602.

vail, & les deux Vaiſſeaux ſe trouvoient en état de remettre à la voile. Mais le Général effrayé de la diminution de ſes gens, & tremblant pour les ſuites d'un voyage qui étoit encore ſi peu avancé, prit la réſolution d'enlever quelques habitans de l'Iſle pour ſuppléer au nombre. Il y employa inutilement l'adreſſe & la force. Mais ce fut enſuite un bonheur, pour le *Corbin*, de n'avoir pas réuſſi dans cette injuſte entrepriſe.

Obſervations de l'Auteur ſur Madagaſcar.

Pyrard donne à l'Iſle de Madagaſcar plus de ſept cens lieues de circuit, & demande qu'on ſe fie à ſon témoignage, parce que dans ſes deux navigations il eut le tems d'en faire le tour. Son extrêmité, vers le Sud, eſt à la hauteur de vingt ſix dégrés, & celle du Nord à quatorze. Cette grande Iſle eſt fort abondante en beſtiaux (44). Les brebis portent trois ou quatre agneaux à la fois; ce que l'Auteur verifia par ſes propre yeux. La queue des beliers & des brebis peſe juſqu'à vingt huit livres. Toutes les eſpeces de beſtiaux appartiennent en commun aux habitans, ou plutôt à ceux qui les prennent, parce

(44) Voiez ci-deſſous ſa deſcription. On n'a deſſein ici que de faire un honneur particulier aux obſervations de Pyrard.

que mangeant fort peu de viande ils ne prennent pas soin de les nourrir réguliérement. Aussi la plupart de ces animaux sont-ils sauvages, & l'on en voit des troupes de trois ou quatre cens. Les taureaux & les vaches ont sur le coû une grosse masse de graisse, du même goût que la queue des moutons. Mais en général leur chair n'est pas d'aussi bon goût ni aussi saine qu'en Europe. La nourriture commune de l'Isle est le poisson, les fruits & le laitage. Les singes y sont en très grand nombre. Celui des perroquets est incroyable, & la chair n'en est pas moins bonne que celle des gros pigeons. Nos François s'en trouvoient si bien, qu'ils en faisoient cuire cinquante ou soixante ensemble dans la même chaudiere. Les poules, les perdrix, les faisans & d'autres oiseaux ne sont pas moins communs dans l'Isle. On y voit quantité de cameleons, des lézards d'une grosseur monstrueuse, des chauves-souris aussi grosses que les corbeaux. Les rivieres sont remplies de poisson, mais infestées d'un grand nombre de crocodiles.

La couleur des habitans est basanée, tirant sur le roux. Ils sont hauts, droits, dispos, nuds, à la réserve des parties

PYRARD. 1602.

naturelles, qu'ils couvrent d'une petite toile de coton. Ils portent leurs cheveux longs & treſſés. Les femmes ont une toile qui les couvre depuis le deſſus des mammelles juſqu'à la ceinture; & une autre depuis la ceinture juſqu'aux genoux, mais leur tête eſt raſe, par le ſoin qu'elles prennent continuellement de ſe couper les cheveux. Leurs ornemens ſont des braſſelets de cuivre, d'étain ou de fer. L'Auteur ne rejette pas l'opinion de ceux qui attribuent l'origine de ces Inſulaires, à des Chinois jettés dans cette Iſle par un naufrage. Il trouva dans leur viſage beaucoup de reſſemblance avec celui des Chinois, à l'excèption de leur couleur baſance, qu'il regarde comme l'effet du climat & de leur nudité continuelle. Il ajoûte que l'Iſle étoit fort peuplée, quoiqu'elle fût déſolée par les guerres de pluſieurs Rois entre leſquels elle étoit diviſée. La Religion des Habitans étoit un mélange de Mahométiſme & d'Idolâtrie.

Les deux Vaiſſeaux vont chercher de meilleurs rafraîchiſſemens aux Iſles de Comorre.

On leva l'ancre le 15 de Mai, avec ſi peu de confiance pour l'état des deux Vaiſſeaux, qu'au lieu de penſer au terme du voyage on ſe propoſa de gagner les Iſles de Comorre, où les rafraîchiſſemens ſont plus ſains pour les

Pyrard. 1602.

malades. On les découvrit le 23, à douze dégrés & demie d'élevation du Sud, entre l'Isle de Madagascar & la terre ferme d'Afrique. On prit le parti de mouiller dans celle de *Malailli*, qui est au milieu de quatre autres. Les habitans apporterent volontairement aux deux Navires les richesses de leur Isle, qui consistoient en riz dont la couleur est violette lorsqu'il est cuit, en miel, en plusieurs sortes d'oranges, aigres & douces, en citrons de deux sortes & en d'autres especes de fruits, tels que des bananes & des cocos qu'ils échangerent pour diverses bagatelles de l'Europe. Leur Isle ne manquoit pas de bestiaux, ni de volailles; mais ils en demandoient le prix en argent. Quinze jours qu'on passa dans cette rade suffirent heureusement pour rétablir tous les malades. Le Général fut sollicité par les Insulaires de descendre au rivage & de visiter même leur Roi, de la part duquel ils lui promettoient beaucoup de faveur. Mais l'obstination qu'ils eurent à lui refuser des ôtages, & le souvenir de ce qu'il avoit avoit éprouvé dans l'Isle d'Annobon, étoient deux puissantes raisons qui le firent résister à toutes leurs offres. Ces Isles sont peuplés de differentes Na-

PYRARD. 1602.

tions de la côte d'Ethiopie, de Caffres, de Mulâtres, d'Arabes, & de Perſans, qui font tous profeſſion de la religion Mahométane & qui ſont en commerce avec les Portugais du Mozambique, dont elles ne ſont éloignées que d'environ ſoixante dix lieues. Je ſçais, obſerve l'Auteur, que dans ces lieux les Portugais conſeillent aux peuples avec leſquels ils ont quelque alliance, & les prient même inſtamment d'employer toutes ſortes de trahiſons & de ſurpriſes contre les Navires François, Anglois & Hollandois, juſqu'à leur promettre des récompenſes pour leur perfidie. Il ajoûte, comme une merveille de cette côte, qu'étant dans la chaloupe à une lieue de terre, il apperçut de près un poiſſon monſtrueux, qui avoit la tête d'un homme, mais un peu en pointe & couverte d'écailles, avec une ſorte de barbe au menton. Il ne put découvrir qu'une partie de ſon dos, qui étoit écaillé; & le mouvement qu'il fit, pour l'obſerver de plus près, le fit diſparoître.

Politique des Portugais.

Poiſſon à tête humaine.

Remarque ſur le caractere de l'Auteur.

Juſqu'ici les avantures de Pyrard ne le diſtinguent pas du commun des Voyageurs, & l'utilité de ſes obſervations ſe borne aux gens de mer. Mais la ſcene va s'ouvrir à des évenemens

plus agréables, qui le mettent au rang des Historiens, des Géographes, des Naturalistes, & dans lesquels il conserve toujours son caractere d'Observateur exact & d'Ecrivain judicieux. En vain prétendroit-on faire honneur de toutes ces qualités à quelques personnes d'un mérite distingué qui ont revu ses Mémoires, puisque l'attention même qu'ils ont apportée à ce travail, prouvent l'estime qu'ils ont eue pour l'Auteur & pour son ouvrage (45).

Naufrage du Corbin.

La fortune, qui le destinoit à une vie fort agitée, commença ses disgraces par un naufrage. Grout Du-Clos-neuf, Capitaine du *Corbin*, ne s'étoit pas rétabli si parfaitement aux Isles de Comorre, qu'il ne fût retombé dans une langueur dangereuse pour la sûreté de son Vaisseau. Après avoir repassé la Ligne, le 21 de Juin, on eut un tems assez favorable jusqu'au cinquieme dégré du Nord. Le 2 de Juiller, on reconnut de fort loin de grands bancs, qui entouroient quantité de petites Isles. Le Général & son Pilote, prirent ces Isles pour celles de *Diego de Reys*, quoiqu'on les eût laissées quatre vingt lieues

(45) L'Editeur avertit, dans sa Préface, que le célebre *Jerôme Bignon*, Avocat au Parlement de Paris, y a mis la main.

PYRARD. 1601.

à l'Oueſt. En vain les gens du *Corbin* ſoutinrent que c'étoient les Maldives, & qu'il falloit s'armer de précaution. Cette diſpute dura tout le jour; & l'opiniâtreté que le Général eut dans ſon opinion lui fit négliger indiſcretement d'attendre de petites barques, qui venoient, comme on fut informé depuis, pour lui ſervir de guides. Son intention étoit de paſſer par le Nord des Maldives, entre la côte de l'Inde & la tête des Iſles; mais, en ſuivant ſes ordres, on alloit au contraire s'y engager avec une aveugle imprudence. Pour comble de témerité, chacun paſſa la nuit dans un profond ſommeil, ſans en excepter ceux mêmes qui devoient veiller pour les autres. Le Maître & le Contre-maître étoient enſevelis dans l'yvreſſe d'une longue débauche. Le feu qui éclaire ordinairement la bouſſole s'éteignit, parce que celui qui tenoit alors le gouvernail eut auſſi le malheur de s'endormir. Enfin tout le monde étoit dans un fatal aſſoupiſſement, lorſque le Navire heurta deux fois avec beaucoup de force; & tandis qu'on s'éveilloit au bruit, il toucha une troiſieme fois & ſe renverſa ſur le banc.

Quels furent les cris & les gemiſſemens d'une troupe de malheureux, qui

se voyoient échoués au milieu de la mer & dans les tenebres, sur un rocher où la mort devoit leur paroître inevitable. L'Auteur represente les uns pleurans & crians de toute leur force, les autres en prieres, & d'autres se confessant à leurs compagnons. Au lieu d'être secourus par leur Chef, ils en avoient un qui ne faisoit qu'augmenter leur pitié. Depuis un mois, sa langueur le retenoit au lit. La crainte de la mort le força néanmoins d'en sortir, mais ce fut pour pleurer avec les autres. Les plus hardis se hâterent de couper les mâts, dans la vûe d'empêcher que le Vaisseau ne se renversât davantage. On tira un coup de canon pour avertir le *Croissant* du malheur où l'on étoit tombé. Tout le reste de la nuit se passa dans l'attente continuelle de couler à fond. La pointe du jour fit découvrir, au-de-là des bancs, plusieurs Isles voisines, à cinq ou six lieues de distance, & le *Croissant* qui passoit à la vûe des écueils, sans pouvoir donner le moindre secours à ceux qu'il voioit (46) périr. Cependant le Navire tenoit ferme sur le côté, & sembloit promettre de résister quelque tems aux flots dans cette situation, parce que le banc étoit

PYRARD. 1602.

(46) On verra son sort, à la fin de cette Relation.

PYRARD. 1602.

de pierre. Pyrard & ſes compagnons en conçurent l'eſperance de ſauver au moins leur vie. Ils entreprirent de faire une eſpece de claie, ou de radeau, d'un grand nombre de pieces de bois, ſur leſquelles ils clouerent pluſieurs planches tirées de l'interieur du Vaiſſeau. Cette machine, qui ſe nomme *Pangaie*, étoit ſuffiſante pour les contenir tous, & pour ſauver avec eux une partie du bagage & des marchandiſes. Chacun prit auſſi ce qu'il put emporter de diverſes ſommes d'argent qui ſe trouvoient dans le Vaiſſeau. On avoit employé plus de la moitié du jour à tous ces ſoins. Mais lorſqu'on eut achevé la pangaie, il fut impoſſible de la paſſer au-de-là des bancs pour la mettre à flot. Dans les mouvemens de ce nouveau déſeſpoir, on apperçut une barque qui venoit des Iſles, & qui ſembloit s'avancer droit au Vaiſſeau pour le connoître. Elle s'arrêta malheureuſement à la diſtance d'une demi-lieue. Ce ſpectacle jetta tant d'amertume dans le cœur d'un Matelot François, que s'étant jetté à la nage, il alla au-devant d'elle, en ſuppliant, par des cris & des ſignes, ceux qui la conduiſoient, d'accorder leur aſſiſtance à de malheureux Etrangers, dont ils ne pouvoient at-

tendre qu'une reconnoiſſance égale à ce bienfait. Mais leur voyant rejetter ſa priere, il fut obligé de revenir avec beaucoup de peine & de danger. Pyrard apprit, dans la ſuite, qu'il étoit rigoureuſement deffendu à tous les Inſulaires d'approcher des Navires qui faiſoient naufrage, s'ils n'en avoient reçu l'ordre exprès de leur Roi. Quoiqu'il traite cette loi de barbare, il y trouve beaucoup moins de brutalité, que dans ce qui ſe paſſoit au-tour de lui parmi pluſieurs Matelots, qui malgré la préſence de la mort, ne laiſſoient pas de boire & de manger avec excès, ſous prétexte qu'étant à l'extrêmité de leur vie, ils aimoient mieux mourir à force de boire qu'en ſe noiant dans l'eau de la mer. Après s'être enivrés, ils ſe querellerent avec d'affreux juremens. Quelques-uns pillerent les coffres de ceux qu'ils voyoient en prieres pour ſe diſpoſer à la mort ; & ne reconnoiſſant plus l'autorité du Capitaine, ils lui diſoient qu'après avoir perdu leur voyage ils n'étoient plus obligés de lui obéir.

PYRARD. 1602.

Perſonne ne s'étoit flatté juſqu'alors de pouvoir tirer parti du Galion, non ſeulement parce que les mâts étant coupés il n'y avoit aucun moyen d'at-

PYRARD. 1602.

tacher une poulie, pour l'enlever de deſſous le ſecond Pont, où il étoit depuis les Iſles de Comorre, mais plus encore parce que les vagues paſſoient à tous momens de la hauteur d'une pique au-deſſus du Navire, & que la mer étoit ſi impetueuſe dans l'eſpace de deux lieues au-tour des bancs, qu'il n'y avoit rien à ſe promettre d'un ſi foible ſecours. Cependant comme il ne reſtoit plus d'autre reſſource, tous les efforts ſe tournerent vers cet unique objet d'eſperance. Le Galion fut tiré avec des peines incroyables. Il étoit ouvert en pluſieurs endroits, & tout briſé des coups de mer. On n'épargna rien pour le mettre en état de ſervir. Mais la nuit étant ſurvenue avant que ce travail pût être achevé, on fut obligé de la paſſer ſur le bord du Navire, avec d'autant plus d'incommodité & de danger, que le dedans étoit déja preſque rempli d'eau, & qu'on étoit expoſé ſans ceſſe aux vagues qui paſſoient par-deſſus. Ce ne fut que le matin du jour ſuivant, qu'on ſe mit à la nage pour paſſer le Galion au-delà des bancs ; entrepriſe également dangereuſe & pénible. Elle réuſſit néanmoins, & tout le monde eut la liberté de s'embarquer, après avoir pris des

épées, des arquebuses & des demi-piques. Dans cet état, qui faisoit fremir les moins timides, parce que le Galion étoit excessivement chargé & qu'il faisoit eau de toutes parts, on mit à la mer vers les Isles, au risque d'être submergés plusieurs fois par les vents & les flots qui étoient d'une violence surprenante. Enfin, la crainte & la fatigue devant être comptées pour rien dans une si étrange situation, on se crut trop heureux, après avoir vû la mort sous mille formes, d'aborder dans une des Isles, qui se nomme *Poulodou* (47).

PYRARD. 1602.

Comment les François abordent dans l'Isle de Pouludou.

Les habitans étoient assemblés sur le rivage. Quoique leur contenance n'annonçât rien de funeste, ils firent connoître par des signes qu'ils ne permettroient de descendre qu'à ceux qui se laisseroient désarmer. Il fallut s'abandonner à leur discretion. Après avoir écarté les armes, leur premier soin fut de tirer le Galion à sec, d'en ôter le gouvernail, le mât & les autres appareils, & de les envoyer dans d'autres Isles. Leurs propres bateaux furent éloignés. Pyrard s'apperçut bien-tôt qu'on s'étoit trop hâté de prendre le parti de la soumission. L'Isle n'avoit pas une lieue de

A quelles conditions ils y sont reçus.

(47) *Pulo* signifie *Isle* dans la langue Indienne.

PYRARD. 1602.

tour, & le nombre des habitans n'étoit que de vingt cinq. Il auroit été facile à des gens armés, qui étoient au nombre de quarante, de leur faire la loi & de se saisir de leurs bateaux.

On leur prend tout ce qu'ils ont.

Les prisonniers, car l'Auteur ne se donne plus d'autre nom, furent conduits dans une loge, au milieu de l'Isle, où ils reçurent quelques rafraîchissemens de cocos & de limons. Un vieux Seigneur, nommé *Ibrahim*, ou *Pulodou-Quilague*, qui étoit le maître de l'Isle & qui sçavoit quelques mots de Portugais, leur fit divers questions dans cette langue; après quoi ils furent fouillés par ses gens, qui leur ôterent tout ce qu'ils portoient, comme appartenant au Roi des Maldives depuis que leur Navire s'étoit perdu sur ses côtes.

Respect singulier des habitans pour le Roi.

Le Capitaine avoit sauvé une piece d'écarlate. On lui demanda ce que c'étoit. Il répondit que c'étoit un présent qu'il vouloit faire au Roi, & qu'il n'avoit tiré cette piece du Vaisseau que pour l'offrir plus entiere, dans la crainte qu'elle ne fût alterée par les flots. Cette déclaration inspira tant de respect aux Insulaires, qu'ils n'oserent y porter la main ni même y tourner leurs regards. Le Capitaine & ses Compagnons résolurent néanmoins d'en couper

per deux ou trois aunes, & d'en faire présent au Seigneur de l'Isle pour lui inspirer quelques sentimens de bonté en leur faveur. Mais apprenant bientôt qu'on voyoit venir des Officiers du Roi, il rendit l'écarlate au Capitaine & le conjura de ne pas dire même qu'il y eût touché.

PYRARD. 1602.

Quelques Officiers, qui arriverent effectivement, prirent le Maître du *Corbin* avec deux Matelots, & les menerent à quarante lieues de Pulodou dans l'Isle de *Malé*, qui est la capitale de toutes les Maldives & le séjour ordinaire du Roi. Le Maître ayant porté avec lui la piece d'écarlate, & l'ayant présentée à ce Prince, reçut un traitement fort civil & fut même logé dans le Palais. Un Prince nommé *Ranabaadery Talouron*, beau-frere du Roi, reçut orde d'aller recueillir tous les débris du Navire échoué. Il en tira non seulement les marchandises, mais le canon même & ce qu'il y avoit de plus pesant. De-là passant par l'Isle de *Pulodou*, il prit avec lui le Capitaine François & cinq ou six de ses Compagnons, qui furent fort bien reçus du Roi. Ce Monarque promit au Capitaine de faire équiper une barque, pour le conduire dans l'Isle de Suma-

Les Insulaires recueillent les débris du Vaisseau.

PYRARD. 1602.

tra, où le *Croiſſant* devoit être arrivé. L'Auteur doute s'il auroit tenu parole; mais le malheureux *Grout* Du-Closneuf mourut ſix ſemaines après, dans l'Iſle de Malé.

Sommes d'argent que les François avoient ſauvées.

Les autres Captifs ayant été diſtribués dans pluſieurs Iſles, Pyrard fut conduit, avec deux de ſes Compagnons, dans celle de *Pandoué*, qui n'a pas plus d'étendue que celle de *Pulodou*, & qui n'en eſt éloignée que d'une lieue. Il raconte ici que dans le partage qui s'étoit fait de l'argent qu'on avoit pû ſauver du Vaiſſeau, ceux qui s'en étoient chargés avoient mis leur fardeau dans des ceintures de toile, qu'ils s'étoient liées au-tour du corps. L'uſage de cet argent devoit être pour les néceſſités communes, & dès la premiere nuit on avoit eu ſoin de l'enterrer de concert dans l'Iſle de *Pulodou*, pour le dérober à l'avidité des habitans. Pyrard & ſes deux Compagnons n'avoient pas eu le tems de reprendre leurs ceintures lorſqu'on leur avoit fait quitter cette Iſle, & comme on ignoroit encore ce qu'ils avoient ſauvé de leur naufrage, ils reçurent d'abord aſſez d'aſſiſtance dans celle de Pandoué. Mais les autres, qui étoient demeurés à Pulodou, ne ſe trouvant

pas dans l'abondance qu'ils auroient desirée, furent obligés de déterrer l'argent & de l'offrir pour obtenir des vivres. Aussi-tôt que les habitans leur connurent cette ressource, ils prirent le parti de ne leur plus accorder aucun secours sans se faire payer; & le bruit s'en étant répandu dans les autres Isles, ceux qui étoient partis, comme Pyrard, sans avoir pris leur ceinture, se trouverent réduits à la derniere nécessité. Il arriva même aux autres, qu'ignorant l'usage des Indes, où l'argent de toute marque est reçu lorsqu'il est de bon alloi, & où il peut être coupé en petites parties qu'on donne au poids, à mesure qu'on a besoin de l'employer, ils offroient leurs piastres aux Insulaires qui ne leur donnoient jamais de retour; de sorte qu'une marchandise du plus vil prix leur coutant toujours une piece d'argent, ceux qui en avoient le plus épuiserent bien tôt leurs ceintures, & ne se virent pas moins exposés que les plus pauvres à toutes sortes de miseres. Pyrard fait une triste peinture de la sienne. Il alloit chercher sur le sable, avec ses Compagnons, des limaçons de mer ou quelque poisson mort qui avoit été jetté par les flots. Pour assaisonnement, ils les faisoient

PYRARD. 1602.

Elles ne servent qu'à augmenter leur misere.

Triste situation de Pyrard.

PYRARD. 1602.

bouillir avec des herbes inconnues & de l'eau de la mer qui leur tenoit lieu de sel. Ce qui leur arrivoit de plus heureux étoit de trouver quelque citron, dont ils y mêloient le jus. Ils vécurent assez long-tems dans cette extrêmité; mais les Insulaires reconnoissant enfin qu'ils étoient sans argent, recommencerent à leur donner quelque marque de compassion. Ils les employerent à la pêche & à d'autres ouvrages, pour lesquels ils leurs offroient des cocos, du miel & du millet. Pour logement Pyrard n'eut pendant l'hyver du pays, qui est le mois de Juillet & d'Août, qu'une loge de bois qu'on avoit dressée sur le bord du rivage pour y construire un bateau, couverte à la verité par-dessus, mais toute ouverte par les côtés; de sorte qu'y étant exposé pendant toute la nuit aux vents, à la pluie qui est continuelle dans cette saison, & souvent aux flots mêmes de la mer, il ne dut la conservation de sa santé qu'à une faveur extraordinaire du Ciel. Ses deux Compagnons, que leur qualité de matelots devoit rendre moins sensibles à la fatigue, tomberent dangereusement malades.

Elle devient plus douce par son industrie.

Il tira néanmoins de sa disgrace un fruit dont il ressentit bien-tôt les avan-

tages, & que ses Compagnons regreterent beaucoup d'avoir méprisé. Pendant son travail, il s'efforçoit de retenir quelques mots de la langue du pays. Ce soin, auquel il apportoit toute son attention, le mit en état de se faire entendre. Le Seigneur de l'Isle, qui se nommoit *Aly Pandio Acatourou*, & qui avoit épousé une parente du Roi, conçut de l'affection pour lui & prit plaisir à son entretien. C'étoit un homme d'esprit, & versé même dans les sciences, qui avoit eu en partage les boussoles & les cartes marines du Vaisseau. Comme elles ne ressembloient point à celles du pays, sa curiosité lui faisoit souhaiter des explications. Il n'en avoit pas moins pour se faire instruire des mœurs & des usages de l'Europe. Cette conservation hâta les progrès de Pyrard dans la langue, & lui en fit encore de plus utiles dans l'estime d'Aly Pandio. Il obtint des vivres & d'autres secours, qui lui rendirent la situation plus supportable.

PYRARD. 1602.

Aly Pandio étoit parent d'*Ibrahim*, Seigneur de Pulodou, & l'amitié jointe au lien du sang le portoit à lui rendre de fréquentes visites. Un jour il se fit accompagner de Pyrard, pour lui donner le plaisir de revoir ses Compa-

Danger qu'il court pour sa vie.

PYRARD. 1602.

gnons. Mais cette faveur exposa sa vie au dernir péril. Dans la misere où les autres étoient réduits, loin de pouvoir lui offrir des rafraîchissemens, ils le menerent avec eux au bord de la mer pour y chercher de quoi soulager leur faim. Ils y trouverent une grosse tortue qui étoit renversée sur le dos & qui avoit cinq ou six cens œufs, de la grosseur des œufs de poule. Leur joie fut extrême. Ils la mirent en piece & la firent bouillir dans de l'eau douce. Mais soit qu'elle demandât d'autres assaisonnemens, soit que dans l'avidité de leurs estomacs ils eussent mangé avec excès, ils furent tous mortellement malades. Pyrard eut beaucoup de peine à se rétablir, & conçut par cet exemple quelles étoient les souffrances de ses Compagnons dans l'Isle de Pulodou. Aussi mouroient-ils les uns après les autres. Le Capitaine, le premier Commis, le Contre-Maître & quantité de Matelots étoient déja morts. Le Maître, qui après avoir été conduit dans l'Isle de Malé, étoit revenu à Pulodou, voyant que depuis la mort du Capitaine le Roi ne parloit plus de la barque qu'il lui avoit promis d'équiper pour l'Isle de Sumatra, forma l'entreprise de se sauver. Il ne communiqua son dessein qu'à

Le Maître du Corbin prend la fuite avec douze de ses compagnons.

PYRARD. 1602.

douze de ſes Compagnons, qui ſe conduiſirent avec tant d'adreſſe, qu'enfin ils ſurprirent la barque d'Aly Pandio dans une viſite que ce Seigneur rendit à Ibrahim. Ils ſe fournirent d'eau douce & de cocos, qu'ils avoient ſecretement cachés dans un bois voiſin, & s'embarquerent en plein midi, c'eſt-à-dire, dans le tems qu'on s'en défioit le moins. Cependant les Inſulaires s'en apperçurent bien-tôt; mais n'ayant pas d'autres barques pour les pourſuivre, ils tournerent leur reſſentiment contre les infortunés qui reſtoient entre leurs mains, au nombre de huit; quatre ſains & quatre malades. Ils les maltraiterent avec tant de cruauté, que les malades en moururent, & furent jettés à la mer, ſans qu'il fût permis à leurs Compagnons de les enterrer. Le Lieutenant du Vaiſſeau étoit de ce malheureux nombre.

Arrivée d'un grand Seigneur dans l'Iſle de Pandoué.

Il s'étoit paſſé trois mois & demie depuis leur naufrage, lorſqu'on vit arriver dans l'Iſle de Pandoué un des premiers Seigneurs de la Cour, chargé des ordres du Roi pour achever de faire tirer du Vaiſſeau tout ce qui pouvoit y être demeuré, & pour faire une recherche exacte de l'argent que les Inſulaires de Pulodou avoient arraché à

PYRARD. 1602.

Cérémonies de sa réception.

leurs Captifs. Il se nommoit *Assan Caounas Calogue*. A son arrivée, il fut reçu avec les cérémonies qui s'observent pour les personnes de ce rang. Pyrard en fut témoin. La barque qui portoit ce Seigneur fit de loin un signal avec une enseigne rouge, amena ses voiles, & jetta l'ancre à une portée de fusil de l'Isle. Aly Pandio l'envoya reconnoître aussi-tôt; il donna des ordres pressans pour sa réception. Toutes les barques de l'Isle s'étant rassemblées, il partit accompagné de la plupart des habitans. Les Prêtres qui se nomment *Catibes*, & quatre ou cinq anciens de l'Isle, qui portent le titre de *Moscoulis*, furent les seuls qui resterent sur le rivage. Quelques barques étoient chargées de cocos, d'autres de bananes, de betel, & de tous les fruits de l'Isle, rangés fort proprement dans des paniers de feuilles de cocotier, qui ne servent jamais qu'une fois, non seulement parce que l'abondance en est extrême, mais encore parce qu'ils sont faits de maniere qu'on n'en sçauroit ôter les fruits sans les mettre en pieces. Le Seigneur de l'Isle entra le premier dans la barque de l'Envoyé du Roi, en lui disant *allam alecon* qui est le terme commun pour saluer; & se baissant,

il lui toucha les pieds de la main droite. Ensuite il leva la même main sur sa tête, pour signifier qu'il étoit disposé à mettre sa tête sous les pieds de l'Envoyé. Tous ceux qui le suivoient imiterent ce dernier signe, & s'avancerent deux à deux avec les présens qu'ils portoient sur leurs épaules, suspendus à un bâton. Ces présens & la salutation se nomment *Vedon à rouesspou.* Le Seigneur fit sa harangue, & pria l'Envoyé de descendre à terre où son logement étoit préparé. L'Envoyé s'approcha du rivage; mais avant qu'il fût descendu, les Catibes & les Moscoulis se mirent dans la mer jusqu'à la ceinture pour aller au-devant de lui, chacun portant sous le bras gauche une piece de toile, moitié soie, moitié coton, longue d'une aune & demie sur trois quarts de large, teinte en rouge & d'un fort bel ouvrage. Ils le saluerent par un compliment, & lui offrirent leurs toiles avec d'autres présens. Lorsque l'Envoyé voulut descendre, un des principaux Catibes ou Moscoulis lui présenta l'épaule. Il s'y mit comme à cheval, les jambes d'un côté & de l'autre, & fut porté dans cette situation jusqu'à terre, avec beaucoup de soin pour empêcher qu'il ne se mouil-

PYRARD. 1602.

PYRARD. 1602.

lât les pieds. On le conduisit en foule jusqu'au logement qui lui avoit été préparé. Les salutations y recommencerent & l'on passa une demi-heure dans divers entretiens ; après quoi le Seigneur de l'Isle se retira. Mais ses gens offrirent alors à l'Envoyé un bain à demi chaud, qu'il accepta. On lui apporta des huiles odoriferantes, dont il se frotta le corps à la maniere des Indes. En sortant du bain, on lui présenta un breuvage du coco le plus délicat, avec quantité de plats de bétel. Ensuite il se rendit au temple principal, qui se nomme *Oucourou Misquite*, où il fit sa priere l'espace d'une demi-heure. Pendant tout le tems qu'il passa dans l'Isle, ses repas furent apprêtés avec toutes les délicatesses du pays ; & toutes les maisons de qualité lui envoyerent des présens.

Rigueurs exercées contre ceux qui avoient pris l'argent des François.

Aussi-tôt qu'il eut exécuté sa premiere commission, qui regardoit les débris du Navire, il passa dans l'Isle de *Pulodou*, pour y faire la recherche de ceux qui avoient eu part à l'argent des Captifs. Personne ne s'empressant de se déclarer coupable, il fit prendre & attacher tous les habitans de l'Isle, sans en excepter les femmes, & les menaça des plus rudes supplices. On leur

mit les pouces entre des bâtons fendus, qu'on lioit après les avoir ſerrés. La douleur les força de parler. Ils rendirent du moins une partie de ce qu'on leur demandoit, car il étoit difficile de découvrir la veritable quantité de l'argent qu'ils avoient reçu. Ils accuſerent divers particuliers des autres Iſles, qu'on fit promptement arrêter. Les ſoldats mêmes qui avoient été chargés de veiller ſur les dépouilles des Captifs furent convaincus de differens larcins. Cette rigoureuſe exécution fut continuée plus d'un an, & produiſit toujours de nouvelles découvertes.

Bonheur qui fait changer de ſort à Pyrard.

Pyrard ayant été préſenté à l'Envoyé par Aly Pandio eut le bonheur de lui plaire. Sa phyſionomie qui étoit heureuſe, le faiſoit prendre pour quelque Seigneur de l'Europe. Cette opinion lui étoit ſi avantageuſe, qu'il ſe gardoit bien de détromper ſes Maîtres. Mais rien ne lui fut ſi utile que d'avoir appris la langue du pays. L'Envoyé charmé de ſon entretien ne lui permettoit pas un moment de le quitter. Il le mena dans une Iſle éloignée de dix lieues, qui ſe nomme *Pulador*, où il avoit alors une de ſes femmes, & lorſqu'il partit pour retourner à la Cour, non ſeulement il le prit avec lui, mais il

PYRARD. 1602.

lui permit de ſe faire accompagner d'un des autres Captifs avec lequel il étoit lié d'une amitié particuliere, & la conſideration qu'il eut pour lui s'étendit juſqu'à ſes Compagnons, qu'il daigna conſoler par l'eſperance d'un meilleur ſort.

Il eſt conduit dans l'Iſle de Malé.

Le jour du départ, on relâcha vers le ſoir dans une petite Iſle nommée *Maconnodou*, parce que l'uſage des Maldives eſt de ne jamais tenir la mer dans l'obſcurité de la nuit. Le lendemain, étant arrivé à Malé, l'Envoyé donna ordre à ſes gens de conduire Pyrard dans ſon Palais, & ſe rendit d'abord à la Cour pour rendre compte au Roi de ſa commiſſion. Ce Prince, à qui il ne manqua pas de parler de ſon Captif, eut auſſi-tôt la curioſité de le voir. Pyrard fut appellé; mais on le fit attendre trois heures dans une ſalle du Palais, & le ſoir on le fit entrer dans une cour, où le Roi étoit à voir ce qu'on avoit apporté du Navire. C'étoit des canons, des boulets, des armes, & divers inſtrumens de guerre & de marine, qui furent renfermés dans le magaſin de l'Iſle. Pyrard s'étant approché

Traitement qu'il reçoit du Roi.

fit ſon compliment au Roi, non ſeulement dans la langue, mais encore ſuivant l'uſage du pays. Un ſpectacle ſi

PYRARD, 1602.

nouveau causa tant de satisfaction à ce Monarque, que prenant plaisir à s'entretenir avec lui, il lui demanda plusieurs explications sur quelques restes du Navire dont il ne pouvoit pas comprendre l'usage. Ensuite lui ayant recommandé de se présenter tous les jours au Palais avec les autres Courtisans, il donna ordre à l'Envoyé de lui procurer un logement commode & de le bien traiter. Les jours suivans, Pyrard eut peine à répondre aux empressemens du Roi, qui vouloit être informé des mœurs & des usages de la France. Son étonnement parut extrême, lorsqu'il eut appris la grande superiorité d'étendue & de force que la France a sur le Portugal. Il demanda pourquoi les François avoient abandonné la conquête des Indes à d'autres Nations de l'Europe, & comment les Portugais avoient la hardiesse de faire passer leur Roi pour le plus puissant de tous les Rois Chrétiens. Pyrard fut présenté aux Reines des Maldives, qui l'occuperent pendant plusieurs jours à satisfaire aussi leur curiosité. Elles lui firent mille questions sur la figure, les habits, les mariages & le caractere des Dames de France. Souvent elles le faisoient appeller sans la participation du Roi, &

Curiosité de ce Prince & de ses femmes pour les usages de l'Europe.

PYRARD. 1602.

ses entretiens n'avoient pas de bornes.

Sort funeste des autres captifs François.

Cependant de quinze ou seize Captifs, qui avoient été conduits avant lui dant cette Isle, il n'en restoit que deux Flamands ; ce qui faisoit le nombre de quatre avec Pyrard & le Compagnon qu'il avoit amené. Tous les autres étoient morts, ou de maladie, ou par de funestes accidens. En arrivant ils avoient trouvé dans la rade un Navire Portugais de Cochin, chargé de riz. Le Capitaine & le Marchand, qui étoient Metifs, & tous les gens de l'équipage qui n'étoient que des Indiens Chrétiens, quoique vêtus à la Portugaise, avoient marqué peu d'affection pour eux. Ensuite ils les avoient demandé au Roi, qui avoit consenti qu'ils fussent transportés à Cochin. Mais le Capitaine François & tous les autres, n'ignorant pas que leur plus grand malheur étoit de tomber en de si mauvaises mains, avoient protesté qu'ils aimoient mieux la mort, d'autant plus qu'ils conservoient l'esperance d'obtenir une barque du Roi pour se rendre à Sumatra. Le Capitaine n'avoit pas survecu longtems, & sa mort avoit été suivie de celle du premier Commis. D'autres avoient succombé aussi à leurs fatigues & au mauvais air du pays, qui est mor-

têl pour les Etrangers. D'ailleurs en aprenant l'évasion du Maître & des douze Captifs de Pulodou, le Roi avoit fait un serment solemnel de n'en plus laisser partir un seul. Le Pilote, qui s'étoit conservé jusqu'alors en bonne santé, desesperant de voir la fin de sa misere, avoit formé avec trois Matelots la résolution de se saisir d'une barque & de risquer tout pour s'évader. Ce dessein avoit été découvert par quelques Insulaires, qui avoient observé leurs démarches. Quoiqu'ils eussent pris le tems de la nuit pour leur embarquement, ils avoient été surpris par des soldats, qui leur avoient mis les fers aux pieds sous prétexte de les resserrer plus étroitement dans d'autres Isles, & qui leur avoient coupé la tête en mer. Pyrard reçut ces tristes informations en arrivant à Malé. Sa seule consolation fut d'apprendre d'un Pilote du Roi, que le Maître & les douze Captifs de Pulodou étoient arrivés heureusement à terre ferme; encore fut-elle empoisonnée lorsque le même Pilote ajoûta qu'on leur avoit mis les fers aux pieds dans une Galere Portugaise, & qu'il les avoit vûs transporter à Goa.

Enfin des quarante qui étoient échap-

PYRARD. 1602.

Il ne reste que neuf captifs, de quarante.

pés à la fureur des flots, il n'en restoit que cinq dans les autres Isles & les quatre de Malé. Pyrad employa toute sa faveur pour obtenir du moins qu'ils fussent tous rassemblés dans la même Isle. Cette grace lui fut accordée. Ils se trouverent ainsi au nombre de neuf, quatre François & cinq Flamans, tous assez humainement traités du Roi & des Seigneurs. Mais la bonne intelligence dura peu entre les Flamans & les François. La faveur de Pyrard se répandant sur ceux de sa Nation, par des soins plus marqués de la part du Roi & des Reines, les autres en conçurent de la jalousie. Ils se persuaderent que l'Auteur leur rendoit de mauvais offices à la Cour, & le souvenir de ses services ne fut pas capable de leur faire perdre cette idée. Il ne cessoit pas néanmoins de partager avec eux les vivres & les autres biens qu'il recevoit d'Assan. Ce Seigneur lui avoit accordé un logement dans son propre Palais, & ne les traitoit pas avec moins de bonté que ses propres enfans, qui l'aimoient aussi comme leur frere. Assan étoit de l'âge du Roi, c'est-à-dire, d'environ cinquante ans. Il avoit été élevé dès l'enfance avec ce Prince. Pyrard ne pouvoit désirer un Protecteur

Affection d'un Seigneur pour Pyrard.

plus puissant. Cependant l'abondance & la liberté dont il jouissoit ne l'empêcherent pas de tomber dans une fievre ardente, qui la plus dangereuse maladie du pays. Elle est connue dans toute l'Inde sous le nom de *Maléons* ou *de fievre des Maldives.* Un étranger qui échappe à sa malignité passe pour naturalisé dans ces Isles, & reçoit le nom de *Dives* qui est celui des habitans. Ce Royaume s'appelle Malé Ragué dans leur langue, mais les autres peuples de l'Isle le nomment *Malé divas*, & donnent le nom de *Dives* à ceux qui l'habitent. Pyrard fut à l'extrêmité pendant deux mois. Il ne se passoit pas de jour où le Roi & les Reines ne voulussent être informés de sa situation. Ils lui envoyoient sans cesse leurs plus délicieux alimens; & dans la crainte qu'il ne manquât de quelque secours, ils placerent près de lui un de ses Compagnons pour le servir. Pendant huit jours entiers il ne voulut avaller que de l'eau fraîche; régime pernicieux, qui devoit lui causer la mort. Les habitans du pays boivent au contraire de l'eau bien tiede, dans laquelle ils mêlent du poivre concassé, pour empêcher l'enflure qui survient autrement à la fin de la maladie. Aussi la fievre ne l'eut pas plu-

PYRARD. 1602.

Il est attaqué de la fiévre des Maldives.

Description de sa maladie.

PYRARD. 1602.

tôt quitté, que ses jambes & ses cuisses s'enflerent, comme dans l'hydropisie. Ses yeux s'affoiblirent jusqu'à lui faire craindre de perdre entierement la vûe. Il lui resta une opilation de ratte, qui lui rendoit la respiration difficile, & dont il ne fut jamais délivré parfaitement pendant tout son séjour aux Maldives. Ce mal est commun parmi les habitans, qui le nomment *Ont covi*. Les Médecins & les remedes ne manquoient pas à Pyrard; mais il n'en reçut aucun soulagement, jusqu'à ce que ses jambes s'étant crevées, les eaux qui en causoient l'enflure s'évacuerent d'elles mêmes, & ses yeux reprirent leur ancienne force. Il se forma néanmoins dans ses jambes, des ulceres si profonds & si douloureux, qu'il en perdit le sommeil. Il passa quatre mois dans cette situation, dont il a cru devoir le récit à ceux qui pourront tirer quelque utilité de son exemple.

Le Roi ne cessoit pas de s'interesser à sa santé & de le faire traiter avec beaucoup de soin. Il fit venir d'une petite Isle nommée *Bandou*, qui est à la vûe de celle de Malé, un homme célebre pour la guerison de cette maladie, par le conseil duquel Pyrard fut transporté dans cette Isle où l'air est

PYRARD. 1602.

Quatre des cinq Flamands périssent en voulant s'échapper.

plus favorable aux malades. Son absence devint funeste à quatre des cinq Flamans qu'il laissoit derriere lui. L'embarras de se trouver sans Interprete & le retranchement des secours qu'ils recevoient de l'Auteur leur rendirent le séjour de Malé si insupportable, qu'ayant fait secrettement quelques provisions pour leur fuite & s'étant saisis d'une petite barque destinée à la pêche, ils s'embarquerent à l'entrée de la nuit. Malheureusement pour leur entreprise, il s'éleva une furieuse tempête, qui brisa leur barque au milieu des bancs & des rochers. On en reconnut le lendemain quelques pieces, qui firent juger que les quatre fugitifs avoient peri dans les flots. Deux jours après, le Compagnon particulier de Pyrard, qui étoit de Bretagne comme lui, & qui lui avoit toujours rendu les devoirs d'une fidele amitié, mourut d'une maladie dont il étoit affligé depuis long-tems. Sa douleur en fut si vive qu'elle retarda encore sa guerison de deux mois, sur-tout lorsqu'il eut appris que le Roi faisoit un crime aux autres de l'évasion des quatre Flamands, & le soupçonnoit lui-même d'y avoir contribué par ses conseils. Les deux François & le seul Flamand qui res-

Pyrard est soupçonné d'avoir contribué à leur fuite.

PYRARD. 1602.

toient à Malé furent examinés avec beaucoup de rigueur ; & quoiqu'ils ne fussent pas reconnus coupables, on leur retrancha les provisions qu'ils recevoient de la Cour, en leur permettant seulement de recevoir des vivres de la charité de ceux qui voudroient leur en donner. L'Auteur après son rétablissement, prit la résolution de demeurer dans l'Isle de Bandou, pour y cacher sa tristesse & se mettre à couvert de la colere du Roi. Mais on lui conseilla de retourner à la Cour, comme le seul moyen de se justifier. A son arrivée, il se présenta au Palais, & le hazard lui ayant fait rencontrer le Roi qui sortoit dans une de ses cours, il eut la hardiesse de le saluer sans aucune marque d'embarras. Ce Prince en tira une conclusion favorable pour son innocence. Il lui demanda s'il étoit bien gueri. Il voulut même s'en assurer en regardant les traces de ses plaies. Cependant, loin de lui rendre son ancienne faveur, il donna ordre qu'il fût traité comme ses Compagnons ; ce qui étoit d'autant plus humiliant, que les plus grands Seigneurs du Royaume se croiant honorés de recevoir de la Cour du riz & d'autres provisions, c'étoit une espece d'infamie d'en être privé.

Sa disgrace à la Cour.

Dans le cours de ſa diſgrace, & lorſque ſes amis lui repréſenterent, pour le conſoler, non ſeulement qu'elle ne feroit pas de longue durée, mais qu'il ne devoit pas ceſſer de paroître au Palais, ſuivant l'uſage du pays, où les Seigneurs diſgraciés ſe préſentent ſans ceſſe au Roi, pour attendre qu'il recommence à leur parler, le bruit ſe répandit qu'il avoit formé le deſſein de prendre la fuite avec ſes Compagnons. Il fut appellé au Palais par les ſix principaux *Moſcoulis*, qui lui deffendirent de fréquenter les trois autres Captifs & même de leur parler François. L'éxécution de cet ordre étant fort difficile, parce qu'ils étoient logés les uns près des autres, on ne laiſſa pas de leur faire un crime de l'avoir violé, & deux des trois Compagnons de Pyrard en porterent la peine. Ils furent conduits dans l'Iſle nommée *Sonadou*, à quatre vingt lieues de Malé vers le Sud. Le troiſieme auroit eu le même ſort, ſi les ſervices qu'il rendoit à quelques *Moſcoulis*, en qualité de Tailleur & de Trompette, ne les euſſent portés à ſolliciter pour lui. Le Roi fit à Pyrard des reproches fort vifs de ſa déſobeiſſance; mais ayant ajoûté avec plus de douceur qu'il auroit été fâché d'apprendre qu'il

PYRARD, 1602.

Occaſion qui le remet en faveur.

PYRARD. 1602.

ſe fût noyé comme les quatre Flamands, il lui donna occaſion de ſe juſtifier avec tant de force, que cette avanture ſervit à le remettre en grace. Il fut logé dans le Palais, & ſervi avec abondance. On lui donna un Eſclave, pour les offices domeſtiques, une ſomme d'argent & diverſes commodités. Il obtint bien-tôt le rappel des deux exilés, à l'occaſion d'un ouvrage que l'un des deux, qui étoit Flamand, fit avec la ſeule pointe d'un couteau. C'étoit un petit Navire à la maniere de Flandres, qui n'avoit qu'une coudée de longueur, mais auquel il ne manquoit, ni voiles, ni cordages, ni le moindre uſtencile, comme dans un Navire de cinq cens tonneaux. Le Roi charmé de ſon induſtrie conſentit à ſon retour, & fit grace en ſa faveur à ſon Compagnon.

L'Auteur s'enrichit dans le repos.

Pyrard paſſa quelques années dans une ſituation ſi douce, qu'il n'avoit, dit-il, à regretter que l'exercice de ſa Religion. Il voyoit tous les jours le Roi, qui le combloit de bienfaits. Il étoit careſſé des Grands, & pluſieurs d'entr'eux lui portoient une ſincere affection. Il acquit même quantité d'arbres de coco, qui ſont une des richeſſes du pays; & trafiquant avec les Navires étrangers, que le Commerce amenoit

ſouvent à Malé, il ſe trouva dans une veritable opulence. Les Marchands avoient pris tant de confiance à ſa bonne foi, qu'ils lui laiſſoient dans leur abſence des marchandiſes à vendre pour leur retour. Il ſe conformoit d'ailleurs aux uſages & aux manieres des habitans. Jamais perſonne n'avoit dû les mieux connoître, & ſon deſſein dans cette étude n'étoit pas moins de plaire à la Nation, que de ſe mettre en état de donner quelque jour une fidele relation des Maldives, lorſqu'il plairoit au Ciel de lui accorder la liberté. En 1605, il arriva une grande éclipſe du Soleil, qui dura trois heures, en plein midi. Le peuple fit éclater ſon effroi par d'étranges hurlemens. Ceux qui la regarderent comme un mauvais préſage pour l'Etat ne furent pas trompés dans leurs conjectures, puiſque la même année une des femmes du Roi mourut en mettant au monde un Prince, & que bien-tôt après le Roi même perdit la vie & ſa couronne. Mais l'augure des Maldives fut plus heureux pour l'Auteur, dont l'infortune d'autrui rompit les chaînes, & qui retrouva ſa liberté dans la ruine des Maldives.

PYRARD. 1602.

1605. Grande Eclipſe de Soleil.

Il y avoit environ cinq ans qu'il demandoit ce miracle au Ciel, lorſqu'une

1607.

PYRARD. 1607.

Révolution surprenante, qui procure la liberté à Pyrard & à ses compagnons.

nuit, en dormant, il crut se voir hors de l'Isle & libre dans un pays Chrétien. C'étoit au mois de Février 1607. Deux jours après, le Roi reçut avis qu'on voyoit approcher une Armée navale composée de seize Galeres ou Galiotes, qui étoient déja prêtes à s'engager dans les Isles. Cette nouvelle, dont on n'avoit pas eu le moindre pressentiment, causa une étrange allarme à Malé. Le Roi fit mettre en mer aussi-tôt sept Galeres, qu'il tenoit prêtes pour les évenemens imprévus; sans compter les Navires, les barques & les bateaux, qui étoient en fort grand nombre. Les voiles ennemies s'étant fait apperçevoir pendant ces préparatifs, il donna ordre d'embarquer promptement ce qu'il avoit de plus précieux, pour se sauver avec ses femmes dans les Isles du Sud, où la difficulté des passages auroit empêché les ennemis d'aborder. Comme leur flotte ne cessoit pas d'avancer, il sortit de son Palais avec les trois Reines ses femmes, portées sur les bras de quelques Officiers de la Cour, & couvertes de grands voiles de taffetas. Pyrard, qui s'occupoit à faire armer les Galeres, rencontra ce malheureux Prince dans sa marche, & craignit d'abord qu'il ne l'obligeât de s'embarquer

s'embarquer avec lui. Mais le Roi, l'ayant remercié de ſon zele, ſe contenta de lui dire, la larme à l'œil, qu'il étoit honnête homme, & qu'il louoit ſa fidélité. Il entra dans la galere royale, qui ſe nomme *Ogate Gourabe*, accompagné de ſes femmes & de ſon neveu, avec le regret d'abandonner la plus grande partie de ſes richeſſes & toute ſon artillerie. On mit auſſi-tôt à la voile, pour prendre la route du Sud vers les Atollons de Souadou. Toutes les Galeres étoient parties enſemble, à la réſerve de la plus petite, qui demeuroit pour charger des richeſſes. Pyrard craignant encore qu'on ne le forçât de s'y embarquer, déclara nettement à ſes compagnons qu'il étoit tems de ſe cacher dans un bois voiſin. Il prit un chemin détourné, & deux des trois autres firent de même pour gagner le bois. Le troiſieme ayant eu moins d'adreſſe à ſe dérober fut amené à la Galere & forcé de s'embarquer; mais elle fut priſe auſſi-tôt par l'ennemi. Il n'étoit demeuré dans l'Iſle qu'un petit nombre d'habitans. Pyrard retourna au Palais, où l'or, l'argent, les joyaux, & les meubles du Roi étoient à l'abandon. Loin d'y toucher, il ne garda pas même l'argent qu'il

PYRARD. 1607.

Fuite du Roi & de ſes femmes.

PYRARD. 1607.

avoit. Il le donna, avec tout ſon bien, qui conſiſtoit dans ſes arbres, un bateau & une maiſon qu'il avoit achetés, au fils du même Seigneur qui l'avoit tiré de Pandoué, & auquel il avoit tant d'obligation. Ses Compagnons, moins deſintereſſés, ſauverent quelques hardes qu'ils avoient cachées.

Il eſt tué dans un combat.

Le Chef de l'Armée ennemie ayant découvert la fuite du Roi détacha huit Galeres ſur ſes traces, & vint deſcendre dans l'Iſle avec le reſte de ſa flotte. Pyrard s'offrit volontairement aux premiers qui toucherent la terre. Ils le prirent pour un Portugais; & ſa mort étant auſſi tôt réſolue, ils le dépouillerent de ſes habits & lui ôterent tout ce qu'il avoit. Mais lorſqu'il eut fait connoître qu'on le prenoit pour ce qu'il n'étoit pas, il fut traité plus humainement & conduit au Général, qui lui accorda ſa protection & lui fit donner d'autres habits. Pour ſa ſureté, on l'obligea de paſſer le reſte du jour & la nuit ſur les galeres. Enſuite il eut la permiſſion de marcher librement dans l'Iſle. On vit arriver dès le lendemain les Galeres qui avoient pourſuivi le Roi. Elles avoient joint promptement la ſienne, parce que le tems étoit fort calme & qu'elles étoit meil-

leures de rames. Il s'étoit mis en deffenſe avec beaucoup de courage, mais ayant été d'abord abbatu d'un coup de pique, on avoit achevé de le tuer à coups d'épée. Le Prince ſon neveu s'étoit noyé, en s'efforçant de fuir à la nage. Les Reines étoient tombées entre les mains de l'ennemi, & tous leurs joyaux avoient été pillés ; mais leurs perſonnes furent reſpectées. Des ſept Galeres du Roi, il n'en échappa que deux, qui s'étoient échouées ſur les baſſes.

PYRARD. 1607.

Pyrard eſt traité humainement par les vainqueurs.

Pyrard vit arriver les Reines, dans toute la triſteſſe qui convenoit à leur infortune. Elles furent enfermées, avec quelques domeſtiques pour les ſervir, dans un petit Palais voiſin du grand, tandis que les ennemis pilloient toutes les richeſſes & les chargeoient immédiatement ſur leurs Vaiſſeaux. L'Auteur obtint la liberté de les voir, quoiqu'elle fût refuſée à tous les habitans de l'Iſle. Elles s'abandonnoient aux larmes ; & ſenſibles neanmoins à ſes attentions, elles lui demandoient ſouvent s'il ne regrettoit pas le Roi, dont il avoit été ſi tendrement aimé. Il explique la raiſon qui le mit tout d'un coup dans une haute faveur auprès du Général. La meilleure artille-

PYRARD. 1607.

rie de l'Isle étoit celle qu'on avoit sauvée du naufrage des François. Les ennemis charmés de se voir maîtres de ces belles pieces, mais fort embarrassés à les monter, apprirent de lui la méthode qu'ils ignoroient. D'ailleurs étant informés de la consideration que le Roi & toute la Cour avoient eu pour lui, ils se flattoient d'en tirer diverses lumières pour la connoissance de ces Iles. Il ajoûte que la perte du Roi & la ruine des Maldives vint de la trahison d'un Pilote du pays, qui connoissant parfaitement les passages, offrit aux Pirates de Bengale de les y conduire pour une grosse somme d'argent.

Cause de la ruine des Maldives.

Le pillage dura trois jours & fit passer des richesses inestimables sur la flotte ennemie, sans compter cent vingt pieces de canon, que les Pirates regardoient comme la plus précieuse partie de leur butin. En se retirant ils laisserent les Reines en liberté, & la Couronne à disputer entre quelques parens du Roi & les principaux Seigneurs. Ils n'enmenerent pas d'autre prisonnier que le frere de la grande Reine, non pour en tirer rançon, comme Pyrard se l'étoit d'abord imaginé, mais sur ses propres instances & pour lui faciliter les moyens de se rendre à la Cour

Pillage exercé par les Pirates de Bengale.

de Cananor, d'où il ſe flattoit de revenir avec une puiſſante armée, & de faire valoir ſes droits ſur l'héritage du Roi ſon beau-frere. L'Auteur apprit dans la ſuite que la fortune ayant ſecondé ſon entrepriſe, il s'étoit mis en poſſeſſion du Thrône ſous la protection du Roi de Conor. PYRARD. 1607.

Ils enmenent Pyrard & ſes compagnons.

Les Pirates ſe relâcherent ſi peu dans leurs civilités pour Pyrard & ſes Compagnons, qu'en s'embarquant ils ſe diſputerent l'honneur de les avoir ſur leur Galere. Cet excès d'affection les chagrina d'autant plus, qu'en leur faiſant craindre de retomber dans une nouvelle captivité, elle leur cauſa le déplaiſir de ſe voir ſéparés dans leur navigation, & de ne ſe réjoindre que long-tems après. Pyrard fut conduit vers le golphe de Bengale. En paſſant par la derniere Iſle des Maldives, qui ſe nomme *Ouſtimé*, les Pirates y mouillerent, parce que le Roi qu'ils venoient de maſſacrer y étoit né; & faiſant main-baſſe ſur tous les habitans, ils y laiſſerent d'horribles traces de leur barbarie.

Iſle de Malicut.

Enſuite ils employerent trois jours pour gagner une petite Iſle nommée *Malicut*, où ils jetterent l'ancre pour s'y rafraîchir pendant deux jours. Cette Iſle, qui n'a que quatre lieues de tour,

Pyrard.
1607.

eſt d'une fertilité admirable en millet, en cocos, en bananes, & quantité d'autres fruits. La pêche y eſt excellente, & l'air beaucoup plus temperé qu'aux Maldives. Le langage & les mœurs y ſont les mêmes. Elle avoit été ſoumiſe au même Gouvernement; mais le Roi l'ayant donnée en partage à un de ſes freres, elle étoit paſſée entre les mains d'une Dame qui relevoit du Roi de Cananor. Cette Reine reçut Pyrard avec beaucoup de careſſe. Elle l'avoit vû pluſieurs fois à la Cour du Roi des Maldives, dont elle étoit proche parente. Elle ſe fit raconter la fin tragique de cet infortuné Monarque, & elle donna beaucoup de larmes à ce triſte recit. Les Pirates ayant remis à la voile s'avancerent vers les Iſles de *Divandurou*, à trente lieues de Malicut vers le Nord. Elles ſont au nombre de cinq, chacune d'environ ſix à ſept lieues de tour, à quatre vingt lieues de Malabar, & ſous l'obéiſſance du Roi de Cananor. Leurs habitans ſont des Mahometans Malabares, la plupart fort riches par le trafic qu'ils font dans toutes les parties de l'Inde, ſur-tout aux Maldives d'où ils tirent quantité de marchandiſes, & où ils ont habituellement des Facteurs. Les coûtumes

Iſles de Divandurou.

& le langage n'y ſont pas differens de ceux de Cananor, de Cochin, de Calecut, & de toute la côte du Malabar. Le terroir y eſt fertile & l'air extrêmement ſain. Ces Iſles ſont comme un entrepôt pour toutes les marchandiſes de la terre ferme, des Maldives & de Malicut. De-là, tirant vers le Sud, on alla doubler le Cap *de Galle*, qui fait la pointe de l'Iſle de Ceylan. Le nombre des baleines eſt ſi grand dans cette route, qu'elles mirent les Galeres en danger, & que les Pirates furent obligés d'employer leurs tambours, leurs poelles & leurs chaudrons pour les éloigner par le bruit.

PYRARD. 1607.

Nombre extraordinaire de baleines.

Après un mois de navigation, on arriva au Port de *Chartican*, dans le Royaume de Bengale, où Pyrard fut préſenté au Gouverneur de la Province, qui prend le titre de Roi, ſuivant l'uſage de toutes ces Contrées. Le ſéjour du grand Roi de Bengale eſt plus loin dans les terres, à trente ou quarante lieues de la côte. Il ſe trouvoit à Chartican un Navire de Calecut, dont le Maître aſſura Pyrard qu'on voyoit ſouvent des Navires Hollandois à Calecut, & lui offrit cette voie pour retourner en France. Toutes les careſſes du Gouverneur ne l'empêcherent pas

Port Chartican.

PYRARD. 1607.

de l'accepter. Il partit, après avoir fait ſur les ſingularités du pays quelques obſervations, qui trouveront place dans l'article qui leur convient. Sa navigation fut de trois ſemaines, à la fin deſquelles il prit terre au Port de *Moutingué*, retraite des Pirates Malabares, dans le Royaume du même nom, entre Cananor & Calecut. Sa ſurpriſe fut extrême de trouver la plupart des habitans en armes, ce qu'il reſtraint enſuite aux Officiers Malabares, qui y ſont en fort grand nombre; car le peuple n'a pas la liberté d'en porter. Il fut conduit chez un Seigneur Mahometan, chez lequel il paſſa trois jours & qui le traita fort bien. Le Roi prit ce tems pour rendre une viſite à ce Seigneur. Pyrard admira ſa figure. C'étoit un des plus beaux hommes qu'il eût jamais vûs, à la réſerve de ſa couleur, qui étoit un peu olivâtre. Lorſque ce Prince fut entré, un de ſes gens qui portoit une ſelle quarrée, d'un pied & demie de largeur & haute d'un demi-pied, la poſa au milieu de la ſalle. Il s'y aſſit, & tous les Seigneurs ſe tinrent debout au-tour de lui, ſans toucher aux meubles ni aux murailles du logis. C'eſt un ſoin qu'ils ont toujours les uns chez les autres. Le Roi fit di-

Royaume & Port de Moutingué.

Traitemens que Pyrard reçoit du Roi.

verses questions à Pyrard sur l'état de la France, & lui demanda particuliérement quelle difference il y avoit entre les Anglois, les Hollandois & les François. Ensuite il le pria de l'aller voir dans sa demeure, qui étoit éloignée d'un quart de lieue de la mer. L'Auteur fit le lendemain ce petit voyage. Il trouva un château à ponts-levis, fortifié de terrasses & de bonnes murailles. Le Roi de Moutingué n'entretient qu'un seul éléphant. Outre son Port, la même côte en a deux autres, au milieu desquels le sien est situé; l'un qui s'appelle *Chombaye*, vers Cananor; l'autre, nommé *Badara*, vers Calecut. Ces trois Ports, qui ne sont éloignés entr'eux que de deux lieues, ont chacun leur Roi particulier, & relevent tous trois du Samorin.

PYRARD. 1607.

Pyrard eut à combattre les instances du Roi de Moutingué, qui s'efforça de l'arrêter dans ses Etats par l'offre de ses bienfaits. Mais pressé du desir de revoir sa patrie, il partit après quelques observations, & se rendit d'abord à Badara, où le bon accueil qu'il reçut du Roi augmenta son admiration pour l'humanité de ces peuples, quoiqu'ils n'aient pas d'autre profession que la Piraterie. Ils sont ennemis mortels des

Chombaye & Badara, autres Ports de Pirates.

PYRARD. 1607.

Portugais. Les trois Ports de Chombaye, de Moutingué & de Badara, ſont comme au fond d'une baie & peuvent ſe donner des ſecours mutuels, après s'être avertis par le moyen de pluſieurs loges plantées ſur de forts hauts pilotis, où ils placent des ſentinelles dont les obſervations s'étendent fort loin. *Cangelotte*, autre Port de corſaires, plus conſiderable par l'étendue du pays & le nombre des peuples, eſt éloigné d'environ dix huit lieues vers le Nord, & aſſez près de *Barcelor*. Tous ces Pirates doivent rapporter un grand butin de leurs courſes, puiſqu'outre les frais de leurs armemens & les droits qu'ils payent à leurs Princes, ils ſont obligés de faire des préſens continuels au Samorin leur premier Maître.

Pendant quinze jours que Pyrard fut retenu à Badara, il ſe promena ſouvent dans l'interieur du pays, qu'il trouva très fertile & très agréable. La terre y eſt rouge & ſabloneuſe. Le palais du Roi eſt ſitué à trois portées de fuſil de la côte, ſur une montagne qui le rend inacceſſible du côté de la mer. Il tient ſes femmes dans un autre château, qui eſt à une lieue & demie du premier. Pyrard étoit logé chez un Seigneur Mahometan, qui le mena pluſieurs fois à

Marquaire - coſté, Forthereſſe de la dépendance immédiate du Roi de Calecut. Il lui demandoit pourquoi les peuples de l'Europe ſe faiſoient la guerre, puiſqu'ils étoient tous Chrétiens. Pyrard lui répondit que les habitans de la côte, quoique Mahometans, ne la faiſoient pas moins entr'eux. Cela n'eſt pas ſurprenant, repliqua le Malabare, parce que la piraterie eſt notre unique métier & nous l'exerçons de pere en fils. Ce Seigneur ne lui faiſoit tant de careſſes, que dans la vûe d'en tirer des éclairciſſemens ſur les Maldives, parce qu'il ſe propoſoit de les aller piller l'année ſuivante avec une armée. Il s'informoit ſoigneuſement où le Roi & les Reines avoient leurs thréſors, & Pyrard auroit eu peine à ſe deffendre des inſtances qu'il lui faiſoit de l'accompagner, s'il n'eût employé pour excuſe le deſſein qu'il avoit d'aller faire ſa cour au Samorin, dont le ſeul nom étoit un frein pour les Pirates.

PYRARD. 1607.

Careſſes interreſſées qu'on fait à l'Auteur.

Il prit ſon chemin par terre, avec des lettres de protection du Roi juſqu'à Calecut, qui n'eſt éloigné de Badara que d'environ douze lieues. S'étant arrêté dix ou douze jours à *Marquaire-coſté*, où il trouva un de ſes compagnons, il y fut traité avec diſtinction,

Il ſe rend par terre à Calecut.

Marquaire-coſté, ou Terre de Cognaly.

PYRARD. 1607. non seulement par son hôte de Badara, qui venoit les voir souvent, mais encore par les Officiers & les Receveurs du Samorin, qui dans le dessein où il étoit de se rendre à la Cour de Calecut, auroient regardé comme une honte pour leur Maître qu'il n'eût pas accepté d'eux sa nourriture & des commodités pour sa route. Le pays lui parut fort bon ; & les Portugais en avoient la même opinion, s'il en faut juger par divers efforts qu'ils avoient faits inutilement pour s'y établir. Ils le nommoient *Terre de Cognaly*, du nom d'un Gouverneur du Samorin qui les avoit battus plusieurs fois & qui avoit ruiné toutes leurs entreprises. La Forteresse, & deux autres petits Forts qui gardent l'embouchure de la riviere, ne sont que pour la deffense d'une assez grande Ville, où les maisons, les rues & les boutiques n'ont pas moins d'éclat qu'à Calecut. Elle est située sur le penchant d'une montagne, & la Forteresse est au-dessus. Pyrard la met au rang des plus riches & des plus belles Villes de la côte.

Beauté de la route. Sa route jusqu'à Calecut eut tant d'agrément pour lui & pour son compagnon, qu'il a peine à représenter les honneurs & les marques d'affection

qu'ils reçurent continuellement des Mahometans Malabares. Ils employerent huit jours dans un voyage qu'ils pouvoient faire en moins de deux. Quoique le pays ſoit ſabloneux, le ſable en eſt ferme, les maiſons en grand nombre, & les terres ſont couvertes d'une grande quantité d'arbres qui portent d'excellens fruits. Les chemins y offrent ſans ceſſe une foule de paſſans, qui n'ont pas beſoin d'autre précaution, pour leur ſûreté, que d'être accompagnés d'un Naire : c'eſt une ſorte de Nobleſſe, qui eſt fort nombreuſe dans le pays. Il y a quelques marais & deux rivieres à paſſer. A une lieue de Calecut on rencontre une fort belle Ville, où les Portugais avoient autrefois une Fortereſſe & un Etat, qu'ils ont perdus.

Arrivée de Pyrard à Calecut.

Les deux François arrivant enfin à Calecut rencontrerent d'abord quelques Officiers du Roi qui ont un logement au bord de la mer, élevé ſur des pilotis, où ils ne demeurent que le jour. Comme la Ville & le Port ont plus d'une lieue de long, il y a trois de ces édifices, où l'on veille à l'arrivée des marchandiſes, pour les faire tranſporter à l'Alfandique, qui eſt un grand bâtiment quarré à doubles galeries,

PYRARD. 1607.

voutées de pierres en arcade, avec un grand nombre de loges & de magasins pour toutes sortes de marchandises. L'Alfandique est à deux ou trois cens pas de la mer, entre la Ville & le Port. On y fait une garde continuelle, & les Officiers en sont fort respectés.

Commodités de cette Ville pour les Etrangers.

Ceux que les deux Etrangers avoient rencontrés n'eurent pas plutôt appris qu'ils étoient Européens, que paroissant fort joyeux de pouvoir les présenter au Roi, ils les conduisirent dans une maison de la Ville pour y passer la chaleur du jour. Calecut a sur les autres Villes Malabares l'avantage de ne pas manquer d'hôtelleries, où l'on est nourri & logé pour son argent. Le soir, un détachement de la garde, qui avoit été averti, vint prendre Pyrard & son Compagnon, pour les conduire au Palais du Roi, qui est à une demi-lieue de la Ville. Ils furent traités respectueusement par cette escorte. Le Roi, deja instruit de leur arrivée, descendit dans une salle basse du Palais. Il étoit accompagné de dix ou douze Pages Naires, qui portoient de grandes lampes d'or ou d'argent doré, & un grand vase rempli d'huile pour l'entretien des lampes. Elles étoient suspendues au bout d'une longue barre d'ar-

gent doré, courbée par le haut pour les tenir plus droites, & pointue par l'autre bout, pour la ficher en terre. Les sieges de la salle étoient d'un fort beau bois, entremelés de pierres noires & polies, qui servent aussi à s'asseoir. Le Roi ne paroît gueres assis en public. Il se tient ordinairement debout.

PYRARD. 1607.

Comment Pyrard est reçu du Roi.

Ce Prince avoit entre ses bras un de ses petits neveux, de l'âge d'environ trois ans & d'une figure charmante. Il prit d'abord plaisir à faire approcher cet enfant des deux étrangers, en lui demandant qui ils étoient & paroissant charmé de ne lui voir donner aucune marque de frayeur. Ensuite, après diverses questions qui lui firent connoître quel étoit leur pays, il leur demanda, par son Interprete, quelle difference il y avoit entr'eux & les Hollandois, & laquelle de ces deux Nations étoit la plus puissante. Pyrard ayant répondu naturellement qu'elles ne pouvoient être comparées, & que les forces du Roi de France étoient infiniment superieures : » les » Hollandois, repliqua-t-il, en disent » autant de leur Comte Maurice, & » les Portugais de leur Roi. A qui dois-» je donc m'en rapporter ? « Les explications de Pyrard furent simples &

Son entretien avec ce Prince.

PYRARD. 1607.

conformes à la verité. L'Interprete continua de lui demander quels étoient les motifs de son voyage ; & lorsque le Roi eut appris par ses réponses, qu'il n'étoit venu que dans l'esperance de trouver quelque Vaisseau Hollandois pour retourner en Europe, il lui fit dire que depuis un mois il en étoit passé treize, qui s'étoient rafraîchis dans son Port, & qu'il leur avoit même accordé la permission de bâtir une forteresse dans ses Etats, mais qu'ils étoient partis avec promesse de revenir l'année suivante ; ce qui n'empêchoit pas que deux François ne pussent demeurer librement à Calecut & s'assurer de ne manquer de rien auprès de lui. Il donna ordre à l'interprete, qui étoit un Baniane, fort versé dans la langue Portugaise, de prendre soin d'eux & de leur donner un logement commode.

Ils furent logés chez un Seigneur Mahometan des plus distingués, & dont la maison étoit une des plus belles du Pays. Mais, outre l'incommodité d'être fort éloignés de la Ville & du Palais, elle les exposoit aux artifices des Portugais, qui ne les voyoient pas de bon œil à Calecut. L'Interprete, qui se nommoit *Maniaste*, & qui répondoit fidellement aux intentions du Roi par

ſes ſoins, trouva plus de sûreté à les loger dans l'Alfandique. On leur donna un Eſclave pour les ſervir; & chaque jour ils recevoient chacun deux *Panants*, qui ſont des pieces de monnoie de la valeur de quatre ſols, avec tout ce qui étoit néceſſaire pour leur nourriture & leur habillement. Ils étoient dans cette ſituation depuis trois ſemaines, lorſqu'ils eurent la ſatisfaction de voir arriver leurs deux autres compagnons, qui avoient ſuivi leurs traces depuis Moutingué. On ne les reçut pas avec moins de civilité, & le Roi voulut qu'ils fuſſent logés & traités en commun.

PYRARD. 1607.

Ses deux autres compagnons le rejoignent à Calecut.

Leur ſéjour à Calecut fut d'environ huit mois, que Pyrard employa ſoigneuſement à faire ſes obſervations. Le Roi étoit homme d'eſprit & d'un caractere fort affable, ſur-tout pour les Etrangers; mais inconſtant dans ſon amitié comme dans ſa haine, & fort emporté dans ſa colere; ce qui le faiſoit redouter de tous les Naires. Un jour qu'il s'amuſoit en public à voir danſer une Comedienne, qui faiſoit des ſauts & des tours de ſoupleſſe extraordinaires, il ſe plaignit pluſieurs fois de n'avoir pas la vue aſſez libre, parce que la foule étoit trop grande

Caractere du Roi.

Exemple de ſes emportemens.

PYRARD. 1607.

entre le lieu du ſpectacle & la galerie où il étoit avec les Reines. Le bruit & la confuſion n'ayant gueres permis de l'entendre, il en fut ſi irrité que ſaiſiſſant un paraſol entre les mains d'un Page, il deſcendit avec cette arme à la main, & ſe mit à frapper tous ceux qui ſe rencontrerent ſous ſes coups. Il s'engagea ſi loin dans la preſſe, que les aſſiſtans preſſés de fuir par la crainte & le reſpect, ſe renverſerent miſerablement les uns ſur les autres, en mettant les deux mains ſur la tête pour marquer leur ſoumiſſion, & formerent pendant quelque tems un fort étrange ſpectacle. Toute l'aſſemblé n'auroit pas manqué de ſe retirer, s'il n'eût ordonné lui-même que chacun reprît ſa place & que la fête fût continuée.

Autre exemple.

L'Auteur rapporte un autre exemple des emportemens de ce Prince & de la facilité avec laquelle il revenoit neanmoins à ſon caractere naturel. Les Seigneurs prenant plaiſir à faire des civilités continuelles aux Etrangers, Pyrard & ſes Compagnons étoient ſouvent invités à boire ou à manger chez eux, & n'en revenoient pas ſans quelques préſens de pieces d'or, de toile, de ſoie, de coton & de fruit. Ils furent un jour conduit à la maiſon de campagne d'un

PYRARD. 1607.

des premiers Officiers de la Cour, qui qui commandoit à Calecut dans l'absence du Roi. Cette maison étoit bâtie sur un étang, où deux Seigneurs vinrent se baigner pendant la fête. L'un qui étoit neveu du Roi, portant une envie secrette à l'autre, lui fit demander comment il avoit la hardiesse de se baigner dans un lieu où il voyoit le neveu de son Maître, & le fit menacer d'une punition humiliante. Ce Seigneur, homme de courage & revêtu d'un Office considerable, ne répondit que par un soufflet à celui qui lui apportoit des ordres si méprisans. Un affront de cette nature porta aussi-tôt le Prince à rassembler imprudemment un grand nombre de gens armés ; & le Seigneur n'ayant pû se dispenser d'appeller aussi ses amis & ses gens à sa deffense, il se trouva de part & d'autre une si grande quantité de Naires, que l'Auteur les fait monter à plusieurs mille. Le Roi ne put ignorer long-tems ce tumulte. Il s'en fit expliquer l'origine, & dans la colere qu'il conçut contre son neveu en apprenant qu'il étoit coupable, il ordonna qu'il fût tué sur le champ. Cependant quelques amis de ce Prince l'avertirent assez-tôt pour lui donner le tems de se dérober par la fuite. Il se

PYRARD. 1607.

hâta de traverser une riviere qui fait la séparation des Etats de Chaly & de Calecut. La fureur du Roi ne fit qu'augmenter, lorsqu'il apprit que ses ordres n'avoient pas été exécutés. Cependant le Prince fut reçu en grace peu de tems après, avec plus de cent Naires qui s'étoient attiré la menace du même châtiment pour l'avoir suivi. De tous les Souverains qui regnent dans le Malabar; c'est-à-dire, depuis Barcelor jusqu'au Cap de Comorin, tels que les Rois de *Cananor*, de Moutingué, de Badara, de Cochin, de Tananor, de *Coilan* & plusieurs autres, le Samorin est le plus puissant & le plus absolu. La situation de ses Etats est entre Cochin & Cananor.

Eglise Chrétienne de Calecut, gouvernée par deux Jésuites.

Quoique les Portugais eussent été chassés du pays, il y avoit dans la Ville deux Jesuites; l'un Italien, l'autre Portugais, tous deux fort bien avec le Roi, qui leur faisoit une pension annuelle, outre celle qu'ils recevoient du Portugal. Ils avoient eu la permission de faire bâtir une fort belle Eglise, environnée de son cimetiere; & le Roi leur laissant la liberté d'y prêcher publiquement l'Evangile, ils avoient converti un grand nombre d'habitans. Ces nouveaux Chrétiens venoient se loger dans

le quartier des Missionnaires, qui employoient une partie de leur revenu à leur faire bâtir des maisons. L'un de ces deux Peres, quoique Portugais, traitoit Pyrard avec affection, le consoloit dans ses ennuis, & lui conseilloit de se rendre à Cochin avec des lettres de recommandation qu'il lui offroit pour le Gouverneur. Le Jesuite Italien étoit fort éloigné de lui marquer tant de bonté. Cependant après avoir déliberé sur cette offre avec ses compagnons, ils résolurent de l'accepter, à la réserve du Flamand, qui étant Calviniste ne voulut pas se fier aux Portugais, dont il avoit déja reçu quelques mauvais traitemens. Le Roi & les Seigneurs du pays s'efforcerent d'inspirer la même défiance à Pyrard. Mais il demeura ferme dans sa résolution; & rien ne s'opposant à son départ, il prit un passeport du Samorin pour tous les lieux de sa dépendance où il devoit passer.

PYRARD. 1607.

On étoit à la fin de Février. Les trois François firent marché avec quelques Matelots pour se faire transporter dans une *Almadie*, jusqu'au Port de Cochin, qui n'est qu'à vingt lieues de Calecut. Mais ils reconnurent bien-tôt que leurs guides étoient des traîtres. Pyrard étoit convenu avec eux de partir à la haute

1608. Pyrard & deux de ses compagnons partent pour Cochin.

PYRARD. 1608.

marée. Ils vinrent l'appeller vers minuit; & lui laiſſant le tems de faire les derniers préparatifs avec ſes compagnons, ils feignirent de l'aller attendre dans le lieu où il devoit s'embarquer. La lune étoit fort claire. Il ſe mit en chemin avec les deux autres François, chargés tous trois de leur bagage; & ſuivant le bord de la mer, il marcherent quelque tems ſans obſtacle. Mais lorſqu'ils furent proche de l'almadie, ils ſe virent environnés tout d'un coup d'une troupe de Chrétiens du pays, amis des Portugais, qui s'étoient mis en embuſcade pour les attendre, & qui fondirent ſur eux en criant *matar, matar*, c'eſt-à-dire, *tue*, *tue*, & leur donnant même quelques coups pour augmenter leur frayeur. Pyrard s'écria qu'il étoit Catholique, & les ſupplia de ne pas le tuer du moins ſans confeſſion. Ils parurent peu ſenſibles à ſa priere, & le traiterent de *Lutherien*. Enſuite l'ayant ſaiſi au collet, lui & ſes compagnons, ils leur lierent étroitement les mains par derriere, & les menacerent de la mort s'ils ouvroient la bouche pour parler. Ils leur tinrent l'épée ſur la gorge pendant plus d'une heure, pour ſe donner le tems de rendre compte aux Facteurs Portugais du ſuccès de

Ils ſont trahis par les Portugais.

Comment ils ſont traités.

leur entreprise. Le Chef de ces brigands étoit un Metif de Cochin, nommé Jean *Furtado*, qui étoit depuis quelque tems à Calecut pour se faire restituer un navire que les Corsaires voisins lui avoient enlevé. Aussi-tôt que son messager fut revenu, il fit dépouiller les trois François de tout ce qu'ils avoient apporté, & les fit jetter nuds & liés, dans une almadie presque remplie d'eau, où ils s'imaginerent d'abord qu'on vouloit les noyer. Cependant il leur promit avec serment de ne leur faire aucun mal. L'almadie fut mise en mer. On s'avança jusqu'à la côte de Chaly, où l'on prit terre. Furtado vouloit être informé, par ses correspondans de Calecut, si le Samorin étoit instruit de l'enlevement des trois François, & comment il auroit reçu cette nouvelle. Les éclaircissemens qu'il reçut, peu de jours après, lui causerent peu de satisfaction. Ce Monarque n'eut pas plutôt appris avec quelle violence on avoit traité trois Etrangers qu'il protegeoit, que faisant appeller les deux Jesuites, le Facteur & tous les Portugais qui étoient à Calecut, il les menaça de toute sa colere. Les Jesuites s'excuserent & rejetterent cette trahison sur Furtado. Il les fit jurer sur leur

PYRARD, 1608.

PYRARD. 1608.

livre d'Evangiles qu'ils n'y avoient pas eu de part ; & tournant alors tout ſon reſſentiment contre Furtado, il ordonna que le navire qu'il redemandoit fût brûlé ſur le champ & que l'entrée de Calecut lui fût fermée pour jamais.

On s'adoucit en leur faveur.

Malgré le chagrin qu'il reçut de ces informations, il donna des habits Portugais à ſes priſonniers, & prenant ſa route par terre, il leur fit traverſer le pays & la Ville de Chaly pour ſe rendre à *Tananor*. Les Portugais y avoient comme à Calecut, une Egliſe, un Jeſuite & un Facteur. Furtado, avant que d'entrer dans la Ville, fit avertir de ſon arrivée. Mais il apprit avec étonnement qu'un des deux Jeſuites de Calecut y étoit depuis deux jours, & que loin d'approuver ſon entrepriſe, on lui reprochoit d'avoir irrité mal-à-propos le Samorin.

Ils ſont conduits à Cochin & menacés de la mort

Dans cet embarras, il prit le parti de ſe tenir éloigné de Tananor & de faire embarquer les trois François dans une almadie, pour les envoyer à Cochin ſous la conduite de quelques ſoldats. Il les aſſura même qu'ils n'avoient rien à redouter, & qu'il écrivoit au Gouverneur de Cochin, des lettres qui leur feroient favorables. C'étoit une nouvelle perfidie ; car dans l'eſperance de couvrir ſon action & d'en tirer même quelque

quelque récompenſe, il marquoit au contraire qu'il les avoit pris ſur mer, où ils avoient tué quantité de Malabares, & qu'ils alloient à *Marquaire coſté* pour y faire rebâtir la Forterelle de *Cognalay*, que le Samorin, diſoit-il, avoit promiſe aux Hollandois. En effet, le bruit s'en étoit répandu. Pyrard & ſes compagnons naviguerent le reſte du jour & pendant toute la nuit. Le lendemain, à dix heures, ils arriverent à Cochin.

Pendant qu'ils furent gardés ſur le rivage, pour attendre le retour d'un de leurs guides, qui étoit allé porter au Gouverneur la lettre de Furtado, ils admirerent la foule du peuple, que la curioſité amenoit pour les voir. Chacun leur diſoit qu'ils ſeroient pendus le lendemain, & leur montroit une grande place, à droite de la riviere en entrant dans la Ville, où l'on voyoit encore au gibet deux ou trois Hollandois, qui avoient eu depuis peu le même ſort. Leurs habits n'étoient qu'une ſimple piece de coton; car, en les congediant, Furtado leur avoit ôté ceux qu'il leur avoit fait prendre à Chaly. Bien-tôt ils virent paroître un Sergent Portugais, accompagné de ſept ou huit Eſclaves armés de pertuiſanes, qui les conduiſit chez le Gouverneur. Ils y furent inter-

PYRARD. 1608.

rogés, & leurs réponſes furent regardées comme autant d'impoſtures. Cependant la femme & les filles du Gouverneur, qui obtinrent la liberté de les voir & dont Pyrard admira la beauté, parurent touchées de quelque ſentiment de compaſſion, qui les auroit portées, dit-il, à leur faire du bien, ſi la crainte ne les eût arrêtées. Ils furent menés de-là chez l'*Oydor de cidade*, ou le Juge criminel, pour être traités comme des voleurs; mais heureuſement cet Officier refuſa d'être leur Juge, parce qu'ils étoient priſonniers de guerre.

Gouverneur les fait renfermer.

Enfin le Gouverneur les fit conduire dans la priſon publique, pour attendre l'occaſion de les envoyer à Goa, devant le Tribunal du Viceroi des Indes.

Priſon de Cochin.

La priſon de Cochin ſe nomme le *Tronco*. C'eſt une grande & haute Tour quarrée, ſous le toit de laquelle eſt un plancher, avec une eſpece de trappe qui ferme à clef, & par où l'on deſcend les priſonniers ſur une planche ſoutenue par quatre cordes. On les retire de même. La profondeur de cette eſpece de puits eſt de ſix à ſept toiſes. Il n'a pas de porte par le bas, & ne reçoit le jour que par une grande fenêtre pratiquée dans le mur, qui eſt d'une braſſe & demie d'épaiſſeur & fermée

par de gros barreaux de fer, au travers desquels on peut passer un pain de la grosseur de deux livres. C'est par cette ouverture que le geolier fournit aux captifs, avec une sorte de pelle à long manche, ce qu'on juge à propos de leur accorder. La grille de fer est triple; c'est-à-dire, qu'il y en a une en dedans, une en dehors & l'autre au milieu. Pyrard ne peut s'imaginer qu'il y ait de plus effroyable prison dans le reste du Monde. Lorsqu'on l'eut fait monter au sommet de la Tour avec ses compagnons, on écrivit leurs noms sur le registre commun. Ils observerent que ce sommet étoit un autre prison; & leur esperance, pendant quelques momens, fut de n'être pas menés plus loin. Ils y trouverent un Hollandois qu'ils avoient vû aux Maldives, où il avoit perdu son Vaisseau, & qui avoit été tiré depuis peu de la prison d'en-bas en faveur d'une violente maladie, à la recommandation des Jesuites. Mais ils furent beaucoup plus surpris d'y voir un Gentilhomme qui avoit été à Marseille, & qui parlant bien la langue Françoise, leur démanda des nouvelles de M. le Duc de Guise, au service duquel il avoit été. Il leur fit présent d'une piece d'or, de la valeur d'une *Cruzade*. En-

PYRARD. 1608.

PYRARD. 1608.

Usages & miseres de cette prison.

fin le geolier les fit descendre dans la prison inferieure, qui contenoit alors cent vingt ou trente prisonniers, tant Portugais que Metifs & Indiens, Chrétiens, Mahométans & Gentils. L'usage, entre ces malheureux, est de choisir parmi eux un ancien auquel ils obéissent. Chacun lui paye un droit d'entrée, dont il donne la moitié au geolier, & sur lequel il est obligé d'entretenir une lampe devant une Image de Notre-Dame. La Messe se dit tous les jours de Fête du côté exterieure de la grille. Comme ce lieu est le plus sale & le plus infect qu'on puisse se representer, on a besoin d'une force extraordinaire pour résister long-tems aux vapeurs empoisonnées qu'on y respire. La lampe qu'on y entretient allumée pendant toute la nuit, s'éteint souvent faute d'air. On est forcé, par l'excès de la chaleur, d'être nud jour & nuit. A la verité quelques Esclaves, payés par l'ancien, rafraîchissent tout le monde avec un éventail. Mais le principal soulagement, sans lequel, on périroit dès les premiers jours, vient d'une Confrerie Portugaise de la Misericorde, qui donne tous les jours à chaque Chrétien un demi-*tengue*, c'est-à-dire, la valeur de cinq sols; & aux autres, une fois le jour du riz cuit

& du poiſſon. On fournit auſſi de l'eau pour ſe laver. Pyrard & ſes deux compagnons n'eurent pas demeuré neuf ou dix jours dans cet horrible cachot, qu'ils ſe trouverent le corps enflé & couvert de bubes fort douloureuſes.

PYRARD. 1628.

Quelques priſonniers Portugais leur conſeillerent d'écrire aux Peres Jeſuites du College de Cochin. Le Superieur ne tarda point à les venir viſiter; & les ayant reconnus François & Catholiques, il entreprit d'obtenir leur liberté. Le Gouverneur lui répondit qu'ayant déja écrit au Viceroi, il n'en étoit plus le maître; mais que ſon deſſein étoit de les envoyer à Goa, & que dans l'intervalle il conſentoit qu'ils fuſſent élargis, à condition que les Jéſuites s'obligeroient à les repréſenter. Ainſi, quittant leurs chaînes, ils furent aſſez bien traités juſqu'à leur départ; & l'uſage que Pyrard fit de ſa liberté, fut pour obſerver ce qu'il y a de remarquable à Cochin.

Pyrard s'adreſſe aux Jéſuites, dont il éprouve la charité.

Il s'étoit paſſé environ deux mois, lorſqu'on vit arriver une flotte de cinquante Navires Portugais, qui venoit du Cap de Commorin & de Point-de-Galle dans l'Iſle de Ceylan. Elle s'arrêta au Port de Cochin pour y prendre des rafraîchiſſemens. Le Viceroi des

PYRARD. 1608.

Indes armoit tous les ans, vers le commencement de l'Eté, qui arrive au mois de Septembre, une flotte de cent Galiotes, avec trois ou quatre Galeres, dont il envoyoit la moitié vers le Nord, jusqu'à Diu & Cambaye, pour garder la côte & se saisir des Vaisseaux qui tenoient la mer sans passeport. L'autre moitié étoit envoyée dans la même vûe vers le Sud, jusqu'au Cap de Commorin & l'Isle de Ceylan. Ainsi la navigation n'étant ouverte que pour les Portugais & leurs amis, les Arabes & les Insulaires de Sumatra, qui étoient en guerre continuelle avec eux, n'osoient sortir de leurs Ports sans être en état de leur résister.

Il est envoyé à Goa. Ce qu'il souffre dans cette route.

La flotte Portugaise devoit retourner à Goa, qui n'est qu'à cent lieues de Cochin, au Nord. Pyrard ayant employé les Jesuites pour obtenir d'y être embarqué avec ses compagnons, cette grace leur fut accordée; mais le Gouverneur de Cochin commença par leur faire remettre aux pieds des fers qui pesoient trente ou quarante livres, & les livra dans cet état au Général. Pyrard eut le malheur d'être mis dans la Galiote d'un Capitaine barbare, qui se nommoit *Pedro Doderoso*, & qui le prenant pour un Hollandois le traita pen-

dant toute sa navigation avec la derniere cruauté. D'autres incidens le jetterent dans une mortelle maladie, à laquelle il eut mille fois succombé sans le secours d'un Religieux Dominiquain, dont il reçut tous les bons offices de la charité. Les Portugais mouillerent à Cananor, qui est éloigné de Cochin d'environ quarante lieues ; & ne s'y étant arrêtés que trois jours, ils arriverent à Goa au commencement de Juin.

PYRARD. 1608.

Il arrive à Goa.

§ II.

Arrivée de l'Auteur à Goa.

TANT d'infortunes & de maladies avoient réduit Pyrard & l'un de ses Compagnons dans un si triste état, que lorsqu'on voulut leur ôter leurs fers pour les conduire devant le Général, il leur fut impossible de marcher. Un reste d'humanité fit prendre le parti de les porter à l'Hôpital du Roi. On les y plaça d'abord à la porte, sur des sieges, pour attendre les Officiers qui devoient leur en permettre l'entrée. Ils furent si frappés de la beauté de l'édifice, qu'ils le prirent moins pour un Hôpital que pour un vaste Palais. Cependant ils remarquerent au-dessus de

Etat de sa santé, qui le réduit à l'hôpital.

Beauté du lieu.

PYRARD. 1608.

la porte l'inſcription d'*Hôpital du Roi*, avec les armes de Caſtille & de Portugal, & une ſphere. On les fit bien-tôt entrer dans un grand portique, où les Médecins vinrent les viſiter. De-là ils furent tranſportés par un grand eſcalier de pierre dans la chambre où ils devoient être traités; & le Directeur général qui étoit un Jeſuite, ordonna qu'on leur fournît promptement toutes les commodités qui étoient convenables à leur ſituation.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que l'Auteur s'attache à de ſi legeres circonſtances.

Deſcription de l'Hôpital de Goa.

Comme il ne croit pas qu'il y ait au monde un Hôpital comparable à celui de Goa, il en donne une deſcription dont il eſpere que l'utilité ſe fera ſentir, pour le bien public, à toutes les Nations où ſon Ouvrage ſera connu. Cet édifice eſt de fort grande étendue & ſitué ſur le bord de la riviere. C'eſt une fondation des Rois de Portugal, avec un revenu de vingt cinq mille *Pardos*, qui valent, dit-il, chacun vingt cinq ſols de notre monnoie & trente deux du pays, mais fort augmenté par les liberalités de divers Seigneurs. D'ailleurs, le ſeul fond royal eſt un revenu conſiderable dans un pays où les vivres ſont à très bon marché; & l'ex-

cellente adminiſtration des Jeſuites qui le gouvernent, ſert encore à le multiplier de jour en jour. Ils envoient juſqu'à Cambaye, pour en faire apporter le froment & d'autres proviſions. Les autres Officiers ſont des Portugais & des Eſclaves Chrétiens. Il y a quantité de Médecins, de Chirurgiens & d'Apoticaires, qui ſont obligés, deux fois le jour, de viſiter les malades; mais auſſi le nombre en eſt fort grand, quoiqu'on n'y reçoive pas les Indiens, qui ont un Hôpital à part, ni les femmes qui ſont auſſi dans un bâtiment ſeparé. Lorſque Pyrard y fut admis, on en comptoit quinze cens, tous Portugais & la plupart ſoldats. Ils ont chacun leur lit, à deux pieds l'un de l'autre, compoſé de pluſieurs matelats de coton & de taffetas. Les bois ont peu d'élevation, mais ils ſont peints fort proprement de diverſes couleurs. Chaque eſpece de maladie a des chambres qui lui ſont propres, & l'on n'y dreſſe des lits qu'à meſure qu'il y entre des malades. Tout le linge eſt de coton, fort fin & fort blanc. On commence par raſer le poil à ceux qui arrivent, dans toutes les parties du corps. On les lave ſoigneuſement; après quoi rien n'eſt épargné pour les entretenir dans cette propreté. Le nombre des com-

PYRARD. 1608.

PYRARD. 1608.

modités qu'on leur fournit forme un détail ſurprenant, & tout eſt changé de trois en trois jours. Les étrangers n'ont la liberté d'entrer dans l'hôpital que le matin, depuis huit heures juſqu'à onze, & l'après-midi depuis trois juſqu'à ſix. Il eſt permis aux malades de manger avec leurs amis; & quand les ſerviteurs s'apperçoivent qu'un ami vient les viſiter, ils apportent quelque choſe de plus que l'ordinaire. Ils donnent du pain autant qu'on en demande. Les pains y ſont petits, & l'on en porte trois ou quatre à un malade, quoique le plus ſouvent il n'en puiſſe manger qu'un. Ce qui eſt deſſervi ne ſe préſente jamais deux fois. On ne donne jamais moins d'un poulet entier, rôti ou bouilli; & chacun obtient ce qu'il demande, riz, excellens potages, œufs, poiſſon, confitures, & toutes ſortes de chairs & de fruits, à moins que le Médecin ne lui en ait interdit l'uſage. Les plats & les aſſiettes ſont de porcelaine de la Chine. Après les repas, un Officier Portugais demande tout haut dans chaque chambre, ſi chacun a reçu ſa nourriture ordinaire, & s'il y a quelque ſujet de plainte.

Les bâtimens ſont d'une grande étendue. On y voit quantité de galeries, de portiques & d'agréables jardins, où

les malades qui commencent à se rétablir ont la liberté d'aller respirer l'air. On leur fait changer de chambre à mesure qu'ils commencent à se porter mieux, & chacun est placé avec ceux qui sont au même dégré de convalescence. Au milieu de l'Hôpital est une grande cour, bien pavée, dont le centre est un bassin d'eau, où les malades vont quelquefois se baigner. Toutes les parties de l'édifice sont éclairées la nuit par un mélange de lampes, de lanternes & de chandelles. Au lieu de verre, les lanternes sont d'écailles d'huîtres, comme toutes les vîtres des Eglises & des maisons de Goa. Les galeries sont revêtues de fort belles peintures, dont les sujets sont tirés de l'Histoire Ste. L'Hôpital a deux Eglises, éclatantes de richesses & d'ornemens. En un mot, l'air de grandeur, de propreté & d'abondance qui regne dans cette belle fondation, y forme un spectacle si magnifique, que le Viceroi, l'Archevêque & les principaux Seigneurs de Goa vont souvent s'y promener.

PYRARD. 1608.

Fausses Esperances des deux François

Dans l'espace de vingt jours, Pyrard & son Compagnon se trouverent si parfaitement rétablis, qu'osant se promettre tout de l'humanité de leurs hôtes, ils ne douterent pas que de si heureux

PYRARD. 1608.

commencemens ne fussent comme le prélude de leur liberté. On leur avoit envoyé le troisieme François qui ne se louoit pas moins des soins qu'on avoit eus de sa santé, quoiqu'il ne fût malade que de fatigue. Ils se joignirent tous trois pour demander au Directeur la permission de se retirer. Loin de paroître empressé à les satisfaire, le Directeur employa, pendant trois mois, divers pretextes pour retarder leur départ. Il n'ignoroit pas, remarque Pyrard, de quelle maniere ils devoient être traités. Enfin cédant à leurs instances, il leur dit de le suivre, puisqu'ils désiroient si ardemment de sortir. Il les mena dans un magasin, où il leur fit donner des habits neufs, & à chacun un *Pardo*, ou trente deux sols du pays. Il les pressa de déjeuner, malgré l'impatience qu'ils avoient de le quitter; & paroissant s'attendrir sur leur sort, il leur donna sa bénédiction. A peine se fut-il éloigné de leurs yeux, qu'ils se virent rudement saisis par deux Sergens accompagnés de leurs records. On leur lia les mains, & sans écouter leurs plaintes on les conduisit dans une prison de la Ville. Le geoliers & sa femme étoient Metifs. Ayant appris que ces trois étrangers étoient François & Ca-

Ils sont remis en prison.

tholiques, ils les traiterent avec assez de douceur; & les prisons de Goa sont d'ailleurs moins rigoureuses & moins infectes que celle de Cochin. L'Ordonnance du Roi de Portugal oblige de nourrir tous les prisonniers de guerre & les étrangers; mais une partie de l'argent qu'on leur destine est dérobée par les Officiers. Cependant les Confreres de la Misericorde y suppléent généreusement. Pyrard se trouva moins miserable qu'il ne s'y étoit attendu. Après avoir passé un mois dans cette situation, il fut reconnu pour un François par un Jesuite, qui venoit visiter les prisonniers; & dans l'entretien qu'il eut avec lui, il apprit qu'il y avoit au College de Saint-Paul de Goa un Jesuite François, qui se nommoit le Pere Etienne *De-la-Croix*. Il ne balança point à lui écrire; & dès le lendemain cet honnête Missionnaire étant venu à la prison, le consola non seulement par ses exhortations, mais par la communication même de sa bourse, & plus encore par la promesse de demander au Viceroi sa liberté & celle de ses compagnons. Il étoit de Rouen. Son zele se refroidit si peu, qu'il ne cessa d'importuner, pendant l'espace d'un mois, le Viceroi & l'Archevêque. On lui répon-

PYRARD. 1608.

Par quel hazard ils sont délivrés.

PYRARD. 1608.

dit long-tems que les trois François méritoient la mort ; qu'ils étoient venus aux Indes contre l'intention de leur propre Roi, & depuis la conclusion de la paix entre l'Espagne & la France. Le Viceroi paroissoit resolu de les envoyer en Espagne, pour y être jugés par le Roi même. Mais le Jesuite mit tant d'ardeur dans ses instances, qu'il obtint enfin la liberté des trois prisonniers.

Ils sont engagés dans les troupes Portugaises.

Ils se crurent sortis du tombeau. Cependant leur sort, en revoyant la lumiere, fut d'être réduits à la qualité de soldats dans les troupes Portugaises, & de vivre deux ans à Goa de la paie commune. Ils trouvoient à la verité beaucoup de secours dans les maisons des Seigneurs, où l'usage du pays n'est n'est pas d'épargner les vivres. Mais ils furent obligés de suivre leur corps dans diverses expéditions jusqu'à Diu & Cambaye, & du côté opposé jusqu'au Cap de Commorin & l'Isle de Ceylan. Ce fut dans les intervalles de ces courses que Pyrard s'attacha souvent à recueillir ce qu'il observoit de plus remarquable dans la Capitale des Indes

Remarques de l'Auteur sur sa situation.

Portugaises. Il confesse néanmoins que s'il lui étoit resté quelqu'esperance de revoir jamais sa Patrie, il auroit apporté beaucoup plus de soin à ce tra-

vail. Mais depuis le jour de son naufrage, il avoit vû si peu d'apparence à son retour, qu'il ne s'étoit jamais flatté sérieusement d'une si douce idée. D'ailleurs les Portugais sont si jaloux de tout ce qui appartient à leurs établissemens, que s'ils eussent pû le soupçonner d'y porter un œil trop curieux, il devoit s'attendre à perir miserablement dans les horreurs d'une éternelle prison. Divers exemples lui servoient de leçons. Il sçavoit qu'ayant pris vers la côte de Melinde, la chaloupe d'un navire Anglois, dans laquelle ils avoient trouvé un Matelot de cette Nation la sonde à la main, ils avoient ôté la vie à ce malheureux par un cruel supplice. Ainsi, loin de chercher à leur faire prendre une haute idée de son esprit, il affectoit d'en marquer peu, jusqu'à feindre de ne sçavoir lire ni écrire, & de ne pas entendre la langue Portugaise. Il exécutoit leurs ordres avec une soumission aveugle ; & s'il découvroit quelque marque de haine ou de mauvaise disposition pour lui, il ne dormoit tranquillement qu'après avoir obtenu par ses services l'amitié de ceux qu'il redoutoit. » Malgré toutes ces humi-
» liations, il lui est impossible, dit-
» il, d'exprimer les affronts, les inju-

PYRARD. 1608.

» res & les opprobres qu'il essuya » dans une si longue captivité.

Sort du Croissant & des douze François qui s'étoient sauvés des Maldives.

Pendant son séjour à Goa, il apprit de quelques Anglois, qui avoient été faits prisonniers dans la riviere de Surate, que le *Croissant*, l'un des deux Vaisseaux avec lequel il étoit parti de Saint-Malo, avoit mouillé dans l'isle de Sainte-Helene à son retour, & que se trouvant en fort mauvais état il avoit tenté de surprendre un navire Anglois qui avoit relâché dans la même rade. Les Anglois, plus foibles d'hommes, se déroberent pendant la nuit. Le *Croissant*, qui faisoit eau de toute parts, ne put arriver en France, & ne sauva ses marchandises que par un évenement dont l'Auteur fut informé dans un autre lieu. Il apprit aussi à Goa, que le Maître de son propre Vaisseau & les onze Matelots qui s'étoient échappés des Maldives, étoient arrivés à Ceylan, pays de la dépendance des Portugais; mais que le Maître y étoit mort de maladie avec quelques autres, & que de ceux qui restoient, les uns s'étoient embarqués pour le Portugal, & les autres avoient pris parti dans les troupes de la même Nation.

La qualité de soldat faisant aussi toute la fortune de Pyrard, il fut obligé

de ſuivre les armées Portugaiſes dans plusieurs courſes, qui lui donnerent occaſion de viſiter non ſeulement la côte où Goa eſt ſituée, mais encore l'Iſle de Ceylan, Malaca, Sumatra, Java, pluſieurs autres Iſles de la Sonde, & les Moluques. Ceylan lui parut une fort grande Iſle. Il lui donne ſon étendue du Midi au Septentrion. Sa pointe auſtrale regarde le Cap de Commorin, entre lequel & la côte de l'Iſle, la mer eſt ſi baſſe que les Navires n'y peuvent paſſer. C'eſt au jugement de Pyrard, la plus belle & la plus fertile partie du Monde. Les Portugais y avoient deux Fortereſſes, Colombo & Point-de-Galle, gardés tous deux par quelques troupes, dont la plupart des ſoldats ſont des criminels, auſquels ce banniſſement tient lieu du ſupplice qu'ils ont mérité. Leur Commandant général ſe nommoit *Dom Jerôme Azebedo*. Entre pluſieurs Rois qui gouvernent l'Iſle, les Portugais en avoient enlevé un & l'avoient mené à Goa, où l'ayant converti au Chriſtianiſme ils lui avoient donné une penſion conſiderable pour entretien. Enſuite, dans la confiance qu'une longue habitude leur fit prendre à ſon caractere, il fut renvoyé à Ceylan, de l'avis du Conſeil des In-

PYRARD. 1608.

Voyage de Pyrard en qualité de ſoldat dans l'Iſle de Ceylan.

Trahiſon d'un Roi qui s'étoit fait Chrétien.

PYRARD. 1609.

des, pour y commander ſous la protection du Roi d'Eſpagne. Mais à peine y eut-il paſſé deux ans, qu'ayant abandonné la Foi Chrétienne il fit la guerre aux Portugais. Il avoit pris au Baptême le nom de Dom Juan, & ſes Etats étoient aux environs de Point-de-Galle, qui eſt un Cap fort avancé au Midi. Vers le même tems, trois Vaiſſeaux Hollandois mouillerent l'ancre à Point-de-Galle; & n'ignorant pas la trahiſon de Dom Juan, ils ſe flatterent de la faire tourner à l'avantage de leur Nation en ſuccedant aux droits des Portugais. L'amitié fut aiſement contractée. Les Hollandois, ſéduits par de belles promeſſes, deſcendirent librement, & leur Général ne fit pas difficulté d'aſſiſter avec plus de ſoixante de ſes gens à un feſtin ſolemnel que le Roi lui offrit dans ſon Palais. De part & d'autre, il ne manqua rien aux apparences de bonne foi, ni à la magnificence de la fête. Mais, pendant le deſſert tous les Hollandois furent maſſacrés. Leurs Navires auroient été ſaiſis, ſi quelques Matelots heureuſement échappés n'y fuſſent retournés aſſez tôt pour faire couper les cables & mettre à la voile, en abandonnant les autres. Dom Juan ſe propoſoit, par cette perfidie, de faire ſa

paix avec les Portugais ; & Pyrard apprit d'eux - mêmes, non seulement qu'ils avoient mis leur reconciliation à ce prix, mais qu'ils lui avoient promis une partie des richesses Hollandoises à condition qu'il leur livrât les trois Navires. Ces Rois de Ceylan étoient si peu fideles dans leurs traités & leurs alliances, que les Portugais avoient pris le parti de leur faire continuellement la guerre. Elle étoit cruelle, car outre les rencontres, qui étoient sanglantes dans un pays couvert, où il falloit toujours marcher la hache & la serpe à la main, il n'y avoit aucune convention d'humanité pour les prisonniers. Les Portugais tuoient sans pitié tous ceux qu'ils ne jugeoient pas propres pour l'esclavage, & les Insulaires coupoient le nez aux Portugais dont ils ne pouvoient tirer de service, par un principe de la religion du pays, qui ne leur permet pas de tuer un prisonnier sans deffense. Pyrard admire que les deux garnisons Portugaises n'eussent jamais été forcées par leurs ennemis, quoique les Forteresses fussent exposées à des sieges (48) continuels.

PYRARD. 1609.

De Ceylan, la flotte se rendit à Ma- L'Auteur visite Malaca.

(48) On verra le détail de ces évenemens dans d'autres Relations.

PYRARD. 1609.

laca, Ville que les Portugais avoient fortifiée soigneusement, comme la principale clef de la navigation & du commerce à la Chine, au Japon, aux Moluques & dans toutes les Isles voisines de la Sonde. Aussi passoit-elle alors pour la plus riche des Indes, après celles de Goa & d'Ormuz. Elle apportoit tant d'incommodité aux Anglois & aux Hollandois, que peu d'années auparavant ces derniers l'avoient attaquée avec toutes les forces qu'ils avoient dans ces mers; mais ils avoient été forcés de lever le siege par Alphonse de Castro, quoiqu'ils eussent détruit une partie de sa flotte, dans un combat si opiniâtre, que tous les Capitaines Portugais avoient ordre de se brûler ou de se perdre, pour detruire un Navire ennemi. Malgré la richesse de Malaca, qui y attire un prodigieux nombre d'étrangers, le séjour en est si dangereux, qu'après y avoir passé quelques années on n'en sort qu'avec une couleur plombée & des infirmités qui durent toute la vie. Les uns y perdent les cheveux, d'autre la peau. Pyrard observa que les Naturels mêmes y sont sujets à quantité de maladies, & regardent ce lieu comme le plus mal-sain des Indes.

Il ne fit que passer à la vûe des deux

grandes Isles de Sumatra & de Java, pour aller mouiller dans celle de *Madura*, qui est au Nord de la seconde. Elle est petite, mais si fertile en riz, qu'elle en fournit plusieurs Isles voisines. Sa Ville qui se nomme *Arosbay*, est agréablement bâtie & revêtue de bonnes murailles Les habitans sont armés & vêtus à la maniere des Javanois. L'Isle de *Baly*, où la flotte alla prendre des rafraîchissemens, & qui est à l'Orient de Java, est abondante en volaille & en excellens porcs. Enfin l'on toucha aux Moluques, d'où l'on revint au Port de Goa.

PYRARD. 1609.

Isle de Madura & de Bally.

Dans un autre voyage, Pyrard suivit les Portugais à Ormuz & à Cambaye. La petite Isle qui porte le nom d'Ormuz, étoit alors, après Goa, le plus riche établissement des Portugais dans les Indes, parce que c'étoit le passage de toutes les marchandises des Indes, de la Perse, de la Syrie & de tout le Levant dans le Commerce mutuel de toutes ces régions. Il venoit d'Ormuz à Goa des perles fines, qui se pêchent dans ce détroit, & qui sont les plus grosses, les plus nettes & les plus précieuses de l'Univers. Il en venoit quantité d'une monnoie d'argent qui s'appelle *Larins d'Ormuz*, & qui passe pour le

Voyage d'Ormuz & de Cambaye.

Commerce d'Ormuz.

PYRARD. 1609.

meilleur argent du Monde ; des ſoies de Perſe, en fil & en étoffe ; des tapis d'un travail admirable ; des chevaux d'Arabie & de Perſe, tout couverts de riches harnois d'or, d'argent, de ſoie & de perles, & plus eſtimés encore à Goa par leur propre beauté ; toutes ſortes de ſucre, de conſerves, de marmelades, de paſſes ou de raiſins ſecs de Perſe & d'Ormuz ; quantité d'excellentes dattes ; des camelots ondés de Perſe & d'Ormuz, faits de la laine de ces grands moutons qui n'ont pas la laine friſée comme les nôtres ; d'autres étoffes & toutes ſortes de capes & de manteaux de la même laine. Mais rien ne cauſa plus d'admiration à l'Auteur que la multitude & la variété infinie de drogues, tant médicinales qu'aromatiques, qui ſe raſſembloient de toutes parts dans la Ville d'Ormuz. Il ne lui parut pas ſurprenant que les Gouverneurs à la fin de leur adminiſtration, qui dure trois ans, revinſſent avec plus de ſix cens mille écus dans leurs coffres. Celui qui l'étoit alors ſe nommoit *Dom Pedro de Coutinho*. Comme il touchoit à la fin de ſon terme, il prit l'occaſion de la flotte pour retourner à Goa. Dom André Furtado De-Mendoza, Viceroi des Indes, voulut emprunter de lui cin-

Richeſſe des Gouverneurs Portugais d'Ormuz.

quante mille écus, qu'il promettoit de lui faire rendre en Portugal. Il le refusa; & le Vicetoi lui ayant représenté que c'étoit pour le payement d'une armée navale, qu'il étoit obligé d'envoyer contre les Malabares, Coutinho répondit qu'il étoit capable d'équiper lui-même une armée & de la conduire pour le service du Roi, mais qu'il ne se reposoit pas de l'emploi de son argent sur le zele d'autrui. L'Auteur raconte que le frere du Roi d'Ormuz avoit pris le parti de se rendre à Goa dans un Navire chargé de richesses, sous prétexte d'embrasser le Christianisme, mais au fond parce qu'il avoit eu quelque démêlé avec le Roi son frere. Il avoit demandé du secours aux Portugais pour obtenir le partage de sa naissance, & la flotte où Pyrard étoit embarqué lui fit rendre la justice qu'il desiroit. Mais pendant qu'il étoit à Goa, où il differoit de jour en jour à recevoir le Baptême, il se rendit coupable d'un crime qui blesse la nature, avec un jeune Ecolier Portugais qu'il avoit séduit par ses présens. L'inquisition le fit arrêter. En vain se hata-t-il de se faire baptiser par les Jesuites & promit-il cinq cens mille écus à l'Eglise. C'étoit offrir ce qu'on étoit sûr d'obtenir

L'Inquisition condamne au feu le frere du Roi d'Ormuz.

PYRARD. 1609.

par son supplice. Il fut condamné au feu, & le jeune Portugais fut abandonné aux flots de la mer dans un tonneau.

Cambaye & Diu.

La flotte ayant relâché à Cambaye, Pyrard n'y trouva pas moins de sujets d'admiration qu'à Ormuz, dans la beauté de la Ville & dans la grandeur du Commerce. C'est le lieu du monde où l'on se connoît le mieux en perles & en toutes sortes de pierreries, & c'est aussi, de toutes les Indes, le pays dont les habitans ont le plus de politesse. Ils envoient deux fois l'année, à Goa, jusqu'à trois ou quatre cens Vaisseaux, qui portent le nom de *Caffiles* de Cambaye, & qui sont attendus des Portugais comme la flotte des Indes l'est en Espagne. *Cambaye* est d'ailleurs un grand Royaume, dont la Ville capitale porte le nom. Elle est situé au fond d'un golfe, qui a vingt lieues de largeur à son embouchure. On rencontre, au Nord, à vingt lieues de l'entrée du golfe & fort près de la terre, l'Isle de Diu, célebre établissement des Portugais. Depuis Cambaye jusqu'à Goa, ils n'avoient sur la même côte que trois autres Forteresses; *Daman, Baffains & Chaul*; car *Dabul*, qui suit Chaul, n'étoit pas de leur dépendance, quoiqu'ils y eussent un Facteur.

Daman, Baffains & Chaul.

teur. La flotte mouilla fucceffivement dans tous ces Ports. Daman fournit beaucoup de riz à Goa. Baffains envoie du bois de conftruction pour les maifons & les navires, avec une forte de pierre de taille, belle & dure, dont les Eglifes & les Palais de cette fuperbe Ville font bâtis. Chaul beaucoup plus riche par la variété & l'abondance de fes marchandifes, donne particulierement une efpece de foie, qui eft plus eftimée à Goa que celle de la Chine.

PYRARD. 1609.

A l'approche de l'hyver, les Portugais ne penferent qu'à prévenir les vents, qui deviennent réguliérement contraires dans ces mers. Le Général, fatisfait des fervices de Pyrard, lui avoit promis fa recommandation auprès du Viceroi, pour lui faire obtenir la liberté de retourner en Europe au départ des caraques. Ses Compagnons étant compris dans cette promeffe, ils formoient tous trois les mêmes vœux pour l'heureufe navigation de la flotte, & le moindre vent qui pouvoit les éloigner de Goa leur caufoit de mortelles allarmes. Ils y arriverent enfin. Mais tandis qu'ils fe repaiffoient de leurs efperances, le Viceroi, fur quelque défiance qu'il conçut des étrangers qui fe trouvoient dans la Ville, fit arrêter

Pyrard eft remis en prifon lorfqu'il croît toucher à fa liberté.

PYRARD. 1609.

tous ceux qui n'étoient pas venus aux Indes dans les Navires de Portugal. Quelques Anglois arrivés nouvellement, furent conduits les premiers dans une étroite prison, & les trois François ne furent pas exempts du même sort. Il fallut recourir aux Jesuites, qui recommencerent leurs sollicitations à la Cour du Viceroi. Pyrard nomme le Pere Gaspard *Aleman*, qu'on honoroit du titre de Pere des Chrétiens; le Pere Thomas *Stevens* (49), Anglois de nation; le Pere Jean *De Cenes*, de Verdun; le Pere Nicolas *Trigaut*, de Douai; & le Pere Etienne *De-la Croix*, de Rouen. Leur zele fut si actif & si pressant, que dans l'espace de six semaines il fit ouvrir aux trois François les portes de leur prison.

Arrivée des caraques du Portugal.

Avant la fin de l'hyver, on vit arriver au Port de Goa quatre grandes caraques, chacune du port d'environ deux mille tonneaux. Elles étoient parties de Lisbonne au nombre de cinq; mais ayant été séparées par les tempêtes à la hauteur du Cap de Bonne-Esperance, *Dom Manuel Meneça*, leur Amiral ou *Capitaine-major*, ignoroit ce que la cin-

(49) C'est un témoignage en faveur de ce Missionnaire, dont on a vû la Relation dans le premier Tome de ce Recueil.

quieme étoit devenue. Chacun de ces bâtimens portoit jusqu'à mille personnes, tant Soldats & Matelots, que Gentilshommes & Marchands; mais à peine en restoit-il trois cens sur chaque caraque, & la plupart accablés de maladies. Ils apportoient un Edit du Roi d'Espagne, qui portoit deffense au Viceroi de souffrir qu'aucun François, Anglois ou Hollandois s'arrêtât dans les Indes; avec ordre de faire embarquer, sous peine de mort, ceux qui pouvoient s'y trouver, comme autant d'espions qui n'y demeuroient que pour reconnoître le pays.

PYRARD. 1609.

Difficultés qui arrêtent encore l'Auteur.

Pyrard conjura les Jesuites de saisir cette ouverture. Ils y étoient portés, dit il, par leur propre interêt; car assistant les trois François comme leurs freres, c'étoit un fardeau continuel dont ils souhaitoient de se voir délivrés. Mais ce n'étoit pas assez de faire consentir le Viceroi à leur départ, il falloit un ordre de sa main pour leur procurer les moyens de vivre. Les Capitaines de Goa, qui en connoissoient la difficulté, s'efforçoient d'engager Pyrard à faire avec eux le voyage de Mozambique & de Sofala. Cependant les Jesuites le soutenant toujours dans la résolution de partir, & lui faisant tout craindre d'un

FYRARD, 1609.

plus long séjour parmi les Portugais; il les pria de le presenter au Viceroi avec ses Compagnons. Ce Seigneur, qui venoit de succeder à Dom Furtado De-Mendoza, fut étonné de voir paroître devant lui trois François. Il croyoit qu'aucun Vaisseau de cette Nation n'avoit encore pénetré dans les Indes Orientales. Mais apprenant de quelle maniere ils y étoient venus & le long séjour qu'ils y avoient fait, il leur promit leur congé & des vivres pour le voyage.

Il obtient enfin la liberté de partir.

Quatre mois furent employés à réparer les caraques. Elles furent équipées pour le retour & chargées de poivre. Dom Antoine Furtado De-Mendoza, qui sortoit de l'administration, en devoit prendre le commandement jusqu'à Lisbone. On étoit persuadé que ce Seigneur, qui étoit malade depuis longtems, avoit été empoisonné par la main d'une femme. L'usage des poisons lents est commun dans les Indes. C'étoit néanmoins un des plus grands Hommes que le Portugal eût employés dans la dignité de Viceroi. Il étoit venu fort jeune à Goa, & la fortune l'avoit accompagné dans toutes ses guerres. Le Roi d'Espagne ne l'avoit appellé que sur sa réputation, & par le

L'ancien Viceroi prend le commandement des caraques.

desir de voir un Sujet dont il avoit reçu d'importans services. Aussi promettoit-il au peuple, dont il étoit adoré, de revenir aux Indes lorsqu'il auroit satisfait aux ordres du Roi. Mais il n'acheva pas son voyage. La mort le surprit sur mer, à la vûe des Isles Açores. PYRARD. 1609.

Malgré les promesses du Viceroi, Pyrard & ses Compagnons ne purent obtenir des vivres. Leur passeport contenoit seulement un ordre, aux Officiers de la quatrieme caraque, de les faire embarquer avec leur bagage, & de leur donner une certaine mesure d'eau & de biscuit, telle qu'elle est reglée pour les Mariniers. Le Roi fournissoit toutes les commodités à ceux qui alloient aux Indes; mais il n'accordoit que du biscuit & de l'eau à ceux qui en revenoient, dans la crainte que trop de facilité pour le retour ne fît perdre à quantité de Portugais l'envie d'y demeurer.



PYRARD.
1610.

§ III.

Retour de l'Auteur en Europe.

Observations de l'Auteur sur les usages des Portugais dans leur navigation.

L'EMBARQUEMENT se fit la nuit du trentieme de Janvier 1610; & des quatre caraques, la quatrieme étant la seule qui fût parfaitement équipée, partit aussi la premiere, sous le commandement du Capitaine *Antonio Barroso.* On y reçut, avec les trois François, un Flamand, qui pour s'assurer des vivres accepta des gages en qualité de valet, que les Portugais nomment *Grometto.* Pyrard, qui croit ici le détail nécessaire pour l'instruction de ses Lecteurs, raconte qu'il observa d'abord avec étonnement la grandeur du Navire. Il le compare à un château, non seulement par son étendue, mais encore par le nombre d'hommes qu'il portoit & par la quantité incroyable de ses marchandises. Il en étoit si chargé, qu'elles s'élevoient presqu'à la moitié du mât & qu'il restoit à peine des passages pour marcher. Quatre jours se passerent avant qu'on mît à la voile. Dans cet intervalle, on n'entendit que le bruit des instrumens de musique, de la mousqueterie & du canon, d'une

infinité de barques où les Portugais de la Ville venoient dire adieu à leurs amis; d'autant plus qu'une flotte, qui alloit faire la conquête de Coesme entre Sofala & Mozambique, étoit prête alors à lever l'ancre. Le lendemain de l'embarquement, un Officier voyant Pyrard oisif, tandis qu'on travailloit au Navire, lui donna un soufflet & le traita de *Luthérien*, avec menace de le jetter dans la mer s'il ne se rendoit pas plus utile au bien public. Cette leçon lui donna de l'ardeur pour le travail. En effet, d'environ huit cens personnes qui étoient sur la caraque, en y comprenant les Esclaves & soixante femmes Indiennes ou Portugaises, il y en avoit peu qui ne parussent empressés pour la sûreté commune. On avoit reçu aussi deux Cordeliers, qui avoient demandé secrettement à s'embarquer, sans la permission de l'Archevêque ni de leur Superieur, & qui avoient néanmoins assez d'argent pour payer leur pension. Elle est, pour chaque personne, de trois cens *Pardos*, qu'il faut compter d'avance.

En sortant de la barre de Goa, on apperçoit, à douze lieues vers le Nord, des Isles fort seches & comme brûlées, que les Portugais nomment *Islas-qui-*

PYRARD. 1610.

Pyrard & ses compagnons sont réduits à vivre de biscuit & d'eau.

madas, écueils dangereux pour la navigation. C'est la premiere terre qu'on découvre en venant de Lisbonne à Goa. Lorsqu'on fut à la voile, Pyrard & ses Compagnons, qui s'étoient attendus d'être traités comme sur les Vaisseaux François, furent extrêmement surpris de ne voir donner aux gens de l'équipage qu'une petite portion de pain & d'eau. Ayant compté jusqu'àlors qu'on leur fourniroit des vivres, ils n'avoient pris qu'une petite quantité de rafraîchissemens, qui ne leur devoient pas durer plus de quatre jours. Ils se présenterent au Capitaine & à l'Ecrivain, & leur montrerent leur passeport, qu'ils n'avoient fait voir encore qu'aux gardes du Navire en y entrant. Le Capitaine parut étonné d'avoir trois François sur son bord. Mais il le fut beaucoup plus, de trouver que le passeport n'étoit pas dans la forme qui ordonne des vivres, quoique l'usage soit de nourrir aux dépens du Roi ceux qui sont embarqués par ses ordres. Il plaignit les François de n'avoir pas mieux pourvû à leurs besoins, & s'emportant contre le Viceroi & les Officiers, il les traita de voleurs, qui ne manqueroient pas de mettre, dans leurs comptes, la nourriture des trois Etrangers comme

Triponnerie des Officiers Portugais.

PYRARD. 1610.

s'ils l'avoient reçue. Il ajouta que le pain & l'eau qu'on leur donneroit pendant la route, feroit une diminution de la portion des Mariniers. Cependant leur fituation infpira tant de pitié à tous ceux qui en furent informés, qu'elle leur attira du moins un traitement fort doux. Leur mifere fut refpectée; mais ils eurent beaucoup à fouffrir du côté de la nourriture. On leur donnoit par mois trente livres de bifcuit & vingt quatre pintes d'eau; & comme ils n'avoient pas de lieu fermé pour y garder cette provifion, il arrivoit fouvent qu'on leur en déroboit quelque partie, fur-tout pendant la nuit, où ils n'avoient pas même de quoi fe mettre à couvert de la pluie. Une autre incommodité, qui n'étoit pas moins nuifible à leur repos qu'à leurs alimens, étoit la multitude d'une forte d'infectes aîlés, fort femblables aux hannetons, qui font un tourment continuel pour ceux qui reviennent des Indes, parce qu'on les en apporte. Ils jettent une puanteur infupportable lorfqu'on les écrafe. Ils mangent le bifcuit; ils percent les coffres & les tonneaux; ce qui caufe fouvent la perte du vin & des autres liqueurs. La caraque étoit remplie de ces fâcheux animaux. Py-

Infectes aîlés qui tourmentent les Vaiffeaux aux retour des Indes

PYRARD. 1610.

rard trouvoit d'ailleurs le biſcuit Portugais de très bon goût. Il eſt auſſi blanc, dit-il, que notre pain de Chapitre. Auſſi n'y emploie-t-on que le pain le plus blanc, qu'on coupe en quatre morceaux plats, qu'on remet deux fois au feu pour le cuire. Tout le monde avoit la même portion d'eau que les Officiers du Navire. L'épargne eſt recommandée ſur cet article, parce que la proviſion générale ne durant que trois mois, on ſe réduit à de terribles extrêmités lorſque le voyage eſt beaucoup plus long.

Secours accordés à l'Auteur.

Quelques honnêtes gens invitoient quelquefois les trois François à manger avec eux, ou leur envoyoient ce qui ſortoit de leur table. Mais les vivres étant ſalés, Pyrard ne mangeoit qu'avec précaution, parce qu'avec ſi peu d'eau par jour il craignoit la ſoif dans les calmes & les grandes chaleurs qu'on ſouffroit continuellement.

Bon ordre de la caraque.

Dès les premiers jours, le Capitaine avoit pris les noms de tous ceux qui étoient dans le Navire. Il avoit donné des ordres de police & nommé des Capitaines de garde pour les faire obſerver. Son autorité ſe bornoit à faire empriſonner les coupables, à leur faire donner l'eſtrapade. Dans les différends civils, il pouvoit juger définitivement les cauſes qui ne paſſoient pas cent écus.

Après neuf ou dix jours de navigation, l'allarme ſe répandit ſur la caraque, à la vue de trois Vaiſſeaux qui venoient du côté de l'Arabie vers les Maldives. On les prit pour des Hollandois ; & la plupart des gens de l'équipage ſe ſouvenant d'avoir été maltraités par cette Nation, le reſſentiment & la crainte les faiſoient déja penſer à tourner leur vengeance ſur les trois François, qu'ils regardoient comme leurs amis, ou que dans leur prévention ordinaire ils comprenoient avec eux ſous le nom de *Lutheranos*. Quelques uns propoſoient de les jetter dans la mer. Mais cette petite eſcadre ayant ſuivi tranquillement ſa route, on jugea que c'étoit des Arabes, qui alloient aux Maldives ou à Sumatra.

PYRARD. 1610. Allarme des Portugais.

Le 15 de Mars, à la hauteur de vingt dégrés du Sud, on découvrit, vers la pointe du jour, l'Iſle *Diego Rodrigue*, qui n'eſt éloignée que d'environ quarante lieues de Madagaſcar du côté de l'Eſt. Cette Iſle étant inhabitée, rien n'obligeoit d'y relâcher, lorſqu'on y fut jetté par une furieuſe tempête, qui dura cinq jours avec la même violence & qui mit la caraque dans le dernier danger. Le Maître ne ſe vit pas plutôt délivré de cette crainte, qu'appréhen-

Tempête. Précautions pour d'autres dangers.

PYRARD. 1610.

dant d'y retomber vers la Terre de Natal & le Cap de Bonne-Esperance, il fit descendre en bas toute l'artillerie & la chaloupe. Ensuite il fit lier la caraque avec des cables, par la poupe, le milieu & la proue. Ces cables, qui prennent ainsi tout le corps du Vaisseau, par deux ou trois tours qu'on leur fait faire en dehors sous la quille, serrent merveilleusement toutes les parties. Après la tempête, une Dame Portugaise, belle & de l'âge de trente ans, accoucha si malheureusement, qu'étant morte avec son fruit elle n'eut pas d'autre sepulture que la mer. Pyrard se trouva le cœur assez sensible, dans sa malheureuse situation, pour être vivement touché de ce spectacle.

Terribles dangers ausquels la caraque est exposée pendant deux mois.

On passa la Terre de Natal sans essuyer aucun outrage de la mer & des vents. Mais les grandes afflictions étoient réservées au Cap. Pyrard observe qu'on étoit parti trop tard de Goa. L'usage est de se mettre en mer à la fin de Décembre ou au commencement de Janvier, & ceux qui s'en écartent ne manquent pas d'être exposés à tout ce que la mer a de plus redoutable. Il seroit inutile de s'étendre, avec l'Auteur, sur tous les obstacles qui retinrent deux mois la caraque à

la vûe du Cap de Bonne-Eſperance, & qui la rendirent le jouet pitoyable des vents & des flots. Elle étoit ſi ouverte, que dans un ſi long eſpace de tems les deux pompes ne furent abandonnées ni nuit ni jour. Quoique tout le monde y travaillât, juſqu'au Capitaine, on ne pouvoit ſuffire à vuider l'eau qui entroit de toutes parts. La grande vergue ſe rompit deux fois par le milieu, & les voiles furent miſes pluſieurs fois en pieces. Trois Matelots & deux Eſclaves furent emportés au loin dans la mer. Le péril devint ſi preſſant, qu'on réſolut de ſoulager le Vaiſſeau en jettant toutes les marchandiſes; mais cette fatale néceſſité fut l'occaſion d'un autre déſordre. Comme il falloit commencer par les coffres & les ballots qui s'offroient les premiers, il s'éleva une ſi furieuſe querelle qu'on en vint aux coups d'épée. Le Capitaine, quoiqu'appellé par d'autres ſoins, fut contraint d'employer tous ſes efforts pour arrêter les plus furieux, & de leur faire mettre les fers aux pieds. Ce qui augmentoit la douleur & les regrets, c'eſt qu'en arrivant à la vûe du Cap, on n'auroit eu beſoin du même vent que ſix heures de plus pour le doubler.

PYRARD. 1610.

Dans cette extrêmité, qui paroiſſoit

PYRARD. 1610.

On pense à retourner aux Indes.

ſans remede, le Capitaine ayant tenu conſeil avec les Gentilshommes & les Marchands, tout le monde panchoit à retourner aux Indes; d'autant plus qu'il étoit deffendu, par le Roi d'Eſpagne, de s'efforcer dans cette ſaiſon de doubler le Cap de Bonne-Eſperance, & qu'en ſuppoſant même qu'on y pût arriver, il étoit impoſſible à un bâtiment tel que la caraque d'y aborder & d'y prendre port. Mais les Pilotes combattirent cet avis, parce que la caraque n'étoit pas en état de recommencer une ſi longue route, ſurtout ayant à repaſſer la Terre de Natal, où il falloit s'attendre à de nouvelles tempêtes. On ſe trouvoit aſſez près de la terre pendant le Conſeil. A peine fut-il fini, qu'on y fut pris d'un calme qui rendit les voiles inutiles pour ſe retirer au large. La caraque fut portée, par l'agitation des flots ou la violence des courans, dans une grande baie, dont il étoit impoſſible de ſortir ſans le ſecours du vent. Cependant on voyoit ſur les côtes un prodigieux nombre de Sauvages, qui paroiſſoient s'attendre à profiter des débris du Vaiſſeau. Le Capitaine exhortoit déja tout le monde à prendre les armes, & l'on étoit également occupé de la crainte de

Autre danger cauſé par un calme.

se brifer contre la côte & de celle de tomber entre les mains de ces Barbares. Mais le Ciel permit, dans ce danger, qu'il s'élevât un petit vent de terre qui fauva la caraque en la jettant hors de la baie.

PYRARD. 1610.

On double enfin le Cap de Bonne-Esperance. Comedie Portugaise.

Ce ne fut que le dernier jour de Mai, après quantité d'autres infortunes, que le vent devint propre à doubler le Cap. Les Pilotes reconnurent le lendemain qu'on l'avoit paffé, & la joie commença auffi-tôt à renaître dans l'équipage, avec l'efperance d'arriver heureufement à Lifbonne. Les Portugais ne s'y livrent jamais qu'après avoir paffé le Cap, & fe croient toujours menacés avant cela de retourner fur leurs traces. On rendit à Dieu des graces folemnelles, aufquelles on joignit la reprefentation d'une très belle Comedie, fuivant les termes de l'Auteur, qu'on avoit apprife & répetée depuis Goa, jufqu'à ce jour, pour la jouer après avoir doublé le Cap. Cependant, fur un nouveau Confeil, on prit la réfolution d'aller relâcher dans l'Ifle de Ste-Helene. L'eau douce commençoit à manquer; la caraque étoit ouverte de toutes parts; & quoiqu'on fût à fix cens lieues de cette Ifle c'étoit la plus proche où l'on pût aborder. Le Capitaine

PYRARD. 1610.

craignant d'y trouver des Hollandois, fit remonter tous les canons, qui étoient au nombre de quarante pieces de fonte verte, & tout le reste fut mis en état de deffense.

On aborde à l'Isle de Ste-Helene.

On aborda le 5 de Juin à l'Isle de Ste-Helene. Il n'y avoit aucun Navire; mais on trouva dans la Chapelle (50) une lettre des trois autres caraques, qui avoient abordé à ce Port dans le cours d'une navigation beaucoup plus heureuse. Elle étoit accompagné d'une autre lettre, qui avoit été laissée par une caravelle envoyée d'Espagne pour s'informer du sort de la quatrieme caraque, & qui étoit retournée en Espagne après avoir perdu l'esperance de la voir arriver. Pyrard étant descendu au rivage, fut étonné du changement qu'il remarqua dans la Chapelle. En passant pour aller aux Indes, il y avoit vû un fort bel Autel, des tableaux & d'autres ornemens. Devant la porte, il y avoit une grande Croix de pierre de taille, que les Portugais y avoient apportée de Lisbone. Tout avoit été brisé par les Hollandois, moins en haine de la Religion que pour se vanger des Portugais, qui ôtoient toutes les lettres & les inscriptions que

Changemens que Pyrard y trouva.

(50) Au premier Tome de ce Recueil.

les autres y laissoient. Ils y avoient mis un billet, qui contenoit ces deux lignes : *Portugais, laissez nos Inscriptions & nos Lettres ; nous laisserons vos Croix & vos Tableaux.* Mais les gens de la caraque ne marquerent que du dédain pour cette proposition. Ainsi tout étoit détruit par des aversions & des jalousies mutuelles. Les arbres mêmes n'étoient pas épargnés.

Effet singulier de la jalousie des Nations.

Cependant l'équipage de la caraque rebâtit l'Autel & l'orna de nouveaux paremens. L'origine de cette Chapelle étoit aussi ancienne que la découverte de l'Isle ; mais personne ne pensant encore à s'établir dans un lieu si désert, elle servoit moins aux exercices de religion qu'à conserver les avis que les voyageurs se donnoient mutuellement. Cependant, on assura Pyrard que quatre Esclaves de different sexe s'étant dérobés de leur bord, avoient été long-tems dans l'Isle sans qu'on les y pût trouver, parce qu'en voyant arriver les Vaisseaux ils se retiroient dans des lieux inaccessibles. Ils y multiplierent jusqu'au nombre de vingt, & par dégrés ils y auroient formé une Nation, si les Portugais, irrités du ravage qu'ils faisoient dans les fruits, n'eussent employé la force & l'adresse pour les pren-

Remarques de l'Auteur sur Ste-Hélene.

PYRARD. 1610.

dre. On rapporta auſſi à Pyrard l'hiſtoire du célebre Hermite, qui y avoit mené pendant quelques années une vie pieuſe & ſolitaire. Mais au lieu du récit qu'on a déja fait des circonſtances de ſa fin, on lui dit qu'un ordre du Roi d'Eſpagne avoit fait ramener cet Hermite en Portugal, parce que faiſant un grand trafic de peaux de chevres, il en tuoit un ſi grand nombre, qu'avec le tems il en auroit éteint l'eſpece.

Etat où elle étoit alors.

Cette Iſle, qui n'a que cinq ou ſix lieues de circuit, eſt entourée de grands rochers contre leſquels la mer bat ſans ceſſe avec beaucoup de furie, & qui retiennent, dans leurs concavités, de l'eau que la chaleur du ſoleil épaiſſit & change en un fort beau ſel. L'air y eſt pur & les eaux fort ſaines. Elles deſcendent des montagnes en pluſieurs gros ruiſſeaux, qui n'ont pas beaucoup de chemin à faire pour ſe jetter dans la mer. On trouve, dans un ſi petit eſpace, des chevres, des ſangliers, des perdrix blanches & rouges, des ramiers, des poules d'Inde, des faiſans & d'autres animaux. Mais ce qu'il produit de plus utile à la navigation, eſt une quantité extraordinaire de citrons, d'oranges & de figues, qui avec la pu-

reté de l'air & la fraîcheur des eaux servent de remede certain à ceux qui viennent y chercher du soulagement pour le scorbut. Pyrard est persuadé que l'Isle doit tous ces fruits, & même ses animaux, aux premiers Portugais qui la découvrirent. Ils y laissoient autrefois leurs malades, & les autres Nations imiterent leur exemple. Mais, depuis neuf ans, les Hollandois y avoient commis tant de ravages, qu'il ne falloit plus faire de fond sur les fruits. La nature y prenoit soin de la rade, qui est bonne dans toutes les saisons, & si profonde que les caraques mêmes peuvent s'approcher jusqu'au rivage. On s'arrêta neuf jours à Sainte Helene, pendant lesquels deux Portugais & deux Esclaves, avec une Indienne du Navire, ayant formé secretement le dessein de demeurer dans cette Isle, mirent à terre leur bagage & s'allerent cacher dans les montagnes. Ils avoient emportés quelques arquebuses, & des lignes pour la pêche. Mais ils furent découverts & ramenés à bord.

PYRARD. 1610.

Dangers que la caraque court dans la rade.

Avec quelque soin que la caraque eût été réparée, un nouvel accident fit douter si elle étoit capable d'achever le voyage. On avoit levé l'une des deux ancres vers la terre ; mais lorsqu'on

PYRARD. 1610.

voulut lever la ſeconde, elle ſe trouva priſe dans un gros cable, qui étoit demeuré depuis long tems au fond de la mer, & qui la faiſant couler à meſure qu'on s'efforçoit de la tirer, fit approcher le Navire fort près du rivage. Le Capitaine, qui s'en apperçut, fit couper auſſi-tôt le cable de l'ancre & donna ordre qu'on mît à la voile. Malheureuſement, le vent changea tout-d'uncoup; & venant de la mer, il pouſſa la caraque avec tant de violence, qu'elle demeura couchée l'eſpace de cinq heures avec fort peu d'eau. On vit même ſortir quelques planches du fond. Chacun ſe crut perdu. On ne balança point à décharger les eaux douces qu'on venoit de prendre dans l'Iſle & les marchandiſes de moindre prix. On fit porter des ancres bien loin en mer, pour tirer le Navire à force de bras. Enfin il recommença heureuſement à flotter.

Un François ſe fait conſiderer par un important ſervice.

Mais il faiſoit beaucoup d'eau, & le Capitaine jugeant après un long travail qu'on avoit beſoin de quelqu'un qui ſçût plonger, promit cent *Cruzades* à celui qui rendroit un ſi important ſervice. Un des compagnons de Pyrard, ancien Charpentier du *Corbin*, fut le ſeul qui s'offrit, quoiqu'il doutât luimême du ſuccès, parce qu'il falloit de-

meurer trop long-tems ſous l'eau & viſiter entierement le deſſous du Navire. D'ailleurs il faiſoit aſſez froid ; car le Soleil étoit alors au Tropique du Cancer, qui eſt l'Hiver de l'Iſle. Cependant, excité par les promeſſes de tout le monde & par ſes propres offres, il alla pluſieurs fois ſous le Vaiſſeau & rapporta même quelques planches briſées ; mais il jugea que la quille n'étoit point endommagée, & ſon témoignage raſſura le Capitaine. On regretta de n'avoir pas connu plutôt l'utilité qu'on pouvoit tirer des François, & leur ſituation en devint plus douce. On fit une quête dans la caraque en faveur du Charpentier, & le Capitaine l'aſſura d'une groſſe récompenſe s'il vouloit aller juſqu'en Portugal. Quoiqu'on eût employé dix jours à remedier au mal, on n'en prit pas moins la réſolution d'aller au Breſil. Pyrard admire ici la bonté du Ciel. Sans ce favorable accident, on auroit continué la navigation vers le Portugal, & la caraque ne pouvoit manquer de périr. On s'apperçut, en la viſitant que le gouvernail ne tenoit preſque plus, & la moindre tempête l'auroit précipité dans les flots.

PYRARD.
1610.

On commença, le 8 d'Août, à dé-

PYRARD. 1610.

On est obligé d'aller au Bresil.

couvrir la terre du Bresil, qui paroît blanche de loin comme des toiles tendues pour secher, ou comme un grand amas de nege. Aussi les Portugais lui donnent-ils le nom de *Terre des linceuls.* Le 9 on jetta l'ancre à quatre lieues de la Baie de *Tous les Saints*, où le Pilote n'osa s'engager sans guide. Trois caravelles qui arriverent bientôt chargées de rafraîchissemens, jetterent la joie dans tout l'équipage. Il y étoit mort deux cens cinquante personnes depuis Goa, & tous les autres se ressentoient de la fatigue d'un voyage de six mois. On entra, le 10 au matin, dans la baie du côté du Nord, où l'on voit une fort belle Eglise & un Couvent de l'Ordre de Saint Antoine. L'entrée de cette baie est large d'environ dix lieues, & divisée par une Isle de quatre lieues de tour, dont les deux côtés offrent un passage également sûr aux navires. Cependant, en approchant de la Ville, il arriva par un malheur d'autant plus étrange qu'on avoit deux bons Pilotes du pays, que la caraque toucha sur un banc de sable & qu'elle s'y renversa. Les caravelles & les barques se présenterent en grand nombre pour recevoir les hommes & les marchandises. Lorsque le bâtiment fut

Naufrage de la caraque au Port.

ſoulagé, il ſe remit à flot & l'on alla mouiller ſous le canon de la Ville, qui ſe nomme *Saint-Salvador*. Le Viceroi dépêcha auſſi-tôt une caravelle à Liſbonne, pour donner avis de l'arrivée & du triſte état de la caraque. Elle fut jugée incapable de ſervir plus long-tems à la navigation, & tout le reſte des marchandiſes fut déchargé. PYRARD. 1610.

Singularités qui frappent l'Auteur à St-Salvador.

Le premier ſpectacle qui s'attira les yeux de Pyrard, fut la ſituation même de Saint-Salvador, qui eſt ſur le ſommet d'une haute montagne, ſi eſcarpée du côté de la mer, que tout ce qu'on porte dans cette Ville ou qu'on en fait ſortir, monte ou deſcend par une machine. L'uſage des voitures y ſeroit difficile & demanderoit de grands frais; au lieu que pour monter un tonneau de vin ou le deſcendre par cette machine, il n'en coute que vingt ſols. On en deſcend en même-tems un autre de même poids, à-peu-près comme deux ſeaux montent & deſcendent dans un puits. Entre pluſieurs petites Iſles qui ſont diſperſées dans la baie, Pyrard eut la curioſité de viſiter celle que les Portugais nomment l'*Iſle des François*, parce que les François ayant été les premiers qui découvrirent le Breſil, ils ſe retiroient dans ce lieu pour ſe garantir des inſultes

PYRARD. 1610.

des Sauvages. Mais renvoyant les observations de l'Auteur à d'autres lieux, nous nous bornons ici, suivant notre méthode, à ce qui le concerne personnellement.

Les Portugais craignent d'être attaqués par Henri le Grand.

A son arrivée, il trouva les Portugais fort allarmés du bruit qui s'étoit répandu que Henri le Grand se disposoit à leur faire la guerre avec une puissante armée navale, dont la plupart des Vaisseaux s'équipoient en Hollande. La même crainte s'étoit communiquée dans tous les pays des Indes où le Roi d'Espagne avoit des Sujets. Elle n'empêchoit pas qu'ils ne parlassent de ce grand Roi avec une haute estime, & des témoignages extraordinaire d'admiration pour sa valeur & ses autres vertus. Mais au commencement de Septembre, on apprit la nouvelle de sa mort, par un petit Vaisseau envoyé exprès de Seville. Pyrard trouva au Bresil un François natif de Nantes, nommé *Julien Michel*, riche Marchand, qui s'étant associé avec un Portugais, avoit obtenu la pêche des baleines pour sept ans dans cette baie. Il devoit cette faveur à d'anciens services qu'il avoit rendus à l'Espagne, où il avoit été envoyé pendant la Ligue par M. de Mercœur; & depuis ce tems-là il s'étoit établi

Services de Julien-Michel, François, pendant la Ligue.

bli à Bilbao. Il falloit, ſuivant la remarque de l'Auteur, qu'il eut acquis des droits extraordinaires ſur la reconnoiſſance des Eſpagnols, puiſque la pêche de la baleine étoit deffendue ſous peine de mort aux Etrangers. Il arriva même qu'un Navire chargé d'huiles, qui lui appartenoit, s'étant échappé ſecretement pour ſe diſpenſer de payer les droits, fut arrêté par quelques caravelles & ramené dans la baie, où le Capitaine & les Matelots furent punis rigoureuſement, ſans que le Marchand François en reçût la moindre inquietude. Il en fut quitte pour déſavouer ſes gens, quoiqu'il n'y eût aucune apparence qu'ils euſſent oſé violer les loix ſans ſa participation. Michel fit connoître à l'Auteur, par ſes civilités & ſes ſervices, que l'amour de la Patrie ne s'éteint jamais entierement dans le cœur d'un François. Il lui donnoit quelquefois l'amuſement de la pêche. Un jour entr'autres, une grande baleine, dont on avoit pris le petit, ſe jetta ſi furieuſement ſur la barque, qu'ayant tout renverſé elle le ſauva malgré les cris & les efforts des pêcheurs. Pyrard a cru cet exemple de tendreſſe naturelle & & d'adreſſe dans une baleine, digne de l'attention des Naturaliſtes.

PYRARD. 1610.

Exemple du bon naturel de la baleine.

PYRARD. 1610.

Pyrard néglige l'occasion de faire fortune.

Il trouva auſſi à Saint-Salvador un François de Marſeille, attaché au ſervice d'un ancien Viceroi Portugais, en qualité de Muſicien, pour enſeigner la muſique & l'uſage de divers Inſtrumens à vingt ou trente Eſclaves, qui s'exerçoient continuellement à faire des concerts d'inſtrumens & de voix. Ce Seigneur, qui étoit extrêmement reſpecté, preſſa beaucoup l'Auteur de s'attacher à lui dans l'emploi de Chef des Eſclaves, & lui offrit des appointemens d'autant plus conſiderables qu'il lui promettoit de les continuer en Portugal, où il devoit retourner l'année d'après. Mais l'empreſſement de revoir la France & l'amour de la liberté l'emporterent ſur ces offres. Pyrard n'étoit pas traité avec moins d'eſtime par le Viceroi. Après lui avoir montré ſon paſſeport de Goa, il fut ſurpris de ſe voir invité non ſeulement à manger chez lui, mais à prendre même ſon logement au Palais. Le Viceroi ſe nommoit *Dom Franciſco de Menaiſſa.* Il avoit deux fils, dont l'un, âgé de vingt cinq ans, fut ſurpris au lit avec une Dame Portugaiſe & bleſſé par le mari; mais il ſe ſauva plus heureuſement que cette Dame, qui reçut cinq ou ſix coups d'épée. Le goût de la galanterie étoit commun à

Saint-Salvador, & Pyrard en fit l'experience. Un jour qu'il se promenoit seul par la Ville, vêtu de soie à la Portugaise, mais à la maniere de Goa, qui est differente de celle des Portugais de Lisbonne & du Bresil, il rencontra une jeune Esclave Negre, qui lui dit, sans aucune autre formalité, qu'il pouvoit la suivre avec confiance, & qu'elle vouloit lui procurer la connoissance d'un honnête homme qui desiroit ardemment de lui parler. Quoiqu'il ne crût pas cette avanture sans danger, il résolut de l'approfondir. L'Esclave lui fit faire quantité de tours, par un grand nombre de petites rues; & lui voyant quelques marques d'embarras, elle l'exhortoit vivement à prendre courage. Enfin elle l'introduisit dans une grande maison, fort richement meublée, où il ne vit qu'une jeune Dame Portugaise, qui lui fit un agréable accueil. On lui prépara aussi-tôt une excellente collation. Son chapeau étant fort mauvais, la jeune Dame le lui ôta de sa propre main, & lui en donna un neuf de laine d'Espagne avec un beau cordon. Elle lui fit promettre de la venir voir souvent; & n'ayant pas manqué de répondre à tant de bonté, il reçut d'elle, pendant son séjour à Saint-Sal-

PYRARD.
1610.
Ses galanteries à Saint-Salvador.

PYRARD. 1610.

vador, d'autres marques de liberalité & toutes sortes de bons offices. L'Auteur fait ce récit avec tant de modestie & d'ingénuité qu'on jugeroit favorablement de la nature de cette liaison, s'il n'ajoutoit qu'il en fit une autre avec une jeune femme Portugaise nommée *Marie Mena*, qui tenant une auberge reglée pour les Etrangers, le nourrit long-tems & lui fournissoit même de l'argent sans la participation de son mari.

Contraste dans son caractere.

A la fin d'une longue Relation, où l'on n'a remarqué, dans la conduite & dans les observations de Pyrard, que des principes austeres & des inclinations serieuses, on ne s'attend point à la voir finir par deux avantures d'amour.

Etrange raison qui lui fait manquer l'occasion de partir.

Il avoit passé deux mois au Bresil, dans l'attente d'une occasion pour retourner en Europe, lorsque trois Gentilshommes Portugais, qui avoient conçu pour lui beaucoup d'affection, lui proposerent de s'embarquer avec eux. C'étoient Dom Fernando De-Sylva, qui avoit été Général de la flotte du Nord à Goa, & deux de ses beaux-freres. Il accepta leurs offres, & le Vaisseau étoit prêt à partir; mais le Capitaine refusa de recevoir Pyrard, sous prétexte qu'ayant une fois porté un François, qui lui avoit causé plus d'em-

barras que tout le reste de l'équipage, il avoit fait serment de n'en porter jamais d'autre. Ce refus devint une faveur du Ciel pour l'Auteur. Il apprit, en arrivant à Lisbone, que le Navire de ce farouche Capitaine Portugais avoit été pris par les Corsaires. Ses regrets ne tomberent que sur les trois Gentilshommes, ausquels il devoit de la reconnoissance, & qui furent menés en Barbarie.

PYRARD. 1610.

Accord qu'il fait avec le Maître d'un Vaisseau Flamand.

Deux Flamands, naturalisés Portugais & liés par une société de Commerce, dont l'un devoit retourner à Lisbonne dans une Hourque de deux cens cinquante tonneaux qui leur appartenoit, s'estimerent fort heureux de trouver Pyrard & ses deux camarades pour les servir dans ce voyage. On convint de part & d'autre que les trois François ne payeroient rien pour leur passage, mais qu'ils travailleroient dans le Vaisseau sans être payés. Ils regarderent aussi comme un bonheur de pouvoir gagner leur passage & leurs dépens par leur travail ; car il en coutoit ordinairement plus de cent vingt livres. La Hourque étoit chargée de sucres, bien fournie d'artillerie & d'autres armes, & le nombre de passagers d'environ soixante. Pyrard ne pouvant éviter de

Pyrard. 1610.

descendre en Portugal, n'oublia pas de prendre un passeport du Viceroi du Bresil.

Il arrive à l'embouchure du Tage.

On mit à la voile le 7 d'Octobre, avec un vent si contraire qu'on fut vingt cinq jours à doubler le Cap de Saint-Augustin, quoiqu'il ne soit qu'à cent lieues de Saint-Salvador. Mais le reste de la navigation ayant été fort heureux, on découvrit, dès le 15 de Janvier, le canton de Portugal qui se nomme *la Brelingue*, à huit lieues de Lisbonne au Nord. Le Capitaine s'étoit proposé d'entrer dans le Tage; mais le vent devint si contraire, qu'il s'éleva une dispute fort vive entre lui & un de ces Marchands Juifs que les Portugais nomment *Chrétiens nouveaux*, qui avoit plus de cent mille écus en marchandises sur le Vaisseau. Depuis long tems il n'étoit arrivé un Navire si riche. On s'efforçoit d'entrer dans la riviere, malgré l'impétuosité du vent, en louvoyant tantôt vers la terre, tantôt vers la mer. Le Marchand Juif déclara au Capitaine qu'ayant à combattre tout à la fois la tempête & le vent, il étoit impossible d'aller à Lisbonne. Le Capitaine lui répondit qu'il consentoit à prendre une autre route, s'il vouloit se rendre caution, par un acte signé de

Tempête & querelle du Capitaine avec un Marchand.

ſa main, de tous les dommages qui pouvoient arriver de ce retardement; ſans quoi il étoit réſolu de tenir la mer, parce que le tems y étoit propre, & que le vent ne pouvoit être long-tems contraire. L'autre s'obſtinant dans ſes idées, vouloit qu'on tournât la proue vers les Iſles de Bayonne, qui étoient éloignées de quatre vingt lieues; & dans la chaleur de ce démêlé il prit lui-même le gouvernail, pour exécuter ſon deſſein. On auroit eu peine à moderer le reſſentiment du Capitaine, ſi le Marchand Juif n'eût enfin ſigné l'acte; après quoi l'on prit tranquillement la route de *Galice*. Cependant la tempête étoit ſi violente, qu'on employa cinq jours à gagner les Iſles. Le Navire faiſoit eau de toutes parts, & le vent, qui étoit de mer, le jettoit ſans ceſſe vers la côte. Pyrard aſſure qu'il ſe fit pour plus de quinze cens écus de vœux. Le principal Marchand en fit un de huit cens cruzades; la moitié pour marier une orpheline, & le reſte pour donner une lampe à *Notre-Dame*. Il s'acquitta de ces deux engagemens auſſi-tôt qu'il eut pris terre. C'eſt le caractere des Portugais, de penſer plutôt à faire des vœux qu'à réſiſter au danger par l'induſtrie & le

PYRARD. 1610.

Ils vont aborder aux Iſles de Bayonne.

Vœux Portugais.

PYRARD. 1610.

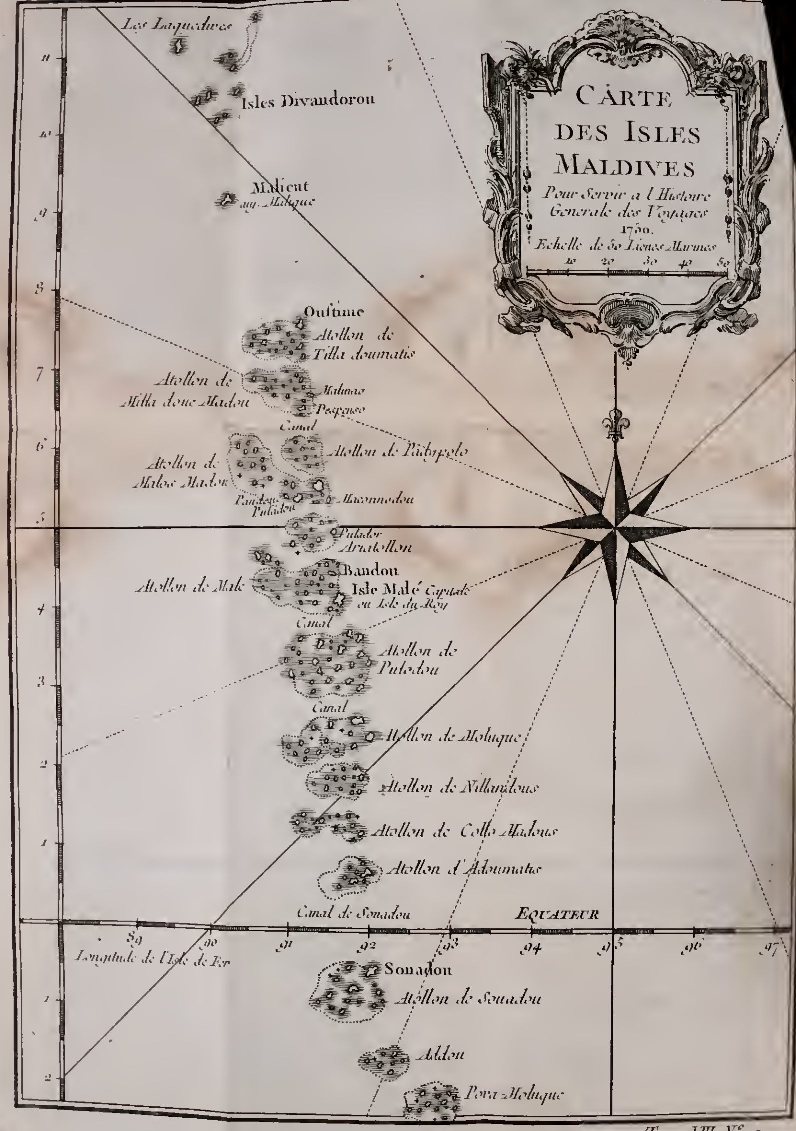
travail. Depuis l'embouchure du Tage jusqu'aux Isles, Pyrard se crut dix fois enseveli dans les flots. Il regarde ce danger comme le plus terrible qu'il eut essuyé depuis dix ans, dans toutes ses courses.

Vœu de l'Auteur.

Après avoir heureusement pris terre, il se souvint que pendant sa prison de Goa, il avoit promis au Ciel que si le cours de ses avantures le conduisoit jamais en Espagne, il feroit le voyage de Saint-Jacques en Galice. Ses deux compagnons l'ayant quitté, il se rendit à Compostelle, dont il n'étoit éloigné que d'environ dix lieues. De-là il prit le chemin de la Corogne, dans l'esperance d'y trouver l'occasion de passer en France. Elle ne se présenta qu'à deux lieues de ce Port, dans une petite rade, où il s'embarqua sur une barque de la Rochelle, dont le Maître, charmé du récit de ses avantures, lui accorda liberalement son passage. Il fut regardé avec admiration des principaux habitans de la Rochelle, & retenu quelques jours par leurs caresses. Mais n'aspirant qu'à revoir Laval, sa chere Patrie, il y arriva le 16 de Février mil six cens onze (51).

Il arrive dans sa Patrie.

(51) Le Vaisseau le *Croissant* qui étoit parti de France avec celui de Pyrard, revint des Indes en 1693,



CARTE
DES ISLES
MALDIVES
Pour Servir a l'Histoire
Generale des Voyages
1750.
Echelle de 50 Lieues Marines
10 20 30 40 50
Les Laquedives
Isles Divandorou
Malicut
ou Malique
Oustime
Atollon de
Tilla doumatis
Atollon de
Milla doue Madou
Malinao
Padipolo
Canal
Atollon de Padipolo
Atollon de
Malos Madou
Mucunnodou
Atollon de Male
Bandou
Isle Malé Capitale
ou Isle du Roy
Canal
Atollon de
Pulodou
Canal
Atollon de Molique
Atollon de Nillandous
Atollon de Collo Madous
Atollon d'Adoumatis
Canal de Souadou
EQUATEUR
89
90
91
92
93
94
95
96
97
Longitude de l'Isle de Fer
Souadou
Atollon de Souadou
Addou
Pova Molique

DESCRIPTION DES MALDIVES. 1602.

§ IV.

Description des Isles Maldives.

Leur situation, leur nombre, leur forme & leur climat.

CES Isles, qui portent entre leurs habitans le nom de *Malé-ragué*, & qui sont nommées *Maledives*, & leurs Peuples *Dives* par les autres Peuples de l'Inde, commencent à huit dégrés de latitude du Nord & finissent à quatre dégrés du Sud; ce qui fait en longueur une étendue d'environ deux cens lieues, quoiqu'elles n'en aient que trente ou trente cinq de largeur. Leur distance de la terre ferme, c'est-à-dire, du Cap de *Comorin*, de *Coilan* & de *Cochin*, est de cent cinquante lieues. Les Portugais comptent quatre mille cinq cens lieues depuis l'embouchure du Tage jusqu'aux Bancs des Maldives (52). Situation des Maldives.

Elles sont divisées en treize Provinces, qui se nomment *Atollons*; division qui est l'ouvrage de la nature, car cha- Leur division en Atollons

mais coula à fond vers les Isles Terceres, où l'équipage fut sauvé par trois Navires Hollandois. François Martin Vitré, qui étoit sur ce bord, donna une petite Relation de son voyage en 1609, mais si mauvaise & si peu exacte qu'elle merite peu d'attention.

(52) Voyage de Pyrard. premiere Partie, p. 71.

DESCRIPTION DES MALDIVES. 1602.

que Atollon est separé des autres & contient en soi quantité de petites Isles. C'est un spectacle singulier, que de voir chacun de ces Atollons environné d'un grand banc de pierre, auquel il n'y a point de murailles qui puissent être comparées. Ils sont presque ronds ou de figure ovale, dans une circonference d'environ trente lieues; & s'entresuivant du Nord au Sud, sans se toucher, ils sont separés par deux canaux de plus ou moins de largeur. Du centre d'un Atollon, on voit au-tour de soi le banc de pierre qui l'environne, & qui deffend les Isles contre l'impétuosité de la mer. Les vagues s'y brisent avec tant de fureur, que le Pilote le plus hardi n'en approche pas sans effroi.

Nombre de ces Isles.

On assure, entre les habitans, que le nombre des Isles, dans les treize Atollons, monte jusqu'à douze mille, & le Roi des Maldives prend le titre de *Sultan des treize Provinces & des douze mille Isles* (53). Mais Pyrard s'imagine qu'il faut entendre par ce nombre une multitude qui ne peut être comptée, d'autant plus qu'une grande partie de ce qui porte le nom d'Isles n'offre que de petites mottes de sable inhabitées, que les courans & les grandes ma-

(53) *Ibid.* p. 72.

rées rongent ou emportent tous les jours. Il y a beaucoup d'apparence que toutes ces petites Isles, & la Mer qui les separe, ne sont qu'un banc continuel ; si l'on n'aime mieux penser que c'étoit anciennement une seule Isle, que la violence des flots a coupée comme en pieces. Les canaux interieurs sont tranquilles, & l'eau n'y a pas plus de vingt brasses dans sa plus grande profondeur. On voit presque par-tout le fond, qui est de pierre de roche & de sable blanc. Dans la basse marée on passeroit d'une Isle, & même d'un Atollon à l'autre, sans être mouillé plus haut que la ceinture, & les habitans n'auroient pas besoin de bateaux pour se visiter, si deux raisons ne les obligeoient de s'en servir ; l'une est la crainte des *Paimones*, espece de grands poissons qui brisent les jambes aux hommes & qui les dévorent ; l'autre est le danger de se blesser entre des rochers aigus & fort tranchants. Il s'y rencontre aussi quantité de branches d'une sorte de corail, mais rude & poreux, que les Insulaires nomment *Aquiry* dans leur langue, & qu'ils font bouillir concassé avec de l'eau de cocos pour en faire leur miel & leur sucre. Pyrard nous apprend les noms de treize Atol-

DESCRIPDION DES MALDIVES. 1602.

L vj

DESCRIPTION DES MALDIVES. 1602.

lons, qui ont été peu connus des autres Voyageurs (54).

Leur forme.

La plupart de ces Isles sont entierement desertes & ne produisent que des arbres & de l'herbe. D'autres n'ont aucune verdure & sont de pur sable mouvant, dont une partie est sous l'eau dans les grandes marées. On y trouve dans tous les tems, quantité de grosses crabes & d'écrevisses de mer, avec un si prodigieux nombre de pengouins, qu'on n'y peut mettre le pied sans écraser leurs œufs & leurs petits. Mais quoique la chair de ces oiseaux soit fort bonne, les habitans n'en font aucun usage. Il n'y a d'eau douce que dans les Isles couvertes & habitées; non qu'elles aient aucune riviere, mais on y creuse favorablement des puits, & l'eau se présente en abondance à trois ou quatre pieds de profondeur. La nature n'en refuse pas, jusqu'au bord de la mer, & dans les lieux mêmes qu'elle inonde. Ces eaux sont fort froides le jour, particuliérement à midi, & la nuit fort chaudes (55).

(54) 1, *Tilla-doumatis*. 2, *Milla-done-madoue*. 3, *Padypolo*. 4, *Malos-madou*. 5, *Ariatollon*. 6, *Malé*, où est l'Isle de Malé, Capitale des Maldives. 7, *Pulodou*. 8, *Molucque*. 9, *Nillandous*. 10, *Collo-madous*. 11, *Adcumatis*. 12, *Souadou*. 13, *Addou* & *Pova-Molucque*, qui en sont deux differens, mais comptés pour un à cause de leur petitesse.

(55) *Ibid.* p. 73.

Quoique les Atollons soient séparés entr'eux par des canaux, on n'en compte que quatre où les grands Navires puissent passer, & le péril ne laisse pas d'y être extrême pour ceux qui n'en connoissent pas les écueils. Les habitans ont des Cartes marines, où les rochers & les basses sont exactement marqués. Ils se servent aussi des boussoles dans ces grands canaux. Le premier est au côté du Nord, & ce fut à l'entrée que le Vaisseau de Pyrard fit naufrage, sur le banc de l'Atollon de *Malos-madou*. Le second est entre Pulodou & Malé, d'environ sept lieues, & l'eau de la mer y est aussi noire que de l'encre : quoique puisée dans un vase elle ne differe pas de l'autre. On la voit continuellement bouillonner, comme de l'eau qui seroit sur le feu ; & le mouvement des flots y étant ordinairement fort leger, ce spectacle cause une sorte d'horreur aux Insulaires mêmes. Le troisieme canal est au-de-là de Malé, vers le Sud. Le quatrieme, qui est celui de Souadou, & qui n'a pas moins de vingt lieues de largeur, est directement sous la Ligne. En général, le plus sûr de ces quatre passages a ses dangers. Aussi s'efforce-t-on de fuir les Maldives, lorsqu'on n'y est pas appellé nécef-

DESCRIPTION DES MALDIVES. 1602.

Canaux qui séparent les Atollons.

DESCRIPTION DES MALDIVES. 1602.

ſairement ; mais elles ſont ſi longues ; & leur ſituation eſt telle, qu'il eſt difficile de les éviter, ſur-tout dans les calmes & les vents contraires, où les Navires ne pouvant bien s'aider de leurs voiles y ſont entraînés par les courans. Gardons-nous d'oublier que ces courans, qui ſe nomment *Oyvarou*, changent tantôt à l'Eſt, tantôt à l'Oueſt, entre les canaux des Iſles & en divers endroits de la mer, ordinairement ſix mois d'un côté & ſix mois de l'autre, mais quelquefois plus ou moins ; ce qui jette quantité de Vaiſſeaux dans une funeſte erreur. Les vents ſont aſſez ſouvent fixes, comme les courans, à l'Eſt & à l'Oueſt. Cependant ils varient d'avantage, quelquefois vers le Nord & quelquefois vers le Sud ; au lieu que les courans ne changent qu'avec la (56) ſaiſon.

Canaux qui ſéparent les Iſles de chaque Atollon.

A l'égard des canaux de chaque Atollon, quoique la mer y ſoit toujours tranquille, les baſſes & les rochers y rendent la navigation ſi dangereuſe, que les habitans mêmes ne s'y expoſent jamais pendant la nuit. Le nombre des barques y eſt infini pendant le jour ; mais l'uſage eſt de prendre terre le ſoir ; ce qui n'empêche pas que les naufrages

(56) *Ibid.* p. 76.

n'y ſoient fréquens, malgré l'habileté des Inſulaires, qui ſont peut-être la Nation du monde la plus exercée aux fatigues de la mer. Les ouvertures des Atollons ont peu de largeur, & chacune eſt bordée de deux Iſles, qui pourroient être aiſément fortifiées. La plus large de ces entrées n'a pas plus de deux cens pas. Le plus grand nombre en a trente ou quarante; & par une diſpoſition admirable de la nature, chaque Atollon a quatre ouvertures, qui répondent preſque directement à celles des Atollons voiſins; d'où il arrive qu'on peut entrer & ſortir par les unes ou les autres, de toutes ſortes de vents, & malgré l'impétuoſité ordinaire des courans (57).

DESCRIPTION DES MALDIVES. 1602.

La ſituation des Maldives étant ſi proche de la Ligne, on doit juger que la chaleur y eſt exceſſive & l'air fort mal ſain. Cependant, comme le jour & la nuit y ſont toujours égaux, la longueur des nuits y amene d'abondantes roſées, qui les rendent très fraîches. Auſſi les grandes Iſles ne manquent-elles ni d'herbes ni d'arbres, malgré l'ardeur du ſoleil. L'Hiver commence au mois d'Avril & dure ſix mois. Il eſt ſans gelée, mais continuellement pluvieux.

Climat & qualité de l'air.

(57) *Ibid.* pages 76, 77 & 78.

Description des Maldives. 1602.

Les vents sont alors d'une extrême impétuosité du côté de l'Ouest. Au contraire, il ne pleut jamais pendant les six mois d'Eté, & les vents sont de l'Est.

Usages des Maldives. 1602.

Figure, Caractere, Langue, Mœurs, Usages & Religion des Habitans.

Figure des Maldivois.

CEUX qui cherchent l'origine des Maldivois dans l'Isle de Ceylan, ne se fondent pas sur d'assez fortes raisons pour nous persuader que deux Nations qui n'ont aucune ressemblance entr'elles, quoique situées à-peu-près sous le même climat, puissent venir d'une source commune. Les Insulaires de Ceylan sont noirs & mal formés. Les Maldivois sont olivâtres, & d'une si belle taille, qu'à l'exception de la couleur ils different peu des Européens. Il y a plus d'apparence qu'ils viennent des côtes de l'Inde, quoiqu'ils en soient plus éloignés que de Ceylan, & l'on trouveroit le fond d'une comparaison plus juste, non seulement entre leur figure & celle des Indiens, mais même entre leur caractere & leurs usages, surtout dans ceux qui habitent depuis Malé jusqu'à la pointe du Nord. Les Maldivois du Sud ont plus de grossiereté dans leurs manieres & dans leur lan-

gage. On y voit encore des femmes qui n'ont pas honte d'être nues, avec une seule petite toile dont elles se couvrent le milieu du corps ; au lieu que du côté du Nord les usages different peu de ceux des Indes, & la civilité n'y est pas moins établie. C'est-là que toute la Noblesse fait sa demeure & que le Roi leve ordinairement sa milice. Il est vrai qu'indépendemment de l'origine, on peut en apporter pour raison le Commerce avec les Etrangers, qui a toujours été plus fréquent dans cette partie, & le passage de tous les Navires, qui enrichit & civilise tout à la fois le pays. Mais en général le peuple des Maldives est spirituel, industrieux, porté à l'exercice des arts, capable même des sciences dont il fait beaucoup de cas, sur-tout de l'Astronomie, qu'il cultive soigneusement. Il est courageux, entendu aux armes, ami de l'ordre & de la police. Les femmes sont belles ; quoique le plus grand nombre soit de couleur olivâtre, il s'en trouve d'aussi blanches qu'en Europe (58).

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Leur caractere.

Tous les habitans de l'un & de l'autre sexe ont les cheveux noirs, & regardent cette couleur comme une beauté. Elle leur vient moins de la nature

Goût qu'ils ont pour les cheveux noirs

(58) *Ibid.* p. 79 & 81.

Usages des Maldives. 1602.

que du soin qu'ils ont de raser la tête aux enfans de huit en huit jours, avec cette difference, qu'ils laissent aux filles, jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans, une bordure de cheveux le long du front, pour les distinguer des garçons, ausquels ils n'en laissent aucune trace. Ensuite il n'est permis, entre les hommes, qu'à la Noblesse & aux gens de guerre de porter les cheveux longs.

Chevelure des femmes.

Mais c'est l'ornement des femmes lorsqu'elles sont sorties de l'enfance. Elles se les parfument avec beaucoup de soin & de dépense, & les lient par derriere en y joignant même de faux cheveux, pour leur donner plus de force & de grace. Le lien qui les rassemble est une sorte d'anneau, d'or ou d'argent, souvent orné de perles & de pierreries. Elles y mêlent des fleurs odoriferantes, & tout y est compassé avec autant d'agrément que de justesse. La plupart de ces fausses chevelures leur viennent de Cochin, de Calecut & de toute la côte de Malabar, où les hommes, portant leurs cheveux longs, ont la liberté de les couper & de les vendre. Les filles ne portent, jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans, qu'un petit pagne, qui met l'honnêteté à couvert; & les garçons ne commencent aussi à se vêtir qu'à

l'âge de sept ans, c'est-à-dire, après qu'ils ont été circoncis (59).

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Habillement des hommes.

L'habillement commun des Maldivois est une sorte de hautes-chausses, ou de caleçon de toile, qui leur prend depuis la ceinture jusqu'au dessous des genoux, & par-dessus lequel ils portent un pagne de soie ou d'autre étoffe, orné diversement, suivant les dégrés du rang ou la richesse. Le reste du corps est nud. Comme la chaleur du pays les rend fort velus, & qu'ils se croient même disgraciés de la nature lorsqu'ils n'ont pas tout le corps couvert de poil, ils se le rasent sur la poitrine & l'estomac, mais de maniere neanmoins qu'ils y en laissent dans divers endroits; ce qui offre l'apparence de quelque étoffe découpée. Ils donnent, à leur barbe, deux formes differentes : l'une, qui n'est permise qu'aux Pandiares, aux Moscoulis, aux Ministres de la Religion, & à ceux qui ont fait le voyage de la Mecque & de Médine, consiste à la porter dans toute sa longueur, rasée seulement sous la gorge & au-tour des deux levres, parce qu'ils craignent, comme une impureté, qu'elle ne touche à ce qu'ils boivent ou ce qu'ils mangent : l'autre forme, qui est celle des

Leur poil & leur barbe.

(59) *Ibid.*

USAGES DES MALDIVES. 1602.

gens du commun, eſt de la porter fort petite, raſée au-tour de la bouche & ſous la gorge, ſans aucune ſorte de mouſtaches, quoique n'étant coupée qu'avec des ciſeaux il en paroiſſe toujours quelque reſte, mais plus apparente au menton, où elle ſe termine en pointe. L'habit de femmes eſt fort different de celui des hommes. Elles portent de veritables robbes, d'une étoffe legere de ſoie ou de coton, & la bienſéance établie les oblige de ſe couvrir ſoigneuſement le ſein. Il n'y a point de Barbiers publics aux Maldives. Chacun ſe fait le poil avec des raſoirs d'acier, ou des ciſeaux de cuivre & de fonte. Quelques-uns ſe rendent mutuellement ce ſervice. Le Roi & les principaux Seigneurs ſe font raſer par des gens de qualité, qui ſe font un honneur de cette fonction ſans en tirer aucun ſalaire.

Superſtition populaire.

Mais leur ſuperſtition eſt extrême pour les rognures de leur poil & de leurs ongles. Ils les enterrent dans leurs cimetieres, avec beaucoup de ſoin pour n'en rien perdre. C'eſt une partie d'eux-mêmes, qui demande, diſent ils, la ſepulture comme le corps. La plupart vont ſe raſer à la porte des (60) Moſquées.

(60) *Ibid.* p. 81.

La langue commune des Maldives eſt fort particuliere à ces Iſles, mais plus groſſiere & plus rude dans les Atollons du Sud, quoiqu'elle y ſoit la même. L'Arabe s'apprend dès l'enfance, comme le Latin en Europe. Ceux qui ont des liaiſons de Commerce avec les Etrangers parlent les langues de Cambaye, de Guzarate, de Malaca, & même le Portugais.

USAGES DES MALDIVES. 1602. Langue des Maldives.

L'Iſle principale qui ſe nomme *Malé*, & d'où toutes les autres tirent leur nom, auquel on joint *Dives* qui ſignifie *Amas de petites Iſles*, eſt à-peu-près au centre de toutes les autres. Son circuit eſt d'environ une lieue & demie. Le ſéjour du Roi, qui y tient continuellement ſa Cour, y attire tant de monde que c'eſt la plus peuplée, comme la plus fertile; mais elle eſt auſſi la plus mal-ſaine.. La raiſon que les Inſulaires en rapportent, eſt qu'il s'éleve des vapeurs fâcheuſes de la multitude des corps qu'on y enterre. Les eaux y ſont auſſi fort mauvaiſes. Le Roi & les Seigneurs s'en font apporter de quelques autres Iſles, où l'on n'accorde la ſepulture à perſonne. Dans toutes les Maldives, ſans en excepter l'Iſle de Malé, il n'y a pas de Villes qui ſoient environnées de murs. Chaque Iſle habitée

Forme des Villes & des maiſons.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

est remplie de maisons, dont les unes sont separées par des rues, & d'autres dispersées. Celles du peuple sont composées de bois de cocotier & couvertes de feuilles du même arbre, cousues en double les unes dans les autres. Les Seigneurs & les riches Marchands en font bâtir d'une sorte de pierre blanche & polie, mais un peu dure à scier, qui se trouve en abondance au fond des canaux, & qui devient tout-à-fait noire après avoir été long-tems (62) mouillée de la pluie ou de toute autre eau douce. La méthode qu'on emploie pour la tirer mérite d'être observée. Il croît dans les Isles une sorte d'arbre qui se nomme *Candou*, de la grosseur du noyer, semblable au tremble par les feuilles & aussi blanc, mais extrêmement mol. Il ne porte aucun fruit & n'est pas même propre à brûler. Lorsqu'il est sec, on le scie en planches, qui sont aussi legeres que le liege. Si l'on a quelque grosse pierre à tirer du fond de l'eau, on y attache un cable; ce que les Insulaires font d'autant plus aisément, qu'ils sçavent tous nager & plonger. Ensuite ils prennent une planche de candou, qu'ils lient ou enfilent au cable, fort près de la pierre. Ils en met-

Maniere de tirer les plus grosses pierres du fond de l'eau.

(62) *Ibidem.* p. 88.

tent par-dessus une ou plusieurs autres, en un mot autant qu'il en est besoin, jusqu'à ce que ce bois flottant au-dessus de l'eau souleve la pierre, qu'ils conduisent alors très facilement jusqu'au bord de leur Isle (*62*). Pyrard assure qu'ils tirerent ainsi jusqu'à l'artillerie de son Navire submergé. Les planches du même bois leur servent à faire des radeaux bordés pour la pêche, qu'ils nomment *Candou-patis*. Une autre propriété de ce bois est qu'il produit du feu en frottant une piece contre une autre, & les habitans n'emploient pas d'autres fusils pour en allumer. A l'égard de la chaux qui sert à lier les pierres des édifices, ils la font, comme dans la plus grande partie des Indes, d'écailles & de coquilles qui se trouvent au bord de la mer (*63*).

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Propriété du bois de candou.

La Religion des Maldives est le pur Mahometisme, avec toutes ses fêtes & ses cérémonies. Chaque Isle a ses Temples ou ses Mosquées. Ceux qui ont fait le voyage de la Mecque & de Medine reçoivent des marques particulieres d'honneur & de respect, quelque vile que soit leur naissance, & jouissent de divers privileges. On les nomme *Agis*, c'est-à-dire, Saints; & pour-

Religion des Maldives.

(62) *Ibid.* Page 90. (63) P. 91.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

être reconnus ils portent des pagnes de coton blanc & de petits bonnets ronds de la même couleur, avec une sorte de chapelet qui leur pend à leur ceinture (64).

Education des enfans.

L'éducation des enfans est un des principaux objets de la legislature dans toutes ces Isles. Aussi-tôt qu'un enfant est né on le lave dans l'eau froide six fois le jour, après quoi on le frotte d'huile; & cette pratique s'observe long-tems. Les meres doivent nourrir leurs enfans de leur propre lait, sans en excepter les Reines. On ne les envelope d'aucuns langes. Ils sont couchés nuds & libres, dans des petits lits de corde suspendus en l'air, où ils sont bercés par des Esclaves. Cependant on n'en voit pas de contrefaits, & dès l'âge de neuf mois ils commencent à (65) marcher. Ils reçoivent la circoncision à sept ans. A neuf, on doit les appliquer aux études, & aux exercices du pays. Ces études sont d'apprendre à lire & à écrire, & d'acquerir l'intelligence de l'alcoran. On leur enseigne trois sortes de lettres; l'Arabique, avec quelques lettres & quelques points qu'ils y ont ajoutés pour exprimer les mots de leur propre langue; une autre, dont

Caractere d'écriture.

(64) Page 92. (65) Page 134.

le

le caractere est particulier à la langue des Maldives ; & une troisieme qui est en usage dans l'Isle de Ceylan & dans la plus grande partie des Indes. Ils écrivent leur leçon sur de petits tableaux de bois qui sont blanchis ; & lorsqu'ils la sçavent par cœur, ils effacent ce qu'ils ont écrit & reblanchissent leur tableau. Ce qui doit durer est écrit sur une sorte de parchemin, composé des feuilles d'un arbre qui se nomme *Macarequeau* (66). Ces feuilles ont une brasse & demie de long, sur un pied de large. Ils en font des livres, qui résistent mieux au tems que les nôtres. Pour épargner le parchemin en montrant à écrire aux enfans, ils ont des planches de bois fort polies, sur lesquelles ils étendent du sable pour y former des lettres, qu'ils font imiter à leurs éleves, & qu'ils effacent à mesure qu'elles ont été copiées. Quoique le tems des études soit borné, il se trouve parmi eux quantité de particuliers qui les continuent, sur-tout celle de l'Alcoran & des cérémonies de leur Religion. Les Mathematiques ne sont pas moins cultivées. Ils s'attachent principalement à l'Astrologie, & leur superstition va si loin pour les Astres qu'ils

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Espece de parchemin, fait de feuilles d'arbres.

(66) Page 135.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

n'entreprennent rien ſans avoir conſulté leurs Aſtrologues. Le Roi entretient à ſa Cour un grand nombre de ces Mathematiciens, & ſe conduit ſouvent par leurs lumieres *(67)*.

Gouvernement des Maldives.

Le Gouvernement de l'Etat des Maldives eſt royal & fort ancien ; mais quoique l'autorité du Roi ſoit abſolue, elle eſt exercée généralement par les Prêtres. La diviſion naturelle des treize Atollons forme celle du gouvernement. On en a fait treize Provinces, dont chacune a ſon Chef, qui porte le titre de Naybe. Ces Naybes ſont des Docteurs de la loi, qui ont l'intendance de tout ce qui appartient, non ſeulement à la Religion, mais encore à l'exercice de la Juſtice. Chaque Iſle d'un Atollon qui contient plus de quarante un habitans, eſt gouvernée par un autre Docteur qui ſe nomme Catibe, & qui a ſous lui les Prêtres particuliers des Moſquées. Leur revenu conſiſte dans une ſorte de dixme qu'ils levent ſur les fruits, & dans certaines rentes qu'ils reçoivent du Roi ſuivant leur dégré. Mais l'adminiſtration principale eſt entre les mains des Naybes. Ils ſont les ſeuls Juges, civils & criminels. Leur emploi les oblige de faire quatre fois

Il eſt exercé par des Prêtres.

(67) *Ibid.*

l'année la viſite des Iſles de leur Atollon. Ils ont néanmoins un Superieur qui fait ſa réſidence continuelle dans l'Iſle de Malé, & qui ne s'éloigne jamais de la perſonne du Roi. Il eſt diſtingué par le titre de Pandiare. C'eſt tout à la fois le Chef de la Religion & le Juge ſouverain du Royaume. On appelle à ſon Tribunal de la Sentence des Naybes. Cependant il ne peut porter de jugement dans les affaires importantes ſans être aſſiſté de trois ou quatre graves perſonnages, qui ſe nomment *Mocouris*, & qui ſçavent l'Alcoran par cœur. Ces Mocouris ſont au nombre de quinze & forment comme ſon Conſeil. Le Roi ſeul a le pouvoir de reformer les jugemens de ce Tribunal : lorſqu'on lui en fait quelque plainte, il examine le cas avec ſix de ſes principaux Officiers, qui ſe nomment *Moſcoulis*, c'eſt-à-dire, anciens, & la déciſion eſt executée ſur le champ. Les Parties plaident elles-mêmes leur cauſe. S'il eſt queſtion d'un fait, on produit trois témoins, ſans quoi l'accuſé eſt cru ſur le ferment qu'il prête en touchant de la main le livre de la loi. Si le differend regarde quelque point de droit, on juge par les termes de la loi. Il eſt rigoureuſement deffen-

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Adminiſtration de la Juſtice.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

du aux Juges d'accepter le moindre salaire, même à titre de present. Mais ses sergens, qui se nomment *Devanits*, ont droit de prendre la douzieme partie des biens contestés. Un Esclave ne peut servir de témoin devant les Tribunaux de justice, & le témoignage de trois femmes n'est compté que pour celui d'un homme (68).

Etat des Esclaves.

Les Esclaves sont ceux qui se vendent volontairement ou ceux que la Loi réduit à cette condition pour n'avoir pû payer leurs dettes, ou des Etrangers amenés & vendus en cette qualité. Le naufrage ne donne aucun droit aux Insulaires sur la liberté des Etrangers. Malgré l'humanité de cette loi, le sort des Esclaves est fort dur aux (69) Maldives. Ils ne peuvent prendre qu'une femme, quoique toutes les personnes libres puissent en avoir trois. Ceux qui les maltraitent ne reçoivent que la moitié du châtiment que les loix imposent pour avoir maltraité une personne libre. L'unique salaire de leurs services est leur nourriture & leur entretien. Ceux qui deviennent Esclaves de leurs créanciers ne peuvent être vendus pour servir d'autres maîtres; mais après leur mort, le créancier se saisit de tout ce

(68) *Ibid.* p. 147. (69) *Ibidem.*

qu'ils peuvent avoir acquis ; & s'il reste à payer quelque chose de la dette, les enfans continuent d'être Esclaves jusqu'à ce qu'elle soit entierement acquittée.

Punitions pour les crimes.

A l'égard des crimes, il faut que l'offensé se plaigne, pour s'attirer l'attention de la justice, & qu'ils soient dénoncés formellement pour être punis. Si les enfans sont en bas âge lorsque le pere est tué par quelque meurtrier, on attend qu'ils aient atteint l'âge de seize ans pour sçavoir d'eux-mêmes s'ils veulent être vengés par la Justice. Dans l'intervalle ; celui qui est connu pour l'auteur du meurtre est condamné seulement à les nourrir & à leur faire apprendre quelque métier. Lorsqu'ils arrivent à l'âge reglé, il dépend d'eux ou de demander justice ou de pardonner au coupable, sans que dans la suite il puisse être recherché. Les peines ordinaires sont le bannissement dans quelque Isle deserte du Sud, la mutilation de quelque membre ou le fouet, qui est le châtiment le plus commun, mais extrêmement cruel. On emploie des courroies de gros cuir, de la longueur du bras, large de quatre doigts & épaisses de deux, dont on attache cinq ou six ensemble dans un manche de bois.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Les coups en sont si rudes, que souvent ils deviennent mortels. C'est le supplice ordinaire des grands crimes, tels la sodomie, l'inceste & l'adultere. On coupe le poing aux voleurs lorsque le vol est considerable (70).

Division de la Nation en quatre Ordres

La Nation est distinguée (71) en quatre ordres, dont le premier comprend le Roi & tout ce qui lui touche par le sang, les Princes des anciennes races royales & les grands Seigneurs. Le second ordre est celui des dignités & des offices, que le Roi seul a le pouvoir de distribuer, & dans lesquels les rangs sont fort soigneusement observés. Le troisieme est celui de la Noblesse, & le quatrieme celui du peuple. Comme la Noblesse ne doit ses distinctions qu'à la naissance, c'est par elle qu'il est juste de commencer. Outre les Nobles d'ancienne race, dont quelques-uns font remonter leur origine jusqu'aux tems fabuleux, le Roi est toujours libre d'annoblir ceux qu'il veut honorer de cette faveur. Il accorde des Lettres, dont la publication se fait dans l'Isle de Malé, au son d'une sorte de cloche, qui est une plaque de cuivre sur laquelle on frappe avec un marteau. Le nombre

Noblesse des Maldives.

(70) *Ibid.* pages 148 & 149.

(71) *Ibid.* pages 151 & suivantes.

des Nobles eſt fort grand. Ils ſont répandus par toutes les Iſles. Les perſonnes du Peuple, ſans en excepter les plus riches Marchands qui n'ont pas obtenu la nobleſſe, ne peuvent s'aſſeoir avec un Noble, ni même en ſa préſence lorſqu'il ſe tient debout. Ils doivent s'arrêter, lorſqu'ils le voient paroître, le laiſſer paſſer devant eux; & s'ils étoient chargés de quelque fardeau, ils ſont obligés de le mettre bas. Les femmes nobles, quoique mariées avec un homme du peuple, ne perdent pas leur rang, & communiquent la Nobleſſe à leurs enfans. Celles de l'ordre populaire, qui épouſent un homme Noble, ne ſont pas annoblies par leur mariage, quoique les enfans qui viennent d'elles participent à la Nobleſſe de leur pere. Ainſi chacun demeure dans l'ordre où il eſt né, & n'en peut ſortir que par la volonté du Souverain.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Le Roi des Maldives porte le titre de *Raſquan*, & la Reine celui de *Renequillague.* Après le Roi ſont les Princes du ſang, & d'autres Princes, deſcendant d'autres Rois ſes prédéceſſeurs, qui ne ſont pas moins reſpectés, quoique de race differente. Enſuite viennent les grands Officiers du Royaume dont le

Grands Officiers du Royaume.

Usages des Maldives. 1602.

plus diſtingué ſe nomme le *Quilague*; qui eſt comme le Lieutenant Général du Roi. Il y a un Chancelier, un Secretaire d'Etat, un Intendant des finances, un Tréſorier Général, &c. ſix *Moſcoulis*, dont on a déja parlé, & d'autres dignités que le Roi donne ordinairement aux Nobles qu'il honore de ſon amitié, avec certaines Iſles qui ſont aſſignées pour leurs appointemens ou leur penſion. Il leur fait diſtribuer auſſi leur proviſion de riz. L'honneur du pays conſiſte à manger du riz accordé par le Roi. Les Nobles mêmes obtiennent peu de conſideration lorſqu'ils ne joignent pas cet avantage à celui de la naiſſance. Tous les ſoldats en jouiſſent, ſur-tout ceux de la garde du Roi, qui ſont au nombre de ſix cens, diviſés en ſix compagnies ſous le commandement des ſix Moſcoulis. Le Roi entretient habituellement dix autres compagnies, commandées par les plus grands Seigneurs du Royaume, mais qui ne le ſuivent qu'à la guerre, & qui ſont employées à l'éxecution de ſes ordres. Leurs privileges ſont fort diſtingués. Ils portent leurs cheveux longs. Ils ont au doit un gros anneau, pour les aider à tirer de l'arc ; ce qui n'eſt permis qu'à eux. Outre le riz du Roi,

Diſtinction de la milice.

on assigne pour leur subsistance diverses petites Isles & certains droits sur les passages. La plupart des riches insulaires s'efforcent d'entrer dans ces deux corps, mais cette faveur ne s'accorde qu'avec la permission du Roi, & se paye assez cher, comme la plupart des emplois civils & militaires (72).

USAGES DES MALDIVES. 1602.

L'usage des Maldives est de ne porter qu'un nom propre, tel que *Haly*, *Hussum*, *Assan*, *Ibrahim* &c. sans aucun nom de famille. Mais comme la variété n'en est pas infinie, ils y joignent, pour se reconnoître, le titre de leur qualité. Ce titre est *Tacourous* pour les Nobles de race, & *Bybis* pour leurs femmes (73). Quelques-uns y joignent le nom d'une Isle qui leur appartient. Les Officiers qui ne sont Nobles que par leurs emplois prennent le titre de *Callogues*, & leurs femmes celui de *Camullogues*. Les gens du commun joignent à leur nom celui de *Callo*, & leurs femmes celui de (74) *Camulo*. On y ajoute, pour les distinguer mieux, le nom de leur métier ou de leur profession. Dans les quatre ordres, il y a divers usages communs, auf-

Usages communs aux quatre Ordres.

(72) *Ibid.* pages 150 & 151.

(73) *Ibid.* p. 154.

(74) *Ibid.* pages 156 & 157.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Bisarrerie dans la maniere de manger.

quels les grands & les petits sont également attachés. Ils ne mangent jamais qu'avec leurs égaux, en richesse comme en naissance ou en dignité : & comme il n'y a point de regle sure pour établir cette égalité dans chaque ordre, il arrive de-là qu'ils mangent rarement ensemble. Ceux qui veulent traiter leurs amis font préparer chez eux un service de plusieurs mets, qu'on arrange proprement sur une table ronde, couverte de taffetas, & l'envoient chez celui qu'ils veulent traiter. Cette galanterie est reçue comme une grande marque d'honneur. Lorsqu'ils mangent en particulier, ils seroient fâchés d'être vûs, & se retirant dans leurs appartemens les plus interieurs, ils abbaissent toutes les toiles & les tapisseries qui sont au-tour d'eux. Leur table est le plancher d'une chambre, couvert à la verité d'une natte fort propre, sur laquelle ils sont assis les pieds croisés. Ils ne se servent pas de linge ; mais pour conserver leurs nattes ils emploient de grandes feuilles de bananier, qui tiennent lieu de nappes & de serviettes. Cependant leur propreté va si loin qu'il ne leur arrive jamais de rien répandre. La vaisselle est une sorte de faiance, qui leur vient de Cambaye, ou de la

Propreté du service.

porcelaine qu'ils tirent de la Chine, & qui eſt fort commune dans toutes les conditions. Mais on ne leur ſert jamais un plat de terre ou de porcelaine qui ne ſoit dans une boëte ronde, d'un aſſez beau vernis de leurs Iſles, avec ſon couvercle de la même matiere; & cette boëte, toute fermée qu'elle eſt, ne ſe préſente point ſans être couverte encore d'une piece de ſoie de même grandeur. Les plus pauvres ont l'uſage de ces boëtes, non ſeulement parce qu'elles coutent fort peu, mais beaucoup plus à cauſe des fourmis, dont le nombre eſt ſi étrange qu'il s'en trouve par-tout & qu'il eſt difficile d'en préſerver les alimens. La vaiſſelle d'or ou d'argent eſt deffendue par la Loi, quoique la plupart des Seigneurs ſoient aſſez riches pour en uſer. Ils ſe ſervent de cuillieres pour les choſes liquides, mais ils prennent tout le reſte avec les doigts. Leurs repas ſont fort courts, & ſe paſſent ſans qu'on leur entende prononcer un ſeul mot. Ils ne boivent qu'une fois, après s'être raſſaſiés. La boiſſon la plus commune eſt de l'eau, ou du vin de cocos tiré le même jour. On en fait deux autres ſortes, plus délicates, & reſervées pour le Roi & les Seigneurs, ou pour les fêtes ſolemnelles;

Usages des Maldives. 1602.

Boiſſon des Maldivois.

Usages des Maldives. 1602.

l'une eſt chaude, compoſée d'eau & de miel, avec quantité de poivre & d'une autre graine qui ſe nomme *Cahoa ;* l'autre eſt froide, & ſe fait avec du ſucre & des cocos détrempés dans l'eau. Après le repas, on leur préſente un plat de betel pour deſſert ; car les fruits ſe ſervent avec les viandes. Ce ſont des femmes ou des filles qui exercent la cuiſine, & les hommes regarderoient le nom de Cuiſinier comme un outrage. Ils emploient beaucoup de formalités pour couper la gorge aux animaux, & perſonne n'en mangeroit la chair ſi l'on ſçavoit qu'elles n'euſſent pas été obſervées. L'uſage du betel & de l'areca eſt auſſi commun aux Maldives que dans le reſte des Indes. Chacun en porte ſa proviſion dans les replis de ſa ceinture. On s'en préſente mutuellement lorſqu'on ſe rencontre. Les grands & les petits ont les dents rouges à force d'en mâcher, & cette rougeur paſſe dans toute la Nation pour une beauté. Dans leurs bains, qui ſont fort fréquens, ils ſe nettoient les dents avec des ſoins particuliers, afin que la couleur du betel y prenne mieux (75).

Uſage du betel.

Médecine des Maldives.

Leur Medecine conſiſte plus dans des pratiques ſuperſtitieuſes que dans au-

(75) *Ibid.* p. 127 & 128.

cune methode. Cependant ils ont divers remedes naturels, dont les Européens usent quelquefois avec succès. Pour le mal des yeux, auquel ils sont fort sujets, après avoir été long-tems au soleil ; ils font cuire le foie d'un coq & l'avallent. Pyrard & ses Compagnons, attaqués du même mal, imiterent leur exemple sans vouloir souffrir l'application des caracteres & des charmes que les Insulaires joignent à ce remede. Ils en reconnurent sensiblement la vertu. Pour l'opilation de rate, maladie commune, qu'on attribue à la mauvaise qualité de l'air & qui est accompagnée d'une enflure très douloureuse, ils appliquent un bouton de feu sur la partie enflée & mettent sur la plaie du coton trempé dans de l'huile. Pyrard ne put se résoudre à faire usage de ce remede, quoiqu'il en reconnût la bonté par l'experience d'autrui ; mais il se guerit des ulceres qui lui étoient venus aux jambes en y appliquant des lames de cuivre à l'exemple des Insulaires. Ils ont aussi des simples & des drogues d'une vertu éprouvée, sur-tout pour les blessures. L'application s'en fait en onguent, dont ils frottent les parties affligées, sans aucun bandage. Ils guerissent la maladie

Experiences d'un Voyageur.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Les Maldivois croient que le mal vénérien leur vient de l'Europe.

vénérienne avec la décoction d'un bois qu'ils tirent de la Chine ; & ce qui doit nous paroître aussi surprenant qu'à Pyrard, ils prétendent que cette maladie leur est venue de l'Europe, & l'appellent *Frangui haescour* ; c'est-à-dire, *Mal François* ou *des Francs.* Outre une espece de fievre, si commune & si dangereuse dans toutes leurs Isles qu'elle est connue par toute l'Inde sous le nom de fievre des Maldives, de dix en dix ans il s'y répand une sorte de petite vérole, dont la contagion les force de s'abandonner les uns les autres, & qui emporte toujours un grand nombre d'habitans (76).

Dereglement de leurs mœurs.

Le dereglement de leurs mœurs ne contribue pas moins que les qualités du climat à ruiner leur santé & leur constitution. Les hommes & les femmes y sont d'une lasciveté surprenante. Malgré la séverité des Loix, on n'entend parler que d'adulteres, d'incestes, & de Sodomie. La simple fornication n'est condamnée par aucune Loi, & les femmes qui ne sont pas mariées s'y abandonnent aussi librement que les hommes. Elles sortent rarement le jour. Toutes leurs visites se font la nuit, avec un homme qu'elles doivent toujours

(76) *Ibid.* p. 132 & 133.

Usages des Maldives. 1602.

avoir à leur ſuite, ou pour les accompagner. Jamais on ne frappe à la porte d'une maiſon. On n'appelle pas même pour la faire ouvrir. La grande porte de la cour eſt toujours ouverte pendant la nuit. On n'entre juſqu'à celle du logis, qui n'eſt fermée que d'une tapiſſerie de toile de coton; & touſſant, pour unique ſigne, on eſt entendu des habitans, qui ſe préſentent auſſi-tôt & reçoivent ceux qui demandent à les voir (77).

Deſcription du Palais du Roi.

Le Palais du Roi eſt dans un enclos d'aſſez grande étendue, qui renferme des jardins & des vergers, ornés de fontaines & de réſervoirs d'eau. Il eſt bâti de pierres & d'un ſeul étage; mais compoſé d'un grand nombre d'appartemens qui environnent pluſieurs cours, au milieu deſquelles on voit dans chacune un beau puits de pierre blanche.

L'entrée du Palais eſt un corps-de-garde, muni de quelques pieces de canon & d'autres armes. Le portail a l'apparence d'une grande tour quarrée. Après la ſalle des gardes, on entre dans une autre ſalle, qui eſt pour les Seigneurs & les Courtiſans. Il n'eſt permis qu'aux Officiers domeſtiques du Roi & des Reines de penetrer plus loin.

(77) *Ibid.* p. 141 & 142.

Usages des Maldives. 1602.

Le pavé de ces deux premieres salles est élevé de trois pieds au-dessus du rez-de-chaussée, & revêtu d'un plancher fort bien assemblé, sur lequel on étend, chaque jour au matin, une natte de diverses couleurs mêlées de chiffres & d'autres ornemens. Les murs sont tendus de tapisseries de soie. Du platfond, qui est couvert aussi d'une tapisserie, pendent à l'en-tour quantité de belles franges. Le lieu où le Roi se place, dans la seconde salle, est un grand tapis, sur lequel il est assis les pieds croisés. La forme du platfond représente au-dessus de sa tête une espece de dais.

Maniere dont on fait la cour.

Tous les Seigneurs qui s'assemblent pour composer sa Cour, s'asseient autour sur la natte, en observant l'ordre de leur naissance & de leurs dignités. Ceux qui sont d'un rang inferieur se tiennent debout derriere les premiers, à moins que le Roi, ou quelques Seigneurs dans son absence, ne leur donnent ordre de s'asseoir. Les Nobles de l'Isle de Malé sont obligés de se présenter au Palais tous les jours à midi. Si le Roi ne se montre pas, ils lui font dire qu'ils sont venus pour le saluer & qu'ils attendent respectueusement ses ordres. Quelquefois ce Monarque leur envoie du betel & des fruits. Il ne re-

çoit les Etrangers que dans la premiere salle (78).

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Richesse de ses appartemens.

Les chambres des appartemens interieurs sont ornés des plus belles tapisseries de la Chine, de Bengale & de Masulipatan. L'or & la soie y éclatent de toutes parts avec une diversité admirable dans l'ouvrage & dans les couleurs. Les Maldives ont aussi leurs manufactures de tapisseries & d'étoffes, mais la plupart de coton, pour l'usage du peuple. Les lits du Roi, comme ceux de ses principaux Sujets, sont suspendus en l'air, par quatre cordes, à une barre de bois qui est soutenue par deux piliers. Les coussins & les draps sont de soie & de coton, suivant l'usage général de l'Inde. On donne cette forme aux lits, parce que l'usage des Seigneurs & des personnes riches est de se faire bercer, comme un remede ou un préservatif pour le mal de rate dont la plupart sont attaqués. Les gens du commun couchent sur des matelats de coton, posés sur des ais montés à quatre piliers.

Son habillement.

Pendant le séjour que Pyrard fit aux Maldives, l'habillement ordinaire du Roi étoit une robbe de coton fort blanc & fort fin, ou plutôt, dit-il, une ca-

(78) *Ibid.* pages 155, 156 & 157.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

ſaque qui lui deſcendoit un peu au-deſſous de la ceinture, bordée de blanc & de bleu, & fermée par-devant avec des boutons d'or maſſif (79). Le reſte du corps étoit couvert, juſqu'aux talons, d'une ſorte de pagne de taffetas rouge, ceint par le haut d'une longue & large ceinture de ſoie rouge à franges d'or, & d'une groſſe chaîne d'or, dont l'agraffe, qui étoit plus large que la main, brilloit d'un grand nombre de pierreries. Il portoit ſur le devant de la cuiſſe un couteau richement travaillé, & ſur la tête un petit bonnet rouge brodé d'or, avec un bouton d'or maſſif & quelques pierres précieuſes au ſommet. Quoique l'uſage du pays, pour les Grands, ſoit de porter les cheveux longs, il ſe faiſoit raſer chaque ſemaine, ſans exiger que ſon exemple ſervît de regle aux Seigneurs de ſa Cour. Il avoit les jambes nues, comme le moindre de ſes Sujets; mais il portoit aux pieds des ſandales de cuir doré, qui viennent d'Arabie. Lorſqu'il ſortoit, accompagné de ſa garde, on ſoutenoit ſur ſa tête un paraſol blanc, qui eſt aux Maldives la principale marque de la majeſté Royale. Il avoit toujours, auprès de ſa perſonne, trois Pages,

Marque de ſa majeſté Royale.

(79) *Ibid.* p. 158.

dont l'un portoit un éventail, un autre son épée nue & une rondache, & le troisieme une boëte pleine de betel & d'areca. Il se faisoit suivre aussi par un Docteur de sa Loi, qui tenoit un livre à la main. Son goût ne le portoit pas à la pêche, comme ses prédécesseurs. Il s'amusoit le plus souvent, dans son Palais, à voir travailler des artistes & d'habiles ouvriers qu'il attiroit par ses recompenses, tels que des Peintres, des Brodeurs, des Armuriers & des Tourneurs. Il leur fournissoit la matiere de leur travail; & les payant liberalement, il gardoit leurs ouvrages pour en orner sa demeure ou pour en faire quelquefois des présens. Sa curiosité le portoit continuellement à s'instruire. Un Etranger qui possedoit quelque talent, ou qui sçavoit quelque chose d'ignoré aux Maldives, trouvoit une faveur certaine à la Cour (80).

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Les revenus du Roi des Maldives consistent dans son domaine, qui est composé de plusieurs Isles dont il est Seigneur immediat; dans la cinquieme partie des fruits du pays; dans une taille proportionnelle qu'il impose sur les cordes de cocotier; sur une sorte de coquilles, que les Maldivois nomment

Revenus du Roi des Maldives.

(80) *Ibid.* p. 159.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Bolys, dont ils font un grand commerce, & sur le poisson sec ; dans les droits qu'il leve sur les Marchands étrangers, & dans le Commerce qu'il fait lui-même au dehors, par quantité de Navires chargés des marchandises de son Royaume. Il a d'ailleurs un droit exclusif sur tout ce que la mer jette au rivage, soit par le naufage des Etrangers, soit par le cours naturel des flots, qui amene au bord des Isles quantité d'ambre gris & de corail ; sur-tout une sorte de grosse noix, que les Maldivois nomment *Tavarcarré* & les Portugais *Cocos des Maldives.* On ne nous en apprend pas l'origine ; mais ses vertus sont vantées par les Medecins, & Pyrad la représente aussi grosse que la tête d'un homme. Elle s'achete à grand prix. Lorsqu'un Maldivois fait fortune, on dit en proverbe qu'il a trouvé de l'ambre gris ou du *Tavarcarré*, pour faire entendre qu'il a découvert quelque thrésor (81).

Monnoie du pays.

La monnoie des Maldives est d'argent, & ne consiste qu'en une seule espece (82), qui se bat dans l'Isle de Malé & qui porte le nom du Roi en caracteres Arabesques. Ce sont des pieces qu'on nomme *Larins*, de la valeur

(81) *Ibid.* p. 165. (82) *Ibid.* p. 163.

d'environ huit ſols de France. Les mon noies étrangeres y ont cours, mais on ne les prend qu'au poids & pour leur juſte valeur. Dans l'Inde & les pays voiſins, où les Royaumes & les Seigneuries ſont en ſi grand nombre, il y a auſſi beaucoup de diverſité dans les monnoies, non ſeulement d'or & d'argent, mais encore d'un autre métal qui ſe nomme *Calin*, & qui eſt fort eſtimé par ſa dureté & ſa blancheur. Il ſe fait même de la monnoie de fer, dont le cours ſe borne à la verité aux Etats du Prince qui la fait battre. Mais l'or & l'argent ont toujours une valeur réelle, indépendemment de leur marque. D'un autre côté, cette valeur eſt fort differente de celle qu'ils ont en Europe; car le prix de l'argent y eſt plus haut, & celui de l'or plus bas que parmi nous. Les piaſtres d'Eſpagne ſont reçûes avidement dans tous les Etats de l'Inde. A l'égard des larins qui ſe battent aux Maldives, l'uſage eſt de les couper dans le Commerce, pour donner au poids la valeur des marchandiſes qu'on achete; ce qui ne ſe fait pas ſans quelque dommage, parce que cette diviſion entraîne la perte d'un onzieme. Au lieu de petite monnoie, on ſe ſert de *Bolys*, petites coquilles qui ſont

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Commerce des bolys, petites coquilles de mer.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

une des richesses de ces Isles. Elles ne sont gueres plus grosses que le bout du petit doigt. Leur couleur est blanche & luisante. La pêche s'en fait deux fois chaque mois, trois jours avant la nouvelle Lune & trois jours après. On laisse ce soin aux femmes, qui se mettent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour les ramasser dans le sable de la mer. Il en sort tous les ans des Maldives la charge de trente ou quarante Navires, dont la plus grande partie se transporte dans le Bengale, où l'abondance de l'or, de l'argent & des autres metaux n'empêche pas qu'elles ne servent de monnoie commune. Les Rois mêmes & les Seigneurs font bâtir exprès des lieux où ils conservent des amas de ces fragiles richesses, qu'ils regardent comme une partie de leur thrésor. On les vend en paquets de douze mille, qui valent un larin, dans de petites corbeilles de feuilles de cocotiers, revêtues en dedans de toile du même arbre. Ces paquets se livrent comme les sacs d'argent dans le Commerce de l'Europe, c'est-à dire, sans compter ce qu'ils contiennent (83).

(83) *Ibid*. page 165. Une partie de ce Commerce se fait aujourd'hui par les Hollandois, qui portent des bolys, ou koris, dans plusieurs pays de l'Afrique.

Usages des Maldives. 1602.

Autres marchandises ces Maldives, & leur réputation.

Les autres marchandiſes des Maldives ſont les cordages & les voiles de cocotier, l'huile & le miel du même arbre, & les cocos mêmes, dont on tranſporte chaque année la charge de plus de cent Navires ; le poiſſon cuit & ſeché ; les écailles d'une ſorte de tortues qui ſe nomment *Cambes*, & qui ne ſe trouvent qu'aux environs de ces Iſles & des Philippines ; les nattes de jonc, qui ne ſe font nulle part avec tant de fineſſe & d'agrémens ; les toiles de coton colorées ; diverſes étoffes de ſoie qu'on y apporte crue & qu'on y met en œuvre de toute ſorte de grandeur, pour en faire des pagnes, des turbans, des mouchoirs & des robbes. Enfin l'induſtrie des habitans eſt renommée pour toutes les marchandiſes qui ſortent de leurs Iſles, & cette réputation leur procure en échange ce que la nature leur a refuſé, comme du riz, des toiles de coton blanches, de la ſoie & du coton crud, de l'huile d'une graine odoriferante, qui leur ſert à ſe frotter le corps ; de l'areca pour le betel, du fer & de l'acier, des épiceries, de la porcelaine, de l'or même & de l'argent, qui ne ſortent jamais des Maldives lorſqu'une fois ils y ſont entrés, parce que les habitans n'en donnent jamais aux

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Etrangers, & qu'ils l'emploient en ornemens pour leurs maisons, ou en bijoux pour leur parure & pour celle de leurs femmes (84).

Comment les Portugais s'étoient emparés de ces Isles.

Les Portugais ayant profité des divisions de quelques Princes Maldivois, s'étoient rendus maîtres de la plupart des Isles (85), & jouirent paisiblement de leur conquête l'espace d'environ dix ans. On lit, dans leurs Historiens, par quels dégrés ils étoient parvenus à l'éxécution de cette grande entreprise. Un Roi des Maldives, touché de la verité du Christianisme & desesperant de faire approuver à ses Sujets la résolution qu'il avoit formée de l'embrasser, prit le parti de s'embarquer secretement, avec la Reine sa femme & quelques amis fideles, pour se rendre à Cochin, où il reçut le Baptême. Son Thrône fut aussi-tôt rempli par un Prince Maldivois son ancien concurrent. Mais comptant sur le secours des Portugais, avec lesquels il venoit de s'unir par une si sainte alliance, il n'en écrivit pas moins à ses peuples, qu'il leur commandoit de recevoir la Foi Chrétienne & de lui payer le tribut ordinaire, sans quoi ils devoient s'attendre à le voir bien-tôt paroître avec une puissante armée, pour les

Un Roi des Maldives se fait Chrétien.

Il est privé du Thrône & le Portugais prennent sa deffense.

(84) *Ibid.* p. 166. (85) *Ibid.* p. 169.

Usages des Maldives. 1602.

les punir de leur infidelité. Ils lui répondirent qu'ils ne le connoiſſoient plus, & que s'il lui étoit dû quelque choſe il devoit le venir demander ; que s'il ſe trouvoit bien d'avoir embraſſé le Chriſtianiſme, il continuât de vivre dans cette créance, mais que pour eux ils periroient plutôt que de changer de religion. Ce fut alors qu'il demanda du ſecours aux Portugais. Le Viceroi des Indes lui en accorda volontiers, mais à condition qu'il ne marchât point en perſonne, dans la crainte que s'accordant avec ſon peuple il ne jouât quelque mauvais tours à ſes protecteurs. Les Portugais mirent à la voile & répandirent la terreur dans les Iſles. Cependant ils y trouverent tant de réſiſtance, qu'ils furent contraints de ſe retirer avec perte. L'année ſuivante, y étant retournés avec de nouvelles forces, ils ſe rendirent maîtres de l'Iſle de Malé, où le nouveau Roi fut tué les armes à la main. Ils y éleverent une fortereſſe, & de-là s'étant fait reconnoître dans les autres Iſles, ils convinrent avec les habitans de les laiſſer en paix & de ne rien changer à leur religion, pourvû que les droits du Roi Chrétien fuſſent payés fidellement. Ce Traité rendit la tranquillité à la plus

USAGES DES MALDIVES. 1602.

grande partie des Maldives; mais deux des principaux Seigneurs réunissant leurs forces dans l'Atollon de Souadou, qui est à la pointe du Sud, & s'obstinant à refuser leur soumission, il fut impossible aux Portugais d'y pénetrer. Ainsi cet Atollon & toutes les Isles du Sud n'ont jamais reconnu l'autorité du Portugal (86).

Ils se rendent maitres du pays.

Les Maldivois confessent encore que le commerce ne fut jamais si florissant dans leurs Isles, que pendant le regne de ces nouveaux Maîtres. Il dura l'espace d'environ dix ans. Tout se faisoit au nom du Roi Chrétien, qui continua de demeurer à Cochin; & les Portugais avoient mis, dans l'Isle de Malé, un Viceroi de la Nation auquel ils accordoient certains honneurs; mais les ordres venoient de leur Conseil & s'éxécutoient par une nombreuse garnison qu'ils entretenoient dans la forteresse. Cependant les deux Princes rebelles augmenterent tellement leurs forces dans l'Atollon de Souadou, que malgré l'éloignement, qui est d'environ quatre vingt lieues, ils incommodoient beaucoup la garnison de Malé. Après divers succès, qui firent traîner longtems cette petite guerre, il leur arriva

(86) *Ibid.* p. 169.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

Comment ils en sont chassés.

un jour quatre Galeres de Corsaires Malabares, qui cherchoient l'occasion de piller. Ils leur proposerent la moitié du butin pour faire la guerre aux Portugais ; & recevant avis que le Gouverneur de la forteresse étoit allé à Cochin avec une partie de sa garnison, ils aborderent si brusquement à l'Isle de Malé, qu'ayant surpris la forteresse par escalade, ils firent main-basse sur trois cens Portugais qui étoient restés pour la garde. Toutes les richesses de l'Isle furent partagées fidellement entre les vainqueurs. Mais le regret de voir emporter hors de l'Isle la moitié de tant de biens fit commettre une noire perfidie aux deux Princes. Ils attaquerent les Malabares ; & la victoire les ayant rendus maîtres du butin & des Galeres après un long combat, ils firent transporter assez humainement les Corsaires sur leur côte (87).

Traité entr'eux & les Maldivois.

En vain les Portugais recommencerent la guerre. Toutes leurs flottes furent battues pendant trois ans, & la Forteresse qu'ils avoient élevée avec tant de soins devint un obstacle invincible à leur rétablissement. Ils comprirent enfin que pour l'avantage de leur commerce, il valoit mieux s'accorder

(87) *Ibid.* p. 170.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

par un traité que de continuer une guerre incertaine (88). On convint de part & d'autre que les deux Princes demeureroient paiſiblement en poſſeſſion des Maldives, ſous trois conditions ; la premiere, qu'ils ne prendroient pas le titre de *Raſquans*, qui ſignifie Rois, mais ſeulement celui de *Quilagues*, c'eſt-à-dire de Princes ou de Ducs ; la ſeconde, que ſans reconnoître le Roi Chrétien pour leur Souverain, ils ne laiſſeroient pas de lui faire une penſion, qui lui ſeroit payée à Cochin, & qui paſſeroit à ſes ſucceſſeurs ou ſes héritiers ; la troiſieme, que tous les Maldivois qui ſortiroient de leurs Iſles pour le commerce ſeroient obligés de prendre un paſſeport des Portugais, comme tous les autres peuples de l'Inde qui ſont en paix avec eux. Cette paix duroit encore lorſque Pyrard fut jetté aux Maldives par ſon naufrage ; mais les Inſulaires n'en portoient pas moins une haine mortelle aux Portugais (89).

Le Roi Chrétien s'établit à Goa.

Le Roi Chrétien donna dans la ſuite au Roi de Portugal le tiers de ſon revenu, pour obtenir la permiſſion de s'établir à Goa, où Pyrard le vit dans le cours de ſes avantures. Ce revenu conſiſte en bolys, & en cordages d'é-

(88) *Ibid.* p. 171. (89) *Ibid.* p. 172.

corce, qui se nomment *Cayro*. Les Maldivois en chargeoient tous les ans à leurs frais quatre Navires, chacun de cent cinquante tonneaux, dont ils devoient répondre jusqu'à ce qu'il fussent sortis de leurs Isles & de leurs (90) bancs.

Usages des Maldives. 1602.

Pendant le gouvernement des deux freres, qui regnerent ensemble l'espace de vingt cinq ans, la paix interieure des Maldives fut troublée par diverses révoltes. L'aîné se nommoit *Bodeta-courou*, & l'autre *Assan-Quilaque*. Ils avoient épousé l'un la femme, & l'autre la fille du Roi qui avoit été tué dans la conquête des Portugais. L'aîné eut un fils, qui devint son successeur, & qui étoit celui que Pyrard trouva sur le thrône. Il l'avoit fait reconnoître avant sa mort & lui avoit fait prêter serment de fidélité par tous ses peuples. Cette précaution lui avoit paru d'autant plus nécessaire, qu'il connoissoit à ce jeune Prince des inclinations douces & peu de penchant pour la guerre. Aussi l'avoit-il délivré d'un obstacle redoutable en faisant mourir plusieurs Seigneurs, dont il craignoit pour lui la concurrence. Mais une si cruelle politique l'avoit exposé lui-même à

Etat des Maldives après ces guerres.

(90) *Ibidem.*

USAGES DES MALDIVES. 1602.

diverſes entrepriſes, qu'il eut le bonheur d'arrêter par ſa prudence & ſa fermeté (91). Pyrard en rapporte une, qui paroîtra intereſſante à la fin de cet article. Un grand Navire ayant échoué ſur les bancs des Maldives, il s'y trouva un jeune Portugais, âgé de ſept ans, d'un figure ſi charmante que les deux Rois le prirent dans une ſinguliere affection. Ils le firent nourrir avec leur héritier préſomptif, qui étoit à-peu-près du même âge. La nature n'avoit pas donné moins d'eſprit que de beauté à ce jeune étranger. Il ſe perfectionna dans les ſciences & les exercices du pays; & ſe voyant traité avec les mêmes honneurs que le Prince des Maldives, il ſe perſuada qu'il étoit ſon frere. A la verité lorſqu'il fut dans un âge plus avancé, on lui apprit ſon origine, en l'avertiſſant qu'il devoit autant de ſoumiſſion que de fidelité au Prince qui devoit être ſon Maître. Cependant après la mort du ſecond des deux Rois, l'autre, par un ſentiment d'amitié qui ne s'étoit pas refroidi, lui fit épouſer la fille de ſon frere, qui étoit le plus noble & le plus riche parti du Royaume. Les dignités lui furent prodiguées après ce mariage. Il

Fortune & fin tragique d'un jeune Portugais.

(91) *Ibid.* p. 173.

ſe vit honoré de l'emploi d'Amiral, de la qualité de *Moſcouli*, & du commandement de la premiere Compagnie des Gardes. Tant de grandeur excita ſon ambition & le fit penſer à s'élever ſur le thrône, d'autant plus qu'il ne voyoit dans le Prince des Maldives qu'un concurrent foible & moins eſtimé que lui. Ses projets ſe fortifierent encore lorſqu'il eut obſervé que le Roi ſe défaiſoit inſenſiblement de tous les Seigneurs qu'il jugeoit redoutables pour ſon fils. Il craignit que cette défiance ne lui devînt funeſte à ſon tour, & dans ſes idées il traita ſecrettemet avec les Portugais. Le Roi, toujours prêt à s'allarmer, pénetra le complot, & découvrit par la trahiſon de quelque complice, que ſa couronne & ſa vie étoient également menacées. Il fit appeller ce jeune ambitieux, qui eut la hardieſſe de ſe rendre au Palais comme s'il n'eût eu rien à ſe reprocher. Il le fit aſſeoir en ſa préſence, au milieu de toute ſa Cour qu'il avoit fait aſſembler; & pour mettre ſa fermeté à l'épreuve, il parut prendre plaiſir à l'interroger, en le regardant d'un œil fixe. Enfin s'indignant de ſon audace, il fit paroître quelques gardes, qui le ſaiſirent, le lierent, & le traînerent dans cet état

USAGES DES MALDIVES. 1602.

USAGES DES MALDIVES. 1602.

jufqu'au bord de la mer, où ils le tuerent dans une barque à quelques pas du rivage (92).

1608.

Defcription de l'Ifle de Goa.

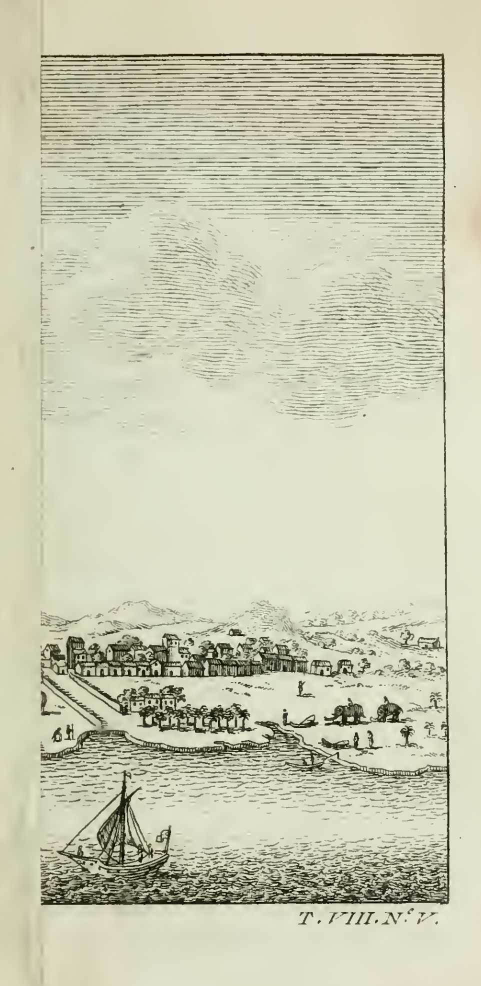
Remarque en forme d'introduction.

QUoique les Hiftoriens Portugais ayent traité avec beaucoup d'étendue tout ce qui appartient à ce fameux établiffement de leur Nation dans les Indes Orientales, il femble que les obfervations d'un Etranger n'en doivent être que plus précieufes aux yeux d'un lecteur éclairé, qui cherche à pouvoir diftinguer ce que la vanité & l'interêt font mêler de faux ou d'éxageré dans la plupart de ces hiftoires nationales. On doit fe fouvenir que Pyrard paffa deux ans entier à Goa, & qu'il s'attachoit à remarquer tout ce qu'il croyoit capable d'enrichir fon Journal (93).

Ifle de Goa, formée par une riviere.

Goa eft une Ifle qui dépendoit autrefois du Royaume de *Decan* ou *Dealkan*, & dont le circuit eft d'environ huit lieues. Cette Ifle eft formée par une belle & grande riviere qui l'environne, & qui fait plufieurs autres Ifles, peuplées d'Indiens & de Portugais. Cet-

(92) *Ibid.* p. 174 & 175.
(93) Voyages de Pyrard, l. 2, page 16.



T. VIII. N.° V.

VUE DE GOA



T. VIII. N.º V.

te riviere eſt aſſez profonde, quoique les grands Vaiſſeaux, tels que les Caraques & les Galions ſoient obligés de s'arrêter à l'embouchure, qui porte le nom de *Barre.* Les bords de l'Iſle ſont deffendus par ſept Forterеſſes, dont les deux principales ſont à l'embouchure de la riviere ; l'une au Nord du côté de la terre ferme, qui eſt le pays de *Bardes*, dépendant auſſi des Portugais, & pour la garde d'une belle fontaine d'eau fraîche autant que pour celle de la riviere ; l'autre à l'oppoſite ſur un cap de l'Iſle. Ces deux Forteresſes deffendent fort bien l'entrée de la riviere ; mais elles ne peuvent empêcher les Navires étrangers de mouiller à la barre, & par conſéquent de fermer le paſſage aux Vaiſſeaux Portugais. Une lieue plus loin, entre la barre & la Ville, eſt le Fort de *Pangin*, où tous les Vaiſſeaux ſont obligés de prendre le paſſeport du Gouverneur, ſoit pour l'entrée ou la ſortie. C'eſt une des plus agréables demeures de l'Iſle entiere, & le lieu où les nouveaux Vicerois deſcendent pour y attendre le jour & les cérémonies de leur entrée.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Toute l'Iſle eſt montagneuſe. La plus grande partie eſt d'une terre rouge, dont les habitans font d'aſſez belle po-

Ses propriétés.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

terie. Mais on y trouve une autre terre d'un gris noiratre, beaucoup plus fine & plus délicate, qui sert aussi à faire des vases de la finesse du verre. Le pays n'est pas des plus fertiles; ce qu'il faut moins attribuer aux mauvaises qualités du terroir qu'à ses montagnes; car on seme, dans les vallées, du riz & du millet qui se moissonnent deux fois l'année. L'herbe & les arbres y conservent toujours leur verdure, comme dans la plupart des Isles & des Pays qui sont entre les deux tropiques. On y voit un grand nombre de vergers, bien plantés & fermés de murailles, qui servent de promenades & de maisons de campagne aux Portugais. Ils y conduisent de l'eau par un grand nombre de canaux, pour l'entretien des cocotiers, dont ils tirent leur vin & d'autres utilités. Assez près de la Ville est un fort bel étang, de plus d'une lieue de tour, sur les bords duquel les Seigneurs ont de fort belles maisons, & des jardins remplis de toutes sortes de fruits (94).

Variété de ses habitans.

Les Villages de l'Isle sont peuplés de differentes sortes d'habitans, naturels ou étrangers. La plupart des naturels sont encore Idolâtres. On distingue 1°,

(94) *Ibid.* p. 17 & 18.

les Bramines, qui ſont répandus dans toutes les Indes, & que les autres regardent comme leurs ſuperieurs & leurs maîtres : 2°, les *Canarins*, qui ſe diviſent en deux eſpeces ; l'une de ceux qui exercent le commerce & d'autres métiers honnêtes ; l'autre compoſée de pêcheurs, de rameurs, & de toutes ſortes d'artiſans : 3°, les Colombins, qui s'emploient aux choſes les plus viles, & qui vivent dans la pauvreté & la miſere. Le privilege de ces anciens habitans de l'Iſle eſt de jouir tranquillement de leur liberté, en vertu d'une Ordonnance des Rois de Portugal, & de ne pouvoir être forcés dans leur culte de religion, ni réduits à l'eſclavage. Entre les Etrangers, quoique le premier rang appartienne aux Portugais, ils mettent eux-mêmes beaucoup de difference entre tous ceux qui prennent ce nom. Les veritables maîtres ſont ceux qui viennent de l'Europe, & qui ſe nomment avec affectation *Portugais de Portugal.* On conſidere après eux ceux qui ſont nés, dans l'Inde, de pere & de mere Portugais. Ils portent le nom de *Caſtices.* Les derniers ſont ceux qui ont pour pere un Portugais, ou une Portugaiſe pour mere, mais qui doivent la moitié de leur naiſſance à

Difference entre les Portugais.

Description de Goa. 1608.

une Indienne ou un Indien. On les appelle *Metifs* ; comme on appelle *Mulâtres* ceux qui viennent d'un Portugais & d'une Negresse d'Afrique. Les Mulâtres sont au même rang que les Metifs. Mais, entre les Metifs, ceux qui sont de race Bramine, du côté de leur pere ou de leur mere, jouissent d'une considération particuliere. Les autres habitans sont, ou des étrangers Indiens, qui achetent la liberté de demeurer dans l'Isle en payant un tribut personnel ; ou des Européens, tels qu'un petit nombre d'Espagnols, quantité d'Italiens, quelques Allemands & Flamands, un fort bon nombre d'Armeniens & quelques Anglois. On n'y voit pas un seul François, à l'exception de quelques Jesuites employés dans les Missions. Le nombre des Esclaves y est infini. Les Portugais en achetent de toutes les Nations Indiennes, & le commerce qu'ils en font est très étendu. Ils s'arrêtent peu aux deffenses qui doivent leur faire excepter plusieurs peuples avec lesquels ils vivent en paix. Amis, ennemis, ils enlevent ou achetent tous ceux qui tombent entre leurs mains, & les vendent pour le Portugal ou pour leurs autres Colonies (95).

(95) *Ibid.* Liv. II, p. 20 & 21.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Ville de Goa.

La Ville de Goa, qui tire ſon nom de l'Iſle où elle eſt ſituée, regne l'eſpace d'une demi-lieue ſur le bord de la riviere, du côté du Nord. Depuis environ cent dix ans que les Portugais s'étoient rendus maîtres de l'Iſle, l'Auteur ne ſe laſſoit pas d'admirer qu'ils y euſſent élevé tant de ſuperbes bâtimens, qui comprennent des Egliſes, des Monaſteres, des Palais, des Places publiques, des Fortereſſes, & d'autres édifices à la maniere de l'Europe. Il lui donne une lieue & demie de tour, ſans y comprendre les Faux-bourgs. Elle n'eſt forte que du côté de la riviere. Une ſimple muraille, qui l'environne de l'autre côté, ne la deffendroit pas long-tems contre ceux qui ſeroient maîtres de l'Iſle. Elle avoit, dans ſon origine, de bonnes portes & des murs plus hauts & plus épais; mais s'étant fort accrue pendant les années floriſſantes du regne de ſes habitans dans les Indes, ces anciennes deffenſes ſont devenues preſqu'inutiles. Auſſi toute la confiance des Portugais eſt-elle dans la difficulté des paſſages (96).

Simplicité de ſes fortifications.

Entre la Ville & le bord de la rivie-

(96) *Ibid.* p. 16 & 21.

DESCRIPTION DE GOA. 1608

Elle eſt mieux deffendue du côté de la riviere.

re, on a menagé trois grandes places, ſéparées par des murs qui tiennent à ceux de la Ville & qui entrant aſſez loin dans l'eau ferment l'accès des deux côtés, & ne permettent d'entrer que par les portes. La premiere de ces places, d'où l'on a la vûe de la mer à l'Oueſt, ſe nomme la *Riviera grande*. Elle a deux portes pour entrer dans la Ville, & quelques terraſſes bordées de canon pour la deffendre, mais une de ces portes appartient au logement du Commandant de la place, qui eſt auſſi l'Intendant des finances, & qui tient le premier rang après le Viceroi, ſous le titre de *Viador de faſienda*. C'eſt dans la *Riviera-grande* qu'eſt la monnoie, la fonderie des canons, & le grand magaſin des ferremens qui ſervent à la guerre & au commerce. Le travail y eſt continuel, ſans aucun égard pour le Dimanche & les Fêtes, avec cette unique reſtriction, que le Dimanche on ne travaille que l'après-midi, quoique les Ouvriers ne ſoient pas moins payés pour le matin. Le *Viador* peut voir de ſa galerie tout ce qui ſe fait ſur la place & ſur la riviere. Près de ſa maiſon eſt une magnifique Egliſe, dont le parvis renferme un eſpace fermé, pour le Con-

ſeil qu'il y tient tous les jours avec les autres Officiers du Roi. La *Riviera-grande* eſt un quarré long d'environ huit cens pas, ſur deux cens de (97) largeur.

Description de Goa. 1608.

Seconde Place.

La ſeconde place, qui ſuit le bord de la riviere, à l'Eſt, eſt bordée du côté de la Ville par ce bel Hôpital dont on a lu la deſcription dans le Journal de Pyrard. Cette place ſe nomme le quai de Sainte-Catherine, ou le Marché au poiſſon, parce que c'eſt-là que le poiſſon s'apporte en effet & qu'il ſe vend au Public. Ce quai eſt fort commode pour la deſcente des malades qui arrivent ſur les flottes du Portugal. On y peut décharger auſſi les marchandiſes. Il a pluſieurs portes, avec des terraſſes garnies de canon. La populace y eſt toujours fort nombreuſe, parce qu'elle y trouve continuellement l'occaſion de s'employer au travail. On paſſe de-là dans la troiſieme place, qui eſt d'autant mieux fermée que le dernier mur exterieur s'avance aſſez loin dans la riviere. Elle ſe nomme la place des Galeres, & l'on y en voit effectivement quelques-unes, qui ont la forme de celles d'Eſpagne & d'Italie. Les bâtimens dont elle eſt environnée

Troiſieme Place.

(97) *Ibid.* p. 24 & 25.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

renferment tout ce qui est nécessaire pour le service de la guerre & de la marine. Les entrées sont gardées soigneusement du côté de la riviere, parce que c'est dans cette place que donne la grande porte de la Ville, qui est sous le Palais du Viceroi. C'est-là aussi qu'on embarque toutes les marchandises qui doivent être transportées en Portugal. Elles payent trois pour cent à la sortie de Goa, au lieu que celles qui viennent du Portugal ne payent aucun droit d'entrée. Tous les quais de cette place sont fort bien murés, & la plus grande partie a des dégrés de pierre. La grande porte de la Ville est ornée avec beaucoup de magnificence. Ce sont des peintures qui representent les guerres des Portugais dans les Indes ; des trophées d'armes ; sur-tout une belle statue dorée, qui est celle de Sainte Catherine, patrone de Goa, parce que ce fut le jour de sa fête que les Portugais se rendirent maître de l'Isle (98).

Autres Places sur la riviere.

Outre ces trois places, il y en a d'autres sur la riviere, qui ne sont ni gardées ni deffendues par des remparts. Celle qui se nomme *Terrero* est entre la riviere & le palais du Viceroi. Sa longueur est d'environ sept cens pas,

(98) *Ibid.* p. 27 & 28.

ſur deux cens de large. Elle eſt fermée d'un côté par les murailles du palais du Viceroi, & de l'autre côté par celles de la place des Galeres. C'eſt un vaſte quai, où abordent tous les Vaiſſeaux Indiens que le commerce amene à Goa, & dont le nombre eſt toujours fort grand. On y voit un fort beau bâtiment, dont la cour interieure a quelque reſſemblance, par ſon periſtyle, avec la place royale de Paris. C'eſt la douane pour toutes les marchandiſes qui ſervent d'alimens. Elle porte le nom d'*Alfandeque*, comme un autre édifice où les autres marchandiſes payent les droits, s'appelle *Banqueſalle*. Il y a auſſi divers bâtimens pour les poids, pour les Commis de la douane & pour tous les Officiers qui ſont employés dans les Fermes du Roi. Auſſi-tôt que les Vaiſſeaux ſont déchargés, ils s'avancent plus loin dans la riviere, pour faire place à ceux qui leur ſuccedent. Au bout de ce quai eſt une autre place, fort vaſte & de forme ronde, qui eſt le plus grand marché de Goa pour les proviſions de bouche. Elle eſt continuellement peuplée; car le marché s'y tient tous les jours, ſans en excepter les Dimanches & les Fêtes; & l'uſage de Goa eſt de ne faire aucune proviſion d'un jour à l'autre. Au

Description de Goa., 1608. Un des faux-bourgs.

pied de cette Place s'offre un fort beau Faux-bourg, où les Dominiquains ont leur Couvent, avec une magnifique Eglise. Il contient plusieurs Paroisses, & d'autres Eglises en fort grand nombre (99).

Palais du Viceroi, ou la Forteresse.

Le Palais du Viceroi, qui se nomme aussi la Forteresse (1), est un somptueux édifice, avec une grande place, du côté de la Ville, qui se nomme *Campo del passo*, où la Noblesse s'assemble lorsque le Viceroi doit sortir en cérémonie. Elle est avertie la veille par le son du tambour; & le lendemain elle se rend à cheval sur cette place, dans l'équipage le plus riche & le plus galant, pour attendre son passage & ses ordres. Vis-à-vis la porte du Palais est un grand bâtiment où se tient la principale Cour de Justice, dont le premier Président se nomme *Desembarguador-mayor*. Quoiqu'on donne au Palais le nom de *Fortalezza* ou de Forteresse, il est mal deffendu du côté de la Ville; mais le logement en est fort commode. En entrant, à main droite, on trouve la prison, qu'on appelle *Tronco*, & qui fait partie du corps de l'édifice. Deux grandes cours, qui communiquent de l'une à l'autre, sont environ-

(99) *Ibid*. p. 28 & 29. (1) *Ibid*. p. 29.

nées d'appartemens, d'Eglises, d'horloges, de réservoirs d'eau, & de chambres pour une partie du thrésor royal, dont l'autre partie est au Couvent des Cordeliers. Dans la premiere cour, à main gauche, on monte par un grand escalier de pierre dans une salle très spatieuse, où sont peintes toutes les flottes qui ont fait le voyage de Portugal aux Indes, avec les noms des Amiraux & des Capitaines. On y voit jusqu'aux Vaisseaux qui ont peri par le naufrage, & le nombre en est incroyable. Plus loin on trouve une autre salle, qui est celle du Conseil. Là sont les portraits au naturel de tous les Vicerois qui ont gouverné les Indes. Il y a toujours une garde à l'entrée de cette salle. Pyrard ne parle pas des appartemens interieurs, où il n'eut jamais la liberté de pénetrer. Mais il releve beaucoup ce Palais, par sa situation & par la beauté de ses bâtimens. Les écuries ne sont pas dans son enceinte. Elles se présentent à main droite en (2) entrant.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Deux grandes salles & leurs peintures.

Du Palais pour aller à la Ville, on entre dans la plus belle rue de Goa, qui se nomme la *Rua drecha*, ou la rue droite. Elle a plus de mille cinq cens

Grande & belle rue de la Ville.

(2) *Ibid.* p. 29. & 30.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

pas de long, & les maiſons qui la bordent offrent les riches enſeignes d'une infinité de Lapidaires, d'Orfévres, de Banquiers & des plus gros Marchands Portugais, Italiens, Allemands, qui ſoient établis aux Indes. Cette rue eſt terminée par l'Egliſe de Notre-Dame d'*Aſera* ou de la Miſericorde, qui eſt une des plus belles de la Ville, & dont l'interieur eſt entierement doré. Sur le portail eſt la ſtatue en pierre dorée, du célebre *Dom Alphonſe d'Albuquerque*, qui ſoumit aux Portugais l'Iſle de Goa. Près de cette Egliſe eſt un fameux Monaſtere pour les filles orphelines de bonne maiſon, qui ſont obligées d'y faire leur demeure juſqu'au tems de leur mariage. C'eſt dans le même lieu que les Portugais de quelque conſideration renferment leurs femmes lorsqu'ils s'éloignent de la Ville. Au milieu de la rue *drecha*, on rencontre une grande place, qui offre d'un côté le Tribunal redoutable de l'Inquiſition, & de l'autre la Maiſon de Ville. Ces bâtimens ſont vaſtes & de très belle pierre, avec de grands eſcaliers; & dans les termes de Pyrard; » Il n'y a » maiſons de Roi qui aient de ſi belles » ſalles. « Le Palais de l'Archevêque fait un autre ornement de cette place.

Edifices remarquables.

Il eſt accompagné d'une ſuperbe Egliſe, qui ſe nomme *Aſſée*; & l'on découvre à peu de diſtance le Couvent des Cordeliers, qui eſt le plus beau & le plus riche du monde (3). Toute la Vie de Saint François eſt repréſentée dans le cloître en or & en azur.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Pyrard continue de parcourir une grande partie des rues & des édifices, en faiſant obſerver particuliérement que le nombre des Egliſes y eſt merveilleux. Les ſeuls Jeſuites en ont quatre (4), dont la principale eſt fondée à l'honneur de la Converſion de Saint Paul. C'eſt l'Egliſe de leur College, qui eſt le plus célebre de toutes les Indes Orientales, & où l'Auteur vit plus de deux mille écoliers. La ſeconde, qui porte le nom de Jeſus, eſt entierement dorée dans l'interieur. L'Auteur y vit une croix d'or maſſif, longue de trois pieds & large de quatre doigts, ſur deux pouces d'épaiſſeur, enrichie de toutes ſortes de pierres précieuſes. C'étoit un préſent de plus de cent mille écus, que les Jéſuites deſtinoient au Pape, & qui fut envoyé à Sa Sainteté dans le Navire où Pyrard s'embarqua pour retourner en Europe. Cette ſeconde Maiſon eſt dédiée au ſervice du public, pour con-

Quatre maiſons de Jéſuites.

(3) *Ibid.* p. 31. (4) *Ibidem.*

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

fesser & administrer les Sacremens, & pour recevoir les Infideles qui veulent embrasser le Christianisme. On y en nourrit un grand nombre, jusqu'à ce qu'ils aient reçu les instructions ordinaires. Un jour de la conversion de St Paul, l'Auteur en vit sortir quinze cens, qui se rendirent à l'Eglise du College pour y recevoir le Baptême. La troisieme maison des Jesuites est ce qu'ils nomment le *Noviciat*, où ils ne reçoivent, pour multiplier leur Ordre, que des Portugais de pere & de mere. Les autres Religieux reçoivent des Métifs; mais les simples Indiens sont exclus de tous les Ordres Monastiques, quoiqu'on ne fasse pas difficulté de leur accorder la Prêtrise. La quatriéme Maison, qui est hors de la Ville, ne peut passer que pour une maison de plaisance, ou du moins pour une espece d'Hôpital, qui sert, par l'agrément de ses jardins & des fontaines à rétablir la santé des Missionnaires, lorsqu'ils reviennent quelquefois accablés de fatigues & de maladies.

Maisons & rues de Goa.

On a vû, dans le Journal de Pyrard, de quoi sont composées les maisons de Goa. L'étendue en est assez grande, mais avec peu d'étages. Elles sont colorées de rouge & de blanc, en dehors


1. Madre de dio.
2. St. Joseph.
3. N. Sig da Monte.
4. St. Amaro.
5. Marche au bois.
6. Marche au Pain
7. Palais et Place du Vicerei.
8. Ste. Catherine
9. Marche de St. Fr.
10. St. Marc.
11. La Bourse.
12. la Misericorde.
13. College de St. Paul
14. Hopital.
15. Palais de l'Arche vequ
16. St. Domi
17. Place de St. Antoine
18. St. Andre.
19. St. Mathieu
20. N. Sign de Guadalupa
21. St. Anne.
22. St. Pierre.
23. N. Sig. de Riband
24. Douane.
25. Halle.
26. Ile de Capateiro
27. Panoin
28. Place des Galleres
29. St. Brus.
Las Rotos Magos.

T. VIII. N.° IX.

PLAN DE GOA



T. VIII. N.° IX.

& dans l'interieur. On en voit peu qui n'aient leur jardin. Les grandes rues ſont pavées de belles pierres, larges & nettes, avec des ruiſſeaux qui ſervent à les laver parfaitement dans les tems de pluie, & dont les eaux s'écoulent par des canaux voutés. Pyrard ſe plaint de la grandeur de ces ruiſſeaux, qui rendent ſouvent le paſſage difficile d'un côté de la rue à l'autre. On trouve, en pluſieurs endroits, de petits ponts en arcades; mais le nombre n'en eſt pas proportionné au beſoin. Il pleut fort ſouvent à Goa. Auſſi les rues qui ſont mal pavées & qui n'ont pas de pente demeurent-elles toujours fort boueuſes. On compte ſept ou huit Fauxbourgs, dont les bâtimens ſont de la même forme que ceux de la Ville, & qui en augmentent beaucoup (5) l'étendue. L'Auteur fait une peinture fort agréable des Marchés de Goa. Ceux qui ſont pour les vivres ſe tiennent tous les jours depuis ſix heures du matin juſqu'à midi. Mais la rue drecha eſt un Marché perpétuel, où l'on trouve toutes ſortes de marchandiſes de l'Europe & de l'Inde. C'eſt-là que tous les ordres de la Ville ſe raſſemblent & ſe mêlent indifferemment, pour vendre ou ache-

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Nombre des Fauxbourgs.

Marchés & & leurs ſingularités.

(5) *Ibid.* p. 38.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Esclaves qui s'y vendent.

ter. On y fait les changes & les encans, on y vend les Esclaves ; & dans une Ville où le Commerce est si florissant, il n'y a personne qui n'ait journellement quelqu'interêt à ce qui s'y passe. La foule y est si serrée, que tout le monde y portant de grands chapeaux, nommés *Sombreros*, dont le diametre est au moins de six ou sept pieds, & qui servent à deffendre également de la chaleur & de la pluie, il semble, dans la maniere dont ils s'entretouchent, qu'ils ne fassent qu'une seule couverture. Les Esclaves ne s'y vendent pas avec plus de décence qu'en Turquie ; c'est-à-dire, qu'on les y mene en troupes de l'un ou de l'autre sexe, comme les animaux les plus vils, & que chacun a la liberté de les visiter curieusement. Les plus chers, du tems de Pyrard, ne coutoient que vingt ou trente *Pardos*, quoiqu'il s'y trouvât des hommes très bien faits, & de fort belles femmes de tout les pays des Indes, dont la plupart sçavent jouer des instrumens, broder, coudre, faire toutes sortes d'ouvrages, de confitures & de conserves. L'Auteur observa que malgré la chaleur du pays, tous ces Esclaves Indiens des deux sexes ne rendent pas de mauvaise odeur ; au lieu que

que les Negres d'Afrique ſentent, dit-il, le poreau verd, odeur qui devient inſupportable lorſqu'ils ſont échauffés (6).

Description de Goa. 1608.

Les Portugais de Goa ne ſe font pas un ſcrupule d'uſer des jeunes Eſclaves qu'ils achetent, lorſqu'elles ſont ſans maris. S'ils les marient eux-mêmes, ils renoncent à ce droit, & leur parole devient une loi qu'ils ne croient pas pouvoir violer ſans crime. S'il ont un enfant mâle d'une Eſclave, l'enfant eſt légitimé & la mere eſt déclarée libre. C'eſt une richeſſe à Goa qu'un grand nombre d'Eſclaves, parce qu'outre ceux dont on tire des ſervices domeſtiques, d'autres, qui s'occupent au dehors, ſont obligés d'apporter chaque jour ou chaque ſemaine à leur Maître ce qu'ils ont gagné par leur travail. On voit, dans le même Marché, un grand nombre de ces Eſclaves qui ne ſont point à vendre, mais qui mettent eux-mêmes leurs ouvrages en vente, ou qui cherchent des occupations convenables à leurs talens. Les filles ſe parent ſoigneuſement pour plaire aux ſpectateurs, & cet uſage donne lieu à quantité de diſſolutions (7).

(6) *Ibid.* p. 37 & 38.

(7) *Ibid.* p. 38.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Chevaux.

Il ſe trouve, dans le Marché de la rue *drecha*, quantité de beaux chevaux, Arabes & Perſans, qui ſe vendent nuds juſqu'à cinq cens *Pardos*; mais la plupart y ſont amenés avec de ſuperbes harnois, dont la valeur ſurpaſſe quelquefois celle du cheval.

Changeurs.

Les Changeurs, qui ſe nomment *Xeraffes* ou *Cheraffes*, ſe préſentent dans leurs boutiques, comme au Marché, & s'enrichiſſent d'un trafic que la nature des monnoies rend abſolument néceſſaire. Outre les monnoies d'or & d'argent, Goa eſt rempli de petites monnoies de cuivre, qui ſe nomment *Boſuruques*, *Arcos*, &c. Une *Tangue*, qui n'eſt qu'une petite piece d'argent de la valeur de ſept ſols & demie, vaut cinq cens vieilles Boſuruques, & ſoixante quinze neuves. Elle vaut deux cens quarante Arcos. Il en eſt de même, à proportion des monnoies de fer & de celle de *Calin*, qui eſt un métal de la Chine. L'office des Changeurs eſt de donner cette petite monnoie pour de l'or & de l'argent, parce que toutes les denrées étant à très vil prix, on a beſoin continuellement des moindres eſpeces, dont le poids néanmoins eſt fort incommode. On feroit chargé de cuivre & de fer, s'il en falloit porter

Monnoies de Goa.

de chez ſoi pour toutes les commodités qu'on achete. Les Cheraffes qui ſe trouvent répandus dans toutes les parties de la Ville, y ſuppléent par les Boſuruques & les Arcos qu'ils ſont toujours prêts à compter. Lorſqu'ils ont amaſſé beaucoup d'or & d'argent, ils le donnent aux Receveurs & aux Fermiers du Roi, de qui ils reçoivent, par un autre change, de nouvelles eſpeces de cuivre & de fer (8). La monnoie d'argent de Goa conſiſte dans les *Pardos*, qui valent trente deux ſols du pays ; les *Demi-Pardos* ; les *Larins*, qui viennent d'Ormuz & de Perſe, & qui ſont recherchés dans toute l'Inde ; les *Tangues*, & les Piaſtres ou d'autres Eſpeces qui viennent d'Eſpagne. La monnoie d'or conſiſte en *Cheraffins*, dont chacun vaut vingt cinq ſols ; en *Veniſiens* & *Saint-Thomés*, qui ſont de cinquante ſols, & quelques autres pieces frappés à Goa ou dans d'autres parties de l'Inde ; car on n'y voit pas de monnoie d'or d'Eſpagne & de Portugal, parce que l'or y vaut beaucoup moins qu'en Europe. D'ailleurs on a déja remarqué que l'or & l'argent ſe vendent ou ſe changent au poids (9).

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

(8) *Ibid.* p. 39. (9) *Ibid.* p. 40.

Description de Goa. 1608.

Fontaine de Banguenin, qui fournit de l'eau à Goa.

La marée montant jusqu'à la Ville; les habitans sont réduits à tirer l'eau qu'ils boivent de quelques sources qui descendent des montagnes, dont il se forme des ruisseaux qui arrosent plusieurs parties de l'Isle. Il y a peu de maisons dans Goa qui n'aient des puits; mais cette eau ne peut servir qu'aux besoins domestiques. Celle qui se boit est apportée d'une belle fontaine, nommée *Banguenin*, que les Portugais ont environnée de murs, à un quart de lieue de la Ville. Ils ont pratiqué, au-dessous, quantité de réservoirs où l'on blanchit le linge, & d'autres qui servent comme de bains publics. Quoique le chemin en soit fort pénible, & qu'on ait à monter & descendre trois ou quatre grandes montagnes, on y rencontre nuit & jour une prodigieuse quantité de gens qui vont & qui viennent. L'eau se vend par la Ville. Un grand nombre d'Esclaves, employés continuellement à cet office, la portent dans des cruches de terre qui tiennent environ deux seaux, & vendent la cruche cinq bosuruques, qui reviennent à six deniers. Il auroit été facile aux Portugais de faire venir la source entiere dans Goa, par des tuyaux & des aqueducs; mais ils prétendent que le principal

avantage feroit pour les Etrangers, aufquels il n'en couteroit rien pour avoir de l'eau, quoiqu'ils foient en plus grand nombre qu'eux dans la Ville; fans compter que le foin d'en apporter occupe les Efclaves & fait un revenu continuel pour les Maîtres, qui tirent le fruit de leur travail (10).

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Il feroit difficile de faire le dénombrement exact des habitans de Goa, parce que ce compte change en quelque forte à tous momens, par la multitude d'étrangers qui fe fuccedent fans ceffe, & qui s'y arrêtent plus ou moins, fuivant la nature de leurs affaires & les vûes de leur commerce. Mais la Ville & les Faux-bourgs font merveilleufement peuplés (11), & l'opulence y eft un avantage fi commun, que dans les profeffions les plus méchaniques il fe trouve des particuliers riches de cent mille écus. Ce font des Indiens, Idolâtres ou Mahometans, qui tiennent les Fermes du Roi & qui levent les droits fur toutes fortes de marchandifes. Les Portugais prétendant tous à la qualité de Gentilshommes, affectent de fuir ce qu'ils croient capables de les avilir, & fe bornent au commerce qui peut s'ac-

Les Fermes du Roi font entre les mains des Indiens.

(10) *Ibid.* p. 41. (11) *Ibid.* p. 43 & 44.

Description de Goa. 1608

corder avec la Nobleſſe & les armes. La plûpart ne marchent qu'à cheval ou en palanquin. Leurs chevaux ſont de Perſe ou d'Arabie ; les harnois, de Bengale, de la Chine & de Perſe, brodés de ſoie, enrichis d'or, d'argent, & de perles fines ; les étriers, d'argent doré ; la bride couverte de pierres fines, avec des ſonettes d'argent. Ils ſe font ſuivre d'un grand nombre de pages, d'eſtafiers & de laquais, à pied, qui portent leurs armes & leurs livrées. Les femmes ne ſortent que dans un palanquin, qui eſt une ſorte de litiere portée par quatre Eſclaves, couverte ordinairement d'une belle étoffe de ſoie, ſuivie d'un multitude d'Eſclaves à (12) pied.

Faſte des Portugais.

Rois du Decan, voiſins de Goa.

Dans la ſituation de Goa, les ſeuls ennemis qui puiſſe cauſer de l'inquiétude aux Portugais ſont les Indiens du Decan, lorſque la paix ceſſe de ſubſiſter entre les deux Nations. Mais elle eſt établie depuis long-tems d'une maniere qui paroît inalterable. Les Rois du Decan, qui comptoient l'Iſle de Goa & le païs de Bardes dans leurs Etats, employerent d'abord toutes leurs forces pour empêcher des étrangers de s'y établir. Ils les attaquerent deux fois

(12) *Ibidem.*

avec des armées de deux cens mille hommes, & la durée de chaque siege fut de neuf mois entiers. Cependant ayant compris qu'ils recevroient plus de richesses & de commodités du commerce qu'ils pouvoient avoir avec eux, que de la possession de Goa, & les Portugais voyant de leur côté qu'ils ne pouvoient former d'établissement solide sans l'amitié de ces Rois, parce qu'ils avoient à tirer des vivres de leur païs, on convint d'une paix sincere, à des conditions fort simples, qui s'observent avec beaucoup de fidélité : que les Portugais demeureroient en possession de ce qu'ils avoient conquis, sans pousser plus loin leurs entreprises sur les Rois du Decan, qui promettoient aussi de les laisser jouir tranquillement de leur Isle ; & que les Indiens de l'Isle, qui étoient au nombre d'environ vingt mille, conserveroient la liberté de vivre dans leurs usages & leur Religion, en payant un Pardo par tête au Roi de Portugal & se conformant aux Loix Portugaises de police & de justice ; sans qu'ils eussent néanmoins des Temples & des Pagodes. On promit encore que les prisonniers ou les criminels à qui l'on auroit accordé un azyle de part & d'autre, ne pour-

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Conditions de la paix qui les unit.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

roient être pourſuivis par la Juſtice. Mais il eſt fort difficile de ſe ſauver de Goa, parce qu'on ne peut paſſer en terre ferme ſans une permiſſion par écrit, & qu'il n'y a point de paſſages qui ne ſoient gardés ſoigneuſement. On ne laiſſe pas de trouver, dans le Decan, un grand nombre de Portugais qui s'y ſont établis & qui y jouiſſent d'une parfaite liberté, à l'exception de leur Religion, dont on ne leur permet pas l'exercice (13). Les Rois ſont anciennement livrés au Mahometiſme, quoiqu'une partie de leurs ſujets ſoient Idolâtres, comme les Canarins de Goa & la plupart des Indiens. L'Etat du *Decan* eſt d'une fort grande étendue. Il contient pluſieurs Royaumes, que le tems & la force des armes ont réunis ſous un même titre. D'un côté, il touche au Royaume de Bengale, & de l'autre aux terres du grand Mogol. Le Viceroi Portugais entretient toujours un Ambaſſadeur à cette Cour, avec quelques Jeſuites, qui menagent la faveur du Roi pour obtenir la liberté de prêcher l'Evangile. Le Roi du Decan a auſſi un Ambaſſadeur à Goa. Pyrard parle avec admiration de la multitude d'hommes & de femmes, d'animaux, & de tou-

Puiſſance du Decan.

(13) *Ibid.* p. 82.

tes ſortes de vivres qui paſſent tous les jours du Decan dans l'Iſle Portugaiſe. Il raconte qu'un parent fort proche du Roi du Decan étant venu dans le deſſein de ſe faire baptiſer, on l'inſtruiſoit chaque jour avec ſoin ; & trois ans s'étoient déja paſſés à lui catechiſer, lorſqu'ils lui vint quelques impoſteurs Indiens, qui lui perſuaderent que le Roi étoit mort, & que la couronne lui appartenoit comme au plus proche héritier. Ils feignirent même de lui être envoyés par quelques principaux Seigneurs du Royaume. Enfin l'ayant engagé à ſortir de Goa, ils lui prêterent leur ſecours pour traverſer ſecretement la riviere. Mais il fut mis aux fers de l'autre côté, & condamné par le Conſeil à perdre les yeux, ſupplice établi par les Loix pour ceux qui ſont convaincus d'avoir aſpiré à la couronne.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Fin tragique d'un Prince Indien.

L'Auteur vit à Goa un autre Prince du Decan, qui s'y étoit marié, après avoir embraſſé le Chriſtianiſme, & tiroit penſion du Roi, comme tous les Rois, les Princes & les grands Seigneurs Indiens, qui ſe faiſant Chrétiens viennent demander une retraite aux Portugais. Ce Prince s'étant laſſé de ſa femme, après cinq ou ſix ans de mariage, voulut la quitter, ſuivant l'uſage des

Loix de l'Egliſe violée en faveur d'un de ces Princes.

Description de Goa. 1608.

Mahometans, & demanda qu'il lui fût permis de se remarier. Cette permission lui fut refusée par l'Eglise. Le ressentiment qu'il en eut l'ayant porté à se retirer dans les terres Mahometanes, il fit déclarer aux Portugais qu'il ne retourneroit jamais parmi eux s'il n'étoit démarié. Après de longues déliberations, le Conseil Ecclésiastique jugea qu'il valoit mieux lui voir abandonner sa femme que la Religion. Il fut déclaré libre, & marié à la fille d'un Bramine avec laquelle l'Auteur lui a vû mener une vie fort tranquille (14).

Pouvoir du Viceroi.

Le pouvoir de Viceroi Portugais s'étend sur tous les établissemens de sa Nation dans les Indes. Il y exerce tous les droits de l'autorité royale, excepté à l'égard des Gentilshommes, que les Portugais nomment *Fidalgos.* Dans les causes civiles comme dans les criminelles, ils peuvent appeller de sa Sentence en Portugal ; mais il les y envoye prisonniers, les fers aux pieds. Ses appointemens sont peu considerables, en comparaison des profits qui lui reviennent pendant les trois ans d'administration. Le Roi lui donne soixante mille pardos ; ce qui suffit à peine pour son entretien ; au lieu que de l'autre

(14) *Ibid.* p. 49.

côté il gagne quelquefois un million d'or. Il se fait servir avec tout le faste de la Royauté. Jamais on ne le voit manger hors de son Palais, excepté le jour de la conversion de Saint Paul & celui du nom de Jesus, qu'il va dîner dans les deux Maisons des Jesuites qui portent ces deux noms. L'Archevêque est le seul qui mange quelquefois à sa table (15). Ce Prélat est lui-même un Seigneur assez fier, par son rang & par l'immensité de son revenu. Son autorité dans les Indes représente celle du Pape, excepté à l'égard des Jesuites, qui ne voulant reconnoître que le Pape & leur Général, étoient en procès avec lui depuis long-tems (16). Son revenu n'a pas de bornes, parce qu'outre les rentes annuelles qui sont attachées à la dignité d'Archevêque & de Primat des Indes, il tire des présens de tous les autres Ecclésiastiques des Indes, & la principale part des biens confisqués par l'Inquisition de Goa. On lui rend à-peu-près les mêmes honneurs qu'au Viceroi. Il mange en public avec la même pompe, & ne se familiarise pas plus avec la Noblesse. Un Evêque qu'il a sous ses ordres, & qui porte aussi le

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

Autorité de l'Archevêque

(15) *Ibid.*

(16) *Ibid.* p. 52 & 53.

DESCRIPTION DE GOA, 1608.

titre d'Evêque de Goa, rend pour lui ses visites, comme il exerce en son nom la plupart des fonctions Episcopales (17).

Inquisition de Goa.

On n'a pû jusqu'à présent reprocher à Pyrard de manquer de respect pour la Religion, dans les peintures qu'il fait de ce qui appartient à l'Eglise. Ainsi son caractere devant paroître fort bien établi, voici l'occasion d'éclaircir, par son témoignage, quelle idée l'on doit prendre de cette fameuse Inquisition de Goa, que les Portugais croient si nécessaire au soutien du Christianisme dans les Indes, tandis que les Voyageurs Anglois & Hollandois la représentent comme un établissement honteux pour le Portugal. Un article de cette importance merite d'être rapporté dans les termes de l'Auteur, & j'aurai la fidelité de n'y pas changer le moindre mot.

Témoignage de l'Auteur sur cet établissement.

» Quant à l'Inquisition, dit (18) Pyrard, leur Justice y est beaucoup plus
» severe qu'en Portugal, & brûle fort
» souvent des Juifs que les Portugais
» appellent *Christianos novos*, qui veut
» dire nouveaux Chrétiens. Quand ils
» sont une fois pris par la Justice de la

(17) *Ibid.* p. 53 & 54.

(18) Voyage de Pyrard, liv. 2, chap. VI, p. 55 & 56.

» Sainte Inquisition, tous leurs biens Description de Goa. 1608.
» sont saisis aussi, & n'en prennent gueres qui ne soient riches. Le Roi fournit à tous les frais de cette Justice, si les Parties n'ont de quoi, mais ils ne les attaquent ordinairement que quand ils sçavent qu'ils ont amassé beaucoup de biens. C'est la plus cruelle & impitoyable chose du monde que cette Justice, car le moindre soupçon & la moindre parole, soit d'un enfant, soit d'un Esclave qui veut faire déplaisir à son Maître, font aussi-tôt prendre un homme, & ajouter foi à un enfant, pourvu qu'il sçache parler. Tantôt on les accuse de mettre des Crucifix dans les coussins sur quoi ils s'assient & s'agenouillent; tantôt qu'ils fouettent des images & ne mangent point de lard; enfin qu'ils observent encore leur ancienne loi, bien qu'ils fassent publiquement les œuvres de bons Chrétiens. Je crois veritablement que le plus souvent ils leur font accroire ce qu'ils veulent, car ils ne font mourir que les riches, & aux pauvres ils donnent seulement quelque pénitence. Et ce qui est plus cruel & méchant, c'est qu'un homme qui voudra mal à un autre, pour

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

» se vanger, l'accusera de ce crime;
» & étant pris il n'y a ami qui ose parler pour lui, ni le visiter ou s'entremettre pour lui non plus que pour les criminels de leze-Majesté. Le peuple n'ose non plus parler en général de cette Inquisition, si ce n'est avec un très grand honneur & respect; & si de cas fortuit il échappoit quelque mot qui la touchât tant soit peu, il faudroit aussi-tôt s'accuser & déferer soi-même si vous pensiez que quelqu'un l'eût oui, car autrement si un autre vous déferoit, on seroit aussi-tôt pris. C'est une horrible & épouvantable chose d'y être une fois, car on n'a ni Procureur ni Avocat qui parle pour soi, mais eux sont Juges & Parties tout ensemble. Pour la forme de proceder, elle est toute semblable à celle d'Espagne, Italie & Portugal. Il y en a quelquefois qui sont deux ou trois ans prisonniers sans sçavoir pourquoi, & ne sont visités que des Officiers de l'Inquisition & sont en lieu d'où ils ne voient jamais personne. S'il n'ont de quoi vivre, le Roi leur en donne. Les Gentils & Mores Indiens de Goa, de quelque Religion que ce soit, ne sont pas sujets à cette Inquisition si ce n'est

» lorsqu'ils se sont faits Chrétiens. Cependant si d'avanture un Indien, More ou Gentil, avoit diverti ou empêché un autre qui auroit eu volonté de se faire Chrétien & que cela fût prouvé contre lui, il seroit pris de l'Inquisition, comme aussi celui qui auroit fait quitter le Christianisme à un autre, comme il arrive assez souvent. Il me seroit impossible de dire le nombre de tous ceux que cette Inquisition fait mourir ordinairement à Goa. Je me contente de l'exemple seul d'un Jouaillier ou Lapidaire Hollandois, qui y avoit demeuré vingt cinq ans & plus, & étoit marié à une Portugaise Metille, dont il avoit une fort belle fille prête à marier, ayant amassé environ trente ou quarante mille croisades de bien. Or étant en mauvais ménage avec sa femme, il fut accusé d'avoir des livres de la Religion prétendue. Sur quoi étant pris, son bien fut saisi, la moitié laissée à sa femme, & l'autre à l'Inquisition. Je ne sçais ce qui en arriva. Car je m'en vins là-dessus. Mais je crois plutôt qu'autre chose qu'on l'a toujours fait mourir, ou pour le moins tout son bien perdu pour lui. Il étoit Hollandois de na-

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

» tion. Au reste toutes les autres Inqui-
» sitions des Indes répondent à celle-
» ci de Goa. C'est toutes les bonnes
» fêtes qu'ils font justice. Ils font mar-
» cher tous ces pauvres criminels en-
» semble, avec des chemises ensouf-
» frées & peintes de flammes de feu ;
» & la difference de ceux qui doivent
» mourir d'avec les autres, est que les
» flammes vont en haut & celles des
» autres en bas. On les mene droit à
» la grande Eglise, qui est assez près
» de la prison, & sont là durant la
» Messe & le Sermon, auquel on leur
» fait de grandes remontrances ; après
» on les mene au *Campo sancto Lazaro*,
» & là on brûle les uns en presence des
» autres qui y assistent (19).

Bisarres pratiques de pieté.

C'est un spectacle qu'on traiteroit de comique s'il ne touchoit la Religion par une pratique respectable, que de voir tous les nouveaux Chrétiens de la domination Portugaise, avec un grand chapelet de bois qu'ils portent au col, & les Portugais mêmes, hommes & femmes, qui en portent sans cesse un entre les mains, sans le quitter dans les exercices les plus profanes & les plus opposées aux bonnes mœurs. Ils ont quelques autres usages d'une pieté mal

(19) *Ibid.* p. 55, 56 & 57.

entendue. A la Meſſe, par exemple, lorſque le Prêtre leve l'Hoſtie conſacrée, ils levent tous les bras comme s'ils vouloient la montrer, & crient deux ou trois fois de toute leur force, *Miſericordia.* Les connoiſſances & les vûes pour le mariage ne ſe forment qu'à l'Egliſe. Toutes les filles y ſont fort parées. Un homme, qui cherche à ſe marier, choiſit des yeux celle qui lui convient, s'informe de ſon nom & de ſon état, la demande auſſi tôt à ceux de qui elle dépend, & va la fiancer dès le lendemain, accompagné d'un Prêtre. Il eſt libre enſuite de l'aller voir, mais on ne les laiſſe pas ſeuls. Le mariage ſe célebre ordinairement après midi, avec des réjouiſſances qui ont l'air d'une fête profane plutôt que d'une cérémonie Chrétienne.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

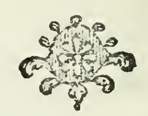
Quelque opinion qu'on ait du caractere de l'Auteur, on ne ſçait quel jugement l'on doit porter des qualités qu'il attribue à un fruit de la groſſeur d'une neſle, qui croît, dit-il, » non ſur » un arbre, mais ſur une herbe, & qui » eſt verd, rond, picoté par-deſſus, & » remplie d'une petite graine«. En parlant des diſſolutions qui regnent à Goa dans les deux ſexes, il aſſure qu'une femme mariée qui veut jouir librement

Herbe favorable à la diſſolution.

DESCRIPTION DE GOA. 1608.

de ses amours » fait boire à son mari de
» ces fruits détrempés dans sa boisson
» ou son potage, & qu'une demi-heu-
» re après il devient comme insensé,
» chantant, riant, faisant mille singe-
» ries, sans sçavoir ni ce qu'il fait ni
» ce qu'on fait en sa présence. Il de-
» meure cinq ou six heures dans cet
» état; après quoi il s'endort, & lors-
» qu'il vient à se reveiller, il croit
» avoir toujours dormi, sans se sou-
» venir de ce qui s'est passé même à ses
» yeux. Les hommes qui veulent ré-
» duire une femme difficile, corrom-
» pent quelqu'une de ses Esclaves,
» pour lui faire avaller ce dangereux
» poison. Pyrard ajoute que pendant
» son séjour à Goa, plusieurs filles se
» trouverent grosses, sans sçavoir d'où
» venoit leur disgrace. Cette herbe se
» nomme *Dutroa*, dans l'Inde, &
» *Moetol* aux Maldives (20).

(20) *Ibid.* chap. VII, p. 68 & 69.



SPILBERG. 1601.

VOYAGE

DE GEORGES SPILBERG

aux Indes Orientales.

L'ORDRE des années me rappelle aux voyages des Hollandois. Après s'être ouvert l'entrée des Indes Orientales, & s'y être acquis aſſez de réputation pour faire craindre aux Portugais de les voir penſer quelque jour à la ruine de leur puiſſance, comme ils travailloient déja fort heureuſement à celle de leur commerce, ils vont nous apprendre par leur propres relations comment ils formerent effectivement ce grand deſſein, & par quels dégrés ils ſont arrivés à l'éxecution. L'ancienne & la nouvelle Compagnie n'avoient pas encore uni leurs interêts & leurs forces. Ces deux ſociétés n'ayant rien de commun que le nom de Hollandois, leur patrie, & le devoir d'une aſſiſtance mutuelle fondée ſur cet unique lien, jettoient ſans le ſçavoir les fondemens du grand édifice qui devoit réſulter bien-tôt de leur union. Le Voyage de Spilberg eſt le dernier qui nous Introduction.

SPILBERG. 1601.

préfente trois Vaiffeaux, partis de Zelande avec une fimple commiffion du Prince Maurice, c'eft-à-dire indépendante de l'ancienne Compagnie.

Départ.

Il partit de Veer (21) le 5 de Mai 1601. Etant arrivé le 10 de Juin au Cap Verd, il fe mit dans un yacht pour aller executer quelques commiffions à Porto-Dali. Trois bâtimens qu'il rencontra près de *Rufifco*, fans le connoître, lui envoyerent brufquement leurs bordées. Il conçut que cette infulte ne lui pouvoit venir que des Portugais. C'étoient en effet trois Caravelles de cette Nation. Malgré l'inegalité des forces, il réfolut, fans perdre le tems à canoner ni à faire d'autre manœuvre, d'en aborder une & de lui faire payer cette hoftilité bien cher. Le grapin fut jetté auffi-tôt. Dans le premier effort il étoit fur le point de s'en rendre maître, lorfque les deux autres la vinrent dégager par un feu terrible de leur canon & de leur moufqueterie. Les Hollandois fe trouverent forcés de fe retirer, mais fans aucune perte. Ils n'eurent que trois bleffés, entre lefquels il faut compter leur Général, qui reçut un coup de balle au bras. Mais les Por-

(21) Journal du Voyage de Spilberg, au Tome II du Recueil de la Compagnie Hollandoife, p. 371.

tugais eurent trois hommes tués & quantité de blessés. Ce combat fit d'autant plus d'honneur aux Hollandois, qu'il s'étoit fait à la vue de l'Alcade & & de tous les habitans de (22) Porto-Dali. Spilberg, qui voulut profiter du vent de terre pour retourner à sa flotte, se mit dans sa chaloupe, & donna ordre au yacht d'entrer dans la rade de Porto-Dali. Son dessein étoit d'y revenir lui-même avec les deux autres Vaisseaux. Mais la hardiesse qu'il eut de partir presque seul étoit une téméraire imprudence dans un Amiral. Il fut attaqué par un grand nombre de Negres, qui s'étant saisis de lui le dépouillerent de tous ses habits, le blesserent aux deux mains, & le menerent à Rufisco. Quelques Vaisseaux François, qui s'y trouvoient heureusement, le prirent à bord & le firent panser. L'Auteur du Journal ajoute, pour justifier son Amiral, qu'il devoit peu s'attendre à cet accident, parce que tous les Negres de cette côte sont amis des François & des Flamands (23).

SPILBERG. 1601.

Hardiesse de Spilberg contre les Portugais.

Avanture à laquelle il s'expose.

Ses deux Vaisseaux, informés de sa disgrace, se hâterent de le venir prendre à Rufisco, où les François leur ren-

(22) *Ibid.* p. 373.
(23) On donnoit encore ce nom aux Hollandois.

SPILBERG. 1601.

dirent leur chaloupe, qu'ils avoient enlevée aux Negres. Ils rejoignirent le yacht à Porto-Dali, & n'y trouvant plus qu'une des trois Caravelles, ils n'eurent pas de peine à s'en saisir. Les Portugais reconnurent eux-mêmes qu'ils étoient punis justement, & l'honnêteté de cet aveu disposa Spilberg à leur restituer leur Caravelle (24).

Route jusqu'au Cap.

Les blessures de l'Amiral lui ayant fait suspendre assez long-tems l'exercice de ses fonctions, *Guion Le-Fort*, Vice-Amiral, y suppléa jusqu'à son rétablissement. Dans cet intervalle, qui lui donna le tems de s'avancer jusqu'au Cap de Baixos, la nécessité de se procurer des rafraîchissemens exposa les Hollandois à diverses humiliations. Après avoir été repoussés par les Negres de la côte, ils ne furent pas mieux traités des Portugais dans les Isles de Saint-Thomas & d'Annobon. Le Cap Lopez leur offrit un azyle plus favorable, dont ils profiterent l'espace d'environ quinze jours. Ils y trouverent un Vaisseau d'Amsterdam (25) qui venoit de la côte de Guinée, chargé de six cens marcs d'or, & qui voulut les accompagner jusqu'au Cap de Bonne-Es-

(24) Page 374.
(25) Pages 80 & précédentes.

perance. On ne s'est arrêté à les suivre dans cette route, que pour avoir l'occasion d'observer qu'étant arrivés le 28 de Novembre à la vûe du Cap de Bonne-Esperance, ils eurent en même tems celle d'une Isle que l'Amiral nomma *Sainte-Elizabeth*; & qu'ayant mouillé le soir dans la rade de cette Isle, le vent de terre leur fit entendre pendant la nuit, des cris confus d'animaux, qui avoient quelque chose de (26) terrible. Ils ne manquerent pas d'y descendre le lendemain. Elle est à la distance d'environ deux lieues du Continent, à dix neuf ou vingt lieues au Nord du Cap. Son circuit est d'une lieue. Elle est bordée de rochers, du côté Occidental; mais, à l'Est, on trouve seize brasses d'eau, sur un fond de sable blanc. Le terrain, quoique bas & sabloneux, est couvert d'excellens herbages, & de fleurs d'une odeur très agréable. Le bois & l'eau douce y manquent; mais on y voit toutes sortes d'animaux. Les Hollandois ressentirent quelqu'effroi à la vûe d'une multitude de loups-marins, ou plutôt d'ours de mer, car ils leur trouverent plus de ressemblance avec les ours qu'avec les loups. Ces monstres étoient couchés sur

SPILBERG. 1610.

Description de l'Isle de Ste-Elisabeth.

Ours marins qui effraient les Hollandois.

(26) Page 384.

Spilberg. 1601.

les rochers, le long du rivage. Leur tête & leur couleur feroient abſolument celles de l'ours, s'ils n'avoient le muſeau plus aigu. Ils lui reſſemblent encore par leurs mouvemens & par leur maniere de les faire, excepté qu'ils ne remuent pas facilement les jambes de derriere, ou leurs pattes, qu'on prendroit pour celles d'un chien. Cependant ils ſont ſi legers à la courſe, qu'un homme ne court pas mieux. Ils mordent avec tant de force, qu'ils peuvent trancher d'un coup de dents la lame d'une demi-pique; ce qui fut verifié par l'experience. Deux ou trois hommes ne ſont pas fuir cet affreux amphibie. Il oſe même les attaquer, lorqu'il peut les joindre à la courſe. Les Hollandois en tuerent un grand nombre (27). Mais ils employerent plus volontiers leurs armes contre une eſpece de daims, qui n'ont pas le goût moins délicat que l'agneau, & qu'on ne compare aux daims que par la forme & la couleur; car ils ſont ſi lents que pluſieurs ſe laiſſerent prendre à la courſe. Il y avoit une multitude d'oiſeaux, ſur-tout des penguins, & de ceux qu'on nomme *Scholvers*, qui ſont noirs & de la groſſeur des canards, & dont la prodigieuſe quantité

(27) Page 385.

ne

SPILBERG. 1601.

Utilité de cette Isle.

ne permettoit presque pas aux Hollandois de se remuer. Cette Isle, où peu de Vaisseaux relâchent s'ils n'y sont jettés par quelque fortune de mer, ne laisse à desirer que de l'eau douce pour s'y rafraichir. On pourroit encore s'y pourvoir d'huile d'ours marins, dont on chargeroit en peu de tems un bâtiment de six cens tonneaux. Peut-être ne seroit-il pas impossible d'y faire des puits, & dans cette supposition il n'y manqueroit rien (28).

Baie de la Table, nommée par Spilberg.

L'Amiral se proposoit de faire route par le Nord de Madagascar vers les Isles de Comorre, où Matthieu *Smith*, Maître de la pinasse, qui avoit déja fait ce voyage, se flattoit d'être connu. On visita une baie, à trente quatre dégrés quatre minutes, environ quinze lieues au Nord du Cap de Bonne-Esperance, à laquelle Spilberg donna le nom de *Baie de la Table* (29), à cause d'une haute montagne de cette forme qui s'étend neuf ou dix lieues en mer, & qui sert à faire connoître cette baie. Il nomma *Rio De-Jacquelina* une anse qui en est à demi-lieue, à l'Est du Cap,

(28) *Ibid.* & 386. C'est apparemment l'Isle qui a été nommée *Isle des Lapins* dans d'autres Relations.

(29) Page 389. On doit remarquer l'origine du nom de cette celebre Baie.

SPILBERG. 1601.

& qui s'enfonce dans les terres avec toute l'apparence d'une riviere. De-là on alla mouiller, le 23, près d'une autre Isle, à cinq lieues au Sud de l'Isle Elisabeth, & un peu plus grande, qui fut nommée *Cornelia* (30). Les Hollandois y éleverent un poteau, sur lequel ils marquerent le nom qu'ils lui avoient donné. Le 27, ayant remis à la voile, ils rencontrerent, près du Cap, deux Vaisseaux François de Saint-Malo, dont Mr De-la-Bardeliere étoit Amiral, & Mr le *Connétable de Vitré*, Vice-Amiral (31). Ils avoient un Pilote Flamand, nommé *Wouter Willekens*. Spilberg, qui avoit perdu de vûe son Vice-Amiral, fit route avec eux. Il se rendit même à leur bord, & le lendemain les François passerent sur le sien. Ils lui dirent qu'ils avoient aussi relâché à l'Isle d'Annobon, où on leur avoit montré les tombeaux de quelques gens de de leur Nation, qui avoient été tués dans un combat contre trois Vaisseaux Flamands. Ils s'étoient imaginés que leur qualité de Catholiques devoit les

Rencontre des deux premiers Vaisseaux François aux Indes.

Leur avanture dans l'Isle d'Annobon

(30) Page 391. C'est apparemment l'Isle Roben.

(31) 1°, C'est *La-Bardeliere*. 2°, M. le Connétable de Vitré n'étoit qu'un Bourgeois de Vitré, nommé *François-Martin*, qui a publié la Relation de son Voyage. *Voyez ci-dessous l'Introduction du voyage de Pyrard.*

mettre en fûreté dans cette Isle, fur-tout n'y étant descendus que pour entendre la Messe. Mais cette Messe leur avoit couté cher. Les Portugais en avoient massacré quelques-uns. Ils en avoient retenu d'autres prisonniers, & les deux Vaisseaux avoient été obligés de payer pour leur rançon jusqu'à mille écus en argent, avec diverses marchandises.

SPILBERG. 1601.

Les François ayant déclaré qu'ils vouloient prendre par l'Est de Madagascar, Spilberg se sépara d'eux avec regret, quoique ses interêts d'ailleurs ne lui permissent gueres de faire plus longtems voile avec eux. Ses gens n'avoient par semaine que chacun trois livres de biscuit, & tous les dix jours deux pintes de vin ; au lieu que tout étoit en abondance sur les deux Navires François. Cet exemple étoit dangereux pour la Flotte Hollandoise, & n'auroit servi qu'à causer des murmures & peut-être des seditions dans les (32) équipages. Ils rangerent donc les côtes de la Terre de Natal, où ils trouverent les courans si rapides, qu'avec le vent même en arriere & à toutes voiles, ils ne pouvoient y résister ; ce qui doit paroître incroyable, ajoute l'Auteur du

Route de Spilberg jusqu'aux Isles de Comorre.

(32) Page 392.

SPILBERG. 1601.

Journal, à ceux qui ne l'ont pas éprouvé (33). La mer ne pouvant manquer d'être fort haute dans de tels parages, ils n'eurent, depuis le premier Janvier 1602, jusqu'au commencement de Février qu'ils se trouverent sur la côte de Sofala qu'une triste & penible navigation. Quelques Negres à qui l'on proposa le Commerce, en leur montrant des pieces de fer & d'autres marchandises, firent entendre à leur tour, par des signes, qu'il falloit s'avancer cinq ou six lieues plus loin. Ils nommerent la riviere de *Quama*, où l'on alla mouiller, avant le 4 de Février, devant son embouchure. La chaloupe entra dans la riviere, pour observer la situation & l'état du pays. Mais les brisans devinrent si terribles, qu'elle ne put revenir à bord. Malheureusement pour elle, un vent forcé fit chasser la flotte sur ses ancres, & la contraignit de remettre à la voile. Le 8, après avoir passé devant *Rio-buon-senari*, & doublé les Isles *Primeras*, elle essuya une tempête si violente, que plusieurs Matelots qui avoient vieilli dans leur profession ne se rappelloient rien d'approchant. Le vent & la pluie avoient tant de force, que ceux qui

1602.

Il perd une une chaloupe.

Tempête affreuse.

(33) Page 393.

travailloient à la manœuvre croyoient recevoir des coups de verges sur le visage & sur les jambes, & qu'ils en ressentoient la même douleur. Le bruit des vagues ne permettoit pas d'entendre la voix de ceux qu'on touchoit de la main. Elles s'élevoient avec des élancemens d'une hauteur incroyable, & les Vaisseaux en étoient si souvent couverts, qu'il falloit pomper nuit & jour. L'arcasse de l'Amiral fut presqu'enfoncée. Ses bordages se separoient du voutis. Les côtes, courbes & autres, qui sont liées avec la lisse de hourdi, étoient déja ébranlées, & quelques-unes separées & brisées. Tous les efforts qu'on fit pendant trois jours pour remedier à des maux si pressans n'auroient pas sauvé le Vaisseau, si le Ciel ne l'eût soutenu par un secours invisible, dont l'Auteur se croit obligé de le remercier toute sa vie (34).

Cette horrible situation ayant duré jusqu'au 11, on vit reparoître enfin le soleil, & les Hollandois recommencerent à se servir de leurs voiles. Le 17, ils découvrirent une des Isles de Comorre. Le vent les obligea de se tenir au large, à deux ou trois lieues de cette Isle. Une petite voile, qu'ils virent

(34) Pages 399 & 400.

SPILBERG. 1602.

La chaloupe Hollandoise rejoint sa flotte.

le long de la côte, leur fit présumer que ce pouvoit être leur chaloupe, qu'ils croyoient avoir perdue dans la riviere de Quama. C'étoit elle en effet, mais avec deux hommes de moins, dont l'un étoit Julien *Steil*, son Pilote. Elle étoit entrée dans la riviere, où ces deux hommes étoient tombés entre les mains des Portugais, qui avoient un Fort sur la rive. L'Auteur n'explique pas mieux leur disgrace (35). Mais les autres, après avoir passé cinq jours dans la Quama sans les voir revenir, avoient pris le parti d'employer les instrumens du Pilote, quoiqu'ils n'en connussent pas l'usage, & s'en étoient servi si heureusement qu'ils étoient arrivés au rendez-vous commun de la flotte, sous la premiere des Isles de Comorre.

Comment les Hollandois sont reçus aux Isles de Comore.

Spilberg, en arrivant aussi, avoit envoyé au rivage une autre chaloupe, pour s'assurer de la disposition des Insulaires. Elle revint à bord le 20, avec divers rafraîchissemens qui rendoient témoignage de la liberté qu'on avoit de s'approcher. Le lendemain, un Interprete & quelques Insulaires de l'Isle

(35) Il laisse entrevoir que le Pilote étant descendu & tardant à revenir, les autres le crurent arrêté par les Portugais & craignirent le même sort.

SPILBERG. 1602.

amenerent dans un canot quelques vivres, qui leur furent payés. On alla mouiller le 22 dans la rade. Spilberg l'ayant trouvée fort bonne, fur trente brafles, fit porter à terre, dans la maifon même du Prince, une caiffe remplie de marchandifes, & quelques barres de fer, pour caution du payement de ce qui devoit être livré aux Hollandois. L'Auteur nomme cette Ifle *Mulali* (36). On y trouva des bœufs en abondance, mais peu de riz. Le Prince étoit un homme d'experience, qui avoit voyagé en Arabie & dans d'autres lieux. Il parloit affez bien la langue Portugaife. Son goût paroiffoit fort vif pour la mufique. Il prit beaucoup de plaifir aux fanfares des trompettes & au fon de quelques autres inftrumens. On jugea même qu'il avoit entendu des clavecins & des harpes, car il demanda s'il y en avoit fur la flotte. Son fils fe rendit à bord avec quantité d'Officiers & deux Turcs, tous richement vêtus à la maniere de Turquie. Spilberg le reçut avec beaucoup de déférence & lui préfenta une collation galante, qu'il refufa, parce que ce jour-là fa Loi l'obligeoit au jeûne. L'Amiral lui fit des préfens pour la Reine

(36) Page 402.

SPILBERG. 1602.

sa mere & pour lui-même, qui consisterent dans quelques miroirs, des colliers de femme, de l'ambre & des crystaux. La Reine envoya sur le champ aux Vaisseaux un bœuf & plusieurs cabris (37).

On sollicite Spilberg de descendre dans l'Isle de Mulaly.

Ces civilités mutuelles inspirerent tant de confiance aux Hollandois, qu'ils allerent visiter librement la Ville, où ils continuerent de recevoir toutes sortes de caresses. Ils solliciterent leur Amiral de se rendre aux desirs du Roi & de la Reine, qui l'avoient fait prier plusieurs fois de descendre. On l'assura que l'esperance de le voir avoit amené cette Princesse, de l'extrêmité de l'Isle. Mais l'avanture de Rufisco, qu'il n'avoit pas oubliée, le rendit sourd à toutes ces instances, quoique le Roi lui fît offrir son fils même en ôtage, & que pour lui donner un exemple de franchise il promît de se rendre à bord le premier. Ce fut le 5 de Mars qu'il choisit pour cette visite. Il se fit accompagner d'un grand nombre de ses gens, tous vêtus à la Turque. Son entretien avec l'Amiral ne fut pas sans agrément. Il entendoit l'art de la navigation. S'étant fait apporter un cercle & un globe, il y marqua les principaux lieux

(37) Pages 403 & 404.

des Indes Orientales. On reconnut particuliérement qu'il avoit fréquenté la Mer-rouge, & qu'il en avoit une parfaite connoissance (38). Comme le tems du jeûne duroit encore, on ne put lui offrir d'autre divertissement que de la musique & le bruit de l'artillerie. Il parut charmé de tout ce qu'on fit pour lui plaire, & l'Auteur n'ose décider s'il y avoit alors de la mauvaise foi dans ses sentimens.

SPILBERG. 1602.

Raisons qui lui attirent une fâcheuse avanture.

Mais deux jours après, Spilberg descendit au rivage sans lui en avoir fait donner avis. Il monta même dans la Ville; & le hasard lui ayant fait rencontrer le Pontife de l'Isle, qui le pressa de rendre visite au Roi, il demanda encore d'être excusé pour cette fois, sous prétexte que le jeûne n'étoit pas fini, & que le principal agrément de ces visites étoit de boire & de manger avec ceux qu'on aime. La fin du jeûne arriva. Il fut sollicité plus que jamais de descendre & d'aller prendre part aux réjouissances de la Ville. Ses refus se fondérent sur d'autres prétextes; & le Roi n'ayant pas fait difficulté de revenir à bord pour feliciter le Capitaine Speck, qui avoit rejoint la flotte avec son Vaisseau (39), cette politesse & les nouvel-

(38) Page 405. (39) Pages 407 & précédentes.

SPILBERG. 1602.

les invitations de ce Prince n'eurent pas plus de force pour vaincre son obstination. Pendant ce tems-là, les gens de l'équipage avoient continué le Commerce, avec des facilités qui ne s'étoient pas démenties. Mais le 31 de Mars, la chaloupe & un canot ayant été commandés avec vingt huit hommes pour aller faire de l'eau, on fut surpris, à la fin du jour, de ne voir revenir personne à bord. En vain tira-t-on deux fois pour donner le signal. La nuit se passa sans aucune nouvelle. On arbora le lendemain un pavillon blanc après avoir pris toutes les précautions nécessaires contre une attaque imprevûe. Il ne parut personne sur le rivage; on n'en vit partir aucun canot, & l'on ne fit même aucun signal pour répondre à ceux de la flotte. Un événement si étrange causa d'autant plus d'embarras à l'Amiral, qu'après une telle diminution de ses forces, ce qui lui restoit de gens, dont la moitié même étoit malade, ne suffisoit pas pour lui faire rien esperer de la violence. Quoiqu'il eût perdu sa chaloupe & son canot, il auroit pû mettre du monde à terre, près d'un Bourg d'environ deux cens maisons, qui se nomme le *Bourg des Pêcheurs*, & faire demander du moins la raison

On lui enleve vingt huit de ses gens.

Circonstances extraordinaires de cette perte.

d'un événement qui confondoit toutes ses idées. La confiance & l'amitié avoient regné sans interruption dans le Commerce. Il ne s'étoit pas élevé le moindre differend entre les Hollandois & les Insulaires. Cependant il étoit à craindre que ceux qui descendroient au rivage ne fussent retenus comme les autres, & cette démarche d'ailleurs pouvoit devenir l'occasion de quelque hostilité. On appareilla, on louvoya dans la baie, on fit de nouveaux signaux, pour faire entendre qu'on se préparoit au départ. Enfin Spilberg, rébuté de tant d'efforts inutiles, résolut de se rendre à l'Isle d'*Anjouan*, où la Reine, alors Souveraine des quatre Isles de Comorre, tenoit ordinairement sa Cour. Il leva l'ancre dans cette vûe. Mais sa surprise & sa douleur augmenterent beaucoup, lorsque s'étant approché successivement d'Anjouan & de *Mayotte*, il y trouva de la part des habitans la même obstination à ne se pas montrer & à ne pas répondre à ses signaux, quoiqu'auparavant ils fussent venus librement jusqu'à bord de la flotte pour y apporter des rafraîchissemens. La prudence lui permettoit encore moins de descendre dans ces deux Isles. Enfin la mutine-

SPILBERG. 1602.

SPIEBERG. 1602.

Il est obligé d'abandonner les gens qu'on lui a pris.

rie de ses malades & l'impuissance de délivrer les prisonniers, lui firent prendre à témoins tous ceux qui étoient en état de l'entendre, qu'il n'avoit point de reproche à se faire, & que pour l'interêt de ses Maîtres il ne pouvoit se dispenser de continuer le voyage. Cette résolution fut approuvée, comme la seule qu'il y eût a suivre, & sur le champ on mit à la voile. Les vingt huit hommes qu'on abandonnoit, entre lesquels on comptoit le Sécretaire, étoient les plus sains & les plus vigoureux de la flotte (40).

Route jusqu'à l'Isle de Ceylan.

On étoit parti des Isles de Comorre le 12 d'Avril, & dès le 23 de Mai on se trouva près de Cochin, sur la côte de Malabare; d'où ayant doublé le Cap de Comorin deux jours après, on eut le 28 la vûe de *Point-de-Galle* dans l'Isle de Ceylan (41).

L'Amiral, qui étoit chargé des ordres secrets de sa Compagnie, prit vers la riviere de *Matecalo*. Mais trouvant en chemin un golfe, où il crut voir entrer une riviere, il s'imagina avoir rencontré ce qu'il cherchoit. Cependant il ne trouva point de riviere dans le golfe; & n'y découvrant qu'un Village près

(40) Pages 415 & précédentes.
(41) Page 416.

d'un bois de cocotiers, il envoya un canot au rivage, pour faire demander aux Indiens de quel côté il falloit chercher *Matecalo*. Ils répondirent qu'il étoit plus au Nord. On leur donna quelques couteaux. Ils promirent d'amener le lendemain d'autres Insulaires, qui conduiroient la flotte à Matecalo (42).

SPILBERG. 1602.

Les Hollandois se rendent à Matecalo.

Spilberg profita de quelques autres éclaircissemens qu'il reçut des mêmes Negres, pour envoyer par terre un homme au Roi du pays, dont la Cour n'étoit pas à plus d'une demi-lieue du rivage. Il ne trouva de riviere qu'environ six lieues plus loin. L'eau en étoit fort basse; mais quelques Insulaires vinrent à bord avec un Interprete Portugais. Ils déclarerent qu'ils avoient du poivre & de la canelle à vendre, & qu'un Officier du Roi, qu'ils nommerent le *Modeliar*, étoit dans un lieu voisin, où il desiroit que l'Amiral allât lui parler. Dans le même tems, l'homme qu'on avoit envoyé à la Cour revint avec les mêmes nouvelles. Il avoit été bien reçu du Roi, qui l'avoit chargé d'apprendre aux Hollandois qu'ils trouveroient dans son pays du poivre

(42) On trouvera la description de l'Isle de Ceylan après la Relation de *Knox*.

SPILBERG. 1602.

Spilberg se rend à la Cour

& de la canelle. Spilberg ne balança point à descendre, avec cinq ou six hommes. Il trouva sur le rivage cinq éléphans, dont les guides avoient ordre de le conduire au *Modeliar*. Après avoir reçu de sa bouche les mêmes explications & s'être engagé à se rendre le lendemain auprès du Roi, il revint à bord, pour y prendre les musiciens & des présens. Le 4, il retourna au rivage, d'où s'étant rendu à la Ville de Matecalo, quelques-uns des principaux Seigneurs le conduisirent à l'audience. La garde royale étoit de plus de six cens hommes, l'épée nue ; le Roi qui avoit aussi la sienne au poing, lui dit, en le voyant paroître, qu'il étoit le bien venu. Spilberg offrit à ce Prince les présens qu'il avoit apportés. Il fit jouer ses Musiciens, qui parurent causer beaucoup de plaisir à toute la Cour. Ensuite il fut conduit chez le Modeliar, où il fut traité civilement avec tous ses gens.

On lui soutient qu'il est Portugais.

Le lendemain, ayant reçu ordre de ne pas sortir son logement sans la permission du Roi, il ne fut appellé que le soir au Palais, où quelques Seigneurs lui soutinrent fortement qu'il étoit Portugais. Ce ne fut pas sans peine qu'il leur fit prendre d'autres idées. Mais lorsqu'il eut réussi à les détromper, il

obtint la liberté de retourner ſur ſa flotte (43). — Spilberg. 1602.

Le lendemain on vit arriver au rivage, le Roi, ſuivi de toute ſa garde. Spilberg, qui avoit employé toute la nuit à préparer de nouveaux préſens, pour échauffer en ſa faveur l'inclination de ce Prince & celle de ſes Courtiſans, y retourna le matin, & ſe fit honneur de ſes liberalités. Mais il fut ſurpris de voir de nouvelles compagnies de gens armés, qui arrivoient à chaque moment près du Roi; & ſon étonnement augmenta beaucoup lorſque le Molediar lui propoſa de mettre ſon Navire à ſec, comme les Inſulaires y mettent leurs canots. Cette propoſition lui parut d'autant plus ſuſpecte, qu'il ſçavoit deja de quelques Mores qu'il y avoit peu de poivre dans l'Iſle, & qu'il ne s'y en faiſoit même aucun commerce. Cependant, pour déguiſer ſes craintes, il conſentit à la demande du Modeliar, dans la ſeule vue d'obtenir la liberté de retourner à ſa flotte. Mais lorſqu'il voulut partir, on lui déclara qu'il falloit laiſſer quatre de ſes gens au rivage. Il y conſentit encore & d'un air libre il pria pluſieurs Chingulais de l'accompagner juſqu'à bord. Onze

Defiance des Hollandois.

L'Amiral arrête onze Chingulais.

(43) Pages 419 & précédentes.

SPILBERG. 1602.

le ſuivirent ſans défiance. Auſſi-tôt qu'ils y furent arrivés, il en fit deſcendre huit à fond de cale, ſous prétexte d'y examiner les marchandiſes; mais ayant fait fermer les écoutilles, il leur en fit une priſon. Enſuite il affecta de montrer à l'Interprete & aux deux autres, quantité de richeſſes qu'il avoit apportées pour le commerce; & les renvoyant au Roi, il les chargea de lui rapporter combien ils avoient vû de choſes précieuſes qui lui avoient été deſtinées, s'il eût envoyé le poivre & la canelle qu'il avoit promis. Après il écrivit une lettre à ce Prince, par laquelle il l'exhortoit à ſe garder des mauvais conſeils, & à livrer les marchandiſes qu'il avoit offertes. Ils lui déclaroit qu'il ne reverroit jamais ſes huit Chingulais, s'il ne lui renvoyoit les quatre Hollandois qu'il avoit retenus. Il ſe plaignoit qu'on eût oſé lui propoſer de faire porter ſes marchandiſes à terre & d'y louer un Vaiſſeau, ſans lui avoir fait connoître qu'on eût de la canelle & du poivre à lui donner. Puiſqu'on n'avoit pas eu honte de lui ſoutenir qu'il étoit Portugais, il devoit craindre, ajoutoit-il, que ſous ces faux prétextes on ne confiſquât ce qu'il porteroit au rivage. Cependant s'il plaiſoit

Sa Lettre au Roi.

au Roi de renouer ſincerement le commerce, il promettoit d'en uſer auſſi de bonne foi, & de contenter ceux qui ſeroient chargés de traiter avec lui. Cette lettre fut accompagnée de quelques nouveaux préſens. On déploya les pavillons & les flammes, & l'on fit pluſieurs décharges de l'artillerie à l'honneur du Roi, qui fut à la vérité plus effrayé de ce bruit, qu'il ne s'en crut honoré (44). SPILBERG. 1602.

Dès le même jour, néanmoins, il renvoya l'Interprete à bord, dans un canot chargé de rafraîchiſſemens, tels que des œufs, des poules, du beurre, des fruits, &c. avec ordre d'offrir à l'Amiral tout ce qui pouvoit lui plaire dans le pays. Les quatre Hollandois furent renvoyés auſſi dans un autre canot. L'Interprete pria l'Amiral de ne pas chercher ailleurs ſa cargaiſon. Il offrit même de laiſſer pour ôtages trois ou quatre Chingulais, qui y demeureroient juſqu'à la concluſion du commerce. Il traita la propoſition du Modeliar de mal-entendu. Enfin il ne demanda que du tems pour raſſembler le poivre qu'on deſiroit. Ces excuſes furent reçues avec des témoignages naturels de ſatisfaction. Le lendemain on A quelles conditions on ſe concilie.

(44) Pages 421 & précédentes.

Spilberg. 1602.

vit apporter à bord une montre de poivre & de cire, dont le prix parut excessif. Mais Spilberg répondit qu'on ne pouvoit entrer en marché, sur une si petite quantité (45).

L'Amiral apprend qu'il y a un plus grand Roi dans l'Isle.

A l'occasion de quelques autres démarches, les Hollandois, qui étoient fort mal informés du Gouvernement de Ceylan, apprirent du Roi même que pour leur accorder tout ce qu'ils paroissoient desirer, il avoit besoin de la permission d'un superieur, qu'il nommoit le Grand-Roi. Il leur demanda le tems d'envoyer à sa Cour, & leur offrit même de faire accompagner ses gens par un Commis Hollandois. Spilberg ouvrant les yeux à cette proposition résolut d'aller lui-même à la Cour du Grand-Roi. Mais il demanda au Roi de Matecalo cinq ôtages, que ce Prince ne fit pas difficulté de lui (46) envoyer. Cependant ayant appris que la Ville de *Candy*, où le Grand-Roi faisoit sa résidence étoit fort éloignée, il choisit pour le voyage, un Commis, qui partit avec des présens. Pendant dix huit jours qu'il y employa, le commerce fut continuel sur le rivage, en pierreries, telles que des rubis, des to-

Il lui députe un Commis.

(45) *Ibidem.*
(46) Pages 422 & suivantes.

Spilberg. 1602.

›azes, des grenats, des hyacinthes, &c. Comme celles du pays ne sont pas les plus estimées, elles coutoient peu, & la plus grande dépense des Hollandois consistoit dans les présens qu'ils étoient obligés de faire au Roi de Matecalo (47).

Il est invité à se rendre lui-même à la Cour de Candy.

Le retour du Commis, qui arriva le : de Juillet avec deux Agens du Grand Roi, nommés *Gonzala Roderigos* & *Melchior Rebecca*, mit beaucoup de changement dans les résolutions de l'Amiral. Il lui apportoit des lettres obligeantes, qui l'invitoient à faire le voyage de Candy pour voir la Cour, & qui lui promettoient des marchandises pour la cargaison de ses Vaisseaux. Elles étoient accompagnées d'un présent de plusieurs anneaux d'or, & d'une sorte de grandes fleches nommées *Segundos*. Le Vice-Amiral, qu'on n'avoit pas revu depuis le 24 de Décembre étant arrivé le même jour dans la baie, Spilberg, dans la joie de ces deux événemens, prit la résolution de se rendre à Candy, & ne fit plus un mystere du principal motif de son voyage. Il avoit ordre de ses Maîtres de voir le Roi de Ceylan, & de lui présenter les patentes du Prince Maurice, qui con-

Motifs importans du voyage de Spilberg.

(47) *Ibidem.*

SPILBERG. 1602.

tenoient des offres d'alliance & de secours contre ses ennemis. C'étoit prendre les Portugais par l'endroit le plus sensible, & jetter les fondemens du traité qui devoit bien-tôt les exclure entiérement de l'Isle. L'Amiral avoit tenu ce dessein caché aussi long-tems qu'il y avoit trouvé des obstacles, où qu'il avoit eu besoin d'éclaircissemens sur l'objet de sa commission. Mais la lumiere commençant à se répandre autour de lui, la longueur & les difficultés du chemin ne furent plus capables de l'arrêter. Il partit le 6 de Juillet, avec un cortege de dix hommes, entre lesquels il y avoit quelques Musiciens (48).

Il part pour Candy. Honneurs qu'il reçoit sur sa route.

Il se rendit d'abord à Matecalo, où le Roi lui fit donner des éléphans & des palanquins, pour le conduire jusqu'aux terres du Grand-Roi, avec ordre à ses propres sujets de le défrayer sur les siennes. En arrivant aux limites des deux Etats, il trouva un Modeliar qui étoit venu au-devant de lui, & qui le conduisit au son des fluttes & des tambours dans un Aldea (49), où il fut bien traité. La chambre qu'on avoit préparée pour le recevoir étoit

(48) Page 423.
(49) Noms des palais ou des maisons de Seigneurs.

tendue d'une ſorte de tapiſſerie blanche, honneur le plus diſtingué qu'on puiſſe rendre dans l'Iſle de Ceylan. Delà il ſe rendit, par une marche de deux lieues, à l'Aldea d'une Reine fille du feu Roi de Candy, & l'une des femmes du Roi regnant. Elle étoit alors à Vintana, où l'Amiral paſſa le lendemain. En approchant de cette Ville, il fut reçu par ſix Modeliars, ſuivis d'une troupe nombreuſe d'Officiers & d'inſtrumens, qui le conduiſirent dans la Ville au bruit des flutes & des tambours. Il y fut logé dans une chambre tendue de blanc, où il demeura deux jours. La Reine lui fit dire à ſon arrivée, qu'elle avoit beaucoup d'impatience de le voir, & qu'il pouvoit demander librement tout ce qui étoit néceſſaire à ſes beſoins.

Ce qu'il voit à Vintana.

Vintana, Ville ſituée ſur la riviere de Trinquemale, eſt à vingt-une lieues de Matecalo & à neuf de Candy. On y conſtruit les galeres & les champans du Roi. Le plus bel édifice de la Ville eſt un grand Temple de figure ovale, dont le bas a cent trente pas de circuit. Il s'éleve en pyramide quarrée vers la pointe, & dorée au ſommet. Entre quelques autres Temples, on en diſtingue un qui eſt accompagné d'un

SPILBERG. 1602.

Monaſtere, dont les Religieux ſont vêtus de jaune & ſe font raſer la tête. Ils marchent avec une ſorte de chapelet à la main, en prononçant quelques prieres (50). Les Hollandois furent témoins d'une de leurs fêtes, qui fut celebrée par une proceſſion ſolemnelle. Le Superieur étoit aſſis ſur un éléphant, vêtu d'étoffes d'argent & d'or, avec un ſceptre ou un bâton de commandement qu'il tenoit des deux mains ſur ſa tête. Devant lui marchoient en ordre les autres Religieux au ſon de divers inſtrumens. On portoit au-tour d'eux quantité de lampes & des torches allumées. La proceſſion finiſſoit par une groſſe troupe d'hommes & de femmes, qui ſuivoient ſans ordre, pour ſatisfaire leur devotion. Avant qu'elle ſe mît en marche, & lorſqu'elle rentra dans le Cloître, les filles les mieux faites, vêtues par le bas de riches habits & nues par le haut du corps, danſerent long tems à la vûe de tous les Spectateurs (51).

Le Roi envoie au-devant de Spilberg.

En partant de Vintana, le Général Hollandois fut conduit dans l'Aldea

(50) On renvoie le Lecteur pour les Uſages, à la Deſcription de Ceylan par *Knox*, qui avoit paſſé près de vingt ans dans cette Iſle.

(51) Page 427.

du fils du Roi, qui n'étoit qu'à une journée de la Ville royale. Le palanquin du Roi y fut apporté par des éléphans; & les voitures & les éléphans qui avoient amené Spilberg de Vintana y furent renvoyés. Ce palanquin du Roi étoit couvert d'étoffe d'or, & le reste du convoi répondoit à cette magnificence. On voyoit arriver, par intervalle, des gens chargés de vivres, de fruits, & d'une sorte de vin du pays, qui ne cede rien à celui de Portugal. A quelque distance de Candy, on pria le Général de s'arrêter sur le bord d'une riviere, où le Roi envoya au-devant de lui son premier Modeliar, qui étoit un Portugais nommé *Emmanuel Dios*, & plusieurs autres Officiers de la même Nation. Ils avoient tous les oreilles coupées, pour marquer qu'ils étoient au service de la Cour. Spilberg se remit en marche avec eux, suivi de plus de mille soldats de diverses Nations, Turcs, Mores, Chingulais, Caffres, Portugais renégats, tous sous les armes, avec huit enseignes déployées, entre lesquelles on en voyoit quelques-unes qui avoient été enlevées depuis peu aux Portugais (52).

SPILBERG. 1602.

Ce fut au milieu de cette pompe,

(52) Page 428.

SPILBERG. 1602.

que Spilberg fut conduit au logement qu'on lui destinoit. Il étoit accompagné du Capitaine *Jongherelt*, de Flessingue, précedé de trois trompettes, & d'un quatrieme qui portoit l'étendard du Prince Maurice. Quatre autres domestiques marchoient derriere lui. La maison qu'on lui avoit préparée étoit meublée à la Portugaise. Emmanuel Dios & d'autres Seigneurs de la Cour lui tinrent compagnie, jusqu'à l'heure où le Roi lui envoya trois chevaux de selle pour se rendre au Palais. Il partit, accompagné de ses dix Hollandois, qui portoient ses présens.

Audiences du Roi de Candy.

Dans cette premiere audience, le Roi étoit vêtu de blanc. Il reçut le Général & ses présens avec de grands témoignages de satisfaction. Ensuite s'étant levé, il se promena dans la salle avec lui, & leur entretien dura longtems. Cependant s'étant souvenu que Spilberg devoit être fatigué du voyage, il le pressa d'aller prendre un peu de repos. Les Musiciens Hollandois firent entendre leurs instrumens, & ceux du païs leur rendirent cette galanterie avec usure. Le lendemain Spilberg étant retourné à la Cour, on lui fit des propositions de Commerce ; mais le prix de la canelle & du poivre lui parut excessif

ceſſif. Après d'autres entretiens, lorſqu'il ſe diſpoſoit à prendre congé du Roi, ce Prince lui demanda combien il offroit donc pour ſes marchandiſes? Alors s'ouvrant ſur ſa Commiſſion, il répondit qu'il étoit venu beaucoup moins pour acheter de la canelle & du poivre que pour offrir au Roi l'alliance & l'amitié de ſon Prince, & lui déclarer que s'il avoit beſoin de ſecours contre les Portugais, ſon Prince étoit diſpoſé à lui envoyer des Vaiſſeaux & des troupes. Le Roi, charmé de cette propoſition, la répeta auſſi-tôt à toute ſa Cour, qui en marqua beaucoup de joie; & dans celle qu'il reſſentit lui-même, il embraſſa le Général avec tant d'affection qu'il l'enleva de terre, en lui proteſtant que tout ce qu'il avoit de canelle & de poivre étoit à ſon (53) ſervice. Cependant, il ajouta qu'il en avoit peu, parce qu'il n'avoit pû prévoir une ſi heureuſe conjoncture, & que loin de trafiquer en canelle il faiſoit détruire les arbres qui la portoient, pour faire perdre aux Portugais ſes ennemis l'avantage qu'ils en avoient tiré. Spilberg le remercia de ſes ſentimens, & prit occaſion de la mouſſon,

SPILBERG. 1602.

Spilberg lui fait l'ouverture de ſa Commiſſion.

(53) Pages 429 & 430.

Spilberg. 1602.

qui le preſſoit de partir, pour remettre le Commerce à ſon premier voyage (54).

Faveurs qu'il reçoit.

Les jours ſuivans, il ne ceſſa point d'avoir avec le Roi des entretiens pleins de confiance & de familiarité. Ce Prince lui fit voir toutes les armes qu'il avoit enlevées aux Portugais. Il lui montra toutes ſes pagodes, qui contenoient quatre ou cinq cens Idoles, dont quelques-unes étoient de la hauteur d'un mât de Vaiſſeau. Auſſi avoit-on bâti exprès, pour leur ſervir de Temples, des tours de belle pierre, travaillées avec beaucoup d'art & de magnificence. Le Général fut traité à dîner dans une grande ſalle du palais, tendue de tapiſſeries, avec des ſieges & ſur une table, où l'on ſervit à la maniere de l'Europe. Il fit préſent au Roi d'un portrait du Prince Maurice, repréſenté au naturel, à cheval & tout armé, tel qu'il étoit au combat du 2 Juin 1600. Ce tableau paroiſſant plaire beaucoup au Roi, Spilberg lui fit le récit de cette bataille & de l'état des Provinces-Unies. Enſuite il fut conduit dans l'appartement de la Reine, faveur extraordinaire dans cette Cour. Il trouva cette Princeſſe aſſiſe au milieu

(54) *Ibidem.*

de ses enfans, & vêtue à la maniere de l'Europe. Le Roi lui dit alors : » Vous » devez compter que s'il plaît aux Etats » & au Prince vos Maîtres de faire bâ- » tir une Forteresse sur mes terres, la » Reine, le Prince & la Princesse que » vous voyez ici, seront les premiers » à porter sur leurs épaules des pier- » res, de la chaux & tous les materiaux » nécessaires. Ceux qui seront envoyés » de la part de vos Maîtres auront la » liberté de choisir la baie & le lieu » qui leur conviendront (55).

SPILBERG. 1602.

Promesse du Roi en faveur des Hollandois.

Il donna au Général des lettres & des instructions pour la conduite de ce projet. Il le revêtit même de la qualité de son Ambassadeur, pour traiter d'une affaire si importante avec les Etats Généraux & le Prince. Enfin il le combla d'honneurs & de présens ; de sorte qu'il y avoit lieu d'esperer, suivant l'observation de l'Auteur du Journal, qu'il demeureroit ferme dans les interêts des Hollandois, & que son aversion pour les Portugais ne feroit qu'augmenter (56).

Comment ce Prince étoit monté sur le thrône.

Ce Monarque se nommoit, en langue Chingulai, *Fimala-darma-suria-ada*. Il avoit délivré, par sa valeur,

(55) Page 433. (56) Page 434.

SPILBERG. 1621.

le Royaume de Candy de la domination des Portugais. Spilberg se fit instruire des circonstances de cette révolution (57). L'Isle de Ceylan étoit divisée en plusieurs Royaumes. *Mararagu*, Roi d'une partie de l'isle, dont la Capitale se nommoit *Setavacca*, fut trahi par un de ses bâtards, qui eut l'audace de l'assassiner & de s'élever sur son thrône. Cet usurpateur, nommé *Darma* ou *Derma*, se déclara contre les Portugais, qui avoient leurs établissemens sur les côtes de l'Isle, & ne leur laissa que les deux places de *Colombo* & de *Manar*. Mais s'étant rendu odieux aux habitans de Candy, Royaume fort puissant qui occupe le centre de l'Isle, il eut à soutenir contr'eux de longues guerres, dans lesquelles ils appellerent les Portugais à leur secours. Elles se terminerent par la mort de Derma, qui fut empoisonné.

Les Portugais avoient profité de cette division des Insulaires, pour s'ouvrir un chemin libre dans l'Isle de Ceylan; & par leur alliance avec le Royaume de Candy, ils étoient parvenus à s'en rendre maîtres. Ils y avoient fait bâtir des Forteresses, dans lesquelles ils étoient bien établis. La plupart s'é-

(57) Pages 438 & suivantes.

toient mariés avec des femmes du païs, & l'on en voit encore subsister plusieurs races. Le Roi de Candy n'ayant pas d'autre enfant qu'une fille, ils avoient conduit cette jeune Princesse à Manar, où ils l'avoient fait baptiser sous le nom de *Donna Catharina*. D'un autre côté, ils avoient mené à Colombo un jeune Prince nommé *Pimala-darma-Juria ada*, fils du grand Modeliar, & l'ayant disposé aussi à recevoir le Baptême, ils lui avoient donné le nom de *Dom Juan d'Autriche*. Ce jeune homme étoit passé ensuite à Goa, où il avoit achevé de recevoir une noble éducation. Son esprit & son courage s'étoient formés si avantageusement, que les Portugais le croyant affectionné à leurs interêts, l'avoient rappellé à Ceylan pour le faire succeder à la dignité de son pere, qui étoit la premiere du Royaume.

Il avoit été baptisé sous le nom de Dom Juan d'Autriche.

Il y gouverna long-tems sous le Roi, avec une habileté qui le rendit maître de toutes les affaires ; & sans inspirer la moindre defiance à ses protecteurs, il gagna le cœur des troupes & se rendit cher à la Nation. Mais aussi-tôt que le Roi fut mort, il profita du pouvoir qui étoit entre ses mains pour monter sur le thrône. Les Portugais parurent condamner son entreprise. Cette incer-

Il fait massacrer tous les Portugais.

SPILBERG. 1602.

titude l'offenſa. Il fit maſſacrer tous ceux qui ſe trouvoient dans le Royaume de Candy ; & ne ſe propoſant plus de compoſition avec eux, il déclara la guerre à toute leur Nation (58).

Il defait une armée Portugaiſe.

Ils armerent puiſſamment à Goa & dans tous les autres païs de leur obéiſſance. Leur flotte mit à la voile ſous le commandement de *Pedro Lopez De-Souza*, qui ayant pris la Princeſſe Catherine à Manar, marcha vers Candy pour l'élever ſur le thrône de ſon pere. Il devoit l'épouſer après cette expedition, & jouir avec elle des droits de la Couronne. Dom Juan parut reculer devant lui, & ne lui diſputa pas même l'entrée de la Ville capitale. Mais s'étant poſté dans les bois, il lui coupa les vivres, il defit tous les Portugais qui oſerent ſortir de Candy, il fit maſſacrer ceux qu'on trouva dans les chemins écartés ; enfin il mit Souza dans la néceſſité de quitter la Ville pour lui livrer bataille. Elle ſe donna un Dimanche de l'année 1590. La valeur fut égale dans les deux Partis. Le Général Portugais avoit de bonnes troupes, & les Chingulais qui combattoient pour Dom Juan lui étoient affectionnés. L'Amant de la Princeſſe Catherine avoit

(58) Pages 448 & ſuivantes.

quarante grands éléphans, dressés à la guerre. Mais tous ces avantages ne le sauverent pas de la furie de Dom Juan, qui remporta la victoire. Souza fut tué, tous les éléphans furent pris, & quantité de Portugais tomberent dans l'esclavage. Cette grande journée ayant affermi Dom Juan sur le thrône, il épousa la Princesse Catherine, & c'étoit d'elle qu'il avoit eu les deux enfans que Spilberg eut l'honneur de saluer. SPILBERG. 1602.

Le reste des Portugais se déroba par la fuite, & trouva un azyle dans les murs de Colombo. Toutes leurs Forteresses furent ruinées. Dom Juan, demeuré paisible possesseur du thrône, fit bâtir à Candy un magnifique palais, & quantité de tours, de pagodes & d'autres édifices, ausquels il employa les Portugais qu'il avoit faits prisonniers. De ce nombre étoient ceux à qui Spilberg avoit vû les oreilles percées, & qui conservoient cette marque humiliante de leur défaite & de leur servitude.

Fruits qu'il tire de sa victoire.

Pendant les trois ou quatre années qui suivirent cet évenement, Dom Jerome *Oviedo* tenta plusieurs fois de rétablir sa Nation dans le Royaume de Candy. Ses efforts ayant été repoussés, il les renouvella plus ardemment que

Autre défaite des Portugais.

SPILBERG. 1602.

jamais, avec un grand nombre de Cavalleros Hidalgos de Goa, qui ne se promettoient pas moins que la conquête entiere de l'Isle. Cette nouvelle armée pénetra jusqu'à *Ballene*, lieu même où la premiere avoit été défaite. Dom Juan y vint aussi camper. On y livra une seconde bataille, qui ne fut pas moins opiniâtre & moins sanglante. Mais Oviedo eut l'adresse de tenir ses troupes fort serrées & de faire sa retraite en bon ordre. Il fut poursuivi l'espace de cinq jours; & s'il eut le chagrin d'avoir été vaincu, il emporta l'honneur d'avoir conservé une partie de son armée, & de n'y pas compter plus de morts que Dom Juan n'en eut dans la sienne.

Etat où ils étoient réduits.

Depuis ce combat, les Portugais n'avoient plus mis de troupes en campagne. Ils se contentoient de quelques courses, qu'ils faisoient faire à leurs garnisons. Mais ils employoient toutes sortes de ruses pour surprendre ou pour corrompre les Commandans des Forteresses du Roi, dont la plupart étoient peu éloignées des leurs. Dom Juan, de son côté, n'épargnoit rien pour se saisir des places qu'ils avoient conservées. *Emmanuel Dios*, qui étoit alors son grand Modeliar, ne devoit

cette importante dignité qu'aux servi- ces qu'il avoit rendus contre sa propre Nation. Au mois de Juin 1602, c'est-à-dire, pendant le séjour même que Spilberg fit dans l'Isle, il surprit un Fort commandé par Dom Simon *Correro*, dont il passa la garnison au fil de l'épée. C'étoit dans ces conjonctures que Spilberg venoit offrir au Roi de Candy le secours des Hollandois pour achever la ruine de ses ennemis; avec cette circonstance extrêmement singuliere, qu'il ignoroit l'état de l'Isle jusqu'à n'avoir dû la connoissance du Royaume de Candy qu'au hasard (59).

SPILBERG, 1602.

Heureuse idée des Hollandois.

Avant son départ, le Roi lui demanda quelques-uns de ses Musiciens. Il saisit ardemment cette occasion de laisser quelqu'un à Candy, pour entretenir la Cour dans la bonne disposition qu'il y avoit fait naître pour la Nation Hollandoise. Il donna au Roi deux hommes, qui se nommoient *Hans Rempel*, & Erasme *Martsberg*. Ce Prince se fit donner sur le champ une leçon de leurs Instrumens, & fit l'honneur à Martsberg de l'élever à la qualité de son Sécretaire (60).

Ils laissent deux Musiciens au Roi.

(59) Voyez ci-dessus. On arrivera par dégrés, dans les Relations suivantes, à l'établissement des Hollandois dans cette Isle.

(60) Page 434.

SPILBERG. 1602.

Le Général ayant pris congé de la Cour, on lui fournit des éléphans pour retourner jusqu'à la mer, & le Roi lui lui envoya plusieurs *Segunsios*, comme un gage de la fidelité de ses promesses. Pendant vingt deux jours, qui furent la durée de son voyage, il fut défrayé avec tant de liberalité & d'attention, qu'il ne lui en couta que ses présens.

Spilberg prend une galiote Portugaise.

Les Hollandois se disposerent à lever l'ancre pour profiter de la mousson de l'Est, qu'on attendoit le dernier d'Août. Ils reçurent à bord la visite d'Emmanuel Dios, grand Modeliar, qui venoit confirmer toutes les promesses du Roi, & les aider à trouver quelque bon mouillage pour leurs Flottes. Ce Ministre étoit encore au rivage, lorsqu'on découvrit une voile au large. Spilberg fit armer aussi-tôt sa chaloupe, avec ordre de joindre ce bâtiment. C'étoit une galiote neuve & d'une belle fabrique, du port d'environ quatre-vingt tonneaux, montée de quarante six hommes d'équipage, tant Portugais qu'Indiens, & de quelques petits canons avec deux pierriers & d'autres armes. Quoique dans cet état elle fût capable d'une belle deffense, elle se laissa prendre par la chaloupe, qui n'étoit montée que de quatorze hommes. Elle n'étoit chargée que

d'*Arecca*, marchandise peu précieuse pour les Hollandois. Le Capitaine se nommoit *Antonio De-Costa Montero*. Emmanuel Dios fut temoin de cette action. On lui fit present d'une partie des armes Portugaises. Le corps de la galere & sa cargaison furent donnés au Roi, qui reçut ce present avec d'autant plus de satisfaction, qu'il ne pouvoit plus lui rester aucun doute que les Hollandois ne fussent ennemis du Portugal. L'unique avantage que Spilberg tira de cette prise & de quelques autres, fut de prendre sur la Flotte une partie des hommes, qui s'engagerent volontairement à son service. Des autres, il en donna quelques-uns au Roi de Candy, & le reste ayant été jetté à la mer, ceux qui sçavoient nâger arriverent facilement au rivage (61).

SPILBERG. 1602.

Usage qu'il fait de sa prise.

La Flotte Hollandoise remit à la voile le 2 de Septembre, pour faire route vers Achin. Elle y arriva le 16 du même mois. Quelques Vaisseaux Anglois qui étoient dans ce Port, sous le commandement de l'Amiral *Lincester* (62), invi-

Les Hollandois quittent Ceylan & se rendent à Achin.

(61) Pages 437 & précédentes. *Voyez* la Relation de Knox, pour ce qui regarde l'Isle de Ceylan, & la fin de celle ci pour la tragique avanture des Hollandois.

(62) Le nom de cet Anglois étoit *Lancaster*. *Voyez sa Relation au premier Tome de ce Recueil.*

SPILBERG. 1602.

terent Spilberg à se joindre à eux pour aller croiser sur une caraque Portugaise nommée le *Saint-Thomas*, qui devoit se rendre à Malaca. Il promit de les accompagner avec son seul Vaisseau. Mais étant chargé d'une Lettre du Prince Maurice pour le Roi d'Achin, avec lequel il étoit important de reconcilier la Nation Hollandoise, il descendit à terre dans cette vûe. Les Zelandois qui étoient encore à Achin le reçurent avec beaucoucoup de caresses. Il obtint la permission d'aller au palais, où il presenta sa Lettre. Elle contenoit une priere que le Prince Maurice faisoit au Roi, d'accorder sa faveur & la liberté du Commerce aux Hollandois. Spilberg, après avoir fait ses presens au Roi, le supplia de considerer les pertes que divers navires Hollandois avoient essuyées dans ses Etats, & de leur accorder quelque dedommagement. Cette demande étoit appuyée de la presence de *Guion le-Fort*, qui avoit été temoin oculaire de leurs disgraces, & qui avoit été exposé à perdre la vie comme le Géneral *Houtman* & Thomas *Coymans* l'avoient perdue. Le Roi répondit qu'il avoit fait punir les coupables; que ces desordres étoient arrivés sans sa participation, & que les Hollandois ne de-

Représentations de Spilberg au Roi d'Achin.

Spilberg. 1601.

voient les attribuer qu'à l'ancien Sabandar, qui avoit peri lui-même dans l'action; qu'il n'avoit pas épargné son propre fils, actuellement Roi de Pedir, & qu'il l'avoit condamné à l'exil pour ne s'être pas opposé à la naissance des troubles. Il ajouta que si l'on en connoissoit d'autres qui eussent participé à cette malheureuse affaire, il étoit encore prêt à les punir. Après ces vaines excuses, il se crut dispensé de la reparation qu'on lui demandoit. Mais Spilberg & ses gens furent bien traités, & la plus grande partie des Seigneurs alla manger avec eux pour leur faire honneur. Comme ils aiment beaucoup à boire, ils y exciterent aussi les Hollandois. Ce festin fut accompagné de plusieurs sortes de divertissemens. Les Musiciennes du Roi, magnifiquement vêtues & couvertes de pierreries, y vinrent chanter, danser & jouer de leurs Instrumens (63).

Il part avec des Anglois pour attaquer une caraque Portugaise.

Spilberg étant parti le 21 avec les Anglois, laissa au Port d'Achin *Guion le Fort* & *Specx*, pour l'emplette du poivre. La Flotte Angloise, composée de trois Vaisseaux & du sien, se rendit d'abord aux Isles de *Queda*, nommées autrement *Pulo-punaon*. Le pre-

(63) Pages 459 & 460.

SPILBERG. 1602.

mier d'Octobre elle se trouva près d'une autre petite Isle, qui se nomme *Gerre*, où elle se mit à croiser pour decouvrir la caraque le *Saint-Thomas*. Elle s'avança jusqu'à la côte de Malaca, où elle rencontra le 11 un petit bâtiment, qui fut pris pour une barque Portugaise & enlevée à ce titre; mais c'étoit une pirogue de *Jor*, dont les habitans étoient en guerre avec ceux d'Achin & les desoloient par leurs pirateries. Cet exemple ne fit qu'animer Lincestre & Spilberg contre les Portugais. Ils decouvrirent le 13 une autre voile, qu'ils s'efforcerent de joindre; & dans la crainte qu'elle ne leur échappât, les quatre Vaisseaux s'étendirent dans le détroit, pour s'entr'avertir par des signaux (64).

Combat nocturne.

La nuit étant devenue fort obscure, Spilberg envoya sa chaloupe bien armée à la suite du Vaisseau qu'on chassoit, avec ordre de ne pas l'abandonner jusqu'au jour, & si l'équipage étranger demandoit quels étoient les navires qu'il avoit vûs, de répondre que c'étoit l'*Armade* de Malaca commandée par Dom André De-Furtado, qui croisoit ordinairement dans les parages de Malaca, de la Sonde & des Moluques, pour ruiner le commerce des autres Na-

(64) Pages 461 & suivantes.

SPILBERG. 1602.

tions (65). Pendant que la chaloupe faisoit voile, la caraque, car c'étoit elle, se trouva fort proche du Vaisseau Hollandois. Elle tira la premiere, tandis que ses ennemis faisoient des signaux pour se rejoindre. Enfin Spilberg & *Middleton*, Capitaine d'un Vaisseau Anglois, lui envoyerent leurs bordées. Elle répondit de son gros canon & de sa mousqueterie. Mais l'obscurité empêchoit que de part & d'autre on ne se fît beaucoup de mal. La caraque essuya ainsi pendant deux heures le feu des Vaisseaux, sans que le sien parût se rallentir. Tous ses ennemis s'étant rassemblés, l'action devint beaucoup plus vive, quoiqu'ils ne fussent pas sans inquiétude pour eux-mêmes, parce que dans les tenebres ils craignoient de tirer les uns sur les autres. Cependant la fortune les servit si bien, qu'après avoir continué heureusement leur manœuvre pendant toute la nuit, ils s'apperçurent le matin que la caraque étoit fort désemparée. Elle fut poussée dans le détroit, proche des Isles d'*Arri*. Les Portugais ayant eu quantité de gens tués & commençant à faire eau de toutes parts, amenerent leur pavillon. Leur

La caraque est prise.

(65) Le même qui avoit été battu près de Bantam par Wolphart Harmansen. *Voyez ci-dessus.*

SPILBERG. 1602.

Capitaine paſſa triſtement à bord du Capitaine Linceſtre. On lui promit la vie & de lui rendre ſon Vaiſſeau *lege*, après en avoir pris la cargaiſon.

Les principaux Portugais furent diſtribués ſur les Vaiſſeaux de leurs ennemis. La plupart étoient des perſonnes riches & de conſideration, vêtus de velours & des plus belles étoffes de ſoie. Ils furent traités civilement. Spilberg & Middelton avoient été chargés du ſoin des priſonniers & de l'inſtruction ſur les effets. Ils eurent beſoin de huit jours entiers pour enlever la cargaiſon. Elle conſiſtoit en neuf cens ſoixante balles, quatre vingt caiſſes & quarante canaſtres de toutes ſortes de belles toiles, quantité d'habits & d'armes, diverſes ſortes de raretés précieuſes & beaucoup de vivres. On ne prit point ce qui parut de peu d'importance, ni même le riz, le beurre & l'huile, qui auroient occupé trop d'eſpace ſur les quatre Vaiſſeaux. Le port de la caraque étoit de douze cens tonneaux. Plus de ſix cens Portugais, dont elle étoit montée, avec pluſieurs femmes& quelques enfans, furent renvoyés libres (66).

Sa cargaiſon.

Spilberg eut divers entretiens avec le Capitaine & les principaux priſon-

(66) Pages 464 & ſuivantes.

niers. Ils lui demanderent pourquoi les Hollandois venoient chercher de si loin à trafiquer? » C'est, leur répondit » Spilberg, parce que le Roi de Castille & de Portugal ne cesse pas de » nous faire des injustices, & qu'il » nous empêche de negocier dans ses » Royaumes. Il nous met dans la nécessité de tourner notre Commerce » vers l'Amerique & les Indes Orientales. Nous esperons d'obtenir bientôt la liberté d'aller à la Chine. Nos » Vaisseaux ont déja visité le détroit » de Magellan, la Mer du Sud & les » Philippines. Ils ont été à Patane, & » se louent l'accueil qu'ils y ont reçu. » Nous avons envoyé, sur un bâtiment » Turc, des Commis à Guzarate & à » Cambaye «. Ces images de prosperité causerent un chagrin mortel aux Portugais. Mais lorsqu'ils eurent appris que Spilberg venoit de Ceylan & qu'il avoit fait alliance avec le Roi de Candy, ils regarderent cet incident comme un présage funeste qui annonçoit quantité d'autres malheurs à leurs établissemens (67).

SPILBERG. 1602.

Entretien de Spilberg avec les Portugais.

La flotte victorieuse retourna au Port d'Achin, où les Commis Anglois & Hollandois avoient été moins heu-

Départ simulé des Hollandois.

(67) Pages 465 & 466.

SPILBERG. 1602.

reux dans leur Commerce. Ils s'y étoient procuré un peu de poivre. La-Bardeliere (68), qui se trouvoit dans le même Port, n'avoit pas mieux réussi. Les Anglois rebutés d'un si mauvais succès, prirent la résolution d'abandonner une maison qu'ils avoient bâtie dans la Ville d'Achin & de se préparer au départ. Spilberg se hâta de lever lancre, & reprit en apparence la route de l'Europe. Mais après s'être avancé jusqu'aux Isles de Nicobar, où il séjourna pendant quelques jours, il prit le parti de retourner à Achin, dans l'esperance que les Anglois & les François en étant partis, il y trouveroit le poivre à meilleur marché. Il y arriva le 25 de (69) Décembre.

Ils retournent à Achin.

Adresse de Spilberg pour obtenir les faveurs du Roi d'Achin.

Le Roi, informé de son retour, lui envoya des rafraîchissemens à bord & le fit inviter à descendre. Ces témoignages d'affection acheverent de déterminer les Hollandois à recommencer le Commerce. Spilberg s'étant rendu à la Cour, fit présent au Roi d'une piece de canon de fonte, & de quantité d'armes qui lui étoient restées de la dé-

(68) Commandant des deux Vaisseaux de Saint-Malo que les Hollandois avoient déja rencontrés & sur l'un desquels étoit Pyrard, dont on a vû la Relation.

(69) Page 468.

SPILBERG. 1602.

pouille des Portugais. Comme il n'avoit pas eu une partie moins considérable des toiles, son adresse le fit profiter de la bonne volonté de ce Prince pour s'en défaire avantageusement. Il lui représenta que l'objet de son voyage n'avoit pas été le Commerce; qu'il étoit venu aux Indes en qualité d'Ambassadeur du Prince Maurice, & que cette raison l'avoit empêché de se pourvoir d'argent pour acheter du poivre; que cependant le hasard ayant fait tomber entre ses mains diverses toiles des Indes, il souhaitoit que le Roi les voulût prendre en payement pour deux cens barres de poivre qu'il seroit bien aise de charger. Le Roi lui accorda sa demande, à condition qu'il fît deux mois de séjour dans son Port. Quelques jours après, il eut le malheur de perdre une chaloupe chargée de poivre, qui fut coulée à fond par la force des brisans. Neuf Hollandois y perirent, & les autres ne dûrent leur salut qu'au secours du Ciel. Quelques-uns ne reparurent qu'après avoir passé plusieurs jours dans les Isles désertes de Gomespoul, où ils avoient été jettés par les flots, & où ils n'avoient vécu que d'herbes & de feuilles d'arbres (70).

Perte qu'il fait d'une chaloupe & de neuf hommes.

(70) Page 470.

Spilberg. 1603.

Le 17 du même mois, on vit entrer dans la rade d'Achin deux Vaisseaux Zélandois, nommés le *Flessingue* & le *Dergoes*, qui venoient de Matecalo dans l'Isle de Ceylan, où ils avoient laissé le *Ziriczée*, autre navire de Zélande, dont le Commis, *Sebald Weert*, étoit allé à la Cour de Candy. Ces deux Vaisseaux apprirent à Spilberg l'heureuse nouvelle de l'union des deux Compagnies Hollandoises, qui fut célebrée par tous les Hollandois, avec de grands témoignages de joie. Le Roi logea Spilberg dans la maison que les Anglois avoient abandonnée. Elle étoit bâtie de belles pierres blanches, avec beaucoup de précaution contre le feu, & composée de plusieurs appartemens qui environnoient une belle cour quarrée. Les Hollandois firent mettre aussitôt sur la porte les armes du Prince Maurice (71).

1603. Union des deux Compagnie de Hollande.

Mais leur satisfaction augmenta beaucoup par l'arrivée de Sebald Weert, qui revenoit de Ceylan comblé des faveurs du Roi de Candy. Trois autres Vaisseaux de la Compagnie, qui mouillerent un mois après dans la rade, lui apporterent une Commission qui l'établissoit Vice-Amiral de la Flotte que *Vibrand De-*

(71) Page 471.

Warwyck avoit amenée dans les Indes Orientales. Cette diſpoſition parut d'autant plus avantageuſe, qu'il s'étoit déja élevé quelque diſpute entre les Capitaines des Vaiſſeaux qui étoient dans le Port d'Achin. Le changement qui étoit arrrivé dans la Compagnie ſemblant annuller les anciens droits, ils ſe pretendoient égaux & chacun affectoit de ne plus reconnoître ſon Superieur; au lieu que par la Commiſſion de Sebald Weert, ils ſe trouverent tous réunis ſous ſon autorité. Ce Vice-Amiral, après avoir établi une forme ſolide à Achin dans les affaires de la Compagnie, ne penſa plus qu'à retourner dans l'Iſle de Ceylan, avec une Flotte de ſept Vaiſſeaux, dont il ſe promettoit des effets extraordinaires pour les vûes qu'il y avoit formées dans ſon premier voyage (72).

SPILBERG. 1603.

Spilberg ſe rend à Bantam.

Spilberg, que d'autres ordres rappelloient en Europe & qui étoit d'ailleurs aſſez ſatisfait de ſa cargaiſon, partit de ſon côté pour Bantam. Il eut avant ſon depart le plaiſir de voir pluſieurs Portugais humiliés juſqu'à lui demander des paſſeports, qu'il affecta de leur faire payer aſſez cher. » Ainſi, remarque

Portugais humiliés.

(72) Pages 472 & ſuivantes. Weert couroit à ſa perte.

SPILBERG. 1603.

» l'Auteur du Journal, la fierté Portu-
» gaise qui nous avoit fait tant de bravades dans les Indes Orientales, se vit abbaissée jusqu'à reconnoître le besoin qu'elle avoit de notre protection. La prise de la caraque & d'autres avantages que nous avions remportés sur eux, leur avoit causé tant d'épouvante qu'ils aimerent mieux se reduire à cette demarche que de se voir exposés au même traitement «.

Prosperité des Hollandois.

Spilberg trouva dans la rade de Java Vibrand Warwyck, avec neuf Vaisseaux des Compagnies réunies. La nouvelle de cette union, qui fut bien-tôt repandue dans toutes les Indes, fit prendre une autre face au Commerce, en augmentant de toutes parts la reputation & le credit des Hollandois. *Heemskerk*, Amiral d'une autre Flotte, qui croisoit depuis quelque tems dans les parages de Johor, entra comme en triomphe à Bantam avec une grande caraque qu'il avoit enlevée aux Portugais. Elle s'étoit bien deffendue; mais le nom Hollandois avoit commencé à prendre l'ascendant. Sa cargaison étoit du cuivre, du metal, de l'alun, quantité de *Lignum-olium* & de racines de *Sina*, quantité d'étoffes de soie, une partie d'or en barre, & tant de raretés d'un

grand prix, que sans compter le pillage ce butin fut estimé à sept millions de livres. Cet avantage, qui poussa la joie des Hollandois jusqu'au transport, fut accompagné de deux autres, auxquels ils ne furent pas moins sensibles. Les Anglois enleverent aussi une caraque Portugaise aux environs de Sainte-Hélene, & les Zelandois en prirent une autre vers la riviere de *Lixis* (73).

SPILBERG. 1603.

Elle est troublée par un tragique accident.

Cependant ces prosperités furent troublées le 13 d'Août par les tristes nouvelles que le Vaisseau *Dergoes* apporta de Ceylan. *Jansz-Sout*, qui le commandoit, étant venu mouiller à Bantam, raconta que le Vice-amiral Sebald Weert avoit été tué avec cinquante trois de ses gens près de Matecalo. Spilberg plus frappé qu'un autre de ce fatal évenement, parce qu'il n'avoit reçu du Roi de Candy que des presens & des caresses, interrogea successivement diverses personnes de l'équipage pour en éclaircir toutes les circonstances. La plûpart étoient incertains de la cause; mais ils s'imaginoient que l'infortune du Vice-amiral étoit venue d'avoir relâché quatre bâtimens Portugais qu'il avoit pris, & d'avoir refusé à Emmanuel Dios quelques prisonniers qu'il

(73) Pages 482 & précedentes.

SPILBERG. 1603.

lui avoit demandés de la part du Roi (74). Ce Prince jaloux & defiant avoit cru trouver, dans la conduite de Weert, une preuve que les Hollandois n'étoient pas aussi mal avec les Portugais qu'ils affectoient de le paroître, & s'étoit persuadé sur ce fondement qu'ils cherchoient à le trahir. Il n'en étoit pas moins venu de Candy à Matecalo, mais sous un faux semblant d'amitié qui ne servoit que de voile à des projets de vengeance. Le Vice-amiral étant descendu au rivage avec trois cens hommes, pour lui faire honneur, il lui avoit temoigné que ce grand nombre lui deplaisoit, & qu'il vouloit moins de tumulte pour le dessein qu'il avoit de s'entretenir librement avec lui. Weert avoit renvoyé ses gens à bord, & n'avoit retenu que ses Commis, ses Trompettes & d'autres domestiques. *Erasme Martsberg*, ce même Musicien que Spilberg avoit laissé à Candy & qui sçavoit déja la langue Chingulaise, étant venu avec le Roi pour lui servir d'interprête, avoit conseillé au Vice-amiral, de

Le Vice-Amiral Weert est assassiné avec cinquante trois hommes dans l'Isle Ceylan.

(74) On a vu dans la Relation de Pyrard un autre récit de cet événement, qui est un peu different dans les circonstances. Mais Pyrard étoit alors Portugais, & cette raison explique seule pourquoi les deux récits ne se ressemblent pas. On peut les comparer.

la

la part de ce Prince, de conduire sa Flotte à Point-de-Galle, où les troupes de Candy devoient se rendre par terre pour attaquer cette place, & le Vice-amiral y avoit consenti. Mais il avoit prié le Roi de lui faire auparavant l'honneur de venir à son bord. Ce Prince s'en étoit excusé avec quelques apparences de soupçon; sur quoi le Vice-amiral lui avoit fait dire, que s'il ne vouloit pas venir à bord, la Flotte n'iroit pas à Point-de-Galle. Le Roi irrité n'avoit répondu que par cet ordre terrible, *Matta esto can* (75); & ses gardes avoient fait aussi-tôt main basse sur le Vice-amiral & ses gens. SPILBERG. 1603.

Spilberg trouva un double sujet de douleur dans la perte de tant de braves Hollandois, & dans la ruine de son ouvrage & de ses esperances. Il étoit chargé des lettres du Roi de Candy aux Etats Géneraux & au Prince d'Orange, pour leur demander du secours contre les Portugais; & n'ayant rien observé qui n'eût été propre à lui persuader que ce Prince les haïssoit mortellement, il ne pouvoit attribuer le changement de ses dispositions qu'à l'imprudence du Vice-amiral (76). Mais n'ayant reçu la

Regrets de Spilberg sur le massacre de Sebald Weert.

(75) Pages 485 & 486. (76) *Ibidem.*

SPILBERG. 1603.

nouvelle de cet évenement que par un Vaiſſeau détaché de la Flotte de Weert, il ne fut pas informé que la paix étoit déja conclue entre les Hollandois & le Roi de Candy, ou du moins que *Pieterſz d'Enchuyſe*, qui avoit pris le commandement de la Flotte après la mort de Weert, avoit prêté l'oreille aux juſtifications du Roi, & n'étoit parti de Ceylan qu'après avoir jetté les fondemens d'une parfaite reconciliation. Le lendemain même du maſſacre, qui étoit le 16 de Juin, un Envoyé du Roi s'étoit rendu à bord avec une lettre de ce Prince par laquelle il redemandoit l'amitié des Hollandois, atteſtant Dieu, & jurant par lui-même qu'il ne s'étoit laiſſé emporter à ſon reſſentiment contre Veert, qu'aprés avoir eu lieu de ſe perſuader qu'il étoit trompé, ou, ſi l'on vouloit, par un funeſte mal-entendu dont il avoit beaucoup de regret; qu'il promettoit à l'avenir de ſe fier ſans reſerve aux Hollandois; qu'il les prioit de lui envoyer quelqu'un avec lequel il pût traiter, enfin qu'il étoit prêt à leur livrer tout le poivre & toute la canelle qui étoient dans ſes Etats, & toujours diſpoſé à recevoir les ſecours qu'ils lui avoient promis contre les Portugais. Après de longues reflexions ſur

Le Roi de Candy cherche à ſe reconcilier avec les Hollandois.

cette lettre, le nouveau Vice-amiral avoit jugé que l'interêt de la Compagnie l'obligeoit d'entrer en negociation. Il avoit envoyé un de ses gens à la Cour de Candy; & s'il ne s'étoit pas livré avec une entiere confiance aux promesses du Roi, il n'avoit du moins quitté l'Isle qu'avec des menagemens qui en laissoient l'entrée libre aux Flottes Hollandoises (77). On verra dans la suite quels furent les fruits de cette sage politique.

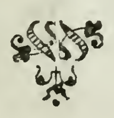
SPILBERG. 1603.

Retour de Spilberg en Hollande.

Spilberg, n'étant plus arrêté que par quelques arrangemens de commerce avec l'Amiral Warwick, partit de Bantam après les avoir heureusement terminés; & vint mouiller le 30 d'Août, devant Flessingue avec une riche cargaison, le 24 de Mai 1604 (78).

(77) Ces circonstances se trouvent dans la Relation du premier Voyage de la Compagnie d'Octroi, avec un détail qui ne change rien au fond de l'évenement.

(78) Page 492.



VOYAGE

DE VIBRAND VAN WARWICK

Aux Indes Orientales.

Introduction. DANS l'état où les Hollandois voyoient déja leur commerce, ils comprirent que les plus grands obstacles ne pouvoient venir desormais que d'eux-mêmes, par la division de leurs forces entre deux Compagnies dont les interêts étoient differens & nuisoient par consequent à leurs progrès mutuels.

Union des deux Compagnies de Hollande. Les Etats Géneraux, qui firent cette reflexion, n'ayant point eu de peine à la faire goûter aux Directeurs de l'ancienne & de la nouvelle Compagnie, elle produisit le célebre traité d'union dont on a pris soin de rapporter les principaux articles (79); & le succès en justifia si-tôt l'idée, que c'est de ce point, comme de leur veritable époque, qu'il faut compter les prosperités de la Hollande, c'est-à-dire, les accroissemens continuels de ses richesses & de ses forces.

(79) Voyez l'Introduction de Heutman, qui est le premier des Hollandois.

WARWICK. 1602.

Les preparatifs de la premiere Flotte répondirent à de ſi grandes vûes. Elle fut compoſée de quatorze Navires & d'un yacht, la plûpart de ſix & de huit cens tonneaux, tous montés d'une bonne artillerie & de plus de mille hommes d'équipages. *Vibrand de-Warwick*, qui fut nommé pour la commander avec la qualité d'Amiral, s'étoit déja diſtingué par ſon courage & ſa conduite. Quoique dans le nombre de ſes Vaiſſeaux quelques-uns duſſent le quitter, pour differentes deſtinations dont ils emportoient les ordres, ils devoient reconnoître ſon autorité lorſqu'ils ſe trouveroient ſous ſon Pavillon. Il partit du Texel le Lundi dix ſept (80) Juin 1602.

Flotte digne de cette nouvelle forme.

Sa route ne pouvoit lui rien offrir de ſurprenant après avoir traverſé pluſieurs fois les mêmes mers. Cependant lorſque la neceſſité de chercher des rafraîchiſſemens, qu'il n'avoit pas trouvés en aſſez grande abondance au Cap Lopez, l'eut conduit à la rade d'Annobon, il ne put ſe deffendre d'un étonnement égal à ſon indignation, en apprenant qu'un Vaiſſeau de ſa Flotte, qui avoit abordé le premier avec des

Les Hollandois pillent & brûlent l'Iſle d'Annobon.

(80) Journal du Voyage pour la Compagnie d'Octroi, *ubi ſup.* p. 499.

WARWICK. 1601.

propositions de paix & d'amitié, eût été repoussé par les habitans, & qu'il eût même essuyé un fort grand feu de mousqueterie qui lui avoit blessé un matelot. Ces Insulaires, toujours fiers & perfides, quoiqu'humiliés depuis deux ans par l'Amiral Van Nek, pretendoient-ils faire la loi à quatorze Vaisseaux qui ne lui demandoient qu'à prix d'argent les droits communs de l'hospitalité ? Warwick, aussi pressé de sa colere que des besoins de sa Flotte, resolut de leur donner une leçon qu'il leur fût moins aisé d'oublier. Vingt chaloupes furent commandées avec quatre cens hommes pour descendre au rivage. Onze s'avancerent vers l'Ouest de l'habitation, & les neuf autres prirent à l'Est. Les habitans ne laisserent pas d'arborer fierement le pavillon rouge, & de se couvrir de leurs retranchemens, d'où ils firent feu sur les Hollandois. Mais s'étant bientôt apperçus qu'ils ne pouvoient empêcher le debarquement, ils ne penserent qu'à fuir vers les montagnes, où ils avoient transporté tous leurs effets dès le jour précedent. Leur Isle, qui n'a que deux lieues de circuit, leur offre toujours une retraite inaccessible, dans deux hautes montagnes, qui sont continuellement environnées

de nuages. On y voit néanmoins plusieurs belles vallées, fertiles en divers fruits, tels que des bananes, des patates, des oranges, des ananas, des tamarins, des cocos, &c. L'eau y est bonne, quoique difficile à decouvrir lorsque la mer acheve de monter ou de descendre. Les Insulaires nourrissent quantité de porcs & de poules, dont ils pourroient faire un trafic avantageux avec les Navires étrangers que le besoin amene sur leur côte. Mais leur caractere naturel, entretenu par les Portugais qui les gouvernent, ne cesse pas de les porter à la défiance ou à la perfidie, & les expose toujours à recevoir autant de mal qu'ils s'efforcent d'en causer. Leur nombre n'est que d'environ six cens, tous fort attachés à la Religion des Portugais, qui leur inspirent une haine particuliere pour les Protestans. Warwick fit ravager leurs vallées & brûler sans pitié toutes leurs habitations (81).

WARWICK. 1602.

Caractere des Insulaires

Le 14 de Décembre, après avoir doublé le Cap de Bonne-Esperance, trois Vaisseaux de la Flotte, qui étoient destinés pour Achin, prirent congé de l'A-

(81) *Ibid.* pages 508 & précédentes. L'Isle d'Annobon gît par le premier dégré cinquante minutes de latitude du Sud, à cinquante lieues du Continent d'Afrique.

WARWICK. 1602.

miral à la hauteur de l'*Aguada de San hras*. C'étoient les mêmes qui s'étant joints dans la rade d'Achin avec trois autres, sous le Vice-amiral *Sebald Weert*, firent le malheureux voyage de Ceylan dont on a lu le recit dans la relation précedente.

Observations sur la route de Warwick.

Warwick prit sa route à l'Est (82) jusqu'à la longitude de *Romeros* qu'il passa au Sud vers 31 degrés, avec un vent Ouest très frais qui lui fit faire beaucoup de chemin. Mais à vingt neuf degrés il eut des vents variables, qui le pousserent avec vitesse au Nord, jusqu'à onze degrés de latitude meridionale.

1603. Etat des Hollandois à Bantam.

En arrivant à Bantam, le 29 d'Avril 1603, il trouva les marchandises du pays assez cheres, mais la Cour & la Nation si bien disposées pour les Hollandois, qu'il n'eut à s'occuper que de la cargaison de ses Vaisseaux, & de quantité d'autres entreprises, honora-

(82) L'Auteur du Journal observe que pour aller en droiture jusqu'à Bantam, sans relâcher nulle part, il faut porter au Sud jusqu'à ce que, selon l'estime, on soit à deux cens cinquante ou trois cens lieues à l'Est de Romeros, pour ne pas tomber dans l'inconvenient où tomba Warwick; car lorsqu'il fut par les onze & douze dégrés, ils eurent de longs & ennuyeux calmes, & presque toujours des vents contraires; de sorte qu'ayant perdu plus de trois mois, il ne prit terre à Bantam que le 29 d'Avril 1603.

bles ou utiles à la Compagnie. Il detacha deux bâtimens de sa Flotte, l'*Erasme* & le *Nassau*, pour aller faire l'ouverture d'un nouveau commerce à la Chine. *Heemskerk* avoit trouvé, dans une caraque Portugaise dont il s'étoit rendu maître (83), des instructions secretes concernant le commerce de ce grand Royaume, dont ces deux Vaisseaux reçurent une copie qui leur donna des lumieres importantes. Le 13 d'Août, Warwick apprit par le *Dergoes*, Vaisseau arrivé de Ceylan, le massacre du Vice-amiral *Weert* (84). Ce contretems retarda l'execution des ordres dont il étoit chargé pour la Cour de Candy; mais il devint avantageux au commerce de Bantam, parce qu'il fit tourner tous les soins de l'Amiral à l'établir solidement. L'abondance du poivre, du girofle, de la muscade & du macis devint extraordinaire dans cette Ville, sur la nouvelle que la Flotte d'André Furtado s'étoit dissipée, & les Hollandois profiterent de cette occasion pour obtenir du Roi un emplacement qui lui appartenoit, où ils firent bâtir une maison de pierre à l'épreuve du feu. C'étoit, non seulement un des meilleurs quar-

WARWICK. 1603.

Mesures de Warwick pour confirmer leur établissement.

(83) Voyez la Relation précédente.

(84) Relation précédente.

WARWICK. 1603.

tiers de la Ville, mais un lieu même où dans l'occasion on auroit pu construire un Fort. A la verité les habitans de Bantam, qui firent aussi cette observation, en conçurent quelque defiance, & ne voulurent pas souffrir qu'on rendît l'édifice aussi considerable que Warwick en avoit formé le projet (85).

Nouvelle forme du Comptoir Hollandois.

Il y mit dix Facteurs de differens degrés, avec cette stipulation singuliere, qu'ils ne pourroient demander aucune augmentation de gages, & qu'il seroit arbitraire aux Directeurs de la Compagnie d'accorder des recompenses à ceux qu'ils en jugeroient dignes. Il leur confia des sommes considerables, pour remplir leurs magasins par degrés, en profitant des occasions favorables au commerce. Mais le plus célebre de ses Reglemens fut une instruction qu'il laissa au Directeur François *Witter*, & qui devoit servir comme de loi fondamentale pour le gouvernement (*). Elle

Reglemens du Comptoir de Bantam.

(*) 1. Tous les Commis subalternes, les Assistans & les Matelots, seront tenus d'obéir avec fidelité & soumission, au Directeur du Comptoir, dans tout ce qu'il leur ordonnera. Ils s'y obligeront par le même serment qu'ils

(85) Journal de Warwick, pages 620 & précédentes.

merite d'autant plus d'attention, qu'elle passe pour le modele sur lequel tous les autres établissemens de cette nature ont été formés (86).

WARWICK. 1603.

ont prêté pour l'observation du Reglement de l'*Artikel brief* (87).

2. Lorsqu'au matin avant le déjeûner, & & le soir avant le souper, celui à qui le Directeur en donnera l'ordre lira la parole de Dieu & fera la Priere, chacun des assistans de quelque qualité qu'il soit, se tiendra dans un état respectueux pour l'écouter, & priera Dieu de lui accorder sa grace, d'être son guide & son conducteur, de bénir & faire prosperer les affaires qu'il fera, accompagnant ses prieres de tous les mouvemens de devotion qui peuvent servir à son salut (88). Quiconque ne se trouvera pas à la priere lorsqu'il y sera appellé par le signal marqué, payera dix sols d'amende.

3. Quiconque prendra le nom de Dieu en vain, qui jurera, blasphemera, calomniera ou tombera dans d'autres excès pareils, payera dix sols d'amende (89).

4. Personne n'entreprendra de parler de Controverse, ni de disputer de Religion, sous peine de confiscation d'un mois de gages; & & si de telles disputes donnoient naissance à des haines & des querelles, ceux qui les auront commencées seront punis arbitrairement.

(86) *Ibid.* p. 624 & suiv.

(87) Fameux Reglement Hollandois pour la police des Vaisseaux.

(88) On ne change point un mot à cet Article.

(89) Cet Article n'est pas digne du précédent. Dix sols, c'est trop peu pour des gens de mer.

WARWICK. 1603.

A ce Reglement, qui contient les devoirs des Subalternes, Warwick en

5. Afin que ces Ordonnances ſoient bien obſervées, & qu'il ne manque rien à l'adminiſtration de la Juſtice, il y aura un College de quatre Juges, qui auront un plein pouvoir d'adminiſtrer la Juſtice dans toutes les affaires civiles. A l'égard des affaires criminelles, l'Amiral dreſſera un inſtruction particuliere, & toutes ſes Sentences ſeront éxecutées ſans faveur & ſans délai. Si quelqu'un fait réſiſtance, ou s'oppoſe à l'éxecution, il ſera puni par la confiſcation de quatre mois de ſes gages & par quelque peine afflictive. Celui qui ſera mis aux fers payera un eſcalin au Contre-maître pour droit de fers, & dix ſols à l'Officier.

6. Afin que les Juges puiſſent exercer leur Charge avec l'autorité & le pouvoir convenables, tous les Officiers & les Matelots ſeront tenus de les aſſiſter & de leur prêter main-forte, ſoit pour arrêter quelqu'un ou pour faire éxecuter quelqu'autre Sentence. Si quelqu'un donne à boire ou à manger au Criminel, il ſera mis lui-même aux fers, au pain & à l'eau, outre la confiſcation d'un mois de gages.

7. Perſonne ne pourra demander qu'on rende ſa condition meilleure pour avoir demeuré dans le pays. On ſera tenu de s'en remettre au jugement & à la diſcretion des Directeurs généraux; & ſi quelqu'un eſt mis aux fers, il y aura contre lui confiſcation d'autant de mois de gages que le tems de ſa priſon pourra durer.

8. Le Directeur aura ſoin de faire inſerer,

joignit un autre, qui renferme ceux du Directeur & des autres Officiers, avec WARWICK. 1603.

dans un regître relié, tous les testamens des gens d'équipages & des autres, écrits au net, & signés au moins de deux témoins avec l'Ecrivain. Tous les habits, joyaux, argent, obligations & autres effets du Mort seront bien & dûement inventoriés, & l'inventaire sera employé sur le même registre. Ce qui aura été legué à pere ou mere, femme, enfans ou autres parens & amis, sera déposé entre les mains d'un gardien, pour être délivré aux Directeurs généraux après le retour, à moins que ce ne fût des choses sujettes au déperissement; en ce cas, la vente s'en fera publiquement, avec celle des autres effets du Defunt; dans laquelle vente, le Mort pourra être établi pour crédit & l'acheteur pour *debet*, ainsi qu'on sera obligé de le pratiquer en tout negoce & vente de marchandises qui se fera dans la loge, où les consentemens du vendeur & de l'acheteur sont requis, & verifiés par la signature qu'ils seront obligés de faire. La même chose sera observée à l'égard de ce qui sera legué par testament; car si le testateur meurt, la chose sera portée en débet sur son compte, & en crédit sur celui à qui le leg aura été fait. Il en sera de même à l'égard des legs faits aux pauvres.

9. Pour l'entretien de la paix & de la bonne intelligence, aucun n'entreprendra de quereller ou d'attaquer qui que ce soit, sous peine de correction arbitraire. Quiconque prendra un autre aux cheveux ou lui donnera des coups de poing, sera tenu pendant trois jours aux fers, au pain & à l'eau. Quiconque tirera le

WARWICK. 1603.

l'Inſtruction qu'il promet, au cinquieme Article du premier, pour les affai-

couteau en colere, pour en donner des coups, quoiqu'il n'en arrive aucune bleſſure, on lui tranſpercera la main d'un couteau contre un pilier de bois ou un mât, auquel elle demeurera attachée juſqu'à ce qu'elle puiſſe s'en arracher d'elle-même. Quiconque bleſſera d'un couteau recevra la grande cale par-deſſous la quille d'un Vaiſſeau, ou ſera puni de tel autre ſupplice qu'on jugera convenable, avec confiſcation de ſix mois de gages. Si l'on tue, ou que la mort du bleſſé s'enſuive, le coupable ſera puni de mort, & tous ſes gages ſeront confiſqués.

10. Comme le jeu de dez & les autres jeux ſont la cauſe de quantité de maux, perſonne ne pourra tenir de dez ni de cartes, ni d'autres choſes ſemblables qui s'emploient pour le jeu, ſous peine de vingt ſols d'amende chaque fois qu'on en ſera trouvé ſaiſi; à moins que dans quelqu'occaſion particuliere on n'en eût obtenu la permiſſion du Directeur. S'il arrive qu'on ait gagné quelque choſe à gager ou au jeu, avec ou ſans permiſſion, celui qui aura perdu ne ſera point obligé de payer: & s'il a payé, le vainqueur ſera tenu de reſtituer; faute de quoi, la ſomme ſera déduite ſur ſes gages. Il eſt pareillement deffendu de faire aucun trafic ou commerce, de troquer, échanger ou negocier en quelque maniere que ce ſoit, ſi ce n'eſt du conſentement du Directeur, qui en fera mention dans le regiſtre.

11. Perſonne ne pourra vendre ni troquer ſes habits ſans permiſſion, ſous peine de punition corporelle, parce que ces changemens

res criminelles. Mais il n'y a rien d'assez remarquable pour meriter ici une place WARWICK. 1603.

sont sujets à de fâcheux inconvéniens ; & qu'ils attirent des maladies & d'autres desordres.

12. Personne ne pourra de jour, encore moins de nuit, sortir de la Loge sans la permission du Directeur ; & lorsqu'on en aura reçu l'ordre, on retournera dans la Loge le plus promptement qu'il sera possible, pour prévenir toutes sortes de fâcheux accidens. Ceux qui contreviendront à cet Article seront punis à discretion.

13. La nuit, après que la sentinelle aura été posée, il ne se fera plus aucun bruit & chacun se tiendra dans le poste qui lui aura été assigné par le Directeur. La sentinelle, ni aucun autre, ne pourra, sans sa permission, faire entrer personne dans la Loge, sous peine de punition corporelle.

14. Tous ceux qui demeureront à terre prendront soin de tenir propres & nettes les armes qui leur auront été commises par le Capitaine, afin qu'elles puissent toujours servir à l'instant.

15. Chacun sera tenu de se contenter de la ration qui lui sera ordonnée par le Directeur, sous peine de confiscation de deux mois de gages. Chacun sera obligé de se servir, à l'heure même, de l'arrack qui sera présenté devant lui, ou de la liqueur qui lui sera présentée à la place d'arrack, sans en pouvoir rien réserver ou revendre. Personne ne pourra prendre des vivres ou aucun breuvage en cachette, ni exiger ou prendre une plus grosse ration, sous peine de confiscation de deux mois de gages.

WARWICK. 1603. qui ſera mieux remplie par un Memoire ſecret laiſſé au Directeur, dans lequel

16. Chacun ſe gardera de s'enyvrer; & quiconque ſera trouvé yvre payera chaque fois l'amende d'un mois de gages, ſans être exempt d'autres punitions, ſuivant l'exigence du cas.

17. Perſonne ne pourra, ſans la participation du Directeur, vendre, jetter, ni donner aucune ſorte de vivres, ſous prétexte qu'ils ne ſeroient pas bons, ſous peine de confiſcation d'un mois de gages.

18. Perſonne n'entrera dans les magaſins du Comptoir, ni n'en pourra rien tirer, ni allumer du feu ou de la chandelle qu'avec la permiſſion du Directeur, ſous peine de punition arbitraire & de confiſcation d'un mois de gages.

19 Ceux qui ſeront convaincus d'avoir forcé les ſerrures, ouvert des caiſſons, des paquets, des tonneaux & des coffres ſans le conſentement du Directeur, ſeront punis corporellement, & leurs biens confiſqués avec leurs gages, comme pour vol.

20 Si le Directeur & ſon Conſeil jugent à propos d'ajouter au préſent Reglement quelques Articles qui leur paroîtront neceſſaires après avoir pris une plus grande connoiſſance du pays, leurs Ordonnances auront lieu & ſeront obſervées comme celles-ci, ſous les peines qui y ſeront portées.

21. Si quelqu'un étant à terre dans le pays ſe trouve avoir contrevenu aux Reglemens, ou commis quelqu'autre mauvaiſe action pour laquelle il n'ait point été cité en Juſtice ni puni, il ſera livré, en arrivant dans les Provinces-Unies, pour y être puni ſans miſericorde

on voit comme la quinteſſence du Commerce & de la Politique des Hollan- WARWICK. 1603.

& ſervir d'exemple aux autres. Bien entendu que le Directeur & tous les Juges du College ſont autoriſés & ont pouvoir d'adminiſtrer la Juſtice en toutes ſortes d'affaires, ſans que perſonne puiſſe demander d'être renvoyé devant d'autres Juges.

22. Tous les délits qui ne ſont pas exprimés dans ces Articles, & qui pourroient être commis, ſeront punis par ordre de la Juſtice, ſuivant l'exigence du cas.

23. Les amendes pécuniaires ou confiſcations de gages ne pourront être remiſes ni moderées par le Directeur du Comptoir, quand même le coupable ſeroit condamné à quelque peine afflictive plus conſidérable qu'aucune de celles qui ſont contenues dans ces Articles. Il n'appartiendra qu'aux Directeurs généraux de les remettre ou de les moderer, ſuivant la connoiſſance qu'ils auront de la conduite que le coupable aura tenue depuis ſa condamnation, & ſuivant les bons ſervices qu'il aura rendus ſur la flotte.

24. Les amendes & les confiſcations de gages ſeront appliquées & diſtribuées à la diſcretion des Directeurs.

25. Ceux à qui il ſera ordonné de garder les malades, obéiront volontairement, ſans délai & ſans reſiſtance, ſous peine de correction arbitraire.

26. Nul de ceux qui retourneront dans les Provinces-Unies ne pourra emporter plus de porcelaines que la valeur d'un mois de ſes gages & dix livres au-deſſus. Ceux dont les gages montent à quarante livres, ou plus, par

WARWICK. 1603. dois. On y apprend auſſi certains Uſa-

mois, juſqu'à l'Amiral incluſivement, n'en pourront emporter pour une plus grande ſomme que cinquante livres; c'eſt-à-dire, au prix que cette marchandiſe a dans les Indes; & les Directeurs ſeront obligés de retenir pour la Compagnie toutes les parties de porcelaines qu'ils croiront valoir plus que ce qui eſt ici reglé, en rendant néanmoins le prix de l'achat & rien de plus; ce que chacun ſera tenu de ſouffrir ſans s'y oppoſer, afin que la Compagnie puiſſe conſerver ſes droits.

27. Nul ne pourra emporter de marchandiſes, groſſes ou menues, pour une plus grande ſomme que celle qui eſt contenue dans le précédent Article, ſous peine de confiſcation des marchandiſes & de la moitié de ſes mois de gages; & chacun ſouffrira, au retour du voyage, qu'il en ſoit fait une exacte recherche avant qu'il deſcende à terre. On ſera même tenu de ſe purger par ſerment, ſi l'on en eſt requis.

28. Chacun ſera tenu de remettre fidellement, entre les mains du Capitaine ou des Directeurs, les Journaux, Cartes, Ecrits, Figures & repréſentations des Côtes, Villes, Rivieres, Rades, Ports, Caps, Remarques faites à l'égard des Etoiles, Routes, Courſes, & généralement tout ce qui regarde la Navigation auſſi-bien que le Commerce des Indes, & qu'on aura remarqué, noté, écrit & acquis ou gagné, ſoit qu'on ſoit requis ou non de livrer toutes ces choſes; & cela, ſans en pouvoir retenir ni copie ni exemplaire, ou en faire it à perſonne.

29. Si quelqu'un s'expoſe à quelque peril ou

ges Indiens, dont on a lû plusieurs fois fait quelqu'entreprise penible par l'ordre du Directeur, il sera récompensé à la discretion de la Compagnie. WARWICK, 1603.

30. Si dans un tems de peril on fait quelque signal d'allarme, chacun se mettra aussitôt en état de deffense & viendra se présenter, sous peine de punition corporelle, afin qu'on soit toujours prêt à résister aux ennemis; sous promesse aussi qu'on fera tout ce qu'il sera possible pour bien panser & traiter les blessés. Si quelqu'un est estropié ou tombe dans quelque maladie incurable, il sera pourvû à son entretien suivant les usages de la mer, à la discrétion d'arbitres & de gens de probité; auquel payement & à celui des mois de gages, le Vaisseau où l'on sert sera affecté; ce qui se doit entendre, à l'égard des mois de gages, jusqu'à ce que l'Amiral ou quelqu'un du Conseil ait congedié les gens dans les Indes Orientales, car alors les mois de gages seront assignés sur tous les biens & sur tous les effets qui seront appartenans à la Compagnie dans les Indes, où l'on suppose les gens employés; & lorsqu'on en partira, ils demeureront assignés sur tout ce qui sera porté en Hollande & en Zelande. Bien entendu que les mois de gages qui seront dûs jusqu'au jour du congé qui aura été donné par l'Amiral ou par le Conseil, seront payés dans Amsterdam à ceux qui auront été indiqués pour les recevoir, aussi-tôt que le Navire d'où ils auront été congediés sera de retour.

31. Afin que le contenu de ce Reglement puisse être éxecuté en tous ses points, chacun sera obligé de promettre, par le même serment

WARWICK. 1603.

les noms sans les entendre (*).

Ces sages dispositions furent secondées si heureusement par les circonstan-

qu'il a prêté pour l'observation de l'*Artikelbrief*, de l'observer fidellement.

32. Si quelqu'un, au tems qui sera marqué pour faire cette promesse, se tait ou s'absente, il sera neanmoins reputé obligé, comme s'il avoit parlé & qu'il eût été présent.

Mémoire secret, qui contient les ressorts du Commerce Hollandois.

(*) LE Directeur avertira diligemment, sans rien dissimuler, les Officiers des Vaisseaux de la Compagnie, des conjonctures favorables qui se présenteront pour l'avantage du Commerce, & leur donnera ses soins & son secours. Il cherchera toutes les occasions d'obtenir diminution du droit du Roi, nommé *Roba, Roba*, pour lequel nous avons payé au Roi cinq cens réales de huit par chaque Vaisseau grand & petit, & deux cens cinquante réales au Sabandar. Mais comme ce dernier droit du Sabandar n'est pas ancien, mais une usurpation nouvelle, on fera toutes sortes d'efforts pour le faire retrancher & ne le payer plus à l'avenir. Nous avons payé au Roi le droit de *Billebilan*, pour trois Vaisseaux sans en spécifier la capacité, deux mille réales, faisant pour chaque Vaisseau six cens soixante six réales & un tiers. Pour deux milles sacs de poivre qui ont été achetés du Roi, nous avons payé une réale de huit par chaque sac, plus que de celui que nous avons acheté des Particuliers. Mais comme le poivre ne nous fut pas livré sur le champ, nous lui payames par avance seulement six cens soixante six réa-

WARWICK, 1603.

ces, que dans le seul cours de cette année les Hollandois & les Anglois chargerent plus de quarante huit mille sacs

les & un tiers, & outre cela les cinq cens réales & un tiers pour un Navire; & quand le Navire fut chargé, nous lui en payames autant pour un autre, & de même pour un troisieme. Mais quand les trois Navires eurent leurs charges, qui furent de vingt deux à vingt trois mille sacs, on commença de nous chicaner, & l'on voulut avoir, pour six mille sacs de poivre, les droits que nous avions payés pour la charge entiere du Vaisseau. On apportoit pour prétexte de cette chicane, qu'en marchandant pour les deux premiers Vaisseaux nous avions dit qu'ils n'étoient que du port de six mille sacs ou à-peu-près. Enfin nous convinmes avec les Officiers & nous payames pour ce que nous avions pû charger sur les trois Navires, & plus de dix huit mille sacs, cent cinquante réales & dix nobles à la rose, au Roi, au Gouverneur, à la Nourrice & d'autres; sous condition que nous pourrions acheter ce qui manquoit encore pour la cargaison, en payant par proportion sur le pied de six mille sacs pour la charge entiere d'un Vaisseau. Je vous repete ici ce détail, afin qu'il puisse servir à vous faire prendre de justes mesures, & que vous ne consentiez pas, comme une chose reglée, qu'il faille payer tant par chaque six mille sacs, mais seulement par chaque Vaisseau, grand ou petit, comme on l'a toujours pratiqué. Mais en cas que les Officiers du Roi veuillent sçavoir la capacité des Vaisseaux, & faire leur compte par le nombre des sacs, il

WARWICK. 1603.

de poivre, qu'ils transporterent en Europe.

Warwick étant parti de Bantam, le

faut tâcher de faire passer les Vaisseaux communs, au moins pour dix mille sacs dans leur cargaison.

Le droit de l'Ecrivain, pour le poivre qu'on charge, est d'une réale de huit par chaque cent de sacs, & l'impôt pour le Roi de huit par cent; & l'on compte le tout sur le pied du moindre prix qu'on a donné, ainsi que nous avons fait, en comptant sur le pied de quatre réales & demie, quoiqu'il y eût une partie qui nous eût coûté quatre réales & trois quarts, & cinq réales. Le *Pangroro* est aussi un droit ancien, mais de moindre conséquence, n'étant que de douze caffies & demie par sac. Ce sont là les frais ordinaires que le poivre porte; car pour le poids il n'est rien dû, quoiqu'on prétende le contraire: mais si celui qui pese vous rend service en augmentant l'*Archien*, il faut l'en récompenser à votre discretion. Prenez bien garde à cette augmentation du poids de l'*Archien*, & tâchez de vous la procurer; & vous pourrez plus facilement réussir lorsqu'il n'y aura point de Vaisseaux dans cette rade & que le poivre sera au Marché sans acheteurs; car alors vous pourrez bien plus aisément faire que le poids du Marché soit chargé & rendu peu à peu plus pesant; & si une fois un tel poids pouvoit être en train & qu'on y fût accoutumé, on continueroit sans doute de s'en servir, & la chose passeroit de même lorsqu'il seroit venu des Vaisseaux. En tout cas, les Commis des Vaisseaux pourroient marchander au premier achat

11 de Novembre, mouilla le 25 à Greffick, où il apprit que deux de fes Vaiffeaux qu'il avoit detachés pour la WARWICK. 1603.

de poivre qu'ils feroient, qu'il leur fût livré à l'*Archien* de telle ou telle grandeur. Je vous donne cet avis & vous recommande d'y apporter vos foins, parce que je fçais avec certitude qu'on a diminué l'archien & qu'on l'a fait moindre qu'il ne doit être : car un *Picol* ou deux *Bafouts*, qui font cent *Catis*, n'eft que de cent vingt livres de poivre, & il devroit être de cent trente deux, poids d'Amfterdam ; par conféquent une barre, qui eft de neuf bafouts ou de quatre picols & demïe, qui devroit être d'environ fix cens livres, n'eft à préfent que de cinq cens quarante livres.

Le macis, les noix-mufcades, les cloux de girofle, les cubebes, le poivre-long, la racine *Sina* & les autres femblables marchandifes, paient au Roi cinq par cent pour tous droits, fans payer ni *Roba roba*, ni *Billebilan*, ni *Pangroro*, ni droits d'Ecrivain, ni aucun autre droit ou frais, quoiqu'on en prétende environ mille caffies par chaque barre. Mais nous ne les avons pas payés. Un yacht ou plufieurs, qui font pour demeurer dans ce pays, ne font pas tenus de payer en arrivant dans le Port ni quand ils en fortent. Les marchandifes qu'on vous apportera ici des autres endroits & que vous ferez mettre dans vos magafins, ne doivent rien, foit qu'elles foient chargées pour la Hollande ou pour quelqu'autre lieu. Par cette raifon, le poivre qui pourra venir fur le yacht doit être mis à part & dans un lieu feparé de celui que vous pourrez acheter, & vous en donnerez connoiffance à l'Ecrivain ;

WARWICK. 1603. Chine avoient livré le combat aux Portugais vers Patane. Il envoya quelques-uns de ses Officiers avec des presens,

car le poivre qu'on achete ici n'étant pas enregistré sur l'heure, mais seulement lorsqu'on l'embarque, on ne manqueroit pas de faire aussi payer les droits de celui qui auroit été amené d'ailleurs, si vous manquez à cette précaution.

Vous rechercherez diligemment les occasions d'écrire aux gens que nous aurons laissés à Gressick, à *Banda* & dans les autres lieux, leur donnant avis du prix des marchandises, de l'état du Commerce & des autres circonstances. Vous demanderez au Commis du yacht un compte de ce qu'il a fait, & prendrez garde que tout ait été bien noté & enregistré. Vous lui ferez aussi des questions, & vous tâcherez de tirer de lui ce qu'il aura pû apprendre ou connoître par expérience touchant le Commerce dans les divers pays & places qu'il aura visités. Vous ferez de pareilles questions au Maître, sur le sujet de la Navigation & de ce qui en dépend, & vous tiendrez note de tout ce qui vous paroîtra digne de remarque.

Aussi-tôt que le yacht sera revenu, il ne faut pas différer de l'envoyer à Gressick, pour en partir le plutôt qu'il pourra & se rendre à *Macassar*, à *Baly*, *Bima*, *Corée* & autres lieux, afin d'y acheter des toiles, du riz, du sagu, & d'autres marchandises propres pour Banda & pour les Moluques. A Baly, suivant ce qu'on nous a fait entendre, on pourroît troquer de nos marchandises avec profit pour des toiles de coton.

Le Roi de Tuban nous a depuis peu marqué au

au Roi du pays, qui tenoit sa Cour à *Sedeccari*, Ville éloignée d'une journée de la mer. Il faisoit supplier ce Prince WARWICK. 1603.

de la bienveillance, & la reconnoissance nous a fait donner des passeports à ses Jonques. Il sera bon d'entretenir alliance & amitié avec lui, car c'est un puissant Prince. Nos Vaisseaux qui feront route à l'Est & qui pourront relâcher dans ses Ports, lui marqueront beaucoup de respect. On ira lui faire la révérence, & l'on en usera comme avec un bon & puissant ami. Cependant, il faudra toujours se tenir sur ses gardes & ne pas s'abandonner trop à la confiance, car on n'a pas encore lieu de faire fond sur lui.

Panaruca, qui est au bout Oriental de Java, fournit beaucoup de riz, & trois gantans de Java y valent un Iarin. La petite Java, nommée par les Portugais *Cumbava-y-bima*, produit aussi du riz en abondance. La Ville de Bima, dans cette Isle, est admirablement située. Elle est au bord de l'eau, sur un golfe dont l'entrée est étroite & qui est large en dedans. Le fer, le plomb, l'acier, l'étain, les porcelaines, les brasselets & autres marchandises de cette nature, y sont demandées. Les gens y sont sociables. Lorsqu'ils seront bien persuadés que nous sommes ennemis des Portugais, je crois qu'ils nous feront encore un meilleur accueil, parce qu'ils ont reçu beaucoup d'insultes de cette Nation.

Macassar, suivant ce qui nous a été dit par des Malais & par d'autres, est une Isle située entre Borneo & Celebes. Mais, suivant l'opinion de l'Amiral Jâques *Heemskerk* & de quelques autres, Macassar est dans l'Isle de

WARWICK. 1603.

L'Amiral se rend à Gressick.

de lui accorder une place à Gressick, pour y bâtir une maison, & cette faveur lui fut accordée. Le commerce étant

Celebes ; de sorte que ce point demeure encore indecis (90). On y trouve une grande abondance de riz & d'autres denrées. On nous a fait entendre que le Roi a de l'affection pour nous.

On trouve, à Madure & à Baly, des toiles fort propres pour Banda & pour les Moluques. On prend à *Benjarmassin* & à *Lauw* dans l'Isle de Borneo, des diamans & des pierres de bezoard. Il y a aussi de ces pierres à Macassar, pour un prix fort mediocre. Toutes sortes de marchandises de la Chine sont bonnes à porter à Macassar & Borneo. *Timor* fournit beaucoup de bois de sandal, de cire & de miel. On y debite bien les marchandises de la Chine, de même que les toiles blanches avec des bordures jaunes, qu'on nomme *Foriades*. On y debite encore fort bien un métal fait d'un alliage moitié d'or & moitié d'argent ; mis en barres ou en lames d'un empan de long & d'un pouce d'épaisseur. On y vend bien les toiles de *Cain - dromp*, semées de bouquets ; les toiles rouges de Guzarate pliées en quarré ; les taffetas du plus bas prix ; les perles de verre ; les petites pelles de fer quarrées ; le plomb, l'acier, l'étain, & particuliérement le fer. Toutes sortes de vivres y sont à bon marché & en abondance. Pour Banda & les Moluques, il

(90) Pour les Hollandois, car les Portugais, mieux instruits, n'ignoroient pas que Macassar est le nom d'un Royaume, d'une Ville & d'une Riviere, de l'Isle Celebes.

aſſez floriſſant dans cette Ville il s'étoit propoſé d'y former un comptoir. Le Roi promit aux Hollandois de ne les jamais

WARWICK. 1603. Conditions auſquelles il y établit un Comptoir.

eſt bon d'y porter des toiles de *Cain-turias*, *Cain-pattas*, *Mouti*, *Balactſios*, de Madure & Baly ; & des gounges & autres ouvrages de cuivre : des velours, des armoiſins, des damas, du fil d'or, des toiles peintes de Coromandel, noires & blanches, & d'autres couleurs ; du *Serre-moleyo*, de l'*Amfion*, des racines de *Sina*, du muſc & d'autres marchandiſes.

Dans le Royaume de Siam, dont la principale Ville & la plus marchande ſe nomme *Judea* ; toutes les marchandiſes des Païs-Bas ſont recherchées, telles que les draps fins rouges, cramoiſi & de toutes les autres couleurs ; les miroirs de glaces fines, les velours, les ſatins, les draps d'or & d'argent. Plus les marchandiſes ſont fines, rares & cheres, mieux elles ſe vendent. On ne ſçauroit y porter rien de trop précieux.

Toutes les marchandiſes de la Chine ſont propres auſſi pour Achin, comme les armoiſins, les porcelaines, le mercure, les gounges de cuivre, la ſoie de *Beckenſios*, le fil d'or, le velours rouge, l'amfion, &c. On en apporte pour retour du *Dragoum*, & de la *Serraſſa*, des toiles blanches de Bengale, une ſorte de ceinture de ſoie nommée *Sabock-te-ſchinde*, & d'autres marchandiſes.

On trouve abondance de mouchoirs & de toiles de coton de diverſes ſortes à Conimor ſur la côte de Coromandel, entre St-Thomé & Negapatan. L'or & l'argent, les maſes d'Achin, les velours, les ſatins, les armoiſins,

WARWICK. 1603.

charger d'impôts, & de leur laisser la liberté du commerce dans ses terres, avec toutes les franchises qu'il y avoit

le carisé, les draps, le plomb, les verres, les miroirs, la racine, y sont fort demandés.

Suivant mon avis, il y a trois endroits propres pour croiser & faire des prises sur les Portugais, à quoi il faut bien prendre garde; sçavoir, le détroit de Sincapur, près de *Johor*, où passent ordinairement les Vaisseaux qui viennent de Macao, de Siam, de Cochin, de la Chine, du Japon, &c. Ce fut là que l'Amiral Heemskerk se rendit maître de la riche caraque de Macao, au mois de Février 1603, qui fut le second Vaisseau qu'il prit en venant de la Chine. La seconde croisiere est vers le Cap ou le detroit de Lusipara, proche de Sinapate, où passent les Vaisseaux qui viennent des Moluques, d'Amboine, de Banda, de Timor, &c. La troisieme est environ quarante lieues à l'Ouest de Malaca, où le Général Lancaster, Anglois, prit la caraque qui venoit de Saint-Thomé, chargée de toiles & de mouchoirs de coton, le 2 d'Octobre 1602. On peut esperer de faire des rencontres dans ces trois patages, d'autant plus qu'il n'y a pas d'autres passages pour aller à Malaca ou en venir. Les Vaisseaux de Goa & de la côte de Malabar partent ordinairement pour Malaca aux mois d'Avril & de Septembre. Ceux qui viennent de Malaca à Macao emploient vingt à vingt cinq jours dans leur route. Le premier part au commencement de Décembre, & le second un mois après. Ceux qui vont de Malaca à Goa, font voile au mois de Janvier, quoique le vent commence à changer aux

accordées aux Portugais; mais il exigea qu'on ne fît aucune insulte aux Marchands de cette Nation, dans les ports WARWICK. 1603.

mois de Novembre & de Décembre.

Les Vaisseaux de Portugal viennent ordinairement terrir à Goa au mois de Septembre. La mousson du Nord-Ouest y commence en Avril, aussi-bien que sur la côte de Malabar, & dure cinq ou six mois. Pendant cette mousson, & sur-tout depuis le 10 de Mai jusqu'au dernier d'Août, les Vaisseaux ne peuvent approcher de cette côte. Toutes les rivieres sont barrées de sable; il n'y a qu'au Cap de Comorin qu'il en demeure quelqu'une de navigable, & qu'il se trouve encore quelque havre d'entrée. Le premier des Vaisseaux qui partent de Macao, territ ordinairement à Malaca depuis le 20 jusqu'au dernier de Décembre; & le second, ou le dernier, depuis le 20 jusqu'au dernier.

Pour enfiler le détroit de Sincapura, en venant de l'Ouest, il faut ranger la côte de Malaca, quand même on auroit avec soi quelqu'un des meilleurs Pilotes Malais. Ordinairement les Portugais mouillent l'ancre devant la Bouque; ils mettent, aux deux côtés de la passe, deux matereaux, ou y font poster deux canots, entre lesquels ils passent à la faveur du flot. Ils avoient accoutumé d'entrer par la vieille passe; mais maintenant c'est par la nouvelle en venant de l'Ouest, & ils laissent l'Isle à babord; au lieu que quand ils entrent par la vieille passe, ils laissent l'Isle à stribord.

Quand ils viennent de l'Est, ils font le tour de Pedro-Blanco, de l'un ou de l'autre côté. Pedro-Blanco paroît comme une Jonque ren-

WARWICK. 1603.

& les mers qui relevoient de ses Etats. Warwick établit six Facteurs dans ce nouveau comptoir, auxquels il donna les mêmes reglemens qu'il avoit composés pour Bantam, avec cette seule restriction qu'ils ne pourroient prononcer sur aucune affaire criminelle, & que les coupables devoient être envoyés les fers aux pieds à Bantam, avec les temoins necessaires pour l'instruction & le Jugement du procès. Le Directeur de Gressick ne devoit être soumis à aucune autre Jurisdiction que celle de Bantam (91).

Il se rend à Johor.

Des quatorze Vaisseaux que l'Amiral avoit amenés aux Indes, il ne lui en restoit que quatre & deux yachts, avec lesquels il remit à la voile le 6 de Decembre. Bientôt même il en detacha un pour Banda, & prenant sa route à l'Ouest vers Johor, il deriva le 15 vers une Isle que les Malais nomment Gras-

versée, qui a sa quille par-dessus, & gît Sud & Nord avec l'Isle Bintam. Le meilleur est de naviguer dans le canal, soit de l'un ou de l'autre côté de cette roche ; car à une demi-lieue de la pointe orientale de Johor il y a des rochers à quatre ou cinq brasses sous l'eau.

(91) Journal de Warwick, pages 653 & 654.

fica, située par les 4 degrés un tiers, entre Borneo & Madure. La navigation devint si difficile jusqu'au 25 de Fevrier 1604, qu'après avoir employé tout ce tems à faire 40 ou 50 lieues, on apprit que l'Isle dont on rangeoit encore la côte étoit celle de Borneo, dont cette partie ne se nomme Grassica que du nom d'un Bourg qui y est situé, & devant lequel la Flotte avoit mouillé sans le sçavoir (92). On trouva que les terres couroient ici à l'Ouest-quart-de-Nord-Ouest, & à l'Est-quart de-Sud-Est. Trois ou quatre lieues plus loin, la côté fuit au Nord-Ouest & au Nord. L'Isle de *Crimata*, comme on l'apprit des chaloupes qu'on prit soin d'envoyer à la decouverte, est située à 14 lieues Nord-Ouest, ou un peu plus à l'Ouest de Borneo, vis-à-vis la riviere de *Succadana* & la Ville de *Lauw*, qui fournit quantité de diamans & quelques pierres de Bezoard. Mais on fut informé en même-tems qu'il y avoit dans la riviere des barres de sable, qui ne permettent pas aux grands Vaisseaux d'en approcher, quoiqu'elle soit navigable pour les chaloupes & les yachts (93).

WARWICK. 1604. Difficultés de sa route.

Ces obstacles ne firent pas perdre à

(92) *Ibid.* p. 656. (93) *Ibidem.*

WARWICK. 1604. Sa politique.

Warwick le dessein de se rendre à Johor, parce qu'il croyoit ce voyage necessaire pour l'interêt de la Compagnie & de toute la Nation. L'alliance que le Roi de Johor avoit faite avec les Hollandois l'exposoit aux insultes des Flottes Portugaises. Un peu d'empressement à le secourir ne pouvoit manquer d'échauffer sa reconnoissance ; & les fruits en étoient d'autant plus certains, que non seulement Johor est le droit chemin pour la Chine, & plus commode même que par les Manilles, mais que si l'on en pouvoit chasser une fois l'armée Portugaise & la dissiper entierement, le Roi de Ternate seroit assez fort pour se soutenir contre les Portugais de Tydor. Cependant la mousson étant directement contraire, il fallut mouiller le 13 de Mars sur la côte de *Crimata* pour y prendre des rafraîchissemens. Warwick envoya de-là une chaloupe à *Succadana*, où elle employa cent réales de huit en diamans. Les difficultés ne cesserent pas (94) & couterent

(94) Observons, avec l'Auteur du Journal, qu'en levant lancre pour Johor on laissa, au Sud-Sud-Ouest de *Crimata* ou *Crimita*, trois ou quatre petites Isles entourées de roseaux, & un petit banc étroit qui court en mer environ une lieue & un tiers au Sud-Est. Ainsi ceux qui viennent de l'Est doivent s'éloigner un peu de Crimata & ranger la côte de Su-

beaucoup à vaincre, jusqu'au 3 de Mai, qu'on jetta l'ancre dans la riviere de Johor, à deux degrés deux tiers de latitude du Nord. Le Roi parut fort satisfait de l'arrivée d'une Flotte Hollandoise. *Buys*, Directeur du comptoir qui s'étoit déja formé dans ce lieu, rendit temoignage des dispositions favorables qu'il y avoit trouvées pour sa Nation. Elles augmenterent encore à la nouvelle qu'on reçut d'un avantage considerable que deux Navires Hollandois, l'*Erasme* & le *Nassau*, avoient remporté sur les Portugais. Ils avoient attaqué, dans la rade de Macao, un grand galion qui partoit de cette Ville pour le Japon. Ils s'en étoient rendus maîtres: Ils avoient enlevé la cargaison, & brûlé le Vaisseau à la vûe des habitans; vengeance assez juste pour la mort de dix-huit Hollandois qui avoient été barbarement massacrés dans la même rade.

WARWICK. 1604.

Deux Vaisseaux Hollandois enlevent un riche Galion.

raton où il y a dix brasses de profondeur, fond de bonne tenue. On eut encore vents & marées contraires jusqu'au 22, que les courans abandonnerent les Vaisseaux; ensuite un vent de Sud-Sud-Est & de Sud-Est les fit dériver le 26 vers l'Isle de *Linga*, d'où ils passerent entre des Isles à l'Ouest de *Bintam*, qui leur demeuroit à stribord. Ainsi l'on trouva que ces Isles, aussi-bien que celle de Borneo, gissoient fort differemment de la position qu'elles avoient dans les Cartes, & l'on en dessina de nouvelles pour servir dans l'occasion. Page 659

WARWICK. 1604.

Warwick ne trouva point de Portugais à combatre aux environs de Johor. Mais après avoir confirmé l'alliance & solidement établi les interêts du commerce, il s'occupa du grand dessein d'ouvrir l'entrée de la Chine aux Hollandois. Un Orfevre Chinois de Queda lui rendit d'importans services. La depense fut si peu menagée, qu'on donna jusqu'à mille réales de huit à quatre autres Chinois, qui furent employés dans la même entreprise. D'un autre côté *Speck* fut envoyé à Siam avec des presens. Il devoit supplier le Roi, qui faisoit partir un Ambassadeur pour la Chine, de le mettre dans le cortege & de lui accorder sa protection. La lettre que Warwick écrit à ce Monarque est un monument de son zele & de ses glorieuses vûes, qui merite d'être conservé (95).

Adresse de Warwick.

Sa Lettre au Roi de Siam.

» Nous Wybrand Van Warwick, » Amiral & Capitaine géneral d'une » Flotte de quinze Vaisseaux, venus de » Hollande & de Zelande à Bantam » dans l'Isle de Java, où nous avons » fait un sejour de sept mois, souhaitons à votre Majesté, très illustre & » très puissant Roi de *Chrongh Prene-*

(95) Page 665.

WARWICK. 1604.

» *choon* & *Sry y Judea* (96) toutes sortes de bonheur, de prosperité & d'agrandissement. Nous, serviteur de V. M. ayant divisé notre Flotte & envoyé des Vaisseaux en divers endroits des Indes pour y trafiquer, sommes presentement venus à Patane, avec deux Navires, suivant les ordres de notre Roi de Hollande & de Zelande (97), pour faire notre commerce & nous rendre à la Chine. Mais nous avons appris que cette entreprise est impossible, si ce n'est sous la protection & la faveur de quelque Puissance. Nous avons en même tems eu le bonheur de rencontrer ici *Opra Rad'zia Phaedy Stry Suasdy*, Ambassadeur de V. M., qui vient de Borneo, & nous avons sçu que V. M. a coutume d'envoyer tous les ans des Ambassadeurs au grand Roi de la Chine. Cette circonstance m'auroit engagé à partir pour avoir l'honneur de me rendre moi-même auprès de V. M. avec mes Vaisseaux, si la mousson n'y apportoit pas un obstacle. Mais j'envoye, avec votre Ambassadeur, Corneille Speck, mon frere cadet, serviteur de V. M., pour

(96) Principale Ville du Royaume de Siam.
(97) Page 673.

WARWICK. 1604.

» la ſupplier très humblement que
» lorſqu'Elle enverra ſes Ambaſſa-
» deurs au grand Roi de la Chine, il
» puiſſe aller à leur ſuite & être rangé
» dans leur train, afin qu'il puiſſe y
» faire connoître le nom des Hollan-
» dois, & ſçavoir ſi les Vaiſſeaux de
» notre Nation qui pourroient aller ſur
» les côtes de la Chine, auront la li-
» berté d'y trafiquer. Si cet avantage
» nous arrive par la faveur de V. M.,
» nous la ſupplions de trouver bon que
» les pays de Hollande & de Zelande
» demeurent étroitement unis & alliés
» avec le pays de ſa domination. Ce-
» pendant comme les Portugais ſont
» ennemis mortels des Hollandois, &
» qu'ils mettront en œuvre toutes ſor-
» tes de ruſes & d'impoſtures pour les
» traverſer & les detruire, nous ſup-
» plions encore V. M. de vouloir re-
» commander la nation Hollandoiſe,
» tant dans les terres de ſon obéïſſance
» qu'à la Chine, & de la prendre ſous
» ſa protection.

Comment il prépare les Chinois à ſouffrir les Hollandois.

Cette adreſſe à ſaiſir les moindres ouvertures fait autant d'honneur aux Géneraux Hollandois, que tous les avantages qu'ils continuoient de remporter par les armes. On voit, dans toute leur conduite, que l'habileté n'y

étoit pas moins employée que la valeur, tandis que l'une & l'autre sembloient manquer également aux Portugais. Si Warwick n'eut pas la satisfaction, dans ce voyage, d'ouvrir les Ports Chinois à sa Nation, il jetta du moins *les fondemens sur lesquels ses successeurs ont édifié* depuis. Il s'approcha des côtes, il s'y procura d'heureuses explications avec quelques Officiers de ce grand Empire, il y détruisit une partie des impressions que les Portugais s'efforçoient d'y repandre contre la Nation Hollandoise; il y en laissa de si favorables, qu'en revenant à Patane, il se flatra d'en apprendre l'effet par les premieres Jonques. Les Chinois disoient déja que sous le regne de *Hombon*, il y avoit environ deux cens ans, une Nation nommée *Hollam* s'étoit declarée vassale de ce Monarque, que *Hollam* & *Hollande* étoient sans doute le même nom; qu'avec le tems cette Nation avoit tellement disparu de la Chine, qu'ils n'avoient conservé que la connoissance de son nom; mais qu'il se trouvoit encore dans leurs Regiftres, & qu'ils ne voyoient que les Hollandois sur qui leurs conjectures pussent tomber (98). L'Auteur du Journal ajoûte, que ceux

WARWICK. 1604.

Chimere Chinoise qui lui devient avantageuse.

(98) Pages 682 & 683.

WARWICK. 1604.

qui se faisoient des armes de tout pour combattre la rigoureuse loi de la Chine, qui interdit le commerce avec les Etrangers, ne doutoient pas que cette imagination ne produisît quelque jour des effets extraordinaires en leur faveur (99).

Retour de Warwick en Hollande.

L'Amiral employa tout le reste de l'année à fortifier de si belles esperances ; & ses soins s'étendant à tous les autres lieux où les Hollandois pouvoient trouver quelque avantage pour leur commerce, il acheva de jetter l'épouvante & la consternation parmi les Portugais. Aussi passa-t-il pour un des plus grands hommes qui aient servi dans les Indes à l'établissement & à la gloire de la Compagnie. Après avoir executé tous ses projets & richement chargé ses Vaisseaux, il partit de Bantam le 6 de Fevrier 1606 (1), pour retourner en Hollande, où il rentra heureusement dans le Port du Texel, après un voyage de cinq ans (2).

(99) Tout le reste de la Relation ne contient que des détails de cette nature.

(1) Page 691.

(2) Page 697.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1604.

SECOND VOYAGE

D'ETIENNE VANDER HAGEN

aux Indes Orientales.

Introduction.

MAlgré les hoſtilités & les cruels emportemens des Portugais, la Compagnie Hollandoiſe avoit toujours recommandé à ſes Géneraux de ſe contenir dans les bornes d'une génereuſe moderation. Elle eſperoit de les gagner enfin par la douceur, & de voir arriver le tems où ſon commerce ne feroit plus troublé par les horreurs de la guerre. Il s'eſt trouvé des temoins de cette verité juſqu'au milieu de ſes ennemis. L'Auteur du Journal de Vander Hagen cite une lettre de l'Evêque de Malaca au Roi d'Eſpagne, où ce Prélat s'exprime dans les termes ſuivans (3).

Témoignage en faveur des Hollandois.

» Les Portugais ont regardé la dou-
» ceur des Hollandois comme un effet
» de leur crainte & de l'impuiſſance
» où ils étoient de ſe deffendre. C'eſt
» ce qui les a rendus de jour en jour
» plus fiers & plus inſupportables. Ainſi

(3) Il eſt fâcheux qu'on ne faſſe pas connoître où ſe trouve cette Lettre.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1604.

» les Hollandois n'ont fait que ceder » à la force de la néceſſité, qui les a » contraints d'employer les armes pour » repouſſer la violence. Pourquoi ſe » ſeroient-ils deſiſtés de la navigation » aux Indes, qu'ils avoient tant d'in- » terêt à continuer ? Pourquoi n'au- » roient-ils pas aſſiſté les Indiens, qu'ils » ne voyoient opprimés qu'en haine » des alliances qu'ils faiſoient avec » eux ? Lorſqu'ils ont vû que la perſe- » cution n'avoit pas de fin, & qu'elle » ne faiſoit qu'augmenter de toutes » parts au lieu de diminuer, ils ont » jugé qu'il étoit tems de faire une » vigoureuſe reſiſtance, d'attaquer les » Flottes de leurs ennemis, de détruire » & de confiſquer leurs Vaiſſeaux, de » ſe rendre maîtres de leurs Forts, & » d'employer toutes ſortes de voies » pour les chaſſer de leurs anciennes » poſſeſſions.

Armement conſiderable de la Compagnie Hollandoiſe.

On ne commence ici par ces reflexions que pour annoncer des expeditions ſanglantes, & une guerre ſans menagement. Les grands armemens, que la Compagnie ſe propoſa de faire chaque année, déclarerent ouvertement qu'elle ne vouloit, ni renoncer à la navigation, ni ſouffrir plus long-tems les inſultes & les inhumanités des Portu-

gais. Dès le mois de Decembre 1603, c'est-à-dire, un an après le depart de l'Amiral Warwick, elle fit équiper douze Vaisseaux (4), & l'année suivante une autre Flotte. Vander Hagen, déja célebre par le succès de son premier voyage, fut nommé pour com- VANDER HAGEN. II Voyage. 1604.

(4) Les noms des douze Vaisseaux étoient, 1° pour la Chambre d'Amsterdam, *les Provinces-Unies*, Vaisseau du port de sept cens tonneaux, monté par l'Amiral, sous la conduite du Capitaine Simon *Hoen*; l'*Amsterdam*, du même port, monté par le Capitaine *Arent Claasz Callekthuis*; le *Gueldres*, du port de cinq cens tonneaux, monté par le Capitaine *Jansz Mol*; la *Cour-de-Hollande*, du port de trois cens tonneaux, monté par le Capitaine Guillaume *Cornelisz - Schout*; le *Delft*, du port de trois cens tonneaux, monté par le Capitaine Guillaume *Lock*; le *Pigeonneau*, du port de soixante tonneaux, monté par le Capitaine Guillaume *Jansz*. 2°, Pour la Chambre de Zelande, le *Dordrecht*, comme Vice-Amiral, du Port de sept cens tonneaux, monté par le Capitaine *Hans - Rymelandt*; le *Zelande*, du port de cinq cens tonneaux, monté par le Capitaine *Crijn-Pietersz*. 3°, Pour la Chambre de Hoorn & d'Enchuyse, le *Hoorn*, du port de sept cens tonneaux, monté par le Capitaine Jean *Cornelisz Avenhorn*; le *Medemblick*, du port de deux cens cinquante tonneaux, monté par *Dierick-Claasz-Moylieves*; le *Ouest-Frise*, du port de cinq cens tonneaux, monté par Jâques *Jacobtz-Clunt*; l'*Enchuyse*, du port de trois cens tonneaux, monté par Nicolas *Thijsz-Cul*. Depuis ce tems-là; c'est-à-dire, au mois de Juillet 1604, pour la Chambre d'Amsterdam, le treizieme Vaisseau reputé de la même flotte, se nommoit le *Gouda*, du port de deux cens soixante tonneaux, monté par le Capitaine Corneille *Hersz - Brouk*. On comptoit sur toute cette flotte douze cens hommes d'équipage, & les frais de l'équipement montoient à deux millions deux cens quatre vingt dix mille trois cens soixante huit livres.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1604. Départ.

mander ce redoutable armement.

Il mit à la voile avec ces forces le 18 de Décembre 1603; mais le mauvais tems l'ayant arrêté près de deux mois sur la côte d'Angleterre, il n'arriva que le 10 de Mars à la vûe des Isles du Cap-verd. Les Portugais de Saint-Jago, auxquels il fit demander des rafraîchissemens, lui répondirent qu'il n'y avoit dans leur Isle que de la poudre & du plomb au service des Hollandois; nouvel aiguillon de vengeance, pour un Géneral dont la principale entreprise étoit d'humilier cette arrogante Nation. L'Isle de Saint-Jago ne lui parut pas digne de son ressentiment; mais ayant mouillé le 17 d'Avril proche de Mozambique, il resolut d'armer toutes ses chaloupes pour visiter l'Isle & la Forteresse. Le lendemain de leur depart, elles lui amenerent la chaloupe d'une caraque qui étoit à l'ancre sous le Fort. Tout l'équipage avoit pris la fuite, à l'exception d'un garçon de bord & d'un *Metif* qui étoient fort blessés, & qui avoient été faits prisonniers. On apprit d'eux que la caraque attendoit dans ce lieu, depuis sept mois, l'arrivée d'autres caraques de Portugal, pour se rendre ensemble à Goa. Le Conseil s'étant assemblé aussi-tôt, on prit le

Insulte reçue aux Isles du Cap-Verd.

Vengeance que les Hollandois en tirent à Mozambique.

parti d'attaquer les Portugais. La caraque resista peu, quoiqu'on fît grand feu de la Forteresse. On n'y trouva qu'une assez bonne partie de dents d'élephans. Cent cinquante hommes allerent visiter l'Isle, où ils ne firent pas d'autre expedition que de brûler une maison des Portugais. Les Caffres n'étoient pas peu épouvantés de la mousqueterie des Hollandois. Ils paroissoient prêts à les favoriser contre leurs premiers Maîtres, qui s'étoient attiré leur haine par de continuelles tyrannies. Le 12 on mit le feu à la caraque, qui brûla proche de la Ville, à la vûe des habitans.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1604.

Mais ce leger exploit n'étoit qu'un essai. L'Amiral se trouva dès le 21 de Septembre sur la côte de Goa, où il decouvrit un bâtiment Arabe, qui venoit de la Mecque. On le prit, mais comme il n'étoit monté que par des Mores qui alloient à Corripatan, & qu'il ne s'y trouva point d'effets qui appartissent aux Portugais, on ne fit pas difficulté de le relâcher.

Le 26, on mouilla devant la riviere de Goa, à une lieue du Fort, dans le dessein d'attendre qu'il y vînt des bâtimens Portugais. On voyoit tous les jours quelques-unes de leurs galeres;

Ils croisent proche de Goa.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1604.

mais elles se tenoient sur leurs gardes. L'Amiral s'étant plus avancé dans la riviere donna la chasse à quatre de ces bâtimens, sans en pouvoir arrêter un. Le 13, les Hollandois remonterent jusqu'au Fort de Bardes, où ils trouverent quelques Vaisseaux de guerre qu'ils n'oserent attaquer, parce que le rivage étoit bordé d'une si grande quantité de gens armés, qu'il sembloit qu'on eût donné avis aux Portugais de l'arrivée d'une flotte ennemie, & que toutes leurs forces se fussent réunies pour la combattre. Vers le soir, on vit quatre galeres, auxquelles les Hollandois envoyerent quelques volées de canon, qui leur ôterent le dessein de s'approcher (5).

La flotte se rend à Cananor.

Cependant onze Vaisseaux de guerre Portugais, qui vinrent mouiller le 14 à Goa, firent prendre à Vander Hagen la resolution de se rendre à Calecut. Le 26 il mouilla devant Cananor. Une chaloupe de la Flotte, qui s'étoit avancée au rivage pour prendre langue, tomba dans une embuscade de Portugais. L'équipage les repoussa vivement, avec la satisfaction de remarquer que les Mores ne firent aucun mouvement

(5) Journal du second voyage de Vander Hagen, p. 5 & suiv.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1604.

pour les soutenir. Les Portugais du Fort ne firent pas feu non plus de leurs remparts, & l'on apprit qu'ils avoient été retenus par la deffense du Roi de Cananor. Bien-tôt quelques Mores, envoyés de la part de ce Prince avec une baniere de paix, se rendirent à bord de l'Amiral, & lui presenterent une lettre qui contenoit en substance; que le Roi avoit appris depuis long-tems que les Hollandois étoient ennemis jurés des Portugais; qu'il craignoit qu'étant venus si près du Fort, leur dessein ne fût de le surprendre; qu'il ne leur conseilloit pas de former cette entreprise, parce qu'il étoit en bon état & bien pourvû de munitions; que d'ailleurs ses ancêtres avoient pris depuis cent deux ans les Portugais sous leur protection, & que son intention étoit de les proteger aussi; qu'il avoit crû en devoir donner avis aux Hollandois, & que s'ils vouloient être de ses amis, comme il souhaitoit d'être des leurs, il les prioit de se retirer; qu'ils se gardassent aussi de rien attenter contre ses Isles Maldives & d'insulter les Vaisseaux de ses sujets. L'Amiral lui promit ce qu'il demandoit, & faisant lever l'ancre aussi tôt il continua sa route vers Calecut (6).

Lettre du Roi de Cananor, qui presse les Hollandois de se retirer.

(6) *Ibid.* p. 7. & 15.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1604.

Ils se rendent à Calecut.

Le 27, il mouilla dans la rade de cette Ville, d'où il deputa *Sebastiaansz*, son Vice-amiral, pour aller saluer de sa part le Samorin, qui est Roi de Calecut, & comme Empereur du Malabar. Il se trouvoit neuf fregates Portugaises dans la rade. Les chaloupes furent armées pour les attaquer. Mais les Portugais s'étant bien deffendus, Hagen fut obligé d'envoyer du secours à ses gens, qui en prirent une. Quatre vingt hommes qui la montoient se jetterent tous dans les flots & se noyerent, à l'exception de six qui furent faits prisonniers, & de trois autres qui se sauverent à la nage. On ne trouva dans la fregate que vingt cinq barils de poudre, que les Portugais envoyoient à Ceylan. Six jours après, quatre hommes passerent à bord de l'Amiral, & le prierent, de la part du Samorin, d'aller jetter l'ancre proche du lieu où ce Prince étoit à la tête d'une armée, qu'il avoit mise en campagne contre les Portugais. On leva l'ancre pour le satisfaire. Le lendemain, les Hollandois ayant decouvert dix-neuf fregates Portugaises, qui rasoient la côte, firent grand feu sur elles & les incommoderent beaucoup. Mais le calme empêcha qu'on ne pût les joindre, & l'on ne sçut

que des Habitans du Pays qu'elles avoient eu beaucoup de monde tué à bord. On prit, quelques jours après, deux Jonques Portugaises (7).

VANDER HAGEN. II Voyage. 1604.

La Flotte s'étant approchée du lieu que le Samorin avoit marqué (8), & ce Monarque ayant fait connoître l'envie qu'il avoit de s'allier avec les Hollandois par un traité, l'Amiral prit la resolution de descendre au rivage, avec un cortege convenable à son rang. Il fut reçû avec beaucoup d'honneurs & de caresses. Le traité fut conclu, & l'observation en fut jurée solemnellement. Le Samorin promettoit aux Hollandois une liberté perpetuelle de trafiquer dans tous les pays de son obéissance (9). Il les pria de porter en Hollande l'original de cette alliance, & tous ses sujets y applaudirent par de grands temoignages de joie.

Traité d'alliance qu'ils font avec le Samorin.

Après d'autres courses, qui occuperent l'Amiral jusqu'au mois de Fevrier 1605, il alla mouiller le 21 du même mois dans la baie d'Amboine, du côté du Nord; pour l'execution d'un projet plus glorieux & beaucoup plus utile à la Compagnie. Dès le lendemain, il debarqua une partie de ses troupes, qui

1605. Ils chassent les Portugais d'Amboine.

(7) Page 16.
(8) Page 17.
(9) *Ibid.* & p. 18.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1605.

ſans laiſſer aux Portugais le tems de ſe reconnoître marcherent droit devant leur Fort. Le Gouverneur étonné de ſe voir inveſti, envoya, dans un canot, deux Portugais à bord de la Flotte, avec une lettre pour l'Amiral. Il demandoit avec fierté ce que les Hollandois vouloient de lui, & ce qu'ils pretendoient entreprendre contre un Fort qui lui avoit été confié par le Roi d'Eſpagne. L'Amiral répondit qu'il étoit venu, par l'ordre du Prince Maurice, pour ſe rendre Maître du Fort. Cette déclaration, qui fut ſuivie de quelques decharges de l'artillerie contre les murs, cauſa tant de frayeur aux Portugais, que n'oſant s'expoſer à l'aſſaut, ils offrirent de capituler. Après pluſieurs conferences, on conclut que tous les Portugais qui n'étoient pas mariés ſortiroient du Fort; qu'il ſeroit libre aux habitans mariés de demeurer, en prêtant le ſerment de fidelité aux Etats Géneraux & au Prince Maurice; que chacun pourroit emporter un fuſil, & que le canon, avec les autres armes & les munitions demeureroient aux Hollandois. L'Amiral étant entré dans le Fort, avec cinquante hommes, y fit arborer ſon étendard. Les Vaiſſeaux célebrerent cette conquête par des temoignages éclatans de leur

Capitulation du Fort.

joie.

joie. On trouva, dans la place, trente pieces de fonte. Le nombre des Portugais qui furent chassés du Fort & de l'Isle étoit d'environ six cens hommes, à qui les Hollandois abandonnerent deux bâtimens qu'ils avoient pris à leur Nation. Il resta dans l'Isle quarante six familles Portugaises, qui prêterent le serment de fidélité. Cette victoire fut importante, non-seulement parce qu'elle couta peu, mais parce qu'elle assuroit à la Compagnie la possession d'une Isle, où elle desiroit depuis long-tems de se voir bien établie. Le Fort fut pourvu de tout ce qui étoit nécessaire à sa conservation, & muni d'une garnison considerable, sous le commandement de Frederic (10) Houtman.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1605.

Les desseins de l'Amiral le conduisirent ensuite à Tidor. Il avoit appris, d'un Amiral Anglois, que le Roi de cette Isle s'étoit engagé par serment à secourir les Portugais ; mais d'autres recits l'ayant informé qu'ils manquoient de poudre, il alla mouiller le 2 de Mai devant le Palais même du Roi, avec lequel il se proposoit d'avoir

Vander Hagen se rend à Tidor.

(10) Pages 73 & 74. L'Auteur du Journal ne parle point du Fort Hollandois qui avoit été bâti par Wolphart Harmansen.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1605.

quelque explication. A peine eut-il laissé tomber ses ancres, qu'il decouvrit fort près de la terre deux caraques, entre deux retranchemens qui pouvoient servir à leur deffense. Il commença par faire sommer le Fort; mais ceux qui le gardoient ayant répondu qu'ils étoient resolus de se battre jusqu'à la derniere extrêmité, il prit le parti de tourner ses premiers efforts sur les deux caraques. Le Vice-amiral & *Gansz Mol*, Capitaine du *Gueldres*, qui reçurent ordre de s'avancer de ce côté-là, firent d'abord un feu terrible, auquel les Portugais des deux retranchemens & des caraques répondirent assez bien. Mais deux chaloupes Hollandoises, qui pénetrerent au travers d'une grêle de boulets & de balles, aborderent les caraques, & s'en saisirent après une heure de combat. La plus grande partie des équipages s'étant jettée à la mer avoit mis auparavant des meches aux poudres. La fortune, qui veilloit pour les Hollandois, fit appercevoir le danger à quelques-uns de leurs gens, lorsqu'un moment plus tard il auroit été impossible d'y remedier. Ils n'avoient perdu que trois hommes dans une action si vive; mais ils y eurent dix sept blessés. Leur butin se reduisit

Il prend deux caraques Portugaises.

VANDER-HAGEN. II Voyage. 1605.

à ſept pieces de canon de fonte. Dans le chagrin qu'ils en reſſentirent, ils mirent le feu aux deux caraques & les abandonnerent aux vagues (11).

Siege du Fort.

Cette perte ne determina point les Portugais à livrer le Fort. Ils parurent ſi fermes dans la reſolution de ſe deffendre, que l'Amiral prit le parti d'aller conſulter le Roi de Ternate ſur la maniere de les attaquer. Il ne fit pas même difficulté de lui demander du ſecours; mais ce Prince, qui avoit beſoin de quelques jours pour raſſembler ſes troupes, conſeilla aux Hollandois de ne rien precipiter, parce qu'on avoit eu connoiſſance que les Anglois avoient vendu aux Portugais de la poudre, du plomb, du vin & des vivres (12). Pendant que le Roi de Ternate faiſoit ſes preparatifs, on fit ſolliciter le Roi de Tidor de ne prendre aucune part à cette affaire & de laiſſer les Hollandois & les Portugais vuider leur querelle, en lui promettant qu'à cette condition le Roi garderoit la même neutralité. Il y con-

Les Rois de Ternate & de Tidor promettent de demeurer neutres.

(11) Pages 76 & ſuivantes.

(12) Ce fut le ſujet d'une grande querelle entre les Anglois & les Hollandois. Elle ſe termina par une ſomme conſiderable que l'Angleterre conſentit de payer à la Compagnie de Hollande à titre de dédommagement. *Voyez* l'Introduction au premier voyage de la Compagnie.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1605.

ſentit. Le 14 de Mai, cent cinquante Hollandois deſcendirent à terre ſous le commandement du Capitaine *Mol* & d'un Officier Zelandois nommé *La-Derre*. Ils marcherent vers deux Villages, l'un ſitué au Nord & l'autre au Sud, qui appartenoient aux Portugais, & les brûlerent. Le Roi de Ternate, qui étoit venu avec 14 caracores, montés chacune de cent quarante hommes, deſcendit au rivage, accompagné de cinq cens, autant pour être ſpectateur du combat que pour contenir le Roi de Tidor (13).

Conduite & courage du Capitaine Mol.

Cependant la flotte s'étant avancée au Nord du Fort avoit déja commencé à faire jouer l'artillerie; & Mol, avec ſes cent cinquante hommes, faiſoit ſes approches à la faveur du feu. Il fit conſtruire un retranchement de tonneaux remplis de terre, qui fut promptement achevé. Ses gens tirerent de-là ſur la place. Mait les aſſiegés ne lui cauſant pas moins d'incommodité qu'ils n'en recevoient, il jugea que ſon entrepriſe devoit être pouſſée avec d'autant plus de vigueur, que des matelots ne ſont pas propres à ſoutenir long-tems un combat de terre. La nuit s'approchoit, il prit avec lui deux hommes reſolus,

(13) Page 76.

pour aller visiter dans les ténebres tous les côtés de la place. Une breche qu'il y decouvrit lui parut suffisante. Il donna aussi-tôt ses ordres pour l'assaut.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1605.

Assaut des Hollandois.

Dès la pointe du jour, les deux Capitaines s'avancerent avec leurs gens jusqu'au pied du Fort, & leur marche se fit avec tant de precaution que l'ennemi n'en eut aucune défiance. Les Vaisseaux avertis de leur resolution ne cesserent pas de tirer jusqu'au moment de l'assaut, qu'on leur fit connoître en élevant un étendard. A ce signal, le feu ayant cessé, Mol s'approcha de la breche, sa demi-pique dans une main, & dans l'autre une enseigne. Il y trouva beaucoup de resistance; mais après un combat long & opiniâtre, il entra dans la place avec sept hommes. Les Portugais qu'il avoit forcés de se retirer dans la tour, firent de-là un feu terrible. Ils jetterent tant de grenades & d'autres feux d'artifice sur ceux qui entroient dans le Fort, que l'enseigne de Mol en fut brûlée. Les sept braves, qui l'avoient si bien secondé jusqu'alors, en conçurent tant d'effroi, qu'ayant pris le parti de se retirer, ils le mirent dans la nécessité de suivre leur exemple. Mais, en sortant par la breche, il eut le malheur de tomber & de se casser

Mol entre par la breche.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1605.

une jambe. Quelques-uns de ses gens vouloient l'emporter. Il rejetta leur secours ; & sans aucune attention pour sa vie, il rappella toutes ses forces pour exciter leur courage & les presser de retourner à l'assaut. Cependant un homme robuste le chargea sur ses épaules & l'emporta malgré lui (14). Dans la premiere chaleur de l'attaque, un des deux Capitaines dont les caraques avoient été brûlées s'étoit presenté devant lui, armé de toutes pieces & l'avoit voulu percer d'un coup d'épée. Mais Mol ayant detourné le coup avec sa demi-pique, un de ses Mousquetaires, qui s'avança heureusement, cassa la tête au Portugais d'un coup de fusil (15).

Comment on lui sauve la vie.

Les Hollandois ranimés par les exhortations de leur chef retournerent à l'assaut, & renouvellerent tous leurs efforts, mais avec si peu de succès, qu'ils furent poussés jusqu'à la moitié du chemin de leur retranchement. Cette confusion n'auroit fait qu'augmenter, si le hasard ne les eût mieux servis que leur courage. Les Officiers des Vaisseaux voyant leurs gens maltraités firent recommencer le feu de l'artillerie. Un boulet, tiré du *Gueldres* contre la

(14) Page 78.　　(15) *Ibidem*.

Tour, tomba sur la poudre & fit sauter la Tour en l'air avec environ soixante dix hommes qui la gardoient. Ce terrible accident, qui jetta les assiegés dans la consternation, releva les esperances des Hollandois. Ils retournerent à l'assaut pour la troisieme fois. Les Portugais perdirent courage & demanderent quartier. Aussi tôt les gens du Roi de Ternate, qui n'avoient été que spectateurs, accoururent pour piller, & detruisirent tout ce qu'ils craignirent de ne pouvoir emporter, jusqu'à mettre le feu dans une Tour de pierre qui étoit remplie de girofle. En vain les Hollandois s'efforcerent d'arrêter cette brutalité (16).

VANDER HAGEN. II Voyage. 1605.

Accident qui force les Portugais de se rendre.

Une conquête de cette importance ne couta que deux hommes aux vainqueurs ; mais ils eurent sept blessés, sans y comprendre le Capitaine *Mol*. Les Portugais perdirent soixante treize hommes. La plupart des femmes & des enfans s'étoient retirés dans une maison forte, sur une haute montagne qui n'étoit pas loin du Fort. Comme on n'y pouvoit monter que par un sentier fort étroit & presqu'inaccessible, il ne falloit esperer de le prendre que par la famine & par la disette d'eau. Mais

Ils sont entiérement chassés des Moluques.

(16) Page 79.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1605.

lorsqu'on eut offert à ces fugitifs, des bâtimens pour se retirer, ils s'embarquerent avec ceux du Fort, au nombre de cinq cens personnes, dans le dessein de se rendre aux Philippines. L'Auteur du Journal reconnoît que sans l'heureux accident qui mit le feu aux poudres, il y a peu d'apparence que la victoire eût été pour les Hollandois. Ils detruisirent le Fort, après l'avoir vuidé par le pillage, & les Portugais se virent ainsi chassés de toutes les Moluques (17). Le *Gueldres* & le *Goude*, richement chargés de leurs depouilles, reprirent la route de Hollande, pour y porter cette agréable nouvelle (18).

Voyage de Commerce.

L'Amiral s'étant rendu à Bantam avec le reste de sa flotte, entreprit l'année suivante un voyage de pur commerce à la côte de Coromandel & dans quelques autres parties des Indes. Quoique toutes les circonstances en ayent été soigneusement recueillies par un Commis de son bord, nommé *Pavan Solt*, elles n'offrent rien qui convienne à ce Recueil. Mais on y trouve quelques éclaircissemens sur une expedition Angloise de la même année, qui nous ap-

(17) *Ibid.* Ils revinrent à Tidor après le départ des Hollandois.
(18) *Ibid.*

prennent à donner ſon veritable nom à *Michelburne*, que les Auteurs de nos premiers Tomes ont rangé hardiment au nombre des Voyageurs (19). C'étoit un Pirate, qui ne cauſa pas moins de chagrin aux Hollandois qu'aux Indiens.

Eclairciſſement ſur Michelburne.

» Le 7 de Novembre, dit l'Auteur » du Journal, nous vimes paſſer près » de notre bord deux Vaiſſeaux An- » glois qui venoient de Priaman, où » ils avoient enlevé un bâtiment Gu- » zarate, chargé de marchandiſes de » la Chine, de bois d'Aigle, d'envi- » ron cinquante pieces de draps cra- » moiſis, &c. Cependant les Guzarates » avoient un paſſeport du Géneral An- » glois *Middleton*, qu'ils preſenterent » au Commandant des deux Corſaires; » mais l'ayant jetté à ſes pieds d'un » air mepriſant, il leur répondit qu'il » étoit auſſi grand maître que le Gé- » neral Middleton, & la cargaiſon n'en » fut pas moins enlevée. Ce rapport » nous fut fait par *Aert Corneliſz Ruyl*, » qui étoit alors à Priaman avec un » yacht Hollandois. Il ajouta que les » Anglois lui avoient déclaré à lui-

(19) Il eſt nommé *Michelborne* dans le Journal, & toujours avec le titre de Pirate & de Corſaire. *Voyez ſa Relation au premier Tome de ce Recueil.*

VANDER HAGEN. II Voyage. 1605.

» même qu'ils étoient venus pour rui-
» ner le commerce. Leur Commandant
» ſe nommoit Michelburne ; & ſon
» Vaiſſeau qui étoit d'environ deux
» cens tonneaux, portoit ſoixante dix
» hommes & vingt canons de fonte. Le
» ſecond, qui étoit auſſi ſous ſes or-
» dres, n'avoit que quatorze hommes
» d'équipage & deux pieces de petit
» canon. Il croiſoit particulierement
» ſur les Vaiſſeaux de la Chine ; ce qui
» affligeoit beaucoup les Hollandois,
» parce que les Chinois & les Indiens
» ne mettoient encore aucune diſtinc-
» tion entr'eux & les Anglois, & ſou-
» tenoient conſtamment que c'étoit
» une même Nation. D'ailleurs le Gé-
» neral Middleton, avant ſon depart
» de Bantam, avoit publié que c'étoient
» les Hollandois qui avoient pris le
» Vaiſſeau Guzarate ; & n'ayant pas eu
» honte de les charger de cette guerre,
» il avoit pris occaſion, pour donner
» du credit à ſon impoſture, de ce que
» le *Gueldres* & le *Goude* avoient re-
» lâché à Priaman (20).

Ces plaintes ſemblent juſtes ; mais l'Auteur avoit oublié que dans le cours de ſa relation il expoſe les Hollandois aux mêmes reproches, par le recit d'une

(20) Pages 81 & ſuivantes.

infinité de violences qu'ils exercerent contre les Indiens (21), ſous le double pretexte de quelques hoſtilités qu'ils avoient eſſuyées à Palimbam, & de chercher, dans tous les bâtimens qui tomboient entre leurs mains, des marchandiſes qui appartinſſent aux Portugais. Ces courſes & ces rapines, qui durerent environ deux ans, contribuerent beaucoup à leur faire une riche cargaiſon, avec laquelle ils retournerent en Hollande vers la fin d'Avril mille ſix cens huit.

VANDER HAGEN. II Voyage. 1605.

(21) Tout le reſte du Journal en eſt rempli.

Fin du XXXe Volume.





